This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Library of the University of Michigan
The Coyl Collection.
Miss Jean L. Coyl
of Detroit
in memory of her brother
Col. William Henry Coyl
1894.

E.F.FABER

Digitized by Google

Digitized by Google

Fine Ar
N
78
.R4
v.3

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

DIRIGÉ PAR

M. LE CHANOINE J. CORBLET

Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du Ministère de l'Instruction publique.

VINGTIEME ANNÉE

Deuxième série, tome VI (XXIIIe de la collection).

ARRAS

SOCIÉTÉ DU *PAS-DE-CALAIS*

IMPRIMEUR-LIBRAIRE

rue d'Amiens, 41 et 43.

PARIS

PILLET ET DUMOULIN

IMPRIMEURS

rue des Grands-Augustins, 5.

MDCCCLXXVII

Digitized by Google

Coyl.

Digitized by Google

LE REFUGE D'ÉTRUN

ET

LA MANUFACTURE DE PORCELAINES

D'ARRAS

—

PREMIER ARTICLE

—

La *Revue de l'Art chrétien,* pendant les vingt premières années de son existence, a fait sortir de l'oubli une foule de monuments épars sur le sol de notre vieille France ; étrangère aux calculs d'une personnalité vaniteuse, elle a accueilli avec le même intérêt la description de ceux qui sont situés auprès de son berceau et de ceux que le génie de l'homme a érigés en d'autres lieux. Sans s'occuper d'elle-même, elle grandissait dans l'atelier qui l'avait vue naître, et n'ambitionnait pas de plus illustre demeure ; mais poussée par un instinct naturel, elle vient, en changeant de domicile, de s'installer dans une habitation doublement historique, où l'Art chrétien et l'Art profane se sont heureusement rencontrés. Les lecteurs de la *Revue* ont en effet remarqué que cette publication, suivant en cela le sort de la Société du *Pas-de-Calais* dont elle est la fille, est venue se fixer dans un immeuble désigné aujourd'hui fort prosaïquement par cette indication toute moderne : *rue d'Amiens, nos 41 et 43.* Or ce local, actuellement à usage d'imprimerie, est précisément

Digitized by Google

418160

l'ancien Refuge de l'Abbaye d'Etrun dans lequel se trouvait aussi, avant la Révolution, la célèbre Manufacture de porcelaines d'Arras. Il nous a donc semblé qu'il serait aussi opportun qu'intéressant d'étudier les souvenirs de cette maison dont nous venons de restaurer les parties anciennes ; de cette manière, nous aurons fait mieux encore que d'assurer la conservation d'un monument que le temps n'épargnera pas toujours, puisque son histoire pourra du moins lui survivre.

La nature même de cette étude nous dicte la division de notre travail qui comprendra deux chapitres distincts.

CHAPITRE Ier.

LE REFUGE DE L'ABBAYE D'ÉTRUN.

La première fondation de l'abbaye d'Etrun remonte au temps de Charlemagne. Les historiens [1] nous apprennent qu'au commencement du IXe siècle, une princesse nommée Béatrice et issue du sang royal, s'associa douze nobles filles et vint s'établir avec elles, aux environs d'Arras, dans un lieu appelé *Strum* ou *Estrum*, dont l'étymologie paraît rappeler un cantonnement romain, ce que semble justifier sa position au confluent de deux rivières, le Gy et la Scarpe, et sa proximité du célèbre camp de César. Les commencements de ce Monastère (*Strumense Monasterium*) nous sont peu connus; tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il fut dès l'origine placé sous la règle de S. Benoît, et qu'il n'eut pas le temps de prendre de grands développements, puisqu'à la fin du siècle même qui l'avait vu naître, il partagea le sort de la ville d'Arras et fut entièrement détruit par les Normands, en 881.

Le couvent d'Etrun ne fut relevé de ses ruines que par Gérard II, dernier évêque de Cambrai et d'Arras, dans les années 1085 à 1088. Nous croyons utile de publier ici le texte, d'ailleurs inédit, de la charte de cette seconde fondation.

[1] Gazet, *Hist. eccl. du Pays-Bas*, p. 187. — *Gallia christiana*, t. III. — *Cartulaire de Guimann*, édité par M. Van Drival, p. 307.

Digitized by Google

Digitized by Google

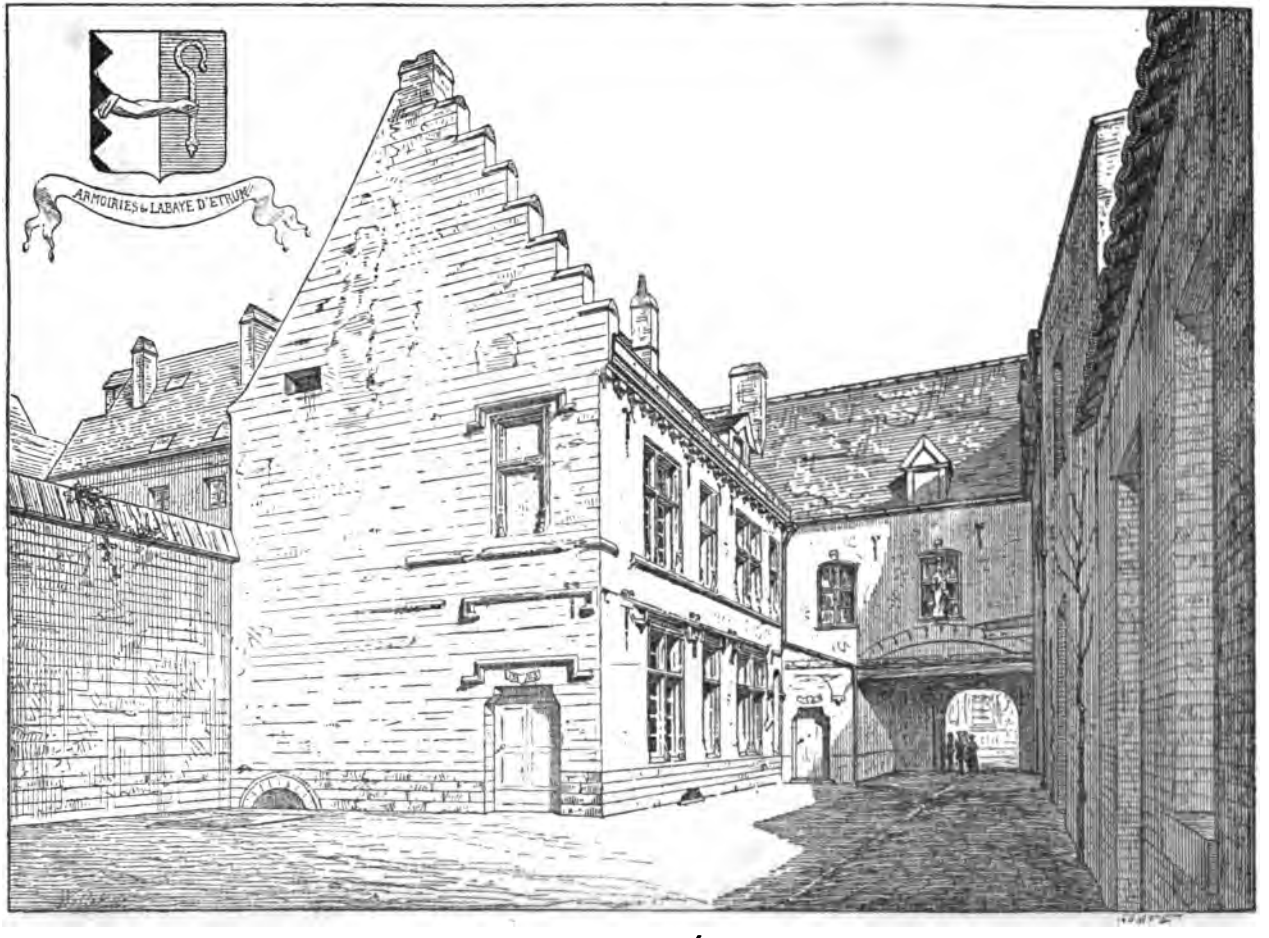

Le Refuge de l'Abbaye d'Étrun, à Arras.

D'après un dessin de M. Dusavary.

Digitized by Google

Privilége de Gérard, évêque de Cambray, de 1088.

† In Nomine Trinitatis individuæ.

Notum sit omnibus fidelibus tam futuris quam presentibus quod ego GERARDUS Dei gratia Cameracensium episcopus divini amoris instinctu et optimorum virorum consilio altare villæ quæ dicitur ESTRUM cum atrio et decima ibidem pertinente usui sanctimonialium ibi do famulantium sine persona sine redemptione aliqua trado liberum ; locum etiam in quo ædem sanctimonialem habitant qui dicitur PARVUM CASTELLARE perpetualiter eisdem tradidi possidendum. Cujus rei studio succense plurimorum mentes fidelium de sua substancia contulerunt et ipsi eidem loco plurima docti euvangelicæ institutionis felici magisterio facere sibi amicos qui eos recipiant in æterna tabernacula ; contulit enim ipsis Engelardus et uxor ejus Cecilia terram quam habebant apud Folcherias [1]. Sed et etiam aliam terram arabilem et curtilia in villa Succelli [2] pro filia sua quam ibidem desponderunt secundum apostoli consilium uni viro virginem castam exhibere Christo. Item aliam terram arabilem et curtilia de Fevrin [3] dedit Abbo Gafart pro filia sua quam similiter ibidem despondit processura ad nuptias Agni immaculati sub perpetuo jure contradidit. Sed et vivarium quod situm est super Lonuuez [4]. Item soror ejus Walburgis dedit terram arabilem et unum curtile in Hennincurt [5]. Ermuera atrebatensis dedit terram arabilem et curtilia in Anzen [6] despondens inibi et ipsa filiam suam Regi superno nupturam. Elbertus de Betunia et uxor ejus unum curtile apud Izer [7] dederunt. Adhelelmus et Hato unum curtile desuper Scultfol [8]. Item apud Atrebatum de abbate sancti Vedasti tenent ipse sanctimoniales unam masuram pro qua persolvunt quot annis XIIII d. Item de abbate montis sancti Eligii unum molendinum quod desuper Arundel tenent pro quo solvunt etiam quot annis XII d. Ut autem hæc carta rata et inconvulsa permaneat sigilli mei inpressione est consignata et fidelium meorum subter signatorum testimonio est corroborata. S. [9] Disderii archid. ejusdem loci. S. Wazelini archid. S. Alardi arch. S. Hugonis vicedecani. S. Hugonis de Sengin. S. Rogerii Castellani. Hi autem sunt testes terræ quam dedit Engelardus et uxor ejus Cecilia. Cono de Bernelus. Balduinus frater Wenemari. Anselmus de Caio Galand. et ejus frater Wenemarus Lanbertus filius Balduini de Bili. Gosfridus filius Gosfridi [10].

[1] Fouquières. — [2] Souchez. — [3] Frévin-Capelle. — [4] Louez, près Arras. — [5] Hénin. — [6] Anzin. — [7] Izel. — [8] Inconnu.

[9] *Sigillum.*

[10] Archives départementales du Pas-de-Calais, *original en parchemin.*

Digitized by Google

Il est heureux que cette pièce capitale pour l'histoire d'Etrun ait échappé à la destruction de tant de documents que nos abbayes conservaient religieusement dans leurs archives. Elle nous apprend que le nouveau Monastère était établi dans un endroit nommé *le Petit Château*, probablement parce qu'une forteresse avait remplacé le couvent primitif après sa destruction par les barbares. Nous y voyons aussi une curieuse nomenclature des donations qui venaient d'être faites à la communauté : à la dîme d'Etrun concédée par ce Privilége, l'Évêque Gérard joignit plus tard celle d'Hermaville.

C'est ici que commence la liste des Abbesses, liste que nous allons dresser immédiatement, attendu qu'elle nous servira de point de repère pour l'étude du *Refuge* que nous nous sommes spécialement proposée. On comprendra en effet qu'il ne saurait entrer dans notre plan de refaire l'histoire de l'Abbaye d'Etrun, puisque M. le comte Achmet d'Héricourt l'a écrite à deux reprises différentes, en 1839[1] et en 1851[2]. Aussi nous n'en rappellerons que les principaux faits qui d'ailleurs seront toujours intimement liés à notre sujet principal.

Liste des Abbesses d'Étrun[3].

		Abbesse en
I.	Fulsende ou Fulgende	1085[4]
II.	Béatrice	1126
III.	Marie 1re	1154
IV.	Mathilde de Sotteghem	1174
V.	Adèle ou Alix	1204
VI.	Agnès de Wallincourt	1230
VII.	Marie IIe de Fosseux	1266 ?
VIII.	Marie IIIe de Saveuse	1269

[1] *Le Puits artésien*, t. III, 1839, p. 257 et 309.

[2] *Archives hist. et litt. du nord de la France*, par A. Dinaux; 3e série, t. II, 1851, p. 343 et 460.

[3] F. Locrii *Chronicon Belgicum*, p. 221. — P. Ignace, *Mém*, t. III, p. 187. — Arch. dép. d'Arras.

[4] L'épitaphe de cette Abbesse était ainsi conçue : « *Hæc Dna Fulsendis huius Cœnobii Abbatissa prima ao Incarnati Verbi M.CXXVI indictione IIa. In prælationis suæ ao XL. Nonis augusti obiit.* » (Gazet, p. 188. — *Gallia christiana*, t. III, col. 419.)

Digitized by Google

		Abbesse en
IX.	Ide de Clary	1272
X.	Amisse ou Amie	1281
XI.	Marie IVe de Paris	1288
XII.	Marguerite de Fosseux	1316
XIII.	Benoite de Maronière	1325 ?
XIV.	Adèle de Douay	1330
XV.	Eustache de Busquoy	1359
XVI.	Marguerite de Dainville	1364
XVII.	Marie Ve de Wancourt	1371
XVIII.	Marie VIe de Vaulx	1373 ?
XIX.	Roberte d'Aussy ou d'Auxi	1375 ?
XX.	Jeanne de Sapigny	1377
XXI.	Jacqueline ou Jacquette du Mont-St-Eloy	1400
XXII.	Jeanne de la Rivière	1410
XXIII.	Thomasse de Calonne	1433
XXIV.	Marguerite de Noyelles	1440 ?
XXV.	Jacqueline de Bretencourt ou Béthencourt	1446
XXVI.	Marguerite de Ranchicourt	1471
XXVII.	Jacqueline de la Buissière	1493
XXVIII.	Jeanne de Ranchicourt	1524
XXIX.	Jeanne du Pré	1550
XXX.	Madeleine de Warluzel	1569
XXXI.	Isabelle de Vaulx	1585
XXXII.	Marguerite de la Chapelle	1590
XXXIII.	Jeanne de Bayart, dite de Gantaut	1602
XXXIV.	Claudine de Belvalet	1605
XXXV.	Jacqueline du Plouich	1621
XXXVI.	Elisabeth ou Isabelle de Hautecloque-Quatrevaux	1625
XXXVII.	Isabeau Danthin ou d'Antin	1636
XXXVIII.	Jeanne de Hautecloque-Quatrevaux	1653
XXXIX.	Geneviève le Bourgeois de Pommerval	1663
XL.	Marie-Marguerite de Tramecourt	1668 [1]
XLI.	Marie-Madeleine-Antoinette Bochart de Champagny	1695

[1] Son portrait figure aujourd'hui dans la galerie du château de Tramecourt.

Digitized by Google

		Abbesse en
XLII.	Charlotte-Honorée Bochard de Champagny. .	1740
XLIII.	Marie-Anne-Elisabeth Reine Aprix de Morienne.	1754
XLIV.	Marie-Philippine-Sabine de Genevières de Samettes.	1759
XLV.	Marie-Henriette-Constance de Beauffort. . .	1789

L'évêque Lambert, successeur de Gérard, et restaurateur du siége d'Arras, continua l'œuvre de son prédécesseur en obtenant du Pape Pascal II la confirmation de l'abbaye d'Etrun dans sa constitution et dans ses biens. Il chargea même la première abbesse, Fulgende, de se rendre à Rome pour soumettre les Règles de sa communauté à l'approbation du Souverain Pontife et lui donna dans ce but une lettre de recommandation dont le texte nous a été conservé [1].

L'abbaye d'Etrun était un Chapitre noble de femmes : pour y être admise, la postulante devait établir qu'elle possédait huit quartiers de noblesse, dont quatre du côté paternel, et quatre du côté maternel. Les religieuses, vouées à la vie contemplative, gardaient la clôture et observaient trois jours d'abstinence par semaine [2] : le règlement leur interdisait d'avoir rien en propre et leur prescrivait la charité envers les pauvres, ce qui rendit cette maison la providence de tous ceux qui vinrent fixer leur domicile auprès d'elle.

Les Religieuses prenaient le titre de *Demoiselles;* l'Abbesse et la Prieure seules s'appelaient *Madame.*

Leur costume consistait en une robe noire, avec surplis de même couleur, en tissu de coton ou de lin : elles y joignaient une guimpe

[1] Lettres de Lambert. — *Baluzii Miscellaneorum,* t. V, p. 341.

[2] Le lundi, on faisait maigre au souper.

Relativement au régime de la maison, nous avons trouvé, dans un exemplaire de G. Gazet, appartenant à M. Alf. de Puisieux, une note manuscrite qui ajoute les détails suivants : « En 1622, les Demoiselles d'Estrun anciennes tenoient ménage; mais depuis, la vie commune y a esté établie laquelle dure encore présentement : elle consiste en portions que l'on distribue le matin, et le soir, on mange la viande froide qui reste du diner; en ce temps-là, leurs parents les venoient voir et mangeoient dans la chambre de la plus ancienne qui tenoit ménage, et on y mangeoit aux dépens des particulières. »

Digitized by Google

ronde. Pendant l'hiver, et dans les cérémonies, elles portaient un grand manteau, bordée de peau de lapin blanc : au XVIIIe siècle, on ajouta une doublure d'hermine.

Notons enfin qu'en 1679 l'évêque Gui de Sève de Rochechouart réforma cet ordre, dont on imprima les Constitutions à Arras, chez J.-B. du Tilne [1] : elles étaient divisées en 54 chapitres et comprenaient 220 pages. Nous y renvoyons le lecteur désireux d'en connaître le détail, attendu que cette étude sortirait du cadre qui nous est tracé.

Indépendamment des priviléges et des avantages que nous avons déjà énumérés, l'Abbesse d'Etrun avait la collation d'un certain nombre de bénéfices et nommait aux Cures suivantes : Averdoingt, — Beauffort et Manin, — Etrun (lorsque ce village fut érigé en cure, car originairement il dépendait de la paroisse de Duisans), — Givenchy-lès-La-Bassée, — Hermaville et Tilloy, — Penin, — Bailleul-aux-Cornailles (alternativement avec l'Abbé de Samer), — Fosseux et Barly, — Villers-sire-Simon. Enfin elle avait la collation des Chapelles suivantes : deux chapelles dans l'Abbaye (la Sainte-Vierge et Saint-Jean-Baptiste), — Hermaville, — Givenchy-lès-La Bassée [2].

Comme on le voit, l'Abbaye d'Etrun avait été assez fortement reconstituée, après sa restauration, pour résister à l'action des siècles, ce qui lui valut une prospérité de 700 ans. Cependant sa position isolée au milieu de la campagne l'exposait périodiquement aux incursions des gens de guerre qui la soumettaient à des réquisitions et des vexations de toute espèce ; d'autre part, son voisinage d'Arras la plaçait immédiatement sous le feu de l'ennemi, dans les divers siéges que cette ville eut à soutenir. Pour se mettre à l'abri des

[1] Par arrêt du Conseil du Roi, il ne pouvait y avoir que deux imprimeurs-libraires à Arras. La maison la plus ancienne, portant l'enseigne du *Bon-Pasteur*, appartint successivement à Guillaume de la Rivière, César Urbain Duchamp, et à Michel Nicolas (en 1752) qui édita l'*Almanach d'Artois*. C'était aussi l'imprimerie de l'Évêché.

Le second imprimeur, au temps du P. Ignace, était Philippe Cornu qui avait le titre d'imprimeur du collége des Jésuites, à l'enseigne de *S. Ignace*, lequel céda son privilége, en 1747, à Guy Charles Le Maître de la Sablonnière, son petit-fils. (P. Ignace, *Supplément aux Recueils*, t. II, p. 436.)

[2] Archives départementales du Pas-de-Calais.

Digitized by Google

attaques du dehors et se soustraire à toutes les conséquences des expéditions militaires dont le territoire atrébate fut trop souvent le théâtre, Ide de Clary [1], 9e abbesse, résolut d'acquérir dans Arras un *Refuge* où sa communauté pourrait se retirer toutes les fois que l'exigeraient les circonstances, en attendant le retour de la paix. Elle s'adressa donc à l'évêque Pierre II de Noyon et obtint l'autorisation de s'établir dans la *Cité* qui dépendait directement du pouvoir épiscopal. C'est en 1272 qu'Ide de Clary fonda le Refuge d'Etrun dans un enclos qui s'appelait alors *le Cauroy* et qu'on nomme aujourd'hui *la Paix* [2]. Pendant les trois cents ans que le Refuge fut à cet endroit, aucun document ne nous est parvenu pour nous dire quels événements s'y passèrent, mais il n'est pas douteux que les Religieuses durent l'habiter au moins à l'époque du siége d'Arras de 1414 par Charles VI, de 1477 par Louis XI, et de 1492 par Charles VIII.

Or il advint qu'en 1565 les Dames du monastère d'Avesnes-les-Bapaume, qui suivaient une règle semblable à celle d'Etrun, furent contraintes d'abandonner leur couvent détruit de fond en comble par les guerres qui signalèrent le XVIe siècle, depuis la rivalité de François Ier et de Charles-Quint jusqu'aux entreprises d'Henri IV sur l'Artois. Jeanne du Pré, 29e abbesse, dirigeait alors la communauté d'Etrun; elle offrit son Refuge de la Cité d'Arras aux religieuses d'Avesnes qui y demeurèrent jusqu'en 1612 et le revendirent alors aux Dames de la Paix de Jésus.

Voilà comment l'abbaye d'Etrun fut amenée à acheter un vaste immeuble, situé rue d'Amiens, où elle transféra définitivement son Refuge en 1565. Vingt ans après, elle agrandit encore son domaine par l'acquisition de la ferme des Bronnes qui lui fut cédée « pour obtenir son désistement du retrait qu'elle avoit fait de la mairie de Vitri vendue seize mille florins [3]. »

Avant d'examiner dans quelles conditions le Refuge fut construit

[1] *Ida Clariacensis :* on s'est demandé si elle ne tirait pas son origine des comtes de Clare, en Irlande.

[2] P. Ignace, *Dictionnaire,* t. II, p. 642. — *Histoire de Florence de Werquignœul,* par M. Parenty, p. 144-145.

[3] P. Ignace, *Add. aux Mém.*, t. II, p. 23.

Digitized by Google

sur ce nouvel emplacement, disons un mot de l'Abbesse qui décida sa translation et arrêta le plan de sa construction.

Jeanne du Pré était fille de Pierre, seigneur de la Chaussée, et de Jeanne de Lannoy. D'Hozier donne pour armes à cette famille : *de gueules, à une fasce d'or, chargée d'une molette d'azur.* Jeanne, ayant été admise dans l'abbaye d'Etrun, s'y fit bientôt remarquer par ses qualités éminentes, ce qui lui valut, en 1549, l'honneur d'être nommée coadjutrice de l'abbesse Jeanne de Ranchicourt, « laquelle, dit l'acte de nomination, est desja ancienne et fort agée, débile et indisposée de sa personne, de manière qu'elle ne peuet doresenavant bonnement supporter le travail qu'elle vouldroit [1]. »

L'année suivante, l'Abbesse étant décédée, il n'y eut qu'une voix pour appeler Jeanne du Pré à lui succéder. Son administration réalisa toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir : parmi les rares documents que possèdent encore nos archives départementales se trouve précisément un compte de 1564-65, le seul que nous possédions sur l'abbaye d'Etrun au XVIe siècle. La coïncidence de cette date avec celle de la translation du Refuge nous a fait chercher très-attentivement si ce compte ne renfermait pas les dépenses de sa construction ; et c'est ce que nous venons de découvrir dans les circonstances qu'il est intéressant de mentionner. Nous avions bien remarqué qu'il y avait tout un chapitre consacré au compte des « ouvraiges et réparations d'édifice qui ont esté faicts tant en la dicte abbaie que aultres lieux apartenant à icelle, » chapitre commençant ainsi : « *Primes, pour le Burcq en cité* » ; mais qu'était-ce que ce *Burcq?* C'est ce à quoi nous ne pouvions répondre que par des conjectures, lorsque la lecture d'un autre compte, du XVIIe siècle cette fois, et unique aussi comme le premier, nous fit cette révélation :

COMPTE DU 19 SEPTEMBRE 1699 [2] : « Premièrement a esté paié au sieur Perousse receveur de Monseigneur l'Evesque d'Arras pour la maison du *refuge* des dictes Dames, en la dicte cité, *nommé vulgairement le burcq*, vingt deniers parisis et trois chappons estimez a douze sols pièces faisant

[1] Reg. aux Commissions du Conseil d'Artois, n° 9.

[2] Archives du Pas-de-Calais.

Digitized by Google

ensamblement trente sept sols dix deniers obol, selon qu'appert par sa quictance en datte du dict jour. »

« Item paié encore audict sieur Pérousse en sa dicte qualité pour cinq chappons que doibvent les maisons de *Bronne* et *Erminez* au prix de douze sols pieces faisant trois livres, comme appert par sa dicte quictance comme est du cy devant jour. »

Le *Burcq* était donc le nom du nouveau Refuge d'Etrun, auquel l'abbaye joignit la grande ferme de Bronne par derrière, et, du côté de la rue, la maison des Erminées ou Herminées, ainsi appelée probablement à cause des fourrures dont les religieuses ornaient leur costume. Ce mot de *Burcq* lui-même nous paraît se rattacher à l'idée de l'asile que la communauté venait y chercher; car il a quelquefois été employé dans le sens d'une habitation située au milieu d'une enceinte fortifiée [1].

A ce propos nous ajouterons que d'après un titre qui remonte à 1284 [2], l'abbaye avait acheté une maison qui était « scituée au Burcq de Saint-Maurice à Arras », et qu'il s'agissait alors, comme le dit le texte « *de quadam domo sita in vico Sancti Mauritii de Atrebato que dicitur de portis.* » Dans ce dernier document, il est évident que, contrairement au premier sens, *Burcq* est synonyme de *Vicus* ou rue. Nous savons en effet que l'abbaye d'Etrun avait des propriétés dans la rue Saint-Maurice [3].

Nous avons donc bien mis la main sur le compte de la construction de ce Refuge, et nous allons offrir à nos lecteurs la primeur de cette heureuse trouvaille, en nous bornant néanmoins aux citations qui offrent un sérieux intérêt

Voici les premiers articles de ce chapitre.

[1] Du Cange dit dans son *Glossarium* : « *Burgus, Burgen pro habitatione in castro* est in charta anni 1252. — Charta abbatiæ et conventus *de Yaucourt,* anno 1260 : *Avons escangié à Monseigneur Guillaume, chevalier,... la terre de no menair, que nous avions a Longueval,... sans le Burc et le grant maison qui nous demeurent.* »

[2] Orig. en parch. aux Arch. dép.

[3] *Cartul. de Guimann,* p. 221. — *Mém. de l'Acad. d'Arras,* t. XXXVIII, p. 405. (Rentes de l'an 1382.)

Digitized by Google

Primes POUR LE BURCQ en cité.

« A Claude Censier mesureur de terre sermenté en Arthois, pour avoir mesuré le lieu de la vièse salle du dict burcq que ma dicte dame délibéroit faire réparer tout de nœuf en la sorte qu'elle est présentement rédifiée, ledict mesurage faict pour scavoir entièrement quels materiaulx il conviendroit avoir assemblé, combien il y pourroit avoir de thoise de machonerie a esté paié pour ladicte visitation. . . . . XI s.

« Item a Philippes Turban machon demeurant a Marœul pour avoir lui VIIIe tant machons que manouvriers faict toute la machonerie dudict corps de logis, voire si avant quil fut marchandé autrement le dict Turban par le premier marchié a quoy faire ils auroient vaqué depuis le my août jusques à la Toussaint suivant temps de ce compte a esté paié la somme de. . . . . III cent. IIII ^xx l.

« Item audict machon pour lui et ses ouvriers pour avoir mis jus le pan de mur qui est par dedans le court qui n'estoit de son marchié et refaict tout de nœuf avecq encoires aux dicts ouvraiges a esté payé. IIII ^xx l.

« Item aux dicts machons charpentiers et aultres ouvriers pour la fondation du dict ouvraige pour eulx récréer par ensemble et pour la feste de la dicte œuvre a esté donné par madame en diverses fois. . VIII l.

« Item a deux carrieurs d'Estrun et Marœul pour avoir faict durant ledict an plusieurs sortes de pierres qui ont en partie esté employez au dict édifice, si comme quaraulx coins et pierres au pied dont l'on a faict quatorze ou XV fenestres croisées et demy croisées, ensemble le porge vaulsure et le comptoir de dessus les littes et double entaulement a esté paié parmy quelque portion venant de Monsieur de Marœul la somme de. . . . . L l.

Cette première citation nous fait déjà connaître le nom de l'architecte, CLAUDE CENSIER, et celui de l'entrepreneur, PHILIPPE TURBAN. Voici maintenant la série complète de tous les fournisseurs dont nous ne copions pas les articles pour éviter des longueurs fastidieuses :

Jacques Cocquidé, charpentier, « pour avoir faict le carpentaige dudict logis, IIII^xx l. — Pour avoir remis à point le clocher de la dicte abbaie, etc . . . . . IIII^xx IIII l. III s. »

Jacques Franchois, « Caufourier au faulxbourg de Baudimont. CXIIII l. »

Anthoine Baston, *Jehan d'Abblinchevelle* et *Hugues Danel*, « bricqueteurs — pour cincq cent mille de bricques, paié. VIII^xx III l. XVII s. »

Jacques Caudron, et son gendre *Antoine Gonet* ont fourni ensemble vingt-quatre chênes pour la construction. . . C IIII^xx XIX l. X s.

Digitized by Google

Jehan de le Sauch, le Josne a livré les « lattes, thieulles, caneuts, festissures et quarreaux. » . . . . . XII l. XIX s.

Pierre Robillart, plombier à Arras . . . . . Huict ˣˣ I l. VI s.

Jehan de Beauvoir, « crocqueteur de gré » à Arras. . IIII ˣˣ XIII l.

Robert Lalloux, maréchal en cité . . . . . XII l. XII s. IIII d.

Michel Bacqueville, charron à Arras . . . . . XIII l. IIII s.

Jehan Bernier, cloutier à Arras . . . . . XVIII l. XIIII s. II d.

Jehan Gawin, féronnier à Arras . . . IIᶜ XVIIII l. XVII s. VI d.

Pierre Macquerel, « couvreur de thieulles » à Arras. . XIX l. X s.

Jehan de Brelle, verrier « pour avoir faict le nombre de cinquante verrières estans audict corps de logis. » . . . . , . IIII ˣˣ X l.

Gilles Boulie, peintre à Arras, « pour avoir paint toutes les nocquères de plomb et ung dragon estant sur rue avecq repaint autre chambre dudict burcq. » . . . . . , ... VIII l.

Philippe Turban « pour avoir faict la peinture de rouge et paint le dedans du dict édifice de couleur de bricques » . . . . . VIII l.

Pierre Liebe « hucher en cité », menuisier qui a fourni une certaine quantité de meubles, des escabeaux, etc . . . . . LXXII l.

Robert Boulanger, « hucher » à Marœul, a fait la menuiserie des quinze fenêtres du Refuge [1] . . . . . LII l.

Jacques Leblond, cordier, en cité. . . . . XXXIX l. XIX s.

Castini, féronnier . . . . . XXXIII s.

Jehan de le Sauch, potier . . . . . XIIII l.

Robert Cavin, « hucher à Arras » a livré 2 tables, 1 buffet et 12 escabeaux . . . . . XXXVII l. X s.

Enfin nous donnerons *in extenso* les paragraphes suivants :

« Item aulx sabloneurs de Beaurains et Wailly . . . LVII l. I s.

« Item a quelques marchans de cloux de Namur passantz au devant de la porte de la dicte abbaie pour plusieurs sortes de cloux qu'ilz ont vendu et qui ont estez emploiez au dict ouvraige, paié. . . . , . X l.

« Item a le chastelain de Cité et autres officiers dudict lieu pour les droits qui leur sont deubtz ad cause du renouvellement de la dicte machonnerie sur rue et esté faict quelque nouvellité, a esté paié. XIII s.

« Item a ung placqueur pour avoir chargé de terre et mortier l'ung des greniers dudict lieu, placqué et cloé plusieurs entrefends dudict édifice

[1] Cet artiste, dans un autre endroit du même compte, est appelé « tailleur d'ymages, pour avoir faict ung crucifix et les ymages de Nostre-Dame et sainct Jehan pour l'église de la dicte abbaie. . . . . XIIII l. »

Digitized by Google

et autres paillotages qu'il a reparé audict lieu du burcq, a esté paié la somme de . . . . . VI l XVI s.

« Item au brasseur de Baudimont pour avoir vendu et livré plusieurs sortes de grés emploiez au dict édifice. . . . . LVI s.

« Item au mareschal de cité pour avoir féré les chevaulx de la dicte abbaie . . . . . XX s. X d.

« Item aulx quatre visiteurs d'ouvraiges de la dicte cité pour leurs droictz de la dicte ouvraige du burcq, paié . . . . XXXVIII s.

Total de la dépense générale. . . 2383 livres, 5 sols, 4 deniers.

C'était, comme on le voit, une grosse somme pour l'époque; mais elle était justifiée par l'importance de « l'édifice » dont nous allons maintenant donner une description d'autant plus précise que nous le possédons encore dans son entier, sauf quelques remaniements, additions et mutilations dont il sera question plus loin.

Le Burcq était situé rue d'Amiens, entre la maison des Herminées, appartenant aussi aux Dames d'Etrun, et le « cabaret du Petit-Paris » qui était la propriété de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi. A l'époque dont nous nous occupons, la rue dite « d'Amiens » ne portait pas ce nom dans toute sa longueur, ainsi que le prouve le Recueil des redevances que l'abbaye de Saint-Vaast fit dresser à la fin du XVIIe siècle [1]. Nous avons dit ailleurs [2] que cette voie s'appelait autrefois *Galerue;* elle retint longtemps, au moins dans la partie située du côté de la porte d'Amiens, le nom de *rue Golandre* [3].

Le Refuge d'Etrun se composait de deux bâtiments principaux se joignant à angle droit, dont l'un faisait face à la rue d'Amiens, et l'autre, formant aile en retour, était situé sur la cour et se prolongeait jusqu'au jardin. La plus intéressante de ces deux constructions est incomparablement la seconde; quant à l'autre aile de bâtiment, construite parallèlement à la première, dans la cour à gauche en entrant, elle est toute moderne et ne doit pas plus fixer l'attention des archéologues que les autres locaux érigés sur le jardin qu'ils ont diminué d'autant.

[1] Archives du Pas-de-Calais.

[2] *Notice sur les antiquités du cloître Notre-Dame à Arras,* 1875.

[3] Dans ce Recueil, le Refuge est « cottizé » à huit livres, — la Maison des Herminées, à quarante-huit sols, — et la Cense de Bronne, à quarante livres.

Digitized by Google

La façade de la rue, assez imposante par son étendue, qui mesure 20 mètres de longueur, se compose d'un rez-de-chaussée avec porte cochère cintrée, d'un premier étage percé de sept fenêtres rectangulaires, et d'un second étage dissimulant le grenier de la maison. Aucun détail d'ornement ne venant nous y arrêter, nous pénétrons sous le porche jadis entièrement voûté, et après y avoir remarqué dans la muraille de gauche, le cintre d'une ancienne porte, aujourd'hui condamnée, qui donnait accès dans la cuisine de la maison, nous arrivons dans la cour et nous apercevons à droite la partie vraiment architecturale du Refuge. C'est la vue que représente le dessin joint à ce travail.

Cet édifice, pour nous servir de l'ancienne expression, est un des plus jolis spécimens du gothique civil du XVIe siècle : entièrement construit en pierres blanches, avec soubassement en grès, il offre une façade dont le rez-de-chaussée et l'étage sont éclairés chacun par quatre fenêtres ; mais de ces huit fenêtres, placées deux à deux, l'une est à large baie, tandis que l'autre est simple. Des meneaux de pierre forment le croisillon des grandes fenêtres, et divisent les petites aux deux tiers de leur hauteur. Toutes ces ouvertures sont encadrées de chambranles décorés de moulures rectilignes, et celles du rez-de-chaussée sont en outre surmontées d'un cordon de pierres qui court tout le long de la façade et les sépare des fenêtres de l'étage. Pour couronner ce bel ensemble, la corniche, placée sur la frise de l'entablement, est soutenue par vingt-trois petites consoles ou modillons soigneusement sculptés. Un chaîneau reçoit les eaux de l'ancien toit en tuiles qui a été conservé.

Le bâtiment du Refuge se termine par un pignon aigu à huit gradins dits *pas de moineaux*, ce qui paraît rappeler les huit degrés de noblesse qui étaient requis pour être admis dans cet ordre. La muraille de ce pignon, épaisse de 70 centimètres, est percée d'une petite baie, destinée à éclairer et aérer le grenier, ainsi que d'une demi-fenêtre à l'étage, semblable à celles de la façade. Enfin, elle présente, au rez-de-chaussée, une curieuse porte avec archivolte retournée qui établissait une communication directe entre le Refuge et le jardin. Sur le grès monolithe qui forme le linteau se trouve sculpté l'écusson de l'abbaye accompagné d'une banderolle portant le millésime de 1565. On sait que les armoiries d'Etrun étaient :

Digitized by Google

mi-partie d'argent et d'azur, l'argent emmanché de sable d'où sort un sénestroche portant sur l'azur une crosse d'or.

Une seconde porte, semblable à celle-ci, quoique moins ornée, donne accès de la cour dans le bâtiment de devant, à côté du porche, et reproduit aussi la date de 1565. La petite fenêtre du Refuge qu'on aperçoit à côté de cette porte semble avoir remplacé une ancienne ouverture dont le cintre apparaît dans la construction ; il se pourrait que là se trouvait un escalier conduisant au premier étage. De plus, cet angle de la cour, où débouchaient ces deux portes, devait être recouvert d'un auvent qui s'appuyait sur des culs-de-lampe encore existants.

Enfin dans le soubassement du pignon s'ouvre une baie cintrée donnant passage au grand escalier de la cave principale du Refuge. Cette cave, éclairée par un soupirail construit dans le même style que les portes, est large et profonde : elle est divisée en trois parties et recouverte de voûtes ogiviques reposant sur des colonnes de grès monolithe enchâssées aujourd'hui dans de gros murs de soutènement. Dans la cave se trouve un second escalier de pierre qui conduit à une bove en forme de galerie à voûte ogivale, s'avançant de quelques mètres sous le sol de la rue d'Amiens.

Dans la cour du Refuge, les Dames d'Etrun firent creuser un puits très-profond dont la surface intérieure est entièrement maçonnée de grès : ce magnifique cylindre était couronné d'une margelle également en grès. L'eau de ce puits, qui mesure 1^{m} 40 de diamètre, est d'une pureté et d'une limpidité remarquables ; on la tirait à l'aide d'une poulie qui reposait sur un corbeau de grès sculpté en forme de tête humaine qu'on aperçoit encore encastré dans la muraille voisine : cette tête servira désormais à reconnaître l'emplacement de ce puits qu'on a été obligé de fermer pour établir un atelier.

Tel est l'ensemble de cette belle construction que nous ont léguée les siècles passés, et qui, malgré les injures du temps et les mutilations de l'homme, conserve encore un caractère de grandeur que peuvent lui envier nos habitations modernes.

Louis CAVROIS,
de l'Académie d'Arras.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LA CAPPELLA GRECA

DU CIMETIÈRE DE PRISCILLE

—

QUATRIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE XIII.

MOÏSE FRAPPANT LE ROCHER. — MOÏSE [1].

Le solide interprète de S. Paul, Estius, voit dans Moïse l'image du peuple juif; et il s'exprime ainsi sur le passage de S. Paul dont notre peinture est en partie la traduction :

« Il n'est pas difficile d'expliquer comment la pierre frappée par Moïse a signifié le Christ. Le Christ, en effet, comme une pierre très-solide, soutient toute l'Eglise ; et frappé et mis à mort par les juifs que représentait Moïse, il a répandu les eaux très-abondantes des grâces, qui sont notre réfection salutaire dans ce désert de la vie, à nous tous qui tendons à la terre spirituelle ou mystique de promission, c'est-à-dire à la patrie céleste. Comme l'Apôtre a appelé le Christ la pierre, il a pu dire que la nuée et la mer est le Baptême, et que la manne est le corps du Seigneur, et l'eau jaillissant de la pierre son sang, à savoir par signification [2]. »

Mais les anciens ont vu dans Moïse, non le peuple juif qui immole le Christ par un déicide, mais le Christ qui s'offre lui-même à l'immolation, par l'acte le plus sublime d'un Dieu. Ce point important, je pourrais dire capital, de l'archéologie chrétienne n'a point

* Voir le numéro d'Octobre-Décembre 1876, p. 411.

[1] Planche V, 1; planche VI, 1, 2, 3, 4.

[2] *In I Cor.*, X, 4.

Digitized by Google

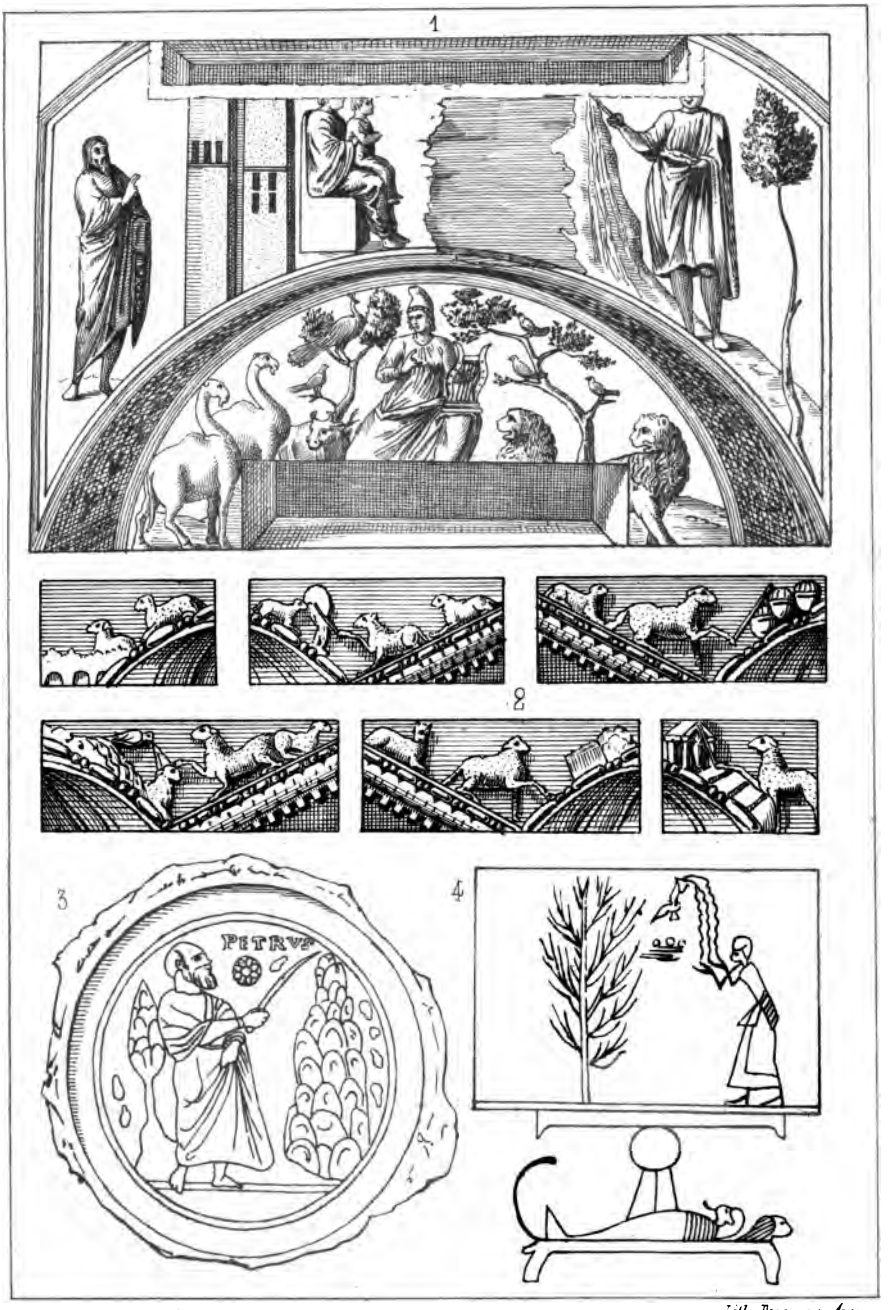

Lith. Desavary, Arras.

1, Le Christ, Moïse par excellence. Fresque du cimetière de Domitille. *Aringhi t. 1, p. 563.* — 2, Le Christ, Moïse par excellence. Bas-reliefs du sarcophage de Junius Bassus, déposé au cimetière du Vatican. *Aringhi t. 1, p. 277.* — 3, St Pierre, nouveau Moïse. Fond de coupe de verre trouvé dans les catacombes romaines. *Bullettino 1868, Pl. 1.* 4, L'arbre de vie et l'eau de la vie ; la rosée céleste vivifiant les morts. Vignettes du *Rituel funéraire. Chap. 57, 154.*

Digitized by Google

Digitized by Google

été jusqu'ici assez mis en lumière, bien qu'un second point qui en dérive l'ait été parfaitement. Nous traiterons les deux, en commençant par le fondamental.

I. — Il y a au cimetière de Domitille une peinture du IVe siècle qui est un ravissant commentaire de la nôtre[1]. Moïse est du côté droit, entre le rocher qui répand l'eau et l'arbre placé sur son courant, qui s'élance vers le ciel. Du côté gauche, et presque au centre, est l'Enfant-Dieu, assis sur les genoux de la Vierge, majestueux, regardant en maître et tendant les bras vers le rocher et Moïse[2]. Le siége de la Vierge est adossé à une double tour, de forme élancée, au bas de laquelle est un prophète qui la montre, et avec elle tout le tableau[3]. Je ne puis hésiter à voir ici la bourgade dont Prudence a chanté : « La sainte Bethléem est la tête du globe, elle qui a pro-
« duit Jésus principe du globe, et tête même de tous les principes :

Sancta Bethlem caput est orbis, quæ protulit Jesum,
Orbis principium, caput ipsum principiorum[4] ;

Je ne puis hésiter à y voir Michée et son oracle messianique cité à Hérode, au moment même de la naissance du Christ, par les princes des prêtres et les scribes du peuple. Voici cet oracle plus au complet que ne l'a rapporté S. Matthieu, et tel que le peintre de la *cappella greca* l'a lu dans les Septante, d'où il l'a transporté visiblement sur la muraille :

« Et toi, Tour-du-Troupeau (*Miguedal-hêder*)[5] hérissée de nuages, la fille de Sion viendra vers toi, et la principauté viendra, la royauté première, passant de Babylone à la fille de Jérusalem... Et toi, Bethléem, maison d'Ephrata, tu es trop petite pour former un corps de mille hommes en Juda. De toi cependant me sortira celui qui doit être le prince d'Israël ; et sa sortie est du commencement, des jours de l'éternité. C'est pourquoi il (Dieu) les livrera jusqu'au temps de Celle qui enfante : elle enfantera, et les restes de leurs frères reviendront aux fils d'Israël. Et le Seigneur se tiendra debout ; et il verra et il paîtra son troupeau dans la force ;

[1] Aringhi, t. I, p. 563.

[2] Il paraît faire le geste qu'il fait en accueillant les Mages, sur un sarcophage du cimetière du Vatican. Aringhi, t. I, p. 327.

[3] Planche VI, 1.

[4] *Dittochæon*, v. 101. Cf. *Cathem.*, XII, v. 77.

[5] Nom d'un lieu attenant à Bethléem. Gen., XXV, 21.

Digitized by Google

et ils se glorifieront du nom de leur Dieu ; et ils seront ainsi proclamés grands jusqu'aux extrémités de la terre. Et ce sera la paix [1]. »

C'est bien la paix en effet. Au-dessous du Christ, on aperçoit, dans une vaste lunette, l'Orphée civilisateur qu'Horace a célébré dans ces vers :

Silvestres homines sacer interpresque deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus ;
Dictus ob hoc lenire tigres, rabidos que leones.

« Prêtre et interprète des dieux, Orphée détourna les hommes vivant dans les bois du meurtre et d'une vie dégradante ; on dit delà qu'il amollissait les tigres et les lions pleins de rage [2]. »

Orphée charme avec sa lyre deux lions, un bœuf, deux chameaux et six oiseaux, dont un paon splendide, tous perchés sur des arbres et tournés vers le charmeur. C'est le règne du Messie, sous lequel, « le veau, le taureau et le lion, » c'est-à-dire les humbles et les potentats, « paîtront ensemble menés par un « petit enfant. » Ainsi chante Isaie [3], joignant sa voix à celle de Michée son contemporain. La sibylle de Cumes leur a fait écho ; et Virgile a rendu cet écho célèbre chez les Romains, dans l'Églogue à Pollion, dont Constantin citera et commentera à peu près tous les vers en prononçant, le jour de Pâques, son *Discours à l'assemblée des saints :*

Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
. . . . . *Ferrea primum*
Desinet, ac toto surget gens aurea mundo...
... Nec magnos metuent armenta leones :

« Un nouveau rejeton descend des hauteurs du ciel... La race de fer va cesser pour la première fois, et dans tout le monde va surgir la race d'or... les troupeaux ne craindront plus les grands lions [4]. »

Prudence, rival heureux de Virgile, a célébré cette paix messianique, dans ces vers non indignes des anges de Bethléhem :

[1] Mich., IV, 8 ; V, 2-5.
[2] *Ep. ad Pisones,* v. 391.
[3] Is., XI, 6. Septante.
[4] *Bucol.,* IV, 7-9, 22. Constantini *Oratio ad sanctorum cœtum,* cap. XI-XXI. *Patrol. græc.,* t. XX, col. 1292-1301.

Digitized by Google

Sparsisse tellurem reor
Rus omne densis floribus
Ipsasque arenas Syrtium
Fragrasse nardo et nectare.
Te cuncta nascentem, puer,
Sensere dura et barbara,
Victusque saxorum rigor
Obduxit herbam cotibus.
Jam mella de scopulis fluunt.
Jam stillat ilex arido
Sudans amomum stipite,
Jam sunt myricis balsama.
O sancta præsepis tui,
Æterne rex, cunabula,
Populisque per seclum sacra,
Mutis et ipsis credita!
Adorat hæc brutum pecus etc.

« Je pense que la terre a semé toute la campagne de tapis de fleurs, et que les sables mêmes des Syrtes ont exalé l'odeur du nard et du nectar.

Il n'est rien de dur, rien de barbare qui ne t'ait senti naître, ô Enfant, et la rigidité vaincue des rochers a étendu de l'herbe sur leurs âpres flancs.

Déjà des ruisseaux de miel coulent des pics de la pierre ; déjà le chêne suintant distille l'amome de son tronc aride ; déjà les tamaris versent des baumes.

O saint berceau de votre crèche, Roi éternel ! Il est sacré pour les peuples dans tous les siècles, il est l'objet de la foi des êtres muets eux-mêmes.

Le bétail sans raison l'adore etc. [1]. »

Rome chrétienne était bien faite pour comprendre ou inspirer ces tableaux. Ne garde-t-elle pas le souvenir de la fontaine d'huile qui, à la naissance du Christ, a coulé du pied du Janicule au Tibre, et dont le monument est cette église de Sainte-Marie-au-Transtévère, si splendidement rajeunie par Pie IX, avec sa devise antique sur toutes les fenêtres : *Fons olei?*

Il est clair, cependant, que l'Enfant-Dieu, ayant devant lui Moïse et le tableau des merveilles du règne du Christ, nous est présenté comme le nouveau Moïse, le vrai *Prince d'Israël, celui qui doit être le Dominateur en Israël, qui sit Dominator in Israël*, selon le mot de l'Hébreu et de la Vulgate; que Moïse est ici pour redire à Israël : *Le Seigneur ton Dieu te suscitera du milieu de tes frères un*

[1] *Cathemerinon*, XI, 65-81.

Digitized by Google

Prophète comme moi: vous l'écouterez[1]; que la voix même de Dieu paraît se faire entendre, disant à Moïse : *Je leur susciterai du milieu de leurs frères un Prophète comme toi et je mettrai des paroles dans sa bouche et il vous dira ce que je lui commanderai et l'homme qui n'écoutera pas ce que dira ce Prophète en mon nom, je tirerai de lui vengeance*[2]; qu'on croit entendre aussi ces paroles du Christ, sortant de la bouche du divin Enfant : *En vérité, en vérité, je vous le dis: ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain du ciel véritable.... Je suis le pain de vie, qui suis descendu du ciel*[3]; que les paroles de S. Paul, parlant du baptême donné par Moïse dans la nuée et dans la mer, et de la manne et de l'eau du rocher, font écho à celles du Christ: *Ces choses étaient des figures de nous-mêmes... toutes ces choses leur arrivaient en figure*[4]; qu'il en est pareillement des paroles de saint Jean : *La Loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité ont eu lieu par Jésus-Christ*[5]; et qu'enfin Moïse n'apparaît sur cette peinture du cimetière de Domitille que pour montrer le Christ et s'effacer devant lui, comme il l'a fait au Thabor.

Mais nous avons des preuves plus décisives encore que Moïse représente le Christ dans la scène du rocher frappé, et que c'est le Christ surtout qu'il y faut voir et non point Moïse.

Le sarcophage de Junius Bassus, mort préfet de Rome, l'an 359, et inhumé près du corps de S. Pierre, où son tombeau fait encore vis-à-vis à l'autel souterrain de l'Apôtre, tranche la question[6]. Il montre l'Agneau de Dieu qui frappe le rocher, la verge de Moïse à la main, faisant pendant à l'Agneau de Dieu qui reçoit la Loi offerte par la main divine: deux scènes symétriques où tant de fois ailleurs apparaît la figure de Moïse. Moïse frappant le rocher, c'est donc le Christ donnant sa grâce. Le rocher est suspendu en l'air, l'eau vient du ciel, un agneau boit à l'ouverture même de la pierre mystique: image du Baptême où le chrétien, plongé dans l'eau sainte, y humecte ses lèvres alté-

[1] Deut., XVIII, 15. Septante.
[2] Deut., XVIII, 18, 19.
[3] Joan., VI, 32, 41.
[4] I Cor., X, 11.
[5] Joan., I, 17.
[6] Aringhi, I, 277. — Voir planche VI, 2.

Digitized by Google

rées de la grâce même. Près de là, l'Agneau de Dieu met la main sur le front d'un agneau, émergeant de l'eau qui descend à flots sur lui d'un rocher supérieur ; et la colombe divine verse de son bec un cône de lumière et de feu sur la tête du petit agneau : symbole rare et précieux de la Confirmation. Entre ces deux scènes, l'Agneau de Dieu, tenant la verge de la toute-puissance, touche les corbeilles de pain qu'il multiplie : image classique de l'Eucharistie. A l'une des extrémités du sarcophage, l'Agneau de Dieu descend avec les trois Hébreux dans la fournaise ; à l'autre, il tire avec sa verge Lazare du tombeau. C'est la résurrection des corps, après les trois grands sacrements qui vivifient les âmes ; et c'est un ensemble de sujets qui répond merveilleusement à celui que nous reconnaîtrons successivement à la *cappella greca*.

Ce n'est pas la seule preuve matérielle de l'identification de Moïse et du Christ. Un fond de coupe présente une série de sujets analogues aux précédents [1]. « Je ne serais pas éloigné, dit M. de « Rossi, en parlant de cet exemple, de croire qu'il n'est pas unique « et que d'autres fois encore les anciens eurent l'intention de mettre « le Christ lui-même à la place de Moïse [2]. » Et, en effet, nous venons de le voir sur le sarcophage de Junius Bassus.

Enfin ce thème, si commun dès le quatrième siècle, sur les mosaïques des basiliques, sur les sarcophages et sur divers autres monuments, de l'Agneau de Dieu debout sur un monticule d'où s'échappe en quatre fleuves l'eau de la vie du Christ, ayant ce monticule aux pieds, s'il n'est pas une dérivation du thème de Moïse frappant le rocher, est certainement un thème en rapport avec celui-ci et qui l'explique. Or, au lieu de Moïse, on y voit le Christ. C'est donc le Christ qu'il est permis et même commandé de voir dans le tableau de Moïse.

A ces monuments le prince des poëtes chrétiens, Prudence, vient ajouter trois fois sa déclaration positive.

Christi figuram præferens
Moyses, receptor civium,

[1] Garucci. *Vetri*, p. 12,
[2] *Bulletino*, 1868, p. 5.

Digitized by Google

« Moïse, refuge de ses concitoyens, offre la figure du Christ, » dit-il d'abord[1].

Licet ne Christum noscere
Tanti per exemplum viri,

« N'a-t-on pas le droit de chercher à connaître le Christ par « l'exemple d'un si grand homme? » ajoute-t-il[2]. Et, usant de ce droit, voici comment il montre le Christ dans Moïse opérant ses prodiges, et celui en particulier de l'eau qui jaillit du rocher :

Quæ tandem poterit lingua retexere
Laudes, Christe, tuas? qui domitam Pharum
Plagis multimodis cedere præsuli
Cogis justitiæ vindice dextera ;
Qui pontum rapidis æstibus invium
Persultare vetas, ut refluo in saxo
Securus pateat te duce transitus
Et mox unda rapax devoret impios ;
Cui jejuna eremi saxa loquacibus
Exundant scatebris et latices novos
Fundit scissa silex, quæ sitientibus
Dat potum populis axe sub igneo.

« Quelle langue pourra redire, ô Christ, vos louanges? Vous dont la droite vengeresse force l'Egypte[3], domptée par diverses plaies, de céder au prince de la justice; vous qui défendez à la mer, inaccessible en ses bouillonnements rapides, de bondir, afin que sur le roc abandonné en son flux, s'ouvre sous votre direction un sûr passage, et que bientôt l'onde avide dévore les impies; vous, devant qui les rochers secs débordent en jaillissements bruyants, et le silex ouvert répand des liquides nouveaux, en fournissant une boisson aux peuples altérés sous un axe de feu[4]. »

Le Prudence oriental, le prince des mélodes grecs, S. Romanus, parle comme notre Prudence. Dans son fameux Noël, Η Παρθένος, chanté annuellement à la table impériale, à Constantinople, il met en regard l'adoration des Mages, et Moïse frappant le rocher, comme on les voit à la *cappella greca;* et il fait dire aux Mages, répondant

[1] *Cathemerinon,* XII, v. 143.
[2] *Ibid.,* v. 157.
[3] L'Égypte est appelée Pharos de l'île de ce nom placée en face d'Alexandrie et célèbre par son *phare.*
[4] *Cathemerinon,* V, v. 81-92.

Digitized by Google

à Hérode et aux Juifs qui les traitent d'insensés pour être venus à travers le désert chercher d'aventure un enfant :

« Et vous, autrefois, comment vous êtes-vous engagés dans le désert immense que vous avez traversé? Celui qui vous a conduits, venant d'Egypte, nous a conduits venant de chez les Chaldéens vers lui, vous, par une colonne de feu, nous, par une étoile montrant — un petit enfant, Dieu avant les siècles.

L'étoile en tout lieu était notre conducteur, comme était le vôtre, Moïse portant sa verge, et faisant briller la connaissance de Dieu. La manne vous a nourris autrefois, et la pierre vous a désaltérés : nous, l'espérance de voir l'Enfant nous a remplis, nous avons été nourris de cette joie[1]. »

Enfin, cent et cent fois, sur les monuments chrétiens, le Christ opérant ses prodiges, apparaît tenant une verge à la main[2]. Aucune parole des Evangélistes, aucun souvenir de la tradition ne mentionne la verge du Christ. Il n'a jamais fait usage de verge. Cette verge mise en sa main par les théologiens et les artistes des premiers siècles est certainement symbolique, et c'est manifestement la fameuse verge de Moïse.

C'est une manière saisissante, heureuse, consacrée, de dire aux fidèles que le successeur de Moïse, le vrai Moïse, le Moïse incomparable en merveilles de rédemption, c'est le Christ. Faut-il ajouter que Moïse frappant le rocher a sur les sarcophages, pour pendant bien reconnu, le Christ ressuscitant Lazare? Pourquoi, sinon parce que Moïse représente le Christ qui, d'un côté, donne la grâce et les sacrements, de l'autre, la résurrection? C'est donc, encore une fois, le Christ qu'il faut voir à la *cappella greca* sous les traits de Moïse. Mais si Moïse représente le Christ, que représente sa verge ?

Il n'y a pas à en douter, c'est la croix. S. Justin nous est témoin que l'Eglise romaine voyait la croix dans cette verge, au lendemain de nos peintures. « Le bois qui contient le mystère de la croix, » dit-il au juif Tryphon ; et par ce bois il entend, avec l'arche de Noé la verge de Moïse dont il parle aussitôt en ces termes : « Moïse, « ayant la verge à la main, fit passer votre peuple à travers la mer[3].»

[1] *Analecta sacra Spicilegio Solesmenci parata,* edidit J. B. Pitra Tt. S. Callisti, Bibliothecarius S. R. E. t. I, in-4°, Parisiis, Jouby et Roger, 1876.— S. Romanus, *Hymn. 1.*

[2] Voir planche IV, 2 ; planche XIII, 2.

[3] § 138.

Digitized by Google

Les Pères l'entendront ainsi. Prudence, dans sa *Psychomachie* ou *Combat de l'âme*, met en scène la Sobriété qui « fixe en terre l'éten- « dard sublime de la croix qu'elle avait portée en avant des siens » contre les cohortes de la Luxure :

Vexillum sublime crucis, quod in agmine primo
Dux bona prætulerat, defixa cuspide sistit ;

Et elle retient ses soldats en déroute par un discours où « la verge « mystique » est évidemment la croix :

Excidit ergo animis eremi sitis, excidit ille
Fons patribus de rupe datus, quem mystica virga
Elicuit scissi salientem vertice saxi ?

« Vous avez donc perdu la mémoire de la soif du désert, la mémoire de cette source d'eau donnée du rocher à vos pères, que la verge mystique tira et fit jaillir du sommet entr'ouvert de la pierre [1] ? »

S. Isidore, résumant en Occident la tradition, dira :

« Cette pierre qui, frappée, a vomi l'eau, était la figure du Christ vers lequel le bois de sa passion s'est approché comme une verge pour faire découler la grâce aux croyants. La pierre étant frappée, la fontaine a coulé : le Christ étant frappé sur la croix, a épanché, pour ceux qui avaient soif, la grâce du Bain et le don de l'Esprit-Saint [2]. »

Un mélode grec inconnu, résumant cette même tradition en Orient, chantera dans la fête de l'Invention de la sainte Croix :

« Qu'ils se réjouissent avec nous dans cette solennité les Prophètes exhalant des sentences divines, et tous les justes qui, avant les jours de la Croix, ont vu la Croix. Le premier, Moïse, portant une verge à la main, a dit : « J'ai manifesté « des prodiges en Egypte, j'ai entr'ouvert et partagé en deux la mer Rouge, et j'ai « changé la pierre en eau limpide [3]. »

Qu'on ne s'étonne pas de voir Moïse, qui est le Christ, frapper de la verge qui est la croix, le rocher qui est encore le Christ lui-même. Le Christ est prêtre et victime à la fois : il est tout dans le sacrifice. Disant : *Je suis le Bon Pasteur.....et je donne ma vie pour mes brebis,* il ne manque pas d'ajouter : *C'est pour cela que mon*

[1] *Psychomachia,* v. 347-8; 371-3.
[2] *Prœmia in libros V. ac N. T.*
[3] *Analecta sacra,* p. 513.

Digitized by Google

Père m'aime, parce que je dépose mon âme, que je dois prendre de nouveau. Personne ne me la ravit, mais c'est de moi-même que je la dépose; et j'ai le pouvoir de la déposer, et j'ai le pouvoir de la reprendre : c'est le mandat que j'ai reçu de mon Père [1].

Les visiteurs de la *cappella greca*, instruits par les théologiens, un S. Justin, par exemple, reconnaissaient donc au front absidal du sanctuaire, au-dessus de l'autel eucharistique, l'image de la croix que nous plaçons aujourd'hui sur l'autel même. Ils saluaient dans la main du nouveau Moïse la verge du Législateur et Rédempteur éternel, la Croix, dont le chantre incomparable de ce Moïse nouveau, Isaïe, avait dit si précisément : *Un petit enfant nous est né, un Fils nous a été donné : son signe de commandement est sur son épaule, et son nom s'appelle l'Ange du Grand-Conseil* [2].

Mais ce n'est point tout. Si cette verge, en tant qu'elle est de bois et qu'elle tient lieu de sceptre à Moïse, représente la croix du Christ, en tant qu'elle frappe le rocher et en fait jaillir l'eau, elle représente la lance qui a ouvert le côté du Christ sur la croix, et en a fait jaillir l'eau avec le sang. C'est ce que nous apprennent les anciens, et déjà S. Cyprien :

« Il est prédit aux Juifs, écrit ce Père, que si, dans leur soif ils cherchent le Christ, ils seront abreuvés chez nous, c'est-à-dire qu'ils obtiendront la grâce du Baptême. *S'ils ont soif*, dit Isaïe, *le Seigneur les conduira à travers le désert et leur fera sortir l'eau de la pierre : la pierre s'ouvrira, l'eau coulera et mon peuple boira* [3]. Ce qui s'accomplit dans l'Evangile quand le Christ, qui est la pierre, est percé à sa Passion, d'un coup de lance [4]. »

L'eau qui sort du côté du Christ est l'eau du Baptême, le sang est celui de l'Eucharistie. C'est la doctrine de S. Jean Chrysostome et de S. Augustin, adoptée par l'Église elle-même dans la liturgie. « Le soldat frappa le côté de la lance, et il en découla de l'eau et du « sang, l'un symbole du Baptême, l'autre du Sacrement..., car « d'abord nous sommes lavés par le Baptême, et ensuite nous « sommes consacrés par le Mystère, » dit le premier Père. « Ce

[1] Joan., X, 17, 18.
[2] Is., IX, 6. Septante.
[3] Is., XLVIII, 21.
[4] Epist. LXIII, 8.

Digitized by Google

« sang a été répandu pour la rémission des péchés : cette eau... « fournit le Bain et la Boisson, » dit le second[1]. S. Jean Chrysostome ajoute ailleurs : « Ce n'est point par hasard et sans intention que « ces fontaines ont jailli, mais parce que l'Église est constituée par « toutes les deux[2]; » et S. Augustin, expliquant la naissance de l'É- « glise parmi ses sacrements constitutifs, écrit : « La première femme « a été faite du flanc de l'homme endormi..., le second Adam, ayant « incliné la tête, s'est endormi sur la croix afin qu'une épouse lui fût « ainsi formée, laquelle est sortie de son flanc durant ce sommeil[3]. » La verge de Moïse frappant le rocher était donc avec raison pour les fidèles une image de la lance du soldat dont la Providence a si merveilleusement conduit la main au Calvaire, cette lance qui, chez les Grecs, joue un si grand rôle dans la célébration du saint sacrifice. Comment n'auraient-ils pas entrevu dès lors, dans le rocher ouvert, le mystère du « côté ouvert » du Christ, d'où sont sortis les éléments générateurs de l'Église et l'Église elle-même, nouvelle Ève du nouvel Adam? On peut donc, sans témérité, dire que la dévotion au Sacré-Cœur n'était pas inconnue à la *cappella greca*, et que cette gloire et cette espérance de nos tristes temps avait son monument figuratif à Rome, au lendemain ou aux jours mêmes des Apôtres.

II. — Mais Moïse ne désigne pas seulement le Christ en sa personne, il désigne aussi le Christ en la personne de son Vicaire. Il désigne Pierre, et en lui tous les prêtres de l'Église dont il est le chef. Ce second point n'est pas moins certain que le premier ; et il a été bien mieux observé,

Faites ceci en mémoire de moi, avait dit le Christ à ses Apôtres, en instituant pour jamais le sacrifice mystique de ce Calvaire qu'il allait gravir avec sa croix, l'Eucharistie. Le jour de la Pentecôte, les Apôtres après avoir reçu l'effusion des dons divins, découlant de la Pierre angulaire installée au ciel, du Christ assis dans sa gloire, avaient immédiatement fait part de ces dons aux hommes. Pierre, à la tête

[1] *Festum solemne Pretiosissimi Sanguinis D. N. J. C.*, dominicâ 1a julii, Lectio Va, VIIa.

[2] Homil. LXXXIV. — *Festum SS. Cordis Jesu*, lectio VIIIa.

[3] *In Joan.*, tract· CXX. — *Festum s. P. Sang. D. N. J. C.*, lectio VIIa.

Digitized by Google

des Apôtres, épancha sur le peuple les eaux de la doctrine, celles du Baptême, de la Confirmation, de l'Eucharistie. *Il y eut d'adjoint en ce jour environ trois mille âmes, et tous persévéraient dans la doctrine des apôtres et dans la communion de la fraction du pain et dans les prières*[1]. Jérusalem vit un nouveau Moïse et l'eau de la vie jaillissant, sous la main de Pierre, de la Pierre invisible. L'homme perclus des jambes dès le sein de sa mère fut guéri, au nom de Jésus, à la porte du Temple ; et pour ce bienfait, le Prince des Apôtres fut incarcéré et destiné à la mort comme son maître. Délivré par un ange, il secoua la poussière de ses pieds sur Jérusalem et vint dans la grande Babylone, Rome, où il fixa le siége de son autorité et la source des dons divins. Les Romains fidèles comprirent dans toute son étendue ce capital événement. Tous les genres de monuments sont là pour l'attester.

Deux fonds dorés de coupes de verre, du quatrième siècle ou du déclin du troisième, qui ont décoré des tombeaux dans les cimetières de Rome, présentent Moïse, à côté duquel est écrit *PETRVS*[2]. Une tasse de verre blanc gravée en creux, du quatrième ou du cinquième siècle, trouvée à Podgoritza, en Albanie — tasse où nous rencontrons la plupart des sujets de la *cappella greca*, y compris Susanne avec son nom — nous montre Moïse frappant de la verge le rocher, qui est identifié par une perspective grossière avec l'arbre voisin, si bien que l'eau paraît jaillir de l'arbre quand c'est du rocher qu'elle jaillit. Derrière Moïse on lit : « *Petrus virga percu....* « *Ceci*[3] *fontes ciperunt quarere :* Pierre frappe de la verge : les « aveugles ont commencé à chercher les fontaines. » Confusion faite de l'eau du rocher de Moïse avec celle de la fontaine de l'aveugle-né par l'artiste, qui écrit, à côté, *Abram* pour *Adam*[4] ! Maintes fois, sur les peintures ou les sarcophages des catacombes, Moïse frappant le rocher a les traits traditionnels et indiscutables de S. Pierre, et est idendifié avec lui. Ainsi, sur trois sarcophages du

[1] Act. II, 41, 42.

[2] *Bulletino,* 1868, tav. I. — Voir planche VI, 3, l'un de ces fonds de coupe. Tous deux sont à la Bibliothèque vaticane.

[3] Le mot qui est ici ne me paraît pas douteux : c'est *seci* ou *ceci*.

[4] *Bulletino,* 1874, tav. XI. — Voir planche XIV, 2.

Digitized by Google

cimetière du Vatican [1], des Catacombes ou de Saint-Sébastien [2], de Lucine ou de Saint-Paul [3], ces trois scènes se suivent : l'annonce du triple reniement de S. Pierre, par le Christ qui vient de lui dire : *J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères* [4]; l'arrestation de Pierre qui a guéri l'homme perclus et prêché le Christ à l'entrée du Temple; Moïse frappant le rocher. Dans les trois scènes sur le sarcophage de Saint-Paul, dans la première et la troisième sur celui de Saint-Sébastien, Pierre et Moïse ont la même verge. Un sarcophage du cimetière de Domitille montre Pierre, qui tient la verge, arrêté à côté de Moïse frappant de sa verge le rocher [5]. Moïse est Pierre ou rappelle Pierre. Les fresques du cimetière de Saint-Callixte avaient déjà montré l'eau du bain du Baptême, au bord duquel est la table eucharistique, découlant du rocher frappé par Moïse : et c'est bien dire que Moïse est ici Pierre en personne ou toujours vivant en ses successeurs, de qui les fidèles reçoivent le Baptême et tous les sacrements [6].

M. de Rossi, après avoir porté sur ce point toute sa science et toute sa sagacité, se résume dans ces lignes où la vérité sera complète, si, derrière et avant Pierre, on reconnaît celui dont Pierre n'est que le substitut, le Christ :

« Il est donc certain que la figure de Moïse frappant le rocher fut élevée à la dignité de conception symbolique dans les monuments chrétiens, bien antérieurement aux sarcophages et aux verres, qui nous montrent en elle d'une manière indubitable, Pierre, nouveau Moïse ; je dirai plus encore, qu'elle fut dans les plus anciens monuments l'image primaire et la tête du cycle mystique relatif à la foi, aux sacrements et à leur fruit, qui est la vie éternelle et la résurrection bienheureuse [7]. »

S'il en était ainsi explicitement au cimetière de Saint-Callixte, vers la fin du second siècle, on conviendra facilement qu'il en a dû être

[1] Aringhi, t. I, p. 331.
[2] Aringhi, t. I, p. 623.
[3] M. Martigny, p. 597.
[4] Luc., XXIII, 3, 2.
[5] Aringhi, t. I, p. 615.
[6] *Roma sott.*, t. II, p. 332.
[7] *Bulletino*, 1868, p. 5.

Digitized by Google

de même implicitement à la *cappella greca*, dans le courant de ce siècle, et que les Romains reconnaissaient aussi Pierre dans Moïse en qui ils voyaient premièrement le Christ. Je dis Pierre dont les hôtes à Rome ont été les fondateurs et les premiers occupants du cimetière de Priscille et de son église : Pierre dont une tombe, voisine de la *cappella greca*, étendue à terre dans un ambulacre et non ouverte encore, faisait lire naguère [1] à son E. le cardinal Pitra et à moi-même, en grandes lettres du second siècle ou du troisième, le nom pour toute épitaphe : ΠΕΤΡΟϹ.

Non loin du cimetière de Priscille, entre la voie Salare et la voie Nomentane, vers la basilique de Sainte-Agnès, était, d'ailleurs, *le cimetière majeur de la Fontaine de saint Pierre*, *le cimetière aux eaux du Bienheureux Pierre, aux eaux où Pierre baptisait, cœmeterium majus Fontis S. Petri*, *cœmeterium ad Nymphas B. Petri*, *ad Nymphas ubi Petrus baptizabat* [2] : c'est le cimetière d'Ostrien, dit de Sainte-Agnès. Là, dans les siècles de la paix de l'Eglise, on trouve conservée la « chaire où Pierre Apôtre siégea pour la première « fois, » à Rome, sous Claude. On en célébrait la fête le 18 janvier, où nous fêtons encore la Chaire de saint Pierre à Rome ; et, au temps de saint Grégoire-le-Grand, brûlait devant cette chaire, en sa chapelle souterraine, une lampe dont l'abbé Jean prit de l'huile pour Théodelinde, reine des Lombards, en écrivant sur l'étiquette de papyrus de l'ampoule : *Oleum de sede ubi prius sedit Petrus Apostolus* [3]. Plus d'une fois, durant le Concile, en parcourant les galeries du cimetière de Sainte-Agnès, mes yeux ont cherché avec avidité les traces de ce baptistère du Prince des apôtres. Au moment où je revois ces lignes (janvier 1877), M. de Rossi me fait dire qu'un heureux investigateur vient de reconnaître la chambre où était l'antique chaire. Le baptistère de Pierre était là ou près de là. Ma conclusion est que les fidèles qui vénéraient ce baptistère et cette chaire de Pierre, non loin du cimetière de ses hôtes, Pudens, Pudentienne et Praxède, ne devaient pas hésiter à reconnaître dans l'église de ce cimetière, à la *cappella greca*, Pierre baptisant, sous les traits de Moïse faisant jaillir du rocher l'eau salutaire.

[1] Le 16 mai 1871.

[2] M. de Rossi, *Roma sott.*, t. I, p. 179, 190, 207.

[3] *Ibid.*, p. 191. — L'ampoule et l'étiquette sont conservées à Monza.

Digitized by Google

Constantin, en construisant sur le tombeau de saint Pierre sa gigantesque basilique, le plus beau mausolée qu'on eût vu jusque là sur la cendre d'un homme, ne manquera pas de s'inspirer de cette belle et juste théologie. Prudence, qui vit la basilique de Saint-Pierre et y célébra la fête de l'Apôtre, vers la fin du quatrième siècle, après en avoir décrit la nef profonde où retentissent les échos et où la mosaïque du pavé déploie une mer lactée de splendeur, écrit ces deux vers, qui se rapportent visiblement à l'abside :

Pastor oves alit ipse illic gelidi rigore fontis,
Videt sitire quas fluenta Christi :

« Le Pasteur nourrit lui-même ici de la froide veine d'une fraîche fontaine, les brebis qu'il voit altérées des courants du Christ [1]. »

Le Pasteur, c'est Pierre ; les courants du Christ sont les eaux qui sortent de la montagne mystique qui est sous ses pieds et qui est son image. Une mosaïque du mausolée de sainte Constance, fille de Constantin, nous a conservé en substance ce précieux tableau qu'avait admiré Prudence. Cette copie, assez imparfaite comme art, est contemporaine de l'original [2].

La verge de Moïse dévient alors la verge d'autorité de Pierre, nous dispensant tous les trésors de la grâce, ceux de la doctrine, ceux des sacrements. Et c'est toujours la croix du Christ que Pierre a reçu de lui pour la porter à la tête des chrétiens et qu'il a si noblement empourprée de son sang. Sur les sarcophages romains et divers monuments chrétiens, copiant un thème de l'abside des basiliques, Pierre apparaît portant la croix comme son sceptre et son étendard, à côté du Christ, qui lui remet la Nouvelle-Loi. Il se pourrait qu'à l'origine cette croix ait été simplement une verge, un sceptre. Ce n'est qu'une verge, sur la mosaïque du mausolée de sainte Constance, telle qu'elle est venue à nous. Une médaille de dévotion montre ce sceptre porté par S. Pierre sur son épaule, comme la clef de la maison de David chantée par Isaïe [3]; et au bout, en guise de fleuron de sceptre, est le monogramme cruciforme [4]. La croix de

[1] *Peristephanon*, XII, v. 43.
[2] Ciampini, t. III, tab. XXXII.
[3] Is., XXII, 22.
[4] *Bulletino*, 1869, tav. III, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google
trente-huit ans au bord de la piscine probatique, sur son lit, sorte de pilori unique dans l'Ecriture.

C'est pourquoi, un des mélodes grecs, exhumés par son E. le cardinal Pitra, nous montre Adam pécheur, disant au Christ : « Res-« suscite celui qui est gisant sur un lit, — moi, qui suis un in-« digne, ô Sauveur ! »

ἀνάστησον
τὸν ἐν κλίνῃ κείμενον με
Ὀς ανάξιος, Σῶτερ [1].

La guérison du paralytique à la *cappella greca*, c'est donc la rémission des péchés de l'humanité et celle des souffrances, filles du péché, par le Sauveur du monde. C'est cette rémission de fait des péchés, et en principe, des souffrances, dans le bain du Baptême. La piscine Probatique ou des Brebis la figurait expressément, même au sens littéral, d'après Maldonat, citant les Pères, Tertullien, S. Ambroise, S. Jean Chrysostome. Celui-ci écrit :

« *Il a à Jérusalem une piscine probatique qui est appelée en hébreu Bethsaida* etc. Quel est ce mode de guérison ? quel mystère nous est signifié par là ?... Le Baptême devait venir, plein d'une puissance et d'une grâce très-grande, qui devait enlever tous les péchés et des morts faire des vivants [2]. »

Le paralytique représente si bien le chrétien baptisé, que sur les fresques callixtiennes la colombe, indiquant l'Esprit-Saint, descendu sur le Christ à son baptême et déjà venu en image vers Noé après le baptême du déluge, vole vers le paralytique emportant son lit [3]. Elle désigne la Confirmation qui suivait le Baptême ; et on la trouve ainsi sur une fresque du second siècle, représentant le baptême du Christ [4]. Nous ne pouvons savoir si la colombe accompagnait le paralytique à la *cappella greca*. Ce qui est certain, c'est que le paralytique, étant ici pour les fidèles l'image du Baptême, leur rappelait inévitablement la Confirmation. Il représentait les deux sacrements que Susanne, au-dessous de lui, représente avec son bain et ses onguents, selon la remarque de S. Hippolyte.

[1] *Analecta sacra*, t. I, p. 450.
[2] Homil. XXXV, *in Joan.*, V, 1.
[3] *Rom. sott.*, t. II, tav. d'agg. C. D.
[4] *Rom. sott.*, t. I, tav. XIV.

Aussi S. Cyrille, évêque de Jérusalem, dont nous avons une longue homélie *sur le Paralytique gisant près de la piscine*, écrit-il ces belles paroles :

« Cet homme accablé de tout genre de misère et ne pouvant espérer aucun secours du dehors, se voyant seul, trouva pour le secourir le Fils de Dieu. *Veux-tu être guéri ? — Oui, Seigneur, mais je n'ai personne pour me jeter dans la piscine quand l'eau sera remuée.* Tu as la Source, *car chez vous est la source de vie*, la Source produisant les sources. *Quiconque boira de cette eau, des fleuves couleront de son intérieur*, non d'une eau qui descend en bas mais *d'une eau jaillissant pour la vie éternelle*, car l'eau de Jésus ne se dirige pas d'en haut en bas, mais de la terre au ciel, et la source de tout bien c'est Jésus. Qu'attends-tu donc de la piscine ?... Regarde uniquement à la puissance de la Source, et devine un Dieu apparu dans la chair... *Lève-toi*, dit-il, je suis la résurrection [1]. »

Mais il y a d'autres raisons, d'une haute importance, prises du sujet même du paralytique emportant son lit.

Les deux paralytiques que l'Évangile nous présente ainsi, sont atteints de paralysie à cause de leur péché. *Aie confiance, mon fils*, dit le Christ à celui de Capharnaüm, *tes péchés te sont remis* [2]. — *Voilà que tu es guéri*, dit-il à celui de Jérusalem, *ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire* [3]. La paralysie est la vraie image du péché, du péché grave, appelé par excellence le péché. Il donne ici-bas la mort à l'âme, en suspendant en elle la vie divine, en arrêtant l'exercice de toutes ses facultés surnaturelles, en blessant profondément ses facultés naturelles pour le bien, et en l'acheminant enfin à la mort éternelle. Mais ce n'est point cette mort encore : le retour de la vie dans l'âme, tant que vit le corps, est toujours possible par la pénitence répondant à la grâce, Toutes les maladies figurant le péché, d'où elles sont dérivées par le péché d'Adam, et d'où elles naissent tant de fois par les péchés propres de ses fils, aucune, ce semble, ne figure le péché d'une manière plus sensible et plus adéquate que la paralysie. Personne, ensuite, ne représente mieux le pécheur que les deux paralytiques dont l'Évangile raconte l'histoire : prévaricateurs insignes, frappés de paralysie corporelle pour trahir à tous les yeux leur paralysie spirituelle. L'un est resté exposé

[1] § VII-IX. *Patrol. græc.*, t. XXXIII, col. 1140.
[2] Matth., IX, 2.
[3] Joan., V, 14.

Digitized by Google
vers l'an 570, sur les mosaïques de Saint-Apollinaire de Ravenne [1], mais dans la série des scènes évangéliques et en compagnie même du paralytique de la piscine. C'est donc celui-ci qu'il faut reconnaître à la *cappella greca.*

Voici le sujet. *Il y a à Jérusalem*, dit S. Jean, *une piscine des brebis, appelée en Hébreu Bethsaïda* (*Maison-des-brebis*), *ayant cinq portiques. Dans ces portiques gisait une multitude d'infirmes* (ἀσθενούντων), *d'aveugles, de boiteux, d'hommes aux membres desséchés, attendant le mouvement de l'eau. Car l'ange du Seigneur descendait à certains moments dans la piscine et l'eau s'agitait; et celui qui le premier descendait dans la piscine, après le mouvement de l'eau, était guéri de quelque maladie qu'il fût atteint* [2]. » « Un infirme (ἀσθενων), » un homme « privé de ses forces, » un paralytique, comme le qualifient S. Ambroise, S. Jean Chrysostome, S. Fulgence et « tous les autres auteurs, » dit Maldonat [3], malade depuis trente-huit ans et qui attendait en vain sa guérison, car il ne pouvait se jeter dans la piscine remuée par l'ange et personne n'était là pour l'y jeter au moment voulu, ce paralytique fut guéri par le Christ qui se contenta de lui dire : *Lève-toi, prends ton lit et marche.*

Nous voyons déja quelques-unes des raisons qui ont fait choisir un tel sujet par le peintre et l'ont fait placer là. Susanne représentant l'Église, et son bain le Baptême, le peintre qui n'a pas dessiné ce bain auprès d'elle, a mis au-dessus le paralytique dont la piscine le rappelle assez bien. Le sujet était excellent, d'autre part, pour traduire le texte d'Isaïe et la scène évangélique correspondante. *L'infirme* de la piscine, c'est bien le *languissant* qui figure, dans le Prophète, en tête de ceux qui sont guéris quand surgissent au désert les eaux miraculeuses. Les aveugles, les boîteux se voient autour de la piscine comme auprès de ces eaux. Bref, la scène du paralytique de saint Jean est une sorte de contre-épreuve du tableau d'Isaïe ; et l'on ne trouve rien dans l'Evangile qui puisse si bien y répondre et continuer le tableau, inspiré aussi par Isaïe, de Moïse frappant le rocher.

[1] Ciampini, t. II, tab. XXVII.
Joan., V, 2-4.
[3] *In Joan.*, V, 5.

Digitized by Google

Solutus omni corpore
Jussus repente surgere
Suis vicissim gressibus
Æger vehebat lectulum.

« L'infirme, paralysé de tout le corps, recevant tout à coup l'ordre de se lever marchait de ses deux jambes et emportait son lit[1]. »

Des divers paralytiques guéris par le Sauveur[2], deux s'en sont allés, emportant leur lit sur son commandement : l'un guéri à Jérusalem, au bord de la piscine Probatique, l'autre à Capharnaüm dans l'atrium d'une maison où on l'avait descendu du toit. Lequel est ici? L'eau du rocher de Moïse qui est voisine, le bain de Susanne qui est aux pieds, tournent nos yeux vers le paralytique de la piscine.

Les monuments chrétiens changent en certitude cette présomption. Une fresque de Saint-Callixte, du commencement environ du IIIe siècle, nous montre un paralytique emportant son lit près du bain du Baptême, dont le rocher de Moïse fournit l'eau sur une fresque voisine et du même temps [3]. Ce bain fait songer à la piscine probatique qui en était considérée comme l'image, selon Tertullien [4]. Sur une fresque de Domitille, le paralytique emportant son lit est au milieu de joncs : ces joncs rappellent la piscine et excluent le paralytique de Capharnaüm guéri dans une maison et s'en allant par la ville à sa maison [5]. Un sarcophage du cimetière du Vatican, du IVe siècle, nous retrace toute l'histoire du paralytique de la piscine, le malade reposant sur son lit, les eaux de la piscine, les portiques et le malade emportant son lit sur l'ordre du Christ [6]. Un autre sarcophage, du cimetière de Saint-Sébastien, nous présente le lit du paralytique terminé par une têtière en forme de dauphin, être aquatique rappelant la piscine[7]. On n'a pas trouvé sur les anciens monuments le paralytique de Capharnaüm une seule fois. Il apparaît,

[1] Hymne *A solis ortus cardine. Patrol.*, t. XIX, col. 768.
[2] Matth , IV, 24 ; VIII, 6 ; IX, 2 ; Joan., V, 5.
[3] *Rom. sott.*, t. II, tav. d'aggiunta.
[4] *De Baptismo*, V.
[5] Aringhi, t. I, p. 541.
[6] Aringhi, t. I, p. 329.
[7] Aringhi, t. II, p. 399.

Au milieu du mur de gauche, à l'endroit où il se replie en voûte pour former un des côtés du dôme, juste au-dessus de la main gauche de Susanne repoussant les propositions des vieillards, apparaît la moitié inférieure, seule conservée, d'un homme portant un lit derrière soi et courant en avant, le pied droit appuyé sur le sol, le pied gauche ne le touchant que de la pointe. C'est le paralytique de l'Evangile. Le R. P. Garucci l'a bien reconnu, quoiqu'avec un peu d'hésitation imméritée : « La voûte du *cubiculum* étant détruite, « dit-il, j'ai vu seulement à gauche la moitié d'une figure et j'ai « pu induire de son attitude qu'elle représentait vraisemblablement « le paralytique avec son lit sur les épaules. »

Le Christ venant au secours de Susanne semble délivrer, au-dessus d'elle, cet infirme des chaînes de son mal, et donner ainsi un gage de la délivrance qu'il réserve à l'innocente prise dans les filets des méchants. Double tableau dont les sarcophages romains nous offriront, nous osons l'assurer d'avance, plus d'une piquante copie !

La guérison du paralytique est un des miracles les plus insignes du Sauveur. Prudence, qui commence son *Hymne de toute heure* par ces vers :

Da puer plectrum, choreis ut canam fidelibus
Dulce carmen et melodum, gesta Christi insignia :
Hunc camena nostra solum pangat, hunc laudet lyra.

« Donne ma baguette d'ivoire, enfant, que je chante en trochées fidèles, avec de doux vers, de douces mélodies, les gestes insignes du Christ : que notre muse ne célèbre, que notre lyre ne loue que lui ! »

Prudence, dis-je, achève ainsi l'énumération des prodiges de la vie du Christ, avant de parler de ceux de sa mort :

Omnis ægritudo cedit, languor omnis pellitur,
Lingua fatur, quam veterna vinxerant silentia,
Gestat et suum per urbem lætus æger lectulum.

« Toute infirmité cesse, toute langueur est chassée : la langue qu'avaient enchaînée de léthargiques silences parle, et l'infirme porte joyeux son lit à travers la ville [1].

Sedulius termine comme Prudence la liste des miracles du Christ par celui du paralytique :

[1] *Cathem.*, IX, v. 1, 67.

Digitized by Google

Solutus omni corpore
Jussus repente surgere
Suis vicissim gressibus
Æger vehebat lectulum.

« L'infirme, paralysé de tout le corps, recevant tout à coup l'ordre de se lever marchait de ses deux jambes et emportait son lit[1]. »

Des divers paralytiques guéris par le Sauveur[2], deux s'en sont allés, emportant leur lit sur son commandement : l'un guéri à Jérusalem, au bord de la piscine Probatique, l'autre à Capharnaüm dans l'atrium d'une maison où on l'avait descendu du toit. Lequel est ici? L'eau du rocher de Moïse qui est voisine, le bain de Susanne qui est aux pieds, tournent nos yeux vers le paralytique de la piscine.

Les monuments chrétiens changent en certitude cette présomption. Une fresque de Saint-Callixte, du commencement environ du IIIe siècle, nous montre un paralytique emportant son lit près du bain du Baptême, dont le rocher de Moïse fournit l'eau sur une fresque voisine et du même temps [3]. Ce bain fait songer à la piscine probatique qui en était considérée comme l'image, selon Tertullien [4]. Sur une fresque de Domitille, le paralytique emportant son lit est au milieu de joncs : ces joncs rappellent la piscine et excluent le paralytique de Capharnaüm guéri dans une maison et s'en allant par la ville à sa maison [5]. Un sarcophage du cimetière du Vatican, du IVe siècle, nous retrace toute l'histoire du paralytique de la piscine, le malade reposant sur son lit, les eaux de la piscine, les portiques et le malade emportant son lit sur l'ordre du Christ [6]. Un autre sarcophage, du cimetière de Saint-Sébastien, nous présente le lit du paralytique terminé par une têtière en forme de dauphin, être aquatique rappelant la piscine[7]. On n'a pas trouvé sur les anciens monuments le paralytique de Capharnaüm une seule fois. Il apparaît,

[1] Hymne *A solis ortus cardine. Patrol.*, t. XIX, col. 768.
[2] Matth , IV, 24 ; VIII, 6 ; IX, 2 ; Joan., V, 5.
[3] *Rom. sott.*, t. II, tav. d'aggiunta.
[4] *De Baptismo*, V.
[5] Aringhi, t. I, p. 541.
[6] Aringhi, t. I, p. 329.
[7] Aringhi, t. II, p. 399.

Au milieu du mur de gauche, à l'endroit où il se replie en voûte pour former un des côtés du dôme, juste au-dessus de la main gauche de Susanne repoussant les propositions des vieillards, apparaît la moitié inférieure, seule conservée, d'un homme portant un lit derrière soi et courant en avant, le pied droit appuyé sur le sol, le pied gauche ne le touchant que de la pointe. C'est le paralytique de l'Evangile. Le R. P. Garucci l'a bien reconnu, quoiqu'avec un peu d'hésitation imméritée : « La voûte du *cubiculum* étant détruite, « dit-il, j'ai vu seulement à gauche la moitié d'une figure et j'ai « pu induire de son attitude qu'elle représentait vraisemblablement « le paralytique avec son lit sur les épaules. »

Le Christ venant au secours de Susanne semble délivrer, au-dessus d'elle, cet infirme des chaînes de son mal, et donner ainsi un gage de la délivrance qu'il réserve à l'innocente prise dans les filets des méchants. Double tableau dont les sarcophages romains nous offriront, nous osons l'assurer d'avance, plus d'une piquante copie !

La guérison du paralytique est un des miracles les plus insignes du Sauveur. Prudence, qui commence son *Hymne de toute heure* par ces vers :

Da puer plectrum, choreis ut canam fidelibus
Dulce carmen et melodum, gesta Christi insignia :
Hunc camena nostra solum pangat, hunc laudet lyra.

« Donne ma baguette d'ivoire, enfant, que je chante en trochées fidèles, avec de doux vers, de douces mélodies, les gestes insignes du Christ : que notre muse ne célèbre, que notre lyre ne loue que lui ! »

Prudence, dis-je, achève ainsi l'énumération des prodiges de la vie du Christ, avant de parler de ceux de sa mort :

Omnis ægritudo cedit, languor omnis pellitur,
Lingua fatur, quam veterna vinxerant silentia,
Gestat et suum per urbem lætus æger lectulum.

« Toute infirmité cesse, toute langueur est chassée : la langue qu'avaient enchaînée de léthargiques silences parle, et l'infirme porte joyeux son lit à travers la ville [1].

Sedulius termine comme Prudence la liste des miracles du Christ par celui du paralytique :

[1] *Cathem.*, IX, v. 1, 67.

rocher à la *cappella greca ;* et cette esquisse remonte au-delà de Moïse lui-même. Moïse a fait jaillir l'eau miraculeuse que rêvait en vain l'Egypte. L'eau terrestre de Moïse est devenue l'eau céleste du Christ.

Mais de ce sujet fondamental de Moïse frappant le rocher, passons, en suivant Isaïe et l'Evangile, à ceux qui en découlent. Voici d'abord les malades guéris par le Christ : voici le paralytique.

CHAPITRE XIV

LE PARALYTIQUE [1].

Fortifiez-vous, mains languissantes, genoux énervés ; consolez-vous pusillanimes de cœur, fortifiez-vous... Voici que votre Dieu... vous sauvera, dit Isaïe, sitôt après avoir entonné son cantique : *Réjouis toi, désert altéré.* Avec la guérison des *languissants*, il signale bientôt celle des boîteux, des aveugles, des sourds, de ceux dont la langue est liée. Cette guérison des malades a été l'effet le plus frappant de la grâce du Christ, étant multipliée à l'infini par lui et ses Apôtres : elle a été la preuve la plus populaire de sa divinité. Lui-même, rappelant de vive voix le texte d'Isaïe, a donné dans une pléiade subite de miracles, cette preuve, aux disciples de Jean, envoyés par leur Maître pour apprendre de sa bouche qu'il était le Messie. Ses Apôtres n'ont cessé d'alléguer cette preuve. *Vous savez*, dit S. Pierre au centurion Corneille et à son escorte, *ce qui est arrivé dans toute la Judée, en commençant par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché, touchant Jésus de Nazareth : comment Dieu l'a oint de l'Esprit-Saint et de la puissance, et il a passé faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable, parce que Dieu était avec lui* [2]. Le peintre de la *cappella greca* va retracer dans cette église du cimetière des Pudens — de la *gens Cornelia* avec laquelle le centurion Corneille doit avoir des liens — une de ces guérisons représentant toutes les autres, celle du *languissant* par excellence, du paralytique.

[1] Planche VII, 1. — Cf. planche II.

[2] Act , X, 37, 38.

« Avant les paroles du prêtre et la descente du Saint-Esprit, les dons offerts, ne sont qu'un simple pain et un vin commun ; mais après ces invocations redoutables, et la venue de l'Esprit adorable, vivificateur et bon, ce qui repose sur l'autel sacré ce n'est plus un simple pain et un vin commun, mais le corps et le sang précieux et immaculé du Christ, Dieu de toutes choses [1]. »

On comprend maintenant, je l'espère, pourquoi le peintre chrétien de l'âge apostolique a choisi le sujet de Moïse frappant le rocher pour le placer vis-à-vis du Christ adoré par les Mages, au foyer du sanctuaire. Est-il, dans toute la Bible, un second symbole d'une telle étendue de portée, de tant de sublimité dans sa simplicité, de théologie dans sa poésie, et, pour tout dire, d'un charme mystiqne si complétement divin ? Pour moi, je n'en vois pas. Mais je vois bien que celui qui a fourni ce thème à l'artiste, c'est S. Paul, se plaçant entre les deux Testaments pour concentrer toute leur lumière dans ce mot dit des Hébreux. à l'adresse des chrétiens : *Ils buvaient de la Pierre qui les suivait : or la Pierre était le Christ.*

Ce mot de l'Apôtre des Gentils répondait aux aspirations religieuses de toutes les nations. La plus renommée par sa sagesse, l'antique Egypte, dans le plus sacré de ses livres, le *Livre des morts* dit le *Rituel funéraire*, nous montre Osiris, son Verbe, son Messie fabuleux, identifié avec l'arbre de vie. De ses mains mystérieuses, il verse l'eau de la vie et il offre les fruits de vie à l'âme du défunt, qu'on voit d'ordinaire debout devant lui en orante. La rosée céleste d'Osiris et ses rayons, pleuvant de son soleil, vivifient ailleurs le corps du défunt, qui gît sur le lit funèbre [2] garni de la peau de panthère, symbole de force et de résurrection. C'est une esquisse anticipée, plus ou moins correcte, du tableau de Moïse frappant le

accipientibus ipsum in remissionem peccatorum et in vitam æternam... Et calicem hunc ostendat sanguinem Novi Testamenti, sanguinem vivificantem, sanguinem cœlestem, sanguinem animas nostras et corpora salvantem, sanguinem ipsius Domini Dei ac Redemptoris nostri Jesu Christi faciat ut sit accipientibus ipsum in remissionem peccatorum et in vitam æternam.

Assemani, *Codex liturgicus*, t. V. *Missale Hierosolymitanum*. Romæ, 1752, in-4°, p. 138-9. — V. *Missale Syriacum, justa ritum Ecclesiæ Antiochenæ Syrorum*. Romæ, 1843, in-fol., p. 103, sq.

[1] I Epist. XLIV.

[2] *Das Todtenbuch der Agypter von Dr R. Lepsius*. Leipzig, 1842, in-folio, cap. 57, 174. — Voir les vignettes de ces deux chapitres, planche VI, 4.

divine qui les couronne. L'étendard de la victoire flotte sur leurs têtes. « Le palmier, dit un ancien auteur imitant Origène et S. Jé-« rôme, est doux aux martyrs pour leur nourriture, ombreux pour « leur repos, honorable pour leur triomphe, toujours vert, toujours « vêtu de feuilles, toujours prêt à vaincre : le palmier ne se flétrit « pas, car la victoire des martyrs ne se flétrit pas [1]. » Nous pouvons adresser à chacun des jeunes gens placés sur le bûcher le vers de Prudence sur Saragosse où a commencé le martyre de S. Vincent :

Inde, Vincenti, tua palma nata est,

C'est ici, ô Vincent, qu'est née ta palme [2] ! »

Une observation, enfin, ne doit pas, ce semble, être omise. Cette image de l'effusion de l'eau du rocher, c'est-à-dire du Saint-Esprit, plane, à la naissance de la voûte, au-dessus de la chaire du Pontife et de l'autel. Le Pontife reçoit ses ondes comme les Apôtres les langues de feu au Cénacle ; et c'est ainsi qu'il loue Dieu et instruit les peuples. Quant à l'autel, rappelons-nous que la colombe divine étend ses ailes sous le baldaquin du maître-autel de Saint-Pierre, et que S. Nil abbé, résumant la doctrine des liturgies orientales, à commencer par cette vénérable liturgie syriaque de S. Jacques de Jérusalem, qui est en substance la messe dite sitôt après la Pentecôte par les Apôtres [3], que S. Nil, dis-je, a écrit :

[1] *Patrol. lat.*, t. XVII, col. 642.

[2] *Peristeph.*, IV, v. 77.

[3] *Diaconus.* Quam terribilis est hora ista et quam tremendum hoc momentum, charissimi, in quo Spiritus vivus et sanctus de sublimi cœlo descendit et motus ac illapsus est super hanc Eucharistiam, quæ in sanctuario posita est, et sanctificavit eam...

Sacerdos, ... Miserere nobis, Domine Pater Omnipotens, et mitte super nos et super hæc oblata Spiritum tuum Sanctum, Dominum et vivificantem, synthronum Tibi, Deus Pater, œqualem Filio tuo, consubstantialem, coæternum, qui locutus est in Lege, in Prophetis et Novo tuo Testamento, qui columbæ specie descendit super Dominum nostrum Jesum Christum in fluvio Jordane et super sanctos Apostolos specie linguarum ignearum...

Exaudi me, Domine, et adveniens, Domine, Spiritus tuus vivus et sanctus descendat super me et super hanc oblationem... ut illabens ostendat mysterium hoc corpus vivificum, corpus salutare, corpus cœleste, corpus animas salvans et corpora, corpus ipsius Domini et Redemptoris nostri Jesu Christi faciat, ut sit

Digitized by Google
lante, à qui la flamme même a servi de rafraîchissement, et surtout cet insigne martyr Vincent qui non-seulement supportait ses graves tortures, mais encore provoquait avec intrépidité son bourreau, disant : « Elance-toi et déchaîne-toi de « tout ton esprit de méchanceté : tu verras que par la vertu de Dieu je puis plus « être torturé que tu ne peux torturer [1]. »

Et c'est pourquoi S. Jérôme nous a dit plus haut que le sang sorti du côté du Christ au Calvaire produisait les martyrs, comme l'eau les simples fidèles, et que les deux baptêmes d'eau et de sang étaient ainsi le double fruit de la Passion du Christ. Prudence a formulé cette doctrine dans ces vers mis sous une peinture de la Crucifixion, faisant partie d'une série parallèle de quarante-neuf tableaux de l'Ancien et du Nouveau-Testament, qui décorait une basilique :

Trajectus per utrumque latus laticem atque cruorem,
Christus agit: sanguis victoria, lympha lavacrum est.

« Traversé d'un côté à l'autre, le Christ épanche l'eau et le sang : le sang c'est la victoire, l'eau c'est le Bain [2]. »

Il dit pareillement ailleurs :

« *Lympha nempe dat lavacrum, tum corona ex sanguine est.* »

« L'eau donne le bain, et du sang vient la couronne [3]. »

Et dans l'inscription du baptistère de Calagurre, où reposaient deux martyrs, le poëte, s'adressant à ces martyrs et aux fidèles de son cher pays natal, s'écriait encore :

Ibitis hinc, ut quisque potest, per vulnera Christi,
Evectus gladiis alter et alter aquis.

« Vous monterez d'ici au ciel par les plaies du Christ, chacun selon vos forces, les uns portés par les glaives, les autres par les eaux [4]. »

Quant au palmier de la *cappella greca*, il est précisément au-dessus des trois Hébreux, des trois martyrs. Il est bien naturel d'y voir, avec l'indice de la vie divine qui les soutient, celui de la gloire

[1] *Sermo LXVI, inter parvos.*
[2] *Dittochæon,* XLII,
[3] *Cathem.*, IX, v. 87.
[4] *Peristephanon,* IX, v. 17.

Digitized by Google

représentant bien celle du songe : c'est le rocher qui deviendra la montagne, après que la statue aura été touchée et mise en pièces. La suite de ces idées vient à qui regarde, et le peintre a tout fait pour la provoquer. Toutefois il l'a un peu déguisée, en cachant la statue des quatre empires derrière celle du supplice des trois Hébreux. Le déguisement était sage. « *La quatrième bête ter-* « *rible et étonnante, aux dents de fer, aux ongles d'airain :* qui sont « ceux-là, dit S. Hippolyte, si ce n'est les Romains ? Leur règne « qui tient à présent est le règne de fer : *le bas des jambes*, dit Daniel, « *est de fer... — Le bas des jambes de fer, la bête étonnante et ter-* « *rible*, ce sont les Romains qui ont maintenant le pouvoir[1]. » Il ne fallait pas rendre trop claire une peinture politique de cette gravité. Elle l'était d'une manière plus que suffisante pour les Romains, à qui les visions de l'Apocalypse venaient de rappeler celles de Daniel et qui avaient la conscience que ces visions étaient leur histoire.

Le rapprochement n'est point aussi immédiat entre l'eau du rocher et la fournaise des trois Hébreux. L'eau va pourtant du côté où est cette fournaise dans le plan inférieur, et il semble qu'en tombant elle apporterait aux martyrs le rafraîchissement. Cette pensée n'est point extraordinaire. A quelque temps de nos peintures, une chrétienne de Marseille, qui perdit ses deux fils dans les flammes allumées par les Antonins, écrivait sur leur tombe :

Refrigeret nos qui omnia potest !

Qu'il nous rafraîchisse celui qui peut tout !

Elle ajoutait à ces mots l'ancre cruciforme, le signe du Christ et de l'espérance[2]. En implorant la fin de cette persécution où ont dû périr les martyrs de Lyon, et au milieu de ses feux, elle allait, sans aucun doute, demander le rafraîchissement quotidien à ces eaux divines qui sont l'Esprit-Saint même, découlant « des sources du Sauveur, » dont la vive image est ici.

« Que les eaux du soutien au milieu des tourments, dit S. Bernard, découlent de la fontaine même de la Vertu, c'est-à-dire de l'Esprit de Dieu, c'est ce que démontrent et ces trois jeunes gens placés dans l'incendie de la fournaise bouil-

[1] *Ibid.*, l. III, col. 644.

[2] M. E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 548.

Digitized by Google
nistrateur, c'est le Christ et Pierre à la fois. Pierre, toutefois, s'efface devant le Christ ; et il me semble entendre Pierre lui-même dire ici les fameuses paroles de son antique statue de bronze de la basilique vaticane : « Regardez le Verbe Dieu, la Pierre divinement « enchâssée dans l'or, sur laquelle étant établi, je ne suis point « ébranlé [1]. »

Nous avons dit le rapport de cette scène de Moïse frappant le rocher, au fond du sanctuaire, avec celle de l'Adoration des Mages qui lui fait face à l'entrée. Le Christ-Enfant est présenté comme le nouveau Moïse, et devant lui s'étalent en figure les merveilles de son règne. Mais la scène de Moïse n'a-t-elle aucun rapport avec celle, qui est au-dessous, des trois Hébreux dans la fournaise? Il est bien difficile de le croire.

La pierre qui est le Christ a été placée par le peintre juste au-dessus de la tête de la statue d'or dressée par Nabuchodonosor. Cette petite montagne semble peser sur cette tête. Il y a là un rapprochement qui s'impose au spectateur et qui, sans doute, a été voulu par l'auteur. Le livre de Daniel parle d'une autre statue, celle-ci vue en songe par le roi de Babylone, statue à tête d'or, à poitrine et bras d'argent, à jambes de fer, à pieds mêlés de fer et d'argile. Une pierre se détacha « sans main d'homme » d'une montagne ; elle frappa aux pieds la statue qui se brisa, se pulvérisa ; et la pierre devint une grande montagne qui remplit toute la terre. Cette statue, ce sont les quatre empires terrestres dont celui de Nabuchodonosor est le premier, celui des Césars le dernier. Cette pierre qui les brise, cette montagne qui les supplante, c'est l'empire que « doit « susciter le Dieu du ciel, » l'empire universel et éternel du Christ [2]. « *La pierre frappant la statue et la brisant*, la pierre remplissant la « terre, c'est le Christ venant du ciel et apportant le jugement au « monde, » dit S. Hippolyte [3]. Comment ne pas songer ici à cette pierre ? Le rocher que frappe Moïse, placé haut comme il est, paraît descendre du ciel ; il a sous lui une statue babylonienne

[1] Inscription grecque de la base de la statue, retrouvée par Mabillon dans le mss. d'Einsielden, du VIIe siècle. *Vetera analecta*, t. IV, p. 505, 519.

[2] Dan., II, 31-45.

[3] *Fragmenta in Danielem*, III.

Digitized by Google

S. Pierre rappelle donc, de plus ou moins près, la verge de Moïse; et, par contre, la verge de Moïse à la *cappella greca* et ailleurs, a sans doute fait songer au signe de commandement du chef de l'Eglise, indubitablement reconnu avec le Christ dans le Moïse mystérieux.

Et *la Pierre*, qui est *le Christ*, ne nous fait-elle pas songer aussi au Vicaire du Christ, à qui il a voulu, entre tous les noms, faire porter celui de Pierre ? Les anciens ont fait le rapprochement avant nous :

« Le Christ Seigneur, dit S. Maxime de Turin, a concédé volontiers à Pierre la communication de son nom ; et comme, ainsi que l'Apôtre Paul nous l'enseigne, la Pierre était le Christ, ainsi Pierre a été fait par le Christ la Pierre, le Seigneur lui disant : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*. Car de même que dans le désert l'eau a coulé de la pierre pour le peuple du Seigneur souffrant de la soif, ainsi au monde tout entier épuisé de l'aridité de la perfidie, la fontaine de la confession salutaire a débordé de la bouche de Pierre [1]. »

Un verre du musée britannique va jusqu'à nous montrer une chaire adossée au rocher d'où sort la source, ou engagée dans sa masse [2]. C'est la chaire inébranlable et infaillible de Pierre d'où découle la doctrine du Christ illuminant et vivifiant les nations. Puisse l'Angleterre, nation docte et réfléchie, y prendre garde !

Pour conclure, ces deux figures, le Christ et Pierre, que nous reconnaissons avec tant de certitude, sur les traces des anciens, dans Moïse frappant le rocher à la *cappella greca* et tant de fois ailleurs, devaient nécessairement se reconnaître ensemble. « Que « Pierre baptise, dit S. Augustin, c'est le Christ qui baptise : *Petrus* « *baptizet, hic est qui baptizat.* » Car, vient d'observer ce Père, quels que soient les ministres, « la sainteté du Baptême n'est attribuée « qu'à celui sur qui est descendu la colombe, à celui dont il a été « dit : *C'est lui qui baptise dans l'Esprit-Saint* [3]. » Mais le Christ ne baptise pas par lui-même, il baptise par Pierre, par ses successeurs, par ceux qu'ils envoient. Ainsi Moïse, l'auteur des sacrements de l'Ancienne-Loi, figurant à la *cappella greca* l'auteur des sacrements de la Nouvelle, c'est le Christ leur instituteur et Pierre leur admi-

[1] *Opera*, edit. Rom., 1784, p. 219.
[2] R. P. Garucci, *Vetri*, p. 142; *Bulletino*, 1868, p. 6.
[3] *In Joannis Evangelium Tractatus*, VI, 7, 8.

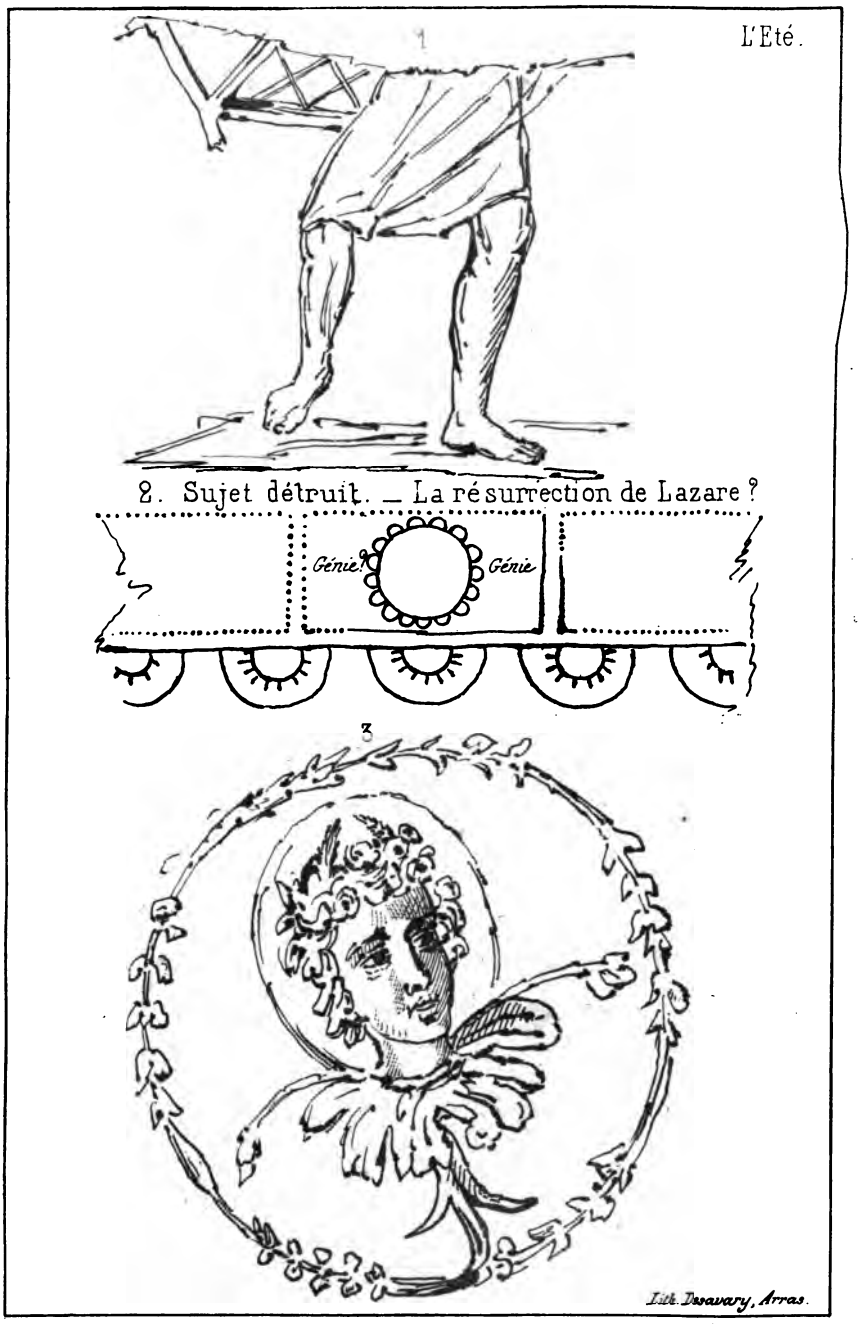

1, Le Paralytique, au dessus du tableau de la tentation de Susanne. Dessiné par M. le Com. Descemet. *Inédit*. — 2, Festons et ornements au dessus du tableau de la condamnation et de la délivrance de Susanne. *Inédit*. — 3, L'Eté, à un des angles de la ***Cappella greca***, à droite du Paralytique. Dessiné par M. le Com. Descemet. *Inédit*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mais, derrière le premier baptême tout gratuit de la grâce, il est facile, inévitable même, d'entrevoir le second, le baptême laborieux de la pénitence. Est-ce que le Christ n'aurait le pouvoir de remettre les péchés qu'une fois ? Après le paralytique de la piscine de Jérusalem, n'y a-t-il pas celui de la maison de Capharnüm, monté péniblement sur le toit et descendu avec des cordes aux pieds du Sauveur ? N'y a-t-il pas cette seconde rémission des péchés à laquelle fait songer la première ? Avec le sacrement de Baptême, le sacrement de Pénitence était rappelé indirectement aux fidèles par la peinture du paralytique ; la victoire du Christ sur le péché avait en lui tout son trophée ; et les Romains pouvaient redire ici les célèbres paroles à eux adressées par S. Paul : *Où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que comme le péché a régné pour la mort, la grâce aussi règne dans la justice pour la vie éternelle par Jésus-Christ Notre-Seigneur*[1].

Le trophée de la victoire sur le péché est complet de tous points. Le paralytique est si bien guéri par le Christ et d'*infirme* qu'il était devenu si fort qu'il emporte son lit de douleur comme un jouet et retourne ainsi dans sa maison. Quelle est cette maison, sinon le ciel d'où le péché nous a bannis en nous livrant à l'infirmité, prélude de la mort, prélude de l'enfer ? C'est ce qu'a bien observé S. Hilaire de Poitiers, qui, sur les pas d'Origène, a écrit du paralytique de S. Matthieu :

« Le Christ a accordé d'abord la rémission des péchés ; puis il montre la vertu de la résurrection ; il enseigne ensuite par le lit qu'il fait enlever que l'infirmité et la douleur seront enlevées aux corps ; enfin, par le retour du paralytique dans sa maison, il indique que le chemin du Paradis va être rendu aux croyants, ce chemin d'où Adam, père de tous les hommes, était sorti, jeté dans le désordre par la souillure du péché [2]. »

Le paralytique, qui est l'image du chrétien sortant du Baptême, est donc aussi l'image du Christ, de sa mort, de sa résurrection, dont le Baptême est la figure et le fruit tout ensemble. *Ignorez-vous,* écrivait S. Paul aux Romains, *que nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, nous avons été baptisés en sa mort ? Car nous*

[1] Rom., V, 20, 21.
[2] *In Matt.*, cap. VIII.

Digitized by Google

avons été ensevelis avec lui par le Baptême pour mourir, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire de son Père, nous marchions ainsi, nous, dans la nouveauté de vie.— Vous avez été ensevelis avec lui dans le Baptême et avec lui vous êtes ressuscités, écrivait-il aux Colossiens [1].

Circonstance digne de remarque ! Celui qui ne connaissait pas le péché et qui a été fait péché pour nous [2], le Fils de Dieu qui *a vraiment pris sur lui toutes nos langueurs et porté toutes nos douleurs* et *que nous avons*, dit Isaie, *considéré comme un lépreux, frappé de Dieu et humilié* [3], Jésus-Christ crucifié a été appelé du nom même du paralytique de la piscine, ὁ ἀσθενῶν, *l'infirme*, par S. Paul écrivant qu'il est *l'infirmité de Dieu*, τὸ ἀσθενές τοῦ Θεοῦ [4]. La croix est le lit du divin Paralytique. Et comme il s'est levé de lui-même, comme il a emporté triomphalement son lit, comme il est remonté en sa maison du ciel ! C'est un nouveau Samson escaladant la montagne d'Hébron, avec les portes de Gaza, sa prison, sur les épaules. Aussi, le paralytique se transformera-t-il parfois sur les monuments chrétiens en Samson lui-même [5]. A la *cappella greca*, son élan rappelle l'élan athlétique du héros de Gaza.

Ces idées ne doivent point étonner. Indiquées par l'Ecriture, elles sont exposées par les Pères. S. Augustin dit de l'eau de la piscine et du paralytique guéri, figurant l'Eglise née du Baptême :

« Cette eau était le peuple Juif. La perturbation de l'eau en ce peuple, c'est la Passion du Seigneur. Un seul qui descendait était guéri, car le Seigneur est l'unité. Ceux à qui déplaît cette Passion du Seigneur sont des superbes. Ils ne veulent pas descendre... Si tu veux être guéri, descends [6] ! — Un était guéri, signifiant l'unité ; quiconque venait ensuite n'était pas guéri ; car quiconque est en dehors de l'unité ne peut être guéri [7]. »

Le disciple de S. Augustin, qu'on a surnommé « l'Augustin de

[1] Rom , VI, 3, 4 ; Colos., II, 12.
[2] II Cor., V, 21.
[3] Is., LIII, 4.
[4] I Cor., I, 25.
[5] Aringhi, t. II, p. 331 ; Buonarroti, *Vetri*, p. 2 ; Ciampini, t. III, p. 226 ; M. Martigny, p. 589.
[6] *Sermo de Verbis Domini*, 42.
[7] *Tract. XVII in Joan.*, 3.

Digitized by Google

« son siècle, » S. Fulgence, a écrit un beau passage mystique qui donne tout le symbolisme de notre peinture. Voici que le lit du paralytique est, comme la verge de Moïse, une image de la Croix. Ecoutons S. Fulgence :

« Et le Seigneur : *Lève-toi*, dit-il, *prends ton lit et va dans ta maison*. Le paralytique se leva aussitôt de la piscine et par cette fontaine de grâce, il se fraya un chemin de joie vers sa demeure. Il reporte le lit de son infirmité à sa maison, c'est-à-dire qu'il entre, délivré de ce lit de langueur, dans l'Eglise céleste. L'infirme guéri porte son lit, car le Médecin a enlevé le péché du monde. Il a chargé ses épaules de son propre fardeau, mais l'Agneau de Dieu portait sur ses épaules le fardeau d'autrui. Et ce lit était la croix. Le lit du paralytique a été recouvert des vêtements des péchés : la croix n'a pas eu cette adjonction des vêtements, car elle n'a pas eu les liens du péché [1]. »

La croix sans péché du Christ a transfiguré la nôtre que le péché avait recouvert de sa lèpre, et lui a ouvert, en la personne du bon larron, le chemin du Paradis.

Saint Cyrille de Jérusalem, faisant ses fameuses catéchèses sur le Calvaire, dans l'église de la Résurrection, avait dit avant saint Fulgence : « Celui qui ordonne au paralytique de porter sa litière de « bois, c'est le Sauveur dont il est dit (Cant. III, 9) : *Le Roi s'est fait* « *une litière des bois du Liban*... La litière, c'est le bois de la croix « qui a porté le Sauveur, φορεῖον, τὸ ξύλον τοῦ σταυροῦ [2]. »

Ce mot de S. Cyrille et celui de S. Fulgence : « Ce lit était la « croix..... *Ille lectus crux erat*..... *lectus paralytici*, » ne paraît pas avoir été sans écho dans l'art chrétien antique, Le lit du paralytique y rappelle par un certain dessin les grandes lignes de la croix. Une boîte à eulogies en ivoire du Ve ou VIe siècle, qui est au musée de Cluny à Paris, nous offre, à côté du Christ, allant, la croix à la main, ressusciter Lazare, le paralytique portant son lit, qu'on prendrait volontiers pour le Christ portant sa croix même. Le lit est sur les deux épaules, mais les deux moitiés du lit s'identifient presque sur le tableau en une seule, et je ne sais quel air de la croix en résulte [3]. Il n'y a rien de cela à la *cappella greca;* mais le paralytique

[1] Sermo LXIII. Combefis, *Bibliotheca Patrum concionatoria*, 1682, t. II, p. 340.
[2] *Homil. in Paralyt.*, X, XI. *Patrol. græc.*, t. XXXIII, col. 1141-45.
[3] M. Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'Art chrétien*, t. I, 1872; pl. VI.

Digitized by Google

rappelant le Christ, son lit figure le lit triomphal de la croix ; et les Romains du second siècle murmuraient ici d'avance, je n'en doute guère, le mot de S. Fulgence.

Si, à l'entrée de la *cappella greca*, nous avons vu la Nativité du Christ, au fond sa grâce, sa prédication, les sacrements qu'il a institués, du Baptême à l'Eucharistie, nous entrevoyons donc ici sa Passion et sa Résurrection, et, comme nous l'avons dit, son baptême qui les a résumées d'avance, et qui est l'image du nôtre. « Ange du Grand-Conseil, » il est descendu le premier dans la piscine des brebis humaines ; il y a porté sa vertu divine ; il en est sorti dans les splendeurs de l'Esprit-Saint venu sur lui des cieux ouverts. Avec le Calvaire et le saint Sépulcre nous retrouvons le mémorial du Jourdain. Tous les faits capitaux de la vie du Christ sont dès à présent représentés ou visés à la *cappella greca*.

Et c'est pourquoi entre les miracles du Sauveur, le peintre a choisi tout d'abord celui de la guérison du paralytique.

S'il convenait si bien au lieu de la réunion des fidèles dans le cimetière de Priscille, il ne convenait pas moins au temps. Cette réunion avait lieu le dimanche qui avait remplacé le sabbat, étant le vrai jour du « repos », le jour de la résurrection du Christ, « le jour » par excellence « du Seigneur. » Or c'est le jour du sabbat durant « la fête des Juifs, » celle des Tabernacles ou, selon quelques interprètes, celle de Pâques, qu'avait eu lieu la guérison du paralytique. S. Jean en termine le récit par ces paroles, indiquant notre tableau, et montrant son à-propos : *Et aussitôt cet homme fut guéri, et il souleva son grabat et il s'en allait. Et c'était le sabbat ce jour-là* [1].

Mais le peintre n'a-t-il point accompagné ce miracle d'un autre ?

CHAPITRE XV.

UNE GUIRLANDE. UN SUJET DÉTRUIT. LA RÉSURRECTION DE LAZARE [2] ?

Au-dessus de la grande fresque représentant la condamnation et la délivrance de Susanne, régnait une guirlande pareille à une

[1] Joan., V, 9.

[2] Planche VII, 2. — Voir planche III.

Digitized by Google

draperie. On en aperçoit les restes. Ce sont de larges festons formés de demi-circonférences, à l'intérieur desquelles sont d'autres demi-circonférences fleuronnées. Sur la ligne ou barre qui les porte étaient des rectangles placés horizontalement. Celui du milieu offre encore au-dedans une couronne magnifique, cantonnée à droite d'un génie, auquel un second génie devait répondre à gauche. Ces festons, ces couronnes que ces génies semblent apporter, sont-ils un appendice du triomphe de Susanne? La supposition serait naturelle. Un monument chrétien, du IVe ou du Ve siècle, où figure précisément Susanne, présente à côté d'elle le navire, couronné à la poupe et orné de festons au mât, des navigateurs de Joppé, qui rendent grâces au ciel de la cessation de la tempête, après que Jonas s'est fait jeter par eux à la mer[1]. Et puis le Christ a dit dans l'Apocalypse à l'ange héroïque de Smyrne : « Sois fidèle jusqu'à la mort et je te « donnerai la couronne de vie ; » et à l'ange de Philadelphie : « Parce que tu as gardé mon mot d'ordre d'être patient, moi aussi « je te garderai de l'heure de la tentation... Voici que je viens « bientôt, conserve ce que tu as, de peur que quelqu'un n'enlève « ta couronne[2]. »

Mais au-dessus de cette guirlande, et en harmonie aussi avec elle, il y avait, sans aucun doute, un sujet servant de pendant à la scène du paralytique qui est au-dessus de la grande fresque de la tentation de Susanne. Il n'en reste aucune trace. On peut conjecturer cependant avec une grande probabilité, j'allais dire avec une sorte de certitude, que ce sujet était relatif à la résurrection.

Vous qui habitez dans la région de l'ombre de la mort, la lumière luira sur vous, avait chanté Isaïe dans un de ses tableaux du règne du Messie[3]; et dans un autre : *Les morts ressusciteront, ils se lèveront ceux qui sont dans les monuments, et ils se réjouiront ceux qui sont dans la terre, car la rosée qui vient de vous est leur guérison*[4]. *Les morts ressuscitent*, dit le Christ, prouvant aux disciples de Jean

[1] Et stetit mare a fervore suo... Et immolaverunt hostias Domino, et voverunt vota. Jon., I, 15, 16. — Voir planche XIV, 2.

[2] Apoc., II, 10; III, 10, 11.

[3] Is., IX, 2. Septante.

[4] Is., XXVI, 19.

Digitized by Google

sa mission par ses miracles[1]. Après la guérison des malades, il arrive à la résurrection des morts. Il ne se pouvait autrement. *Comme par un homme*, l'ancien Adam, *le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort*[2], le Christ, Adam nouveau, a dû vaincre les maladies, images du péché, et la mort son terrible fruit.

La guérison du paralytique représentant à la *cappella greca* la victoire du Christ sur le péché et les infirmités corporelles, comment douter que la place vide en face n'ait été occupée par sa victoire sur la mort? Autrement le Christ serait incomplet; sa grâce s'arrêterait au grand moment : on se demanderait s'il est le Christ. Notre peintre n'avait garde de donner lieu à la question, ou de la laisser sans réponse. Il a donc dû faire son tableau spécial de la résurrection; et tous les peintres feront ainsi après lui. Je ne trouve guère de chambre des catacombes un peu amplement décorée où ce sujet ne figure : au cimetière de Priscille, je n'en vois pas.

J'appelle tableau spécial de la résurrection, celui de la résurrection d'un mort par le Christ, ou celui de la résurrection du Christ lui-même. Le premier, sur les peintures des catacombes, est toujours le tableau de la résurrection de Lazare, que Tertullien appelle « l'exem- « ple principal de la résurrection : *In Lazaro præcipuo resurrectionis* « *exemplo*[3]. » Quant à la résurrection du Christ, elle est toujours figurée par le miracle de Jonas, dont le Christ lui-même s'est appliqué la prophétie, en annonçant qu'il ressusciterait trois jours après sa mort. Qui était en face du paralytique : Jonas ou Lazare? Après avoir hésité longtemps entre les deux suppositions, je me décide volontiers et assez résolûment pour la seconde.

La scène du paralytique appelle vraiment celle de Lazare. Aussitôt après la guérison du paralytique de la piscine, le Christ parle de son pouvoir de ressusciter les morts : *Comme le Père, dit-il, réveille les morts et les vivifie, ainsi le Fils vivifie ceux qu'il veut*[4]. A cette déclaration faite à Jérusalem, la résurrection de Lazare répondra aux portes mêmes de Jérusalem, à Béthanie. Le paralytique et Lazare se tiennent en quelque sorte dans l'Evangile.

[1] Matth., XI, 5; Luc., VII, 22.
[2] Rom., V, 12.
[3] *De Resurrectione carnis*, LIII.
[4] Joan., V, 21.

Digitized by Google

Ils se tiennent pareillement dans la logique. L'un représente l'humanité délivrée par le Christ de la souffrance, l'autre l'humanité délivrée par lui du trépas. Ce sont deux tableaux symétriques qui font un tout. Avec Jonas, c'est-à-dire la résurrection du Christ, le parallélisme n'aurait plus cette justesse ni cette clarté.

Les monuments chrétiens confirment bien cette double indication scripturaire et rationnelle. La magnifique chambre, aux peintures inédites encore, du second siècle ou de la fin du premier, qu'on trouve au bas du grand escalier du cimetière de Domitille offre un ensemble qui rappelle tout à fait celui des peintures de la *cappella greca* ses contemporaines. Susanne manque ; mais il y a en face de l'entrée, au fond de la chambre, Moïse frappant le rocher, dans la lunette, et les trois Hébreux au-dessus. On voit, sur un côté, le paralytique [1] et David, avec sa fronde, si ce n'est Tobie tenant le poisson ; sur l'autre, la résurrection de Lazare et la multiplication des pains. Aux coins de la voûte sont les quatre Saisons et au centre le Bon-Pasteur, portant la brebis, groupe que nous allons reconnaître à notre chapelle. Des ornements classiques, des feuillages, des oiseaux, parmi lesquels des paons, et des génies dansant complètent la décoration. A part ces deux additions : la multiplication des pains, complément comme symbole eucharistique de Moïse frappant le rocher, et David, vainqueur de Goliath, qui représente le Christ vainqueur de la mort, complément de la résurrection de Lazare — ou peut-être Tobie avec son poisson, qui rappelle le Baptême en même temps que l'Eucharistie, et à ce titre sert de complément au paralytique —, la composition de cette chambre est celle même de la *cappella greca.* Or Lazare y fait vis-à-vis au paralytique.

En passant du second siècle aux débuts du troisième, les *chambres* dites *des Sacrements*, du cimetière de Saint-Callixte, nous montrent, l'une, le paralytique qui accompagne la scène du Baptême avec le poisson tiré de l'eau, ayant pour pendant un sujet perdu aujourd'hui, mais que M. de Rossi a bien conjecturé être celui de Lazare ressuscité ; l'autre, Moïse frappant le rocher et le poisson tiré de l'eau du Baptême qui en découle, ayant pour pendant

[1] Nous avons cru du moins le reconnaître.

Digitized by Google

Lazare [1]. Lazare est à côté du paralytique au cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre [2]; il lui fait pendant au cimetière de Sainte-Agnès (entre deux est Moïse frappant le rocher, et au-dessus, au centre de la voûte, est le Christ, précisément comme à la *cappella greca* [3]); au cimetière de Saint-Hermès, Moïse et le paralytique ont pour vis-à-vis Jonas et Lazare [4]. La boîte à eulogies du musée de Cluny présente ensemble Lazare et le paralytique. Je ne dis rien des sarcophages où le paralytique n'a point d'associé régulier. Mais on voit que sur les peintures où il figure et que j'ai rappelées toutes, ce me semble, cet associé est Lazare.

D'autre part, sur les sarcophages comme sur les peintures, Moïse frappant le rocher a pour pendant ou associé à peu près constant le Christ ressuscitant Lazare [5]. Des deux côtés donc, par le paralytique et par Moïse, les monuments chrétiens semblent nous montrer la résurrection de Lazare à la place vide de notre chapelle.

Il n'y a point d'exemple certain de Jonas faisant pendant au paralytique [6]. C'est, d'ailleurs, une règle à peu près constante, je crois, pour les chambres des catacombes que Jonas y est représenté, non sur les murs latéraux, mais aux bords de la voûte, faisant avec quatre sujets de son histoire, ou au moins trois, cortége au Bon Pasteur qui est au centre. C'est l'image de la résurrection du Christ encadrant celle de son ascension au ciel. C'est ce qu'on voit dans plusieurs chambres du cimetière de Priscille, dont une voisine de

[1] *Roma sott.*, t. II, tav. d'aggiunta. C. D.

[2] Aringhi, t. II, p. 101.

[3] Aringhi, t. II, p. 183.

[4] Aringhi, t. II, p. 331. — Bosio et Aringhi voient Samson dans ce personnage. L'eau du rocher de Moïse, celle de la mer de Jonas appellent ici le paralytique de la piscine; et la figure qui lui convient bien ne semble pas pouvoir convenir à Samson.

[5] Aringhi, t. I, p. 313, 323, 325, 335, cimet. du Vatican; 423, Lucine; 547, Domitille; t. II, p. 25, Voie-Latine; 87, 101, 121, 123, Saints-Marcellin-et-Pierre; 183, 205, Sainte-Agnès; 329, 331, Saint-Hermès; 395. – *Bulletino*, 1874, tav. XI. — M. Martigny, p. 412.

[6] Nous venons de dire que Bosio et Aringhi voient Samson emportant les portes de Gaza dans la figure qui nous parait être celle du paralytique emportant son lit, à la fresque du cimetière de Saint-Hermès. C'est le seul exemple, à ma connaissance, qu'on pourrait alléguer du parallélisme du paralytique et de Jonas.

Digitized by Google

la *cappella greca*, est du second siècle [1], et dans les deux *chambres des sacrements* du cimetière de Saint-Callixte. Tout ainsi nous invite à reconnaître non Jonas mais Lazare, à la place vide de la *cappella greca* qui fait face au paralytique.

A ces indications multiples viennent s'en joindre deux qui sont peut-être décisives.

S. Hippolyte, dans son commentaire sur *Susanne*, arrivant au moment de la tragique histoire de cette héroïne, que le peintre de la *cappella greca* a précisément représenté au-dessous de la place vide dont nous cherchons le sujet, écrit :

« *Et ils mirent les mains sur sa tête.* Afin qu'en la touchant, ils satisfissent l'insolence de leur concupiscence.

Et elle était en pleurs. Par ses larmes, en effet, elle attirait le Verbe qui descend des cieux, lui qui devait par ses larmes réveiller Lazare mort [2]. »

C'est donc vers le Christ ressuscitant Lazare que sur la fresque de la *cappella greca* se dirigent les yeux mouillés de larmes et élevés en haut de Susanne, soit dans la scène où les vieillards mettent la main sur sa tête, soit dans celle où, marchant au supplice, elle fait sa dernière prière : Διὰ γὰρ τῶν δακρύων ἐφείλκετο τὸν ἀπ' οὐρανῶν Λόγον, τὸν μέλλοντα διὰ δακρύων ἐγείρειν τὸν Λάζαρον τεθνηκότα.

S. Hippolyte achève ici de nous expliquer notre tableau, en nous révélant ce qui nous en manque. Sans aucun doute, il l'avait vu en venant célébrer les anniversaires d'Aquila, de Prisca, de Pudens, de Pudentienne, de Praxède, de Symétrius, de Félix et de Philippe et ceux de divers défunts, à l'église du cimetière de Priscille ou auprès ; et c'est peut-être de ce tableau même qu'il a tiré son touchant rapprochement sur les larmes de Susanne faisant venir le Verbe des cieux et celles du Verbe faisant monter Lazare du tombeau.

A quelque distance de la *cappella greca*, une chambre dont les fresques, dessinées par Bosio et reconnues encore par M. de Rossi, sont malheureusement éteintes aujourd'hui, présente à la voûte un

[1] Planche IX, 5. — Aringhi, t. II, p. 303, 315. — A quoi il faut ajouter une peinture inédite de la fin du IIIe siècle ou du IVe, que nous avons vue maintes fois à Priscille. Cf. Aringhi, t. II, p. 281, 295.

[2] Col. 696.

Digitized by Google

sujet que nous démontrerons être celui du Christ venant au secours de Susanne. Au-dessous, comme sujet principal, est ce même Christ ressuscitant Lazare. Les trois sujets de Jonas, englouti par le monstre marin, vomi par lui, reposant sous l'ombrage, font cortége au Christ et proclament la résurrection de celui qui a ressuscité Lazare, et qui avant Lazare, avait ressuscité — on peut dire le mot — l'agonisante Susanne [1].

On ne nous trouvera donc point téméraire de tenter un essai de restitution du sujet perdu et de voir, au-dessus de la magnifique guirlande qui semble fêter la victoire de Susanne, le Christ, auteur de cette victoire, ressuscitant Lazare.

Il y a tout près de la *cappella greca*, dans la chambre du second siècle, où nous avons signalé les sujets de l'histoire de Jonas autour du Bon Pasteur qui est à la voûte, une fresque qui donne bien l'idée de ce que pouvait être la résurrection de Lazare à notre chapelle. C'est le plus beau tableau que nous ayons vu de ce sujet et, avec celui du cimetière de Domitille, le plus ancien [2].

Le Christ rappelle celui de la *cappella greca* venant au secours des trois Hébreux. Il fait le même geste de commandement, si noble et si souverain. Mais sa tête, aux cheveux pareillement courts, a un caractère particulier qui saisit. C'est une vraie tête d'empereur romain, prise d'une médaille. On dirait César et sa main habituée à dicter à la fortune sa volonté. C'est un César divin que le peintre a voulu représenter, commandant cette fois à la Mort même. Il est au milieu du tableau. Le monument de Lazare est dans le coin. A l'appel du Christ, étendant la main droite et disant : « Lazare, viens « dehors, » il apparaît vers la bouche du sépulcre, sous la figure d'une petite momie debout. La Mort a réduit le mort de quatre jours à cette atténuation ; ou plutôt l'atténuation, intentionnellement exagérée, nous indique que c'est moins le mort que la Mort même qui remonte les degrés du tombeau à la voix du Christ. Mais, voyez ! De l'autre côté du Christ, Lazare est un homme, un homme libre, qui,

[1] Aringhi, t. II, p. 297, 299.

[2] D'Agincourt en a donné, t. V, pl. VI, un dessin plus que défectueux. (Voir pl. IX, 4.) Nous espérons revenir du pèlerinage de Rome, pour les Noces d'or de Pie IX, avec un meilleur dessin, pris sur l'original, et le donner pl. XVI.

Digitized by Google

le bâton à la main s'en va entreprenant sa course, pareil à l'Israélite qui sort du festin de l'Agneau pascal, ou au géant à qui le Psalmiste a comparé le soleil levant [1]. On ne pouvait traduire avec plus d'énergie et de beauté le sublime chapitre de S. Paul sur le Christ aux prises avec la Mort et *celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable* [2], et des paroles comme les suivantes : *Il faut qu'il règne jusqu'à ce que le Père ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. Le dernier détruit sera la mort.... La mort a été engloutie par la pleine victoire. O mort, où est ta victoire? Où est, ô mort, ton aiguillon?... Grâces soient à Dieu qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ* [3]. Que la Mort est ici petite et que le Christ est grand!

Cette manière de représenter Lazare sortant du tombeau comme un enfant emmailloté désigne aussi la nouvelle naissance que nous recevons au sein du tombeau. Les Pères l'ont signalée, Tertullien, S. Basile de Séleucie, S. Jean Chrysostome qui appelle Lazare « un « enfant » et ses bandelettes « des langes [4]. » Nous trouvons continuellement la résurrection de Lazare sur les monuments chrétiens. Nulle part, elle ne m'a frappé autant que dans la chambre voisine de la *cappella greca;* et nulle part, à coup sûr, on n'a retracé plus vivement la renaissance de l'homme en Jésus-Christ.

Disons, en finissant ce chapitre, qu'il serait étonnant que le peintre de la *cappella greca*, ou plutôt les éminents théologiens qui lui ont si admirablement choisi et disposé ses sujets, eussent omis la résurrection de Lazare. C'est le grand miracle de la vie du Christ, c'est le prélude de celui de sa mort, et c'en est l'image la plus directe sur les monuments chrétiens. C'est ici que Prudence, écho vivant de l'Eglise, au sortir des catacombes, déploie tout son enthousiasme sacré. Après ce court et vigoureux tableau, dans son *Hymne de toute heure* sur les *gestes insignes* du Christ :

[1] Les fresques de Saint-Callixte montrent aussi Lazare dans les deux états de momie de petit enfant et d'homme libre. Le Christ est représenté par une colombe venant à lui, le rameau d'olivier aux pattes. *Rom. sott.*, t. II, tav. d'agg., tav XV.

[2] Hebr., II, 14.

[3] I Cor., XV, 25, 26, 54, 55, 57.

[4] *Homil. de Laz.* V. Aringhi, t. II, p. 539.

Digitized by Google

Sole jam quarto carentem, jam sepulcro absconditum
Lazarum jubet vigere reddito spiramine :
Fœtidum jecur reductus rursus intrat halitus.

« Le Christ ordonne à Lazare privé déjà du soleil pour la quatrième fois, déjà caché dans le sépulcre, de reprendre sa vigueur avec son souffle : la respiration lui est rendue elle rentre dans une poitrine fétide [1] :

Le poëte, dans son *Apothéose* du Christ, venant de célébrer la multiplication des pains, symbole de l'Eucharistie qui est le principe de notre résurrection, s'échappe ainsi d'un lyrisme auprès duquel celui de Pindare semblera faible :

« Mais pourquoi expliqué-je ce prodige d'une voix bégayante, moi indigne de chanter les saints mystères ? Sors du sépulcre, Lazare, dis quel est celui dont tu as entendu la voix du fond de la terre, quelle force a pénétré les lieux secrets de la Mort, si bien que le Christ t'appelant toi plongé complètement dans les noires profondeurs et te disant d'en revenir, tu l'entends comme si tu étais à ses côtés et te présentes sans retard ! Quel détroit de Charybde est voisin d'ici, unissant les royaumes des ténèbres à ceux d'en haut, dont ne les séparent plus que de minces frontières ? Où est le triste Ténare enfoncé dans l'abyme derrière un vaste chaos, où est ce fleuve roulant des flammes sur ses rives insatiables ? Devant les portes du tombeau, condamnées par la dure barrière de rochers énormes, le Seignèur est debout et prononce le nom de son ami glacé. A l'instant, l'horreur de la Mort, écartant les rochers, vomit tout vivants des restes mortels et un cadavre qui marche. Joyeuses sœurs, déliez vite ses bandelettes odorantes ! Le parfum seul des aromates répandus exhale ici des effluves ; aucun air souillé n'apporte l'odeur de la décomposition corporelle : leur ancienne grâce ranime des yeux défaits qui distillaient la sanie et leur rend leur miroir, et la pourpre teintée de rose revêt peu à peu des joues putréfiées. Qui a pu faire couler l'âme dans ces membres fluides ? Assurément c'est celui qui a créé jadis ces membres, qui a soufflé sur la veine humide d'un jonc d'argile, et devant qui la glèbe fondante a pris, dans ses humeurs teintes, les couleurs du sang.

O Mort rendue douce à présent et dont les lois ont des oreilles ! O Mort autrefois sourde et maintenant instruite à faire tout ce qu'on te commande, qui a pu prendre sur toi un tel empire ? Avoue-le, tu en es convaincue, il est Dieu celui qui seul me ravit à toi, Jésus [2] ! »

[1] *Cathemerinon*, IX, v. 46.

[2] *Sed quid ego hæc autem titubanti voce retexo*
Indignus qui sancta canam ? Procede sepulcro,
Lazare, dic, cujus vocem tellure sub ima
Audieris, quæ vis penetraverit abdita lethi,

Digitized by Google

Voilà ce que disait aux fidèles la résurrection de Lazare dans les catacombes ; et il me semble bien que la *cappella greca* a préludé, à son ordinaire, à ces sublimités de l'éloquence chrétienne.

Mais poursuivons l'étude de la zone supérieure de la chapelle. Tout n'est pas dit sur les bienfaits du Christ, avec la rémission des péchés et la résurrection des morts. Voyons dans Isaie, dans l'Evangile et sur les murs de la *cappella greca* qu'ils inspirent, le couronnement de l'épopée messianique.

L'abbé V. Davin.

(*A suivre.*)

Quod, cum te Christus penitus nigrante profundo
Immersum vocat ut redeas, ceu proximus audis,
Nec remoratus ades ? Quæ tam vicina Charybdis
Regna tenebrarum tenui distantia fine
Conjungit superis ? Ubi Tænara tristia vasto
In præceps dejecta chao, latebrosus et ille
Amnis inexpletis volvens incendia ripis ?
Ante fores tumuli, quas saxa immania duro
Obice damnarant, scopulis substructa cavatis,
Stat Dominus, nomenque ciet frigentis amici.
Nec mora, funereus revolutis rupibus horror
Evomit exequias gradiente cadavere vivas.
Solvite jam lætæ redolentia vincla sorores,
Solus odor sparsi spiramen aromatis efflat,
Nec de corporeo nidorem sordida tabo
Aura refert, oculos sanie stillante solutos
Pristinus in speculum decor excitat, et putrefactas
Tincta rubore genas paullatim purpura vestit.
Quis potuit fluidis animam suffundere membris ?
Nimirum qui membra dedit, qui fictilis ulvæ
Perflavit venam madidam, cui tabida gleba
Traxit sanguineos infecto humore colores.
O mors auritis jam mitis legibus ! O mors
Surda prius, jam docta sequi, quodcumque jubetur,
Cui tantum de te licuit ? convicta fatere
Esse Deum, solus qui me tibi præripit, Jesum.

Apotheosis, v. 741-770.

Digitized by Google

DEUX CHAPELLES

DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

Le visiteur qui, debout sur le perron du chœur de la cathédrale d'Amiens, vient de contempler l'immense nef de Notre-Dame, l'une des œuvres les plus sublimes de l'architecture du Moyen-Age, se retourne vers l'abside, aux hardis arceaux, aux fenêtres élancées, dôme aérien suspendu au-dessus du maître-autel; puis, il dirige ses regards à sa droite et à sa gauche, et le transsept, dont les proportions égalent celles d'une vaste église, lui offre encore un spectacle majestueux et grandiose. Après avoir embrassé, de ce point central, les grandes lignes de l'édifice, il devra se livrer à l'examen des détails qui composent l'ornementation et l'ameublement de la basilique. De touchants souvenirs, d'intéressants sujets d'étude se présenteront alors en foule au chrétien, à l'archéologue et à l'artiste.

Il y a longtemps déjà que de savants antiquaires ont entrepris la description des diverses parties extérieures et intérieures de ce beau temple : dût-on nous accuser de témérité, nous avons osé les suivre dans la voie où ils s'étaient engagés avec tant de succès. Le bienveillant accueil qu'a reçu récemment notre premier opuscule, consacré à la monographie du sanctuaire, nous encourage à continuer un travail rempli pour nous d'attraits. Nous nous arrêterons successivement devant chacune des chapelles qui forment le pourtour de l'enceinte sacrée; nous dirons ce qu'elles étaient autrefois; nous rappellerons les fondations pieuses auxquelles elles doivent leur origine; nous mentionnerons les sépultures qu'elles renferment, les vocables sous lesquels elles ont été consacrées, les appellations di-

Digitized by Google

verses qui servent à les désigner, les changements apportés dans leur décoration..... Bientôt, nous l'espérons, nous pourrons livrer au public le résultat de nos investigations : aujourd'hui, nous nous bornons à soumettre aux lecteurs de la *Revue de l'Art chrétien* les pages suivantes, extraites de notre ouvrage, dont l'achèvement ne saurait tarder.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU PUY.

Nous voici devant l'autel spécialement affecté jadis aux exercices religieux de la Confrérie, dont il garde toujours le nom : l'histoire de cette association religieuse, artistique et littéraire, ayant été publiée avec de grands détails par M. A. Breuil, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* [1], nous nous bornerons à rappeler que, fondée au plus tard dès l'année 1388, la pieuse académie qui, pendant longtemps, célébra ses fêtes à la paroisse du *Maître* en charge, s'établit en 1493 à Notre-Dame, où un Concordat passé en 1500 avec le Chapitre, lui permit de fixer définitivement son siége. L'autel dit du *rouge-pilier* lui fut attribué pour la célébration de ses messes ordinaires, et elle put faire dans la grande nef l'office des jours solennels. Cet autel occupait le même emplacement que la chapelle actuelle ; la date de sa construction primitive devait être assez ancienne, puisque le 22 avril 1376, Firmin de Cocquerel, chanoine d'Amiens, qui fut ensuite doyen de Notre-Dame de Paris, évêque de Noyon et chancelier de France, y fonda un bénéfice de chapelain, lequel devait toujours être affecté à l'un des vicaires de la cathédrale. La présentation était réservée aux héritiers mâles de Messire de Coquerel. L'autel tira son nom de la couleur dont était peint le pilier auquel il était adossé.

En 1627, Antoine Pingré, seigneur de Genonville [2], conseiller du roi, receveur général des gabelles en Picardie, ancien premier échevin d'Amiens, voulut signaler son année de Maîtrise de la Confrérie du Puy par un présent en rapport avec l'importance du rang qu'il

[1] Tomes XIII, pages 485 et suivantes.

[2] Genonville, autrefois maison seigneuriale dans le Santerre, située sur l'Avre, de la paroisse de Moreuil, relevant de Moreuil.

Digitized by Google

tenait dans la cité : il fit reconstruire à ses frais l'autel du *rouge-pilier*. Le choix d'un architecte lui était tout naturellement indiqué par l'esprit de confraternité qui régnait entre ces dévots serviteurs de la sainte Vierge : il s'adressa à Nicolas Blasset [1] qui, lui-même, avait possédé la charge de *Maître* du Puy, deux ans auparavant, en 1625.

Blasset n'était âgé que de vingt-sept ans : néanmoins le seigneur de Genonville ne dut point regretter la confiance qu'il avait eue dans le talent d'un artiste encore jeune et peu connu ; l'autel de Notre-Dame du Puy, en perpétuant jusqu'à nos jours le souvenir d'un donateur pieusement libéral, atteste aussi le mérite du sculpteur amiénois, qui ne se borna pas à manier pieusement l'ébauchoir et le ciseau, mais qui sut cultiver avec un égal succès les autres branches des arts du dessin.

La chapelle de Notre-Dame du Puy est un beau spécimen du style architectural importé d'Italie en France dès la fin du XVIe siècle, et qui, appliqué peu à peu aux monuments religieux, ne se substitua que bien lentement, dans notre patrie, à l'architecture gothique ou ogivale. La chapelle du Puy réunit les qualités et les défauts de ce style auquel on a pu reprocher avec raison de manquer parfois de simplicité et de correction, mais dont on ne saurait contester la richesse, susceptible de produire un grand effet.

L'autel est d'une forme carrée un peu massive, que n'atténuent pas assez les panneaux et les consoles dorés de la devanture ; il s'appuie contre un retable fort élevé, orné de six colonnes corinthiennes aux fûts lisses de marbre noir, avec bases et chapiteaux dorés. Ces colonnes supportent une architrave plus somptueuse qu'élégante, surmontée de diverses figures en ronde-bosse. Deux autres grandes statues sont posées aux deux coins de l'autel, et un tableau est encadré au milieu du retable. Une balustrade de cuivre jaune avec pilastres et appuis de marbre noir sert de clôture à la chapelle ; des vases de métal se dressent aux angles de cette balustrade ; l'étroite enceinte est pavée en marbres de diverses couleurs ; deux degrés taillés en demi-cercle conduisent à la porte, fermée d'une petite grille.

[1] Nicolas Blasset, architecte et sculpteur, né à Amiens le 8 mai 1600, mort dans la même ville le 2 mars 1659.

Digitized by Google

Cette chapelle, consacrée aux exercices d'une Confrérie formée dans le but spécial d'honorer la sainte Vierge, devait rappeler sa destination par l'ensemble de ses ornements. C'est ce qu'a parfaitement compris l'artiste qui en conçut le plan : tout y retrace la gloire de Marie et les titres de la Reine du Ciel à la vénération de ses serviteurs. Esther et Judith avaient été bien choisies pour figurer auprès de l'autel. Esther, que sa grâce et ses vertus élevèrent jusqu'à partager le trône d'un grand prince, obtint par ses larmes et ses prières le pardon de tout un peuple condamné à périr ; de même, la Mère de Dieu ne cesse d'intercéder pour le pardon des pécheurs, et le crédit qu'elle possède auprès du Tout-Puissant est heureusement rappelé par cette inscription gravée en lettres d'or sur une tablette de marbre placée aux pieds de la statue : *Posvit diadema regni in capite eivs.* Cette légende subsiste seule aujourd'hui ; Blasset n'avait point manqué de donner à Esther tous les attributs de la royauté, et ces insignes provoquèrent la fureur des iconoclastes de 93, qui brisèrent la statue de la reine de Perse, le même jour que celle de saint Louis, comme nous le raconterons en décrivant la chapelle de Saint-Sébastien. Sur le socle demeuré vide on mit plus tard une statue en bois blanchi provenant de l'ancienne église des filles de la Providence [1], où elle représentait une Sainte-Geneviève, voilée et portant un cierge. Les organisateurs d'une fête républicaine ayant eu besoin d'une déesse de la Raison pour trôner au milieu d'un feu d'artifice, trouvèrent commode et économique de métamorphoser l'humble vierge de Nanterre en la divinité à la mode ; un sculpteur patriote opéra la transformation ; à l'aide de quelques coups de ciseau, la coiffure fut tant bien que mal accommodée à la grecque ; un bonnet phrygien d'étoffe écarlate devait en compléter l'effet ; une chlamyde de carton-pierre, assez pauvrement ajustée, recouvrit les épaules ; des tablettes, simulant le livre de la Constitution furent mises dans l'une des mains ; le cierge et l'Agneau symbolique disparurent, et tous les bons sans-culotte saluèrent de leurs

[1] Congrégation qui se consacrait à l'instruction des jeunes filles pauvres ; la maison conventuelle, dont la fondation remontait à l'année 1676, s'élevait à l'extrémité de la rue de Narine ; les bâtiments sont aujourd'hui occupés par le Collége des RR. PP. de la Compagnie de Jésus.

Digitized by Google

acclamations ce chef-d'œuvre d'un nouveau genre, obtenu à si peu de frais. La pauvre statue, ainsi mutilée et travestie, fait maintenant un piètre effet à la place de l'œuvre de Blasset ; il est bien à désirer qu'à quelque jour le talent d'un moderne émule du vieux maître picard nous fasse de nouveau contempler l'image d'Esther sur le socle qu'elle n'aurait point dû quitter.

Les vandales révolutionnaires ont du moins épargné la statue correspondante à l'autre coin de l'autel : là, Judith se dresse toujours dans une attitude calme et fière, le regard assuré, le front noblement élevé vers Celui qui lui donna la force d'accomplir l'héroïque action qui doit assurer le salut de sa patrie. D'une main, elle tient par la chevelure la tête d'Holoferne, dont les traits farouches disent assez de quels sentiments était animé le cruel lieutenant du roi d'Assyrie ; de l'autre, elle s'appuie sur un glaive. La richesse du costume de Judith, rehaussé d'ornements dorés, rappelle que la courageuse veuve de Béthulie n'avait ménagé aucun moyen de séduction pour pénétrer auprès d'Holoferne. Le cartouche du socle de la statue porte ces mots : *Tu gloria Hierusalem*, lesquels peuvent s'appliquer à Marie écrasant la tête du serpent infernal, aussi bien qu'à Judith tranchant le chef du persécuteur d'Israël.

Le tableau du retable représente l'Assomption, mystère dont l'anniversaire était l'une des fêtes principales de la Confrérie du Puy ; c'est une œuvre remarquable de Franken, peintre de l'école flamande. Le coloris de cette toile est d'un ton chaud et brillant : il fait songer à celui de Rubens. La composition de la scène est bien entendue : les apôtres entourent une tombe ouverte qui ne contient plus que des fleurs ; les uns se penchent étonnés sur ce sépulcre vide, les autres lèvent les yeux vers le ciel, dans le ravissement de l'extase ; les attitudes sont variées avec art, les têtes pleines d'expression ; une jeune femme vêtue de rouge attire particulièrement l'attention par la beauté de son visage. Dans la partie supérieure du tableau, découpée d'une façon assez bizarre, la sainte Vierge est emportée au ciel sur les bras des anges [1].

Blasset a voulu que cette représentation du triomphe de Marie fut

[1] La peinture a quelque peu souffert de l'humidité et aussi du voisinage de la flamme des cierges.

Digitized by Google

accompagnée des figures de deux rois de Juda, ancêtres de la Mère du Messie, qui célébrèrent dans leurs chants prophétiques la gloire future de la Vierge-Mère. Sur la corniche du retable, David est assis, pinçant sa harpe harmonieuse ; il récite sans doute ce verset du psaume écrit au-dessous de lui : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato.*

De l'autre côté, Salomon montre les tablettes où il a inscrit ce passage de son cantique, répété sur le cartouche placé à ses pieds : *Ascendit de deserto, deliciis affluens* [1].

Entre ces deux statues un groupe domine toute la masse de l'autel ; par une de ces allégories si chères à nos pères, cet ouvrage de sculpture désigne le nom de la Confrérie du Puy, en même temps qu'il montre Marie, que l'on a si justement appelée *la Dame du bon secours*, venant en aide à l'un de ses dévoués serviteurs, sur le point de périr. Chacun connaît la légende d'après laquelle un jeune enfant de chœur, précipité dans un puits par un juif pour avoir chanté en sa présence les louanges de la sainte Vierge, en fut miraculeusement tiré par Marie elle-même. Ce fait arriva au Puy en Velay, ville fameuse comme but de pèlerinage. Le sculpteur, en reproduisant ici cette scène, n'a probablement voulu lui donner qu'un sens symbolique, et c'est à tort que quelques archéologues ont cru trouver dans le groupe de la chapelle de Notre-Dame du Puy la confirmation d'une opinion qui attribue au miracle du Puy en Velay l'origine de la vieille Confrérie amiénoise, et rattache celle-ci au culte spécialement rendu à la Vierge dans cette dernière ville. Un passage du chanoine de La Morlière [2], racontant une des cérémonies de notre Confrérie, qui s'accomplissait chaque année à la cathédrale en mémoire de ce miracle, n'a pas peu contribué à accréditer une erreur dont l'étude sérieuse des anciens documents a permis à M. A. Breuil de faire justice [3].

Le bon chanoine, contemporain de Blasset, a-t-il dirigé le ciseau

[1] Les amis de l'égalité avaient, pendant la Révolution, mutilé les couronnes des deux rois ; elles ont été restaurées en même temps que la chapelle dans les premières années de ce siècle.

[2] *Les Antiquitez de la ville d'Amiens*, p. 88.

[3] *Histoire de la Confrérie de Notre-Dame du Puy* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XIII, p. 489 et suiv.)

Digitized by Google

de l'artiste, et lui a-t-il inspiré le sujet de ses sculptures ? Le fait n'a rien d'impossible, d'autant plus que La Morlière était lui-même membre de la Confrérie, dont il exerça la Maîtrise en 1618.

Quant à l'inscription gravée sur le socle : *Origo Confraternitatis Putei*, il faut noter, d'après la judicieuse observation de M. A. Breuil [1], que Pagès, qui relève si exactement les autres inscriptions de la chapelle, ne dit pas un mot de celle-là. Elle aura probablement été ajoutée après coup, à l'époque de l'une des restaurations dont cet autel a été l'objet, restaurations qui ont fait disparaître une partie des ornements primitifs ; nous n'y voyons plus, en effet, le phénix sur son bûcher, ni les anges portant le soleil et la lune, dont parlent les anciens descripteurs. Nous y cherchons également en vain l'écusson d'Antoine Pingré, autrefois placé en deux endroits de la chapelle et portant : *d'argent au pin de sinople, chargé de plusieurs pommes de gueules et surmonté d'un gré ou grive de sable* [2].

Le donateur n'est plus rappelé que par l'inscription suivante, gravée sur une large tablette de marbre noir au milieu de la devanture de l'autel :

D. O. M.
A L'HONNEUR DE DIEU ET
DE LA VIERGE MARIE
..... HOMME Antoine Pingré
..... DE LA TERE (SIC) DE GENOVILLE
..... RECEPUEUR GNAL DES
GABELLES EN PICARDIE ANTIEN
PREMIER ESCHEUIN DE CESTE VILLE
M. DU PUY EN CESTE PRESENTE ANNÉE
ET DAMOISELLE MARIE CORREVR
SA FEME ONT DONNÉ CESTE TABLE
DAVTEL ET CLOSTVRE EN L'ANNÉE
1627
Vierge à plein gré triomphante de gloire

[1] *Les Œuvres d'art de la Confrérie du Puy*, Mémoire posthume de M. Rigollot, terminé par M. A. Breuil, publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XV, p. 525.

[2] *Manuscrits de Pagès*, publiés par M. L. Douchet, t. V, p. 299 à 302.

Digitized by Google

Ce dernier vers est le *refrain* palinodial proposé pour thème du chant royal aux *rhétoriciens* concurrents pour le prix de poésie ; selon l'usage, il renferme un jeu de mots faisant allusion au nom d'Antoine PINGRÉ, maître en charge, et sert aussi de légende explicative au tableau de l'Assomption.

Le vandalisme révolutionnaire n'a point respecté ce mémorial d'une pieuse largesse : les qualifications nobiliaires ont été impitoyablement biffées (nous indiquons ces mutilations par des points), et le monument qui ne devrait conserver que les noms de deux respectables habitants de notre vieille cité, témoigne encore des fureurs insensées d'une époque néfaste.

CHAPELLE SAINT-SÉBASTIEN.

Pendant le cours du XVe siècle, la peste fit à Amiens de cruels et fréquents ravages. En 1418, pour fléchir la colère de Dieu, le Corps de ville décide « *que pour la pestilence qui adprésent est en la ville, soit faicte pour révérence de Dieu la chainture de la ville de cire et mise en l'église Notre Dame* [1]. » Cette *chainture* n'était autre qu'une bougie filée égale en longueur au périmètre de l'enceinte des murailles.

En 1454, la contagion reparaît, et semble devoir s'établir dans notre cité d'une manière permanente. Elle règne durant plusieurs années et, en 1462, le fléau parvenu à un effrayant degré d'intensité, enlève en peu de temps près de vingt mille personnes [2]. On se décide à recourir au glorieux martyr saint Sébastien ; Rome avait jadis ressenti les effets de son intercession dans une circonstance semblable : en 680, durant une maladie épidémique qui désolait la Ville Éternelle, il fut révélé à une personne pieuse que la contagion cesserait dès qu'on aurait érigé un autel sous le vocable de Saint-Sébastien dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens ; on obéit à cette inspiration du ciel, et l'air fut aussitôt purifié. En raison de ce fait,

[1] IIe Registre aux délibérations, T, fol. 130 v°, cité par M. H. Dusevel dans son *Histoire d'Amiens*, seconde édition, p. 263.

[2] *Les Pestes à Amiens*, par M. A. Dubois (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXIII, p. 316).

Digitized by Google

saint Sébastien devint, dans tout le monde catholique, l'intercesseur ordinaire en temps de peste.

L'évêque d'Amiens, Ferry de Beauvoir, de concert avec les magistrats et les principaux habitants de la cité, résolut donc de mettre aussi son peuple affligé sous la protection de ce Bienheureux. Celui des autels de la Cathédrale que l'on désignait sous le nom d'autel du *vert-pilier* (dans la partie septentrionale du transsept), fut choisi pour être le siége d'une Confrérie que le Prélat fonda avec le concours des trois Etats de la ville [1]. L'effet des prières du saint martyr ne tarda pas à se faire sentir : la peste cessa presqu'immédiatement, mais la dévotion des Amiénois envers leur intercesseur redoubla, et la pieuse Confrérie subsista jusqu'aux dernières années du XVIIIe siècle, en s'acquittant de ses exercices à la chapelle qui conserve toujours le vocable que lui ont donné nos aïeux.

Les confrères de Saint-Sébastien apportèrent tous leurs soins à l'ornementation de cet autel : en 1475, le Corps de ville leur alloua une somme de *LX sols a eulx ordonnes estre paies pour aidier a paier ung tabernacle de hucherie que on a fait de nouvel sur l'autel de Saint-Sebastien en l'eglise Nostre-Dame d'Amiens* [2]. De cet autel du XVe siècle, si intéressant par les circonstances au milieu desquelles il fut élevé, et qui devait présenter un bel exemple du style décoratif de l'époque, il ne reste plus rien depuis longtemps.

La chapelle correspondante de Notre-Dame du Puy ayant été renouvelée en 1627, comme nous l'avons dit plus haut, les *Maîtres* des Rhétoriciens en charge pendant les années 1634 et 1635, s'associèrent pour reconstruire à frais communs l'autel de Saint-Sébastien. Les circonstances engageaient d'ailleurs à recourir avec plus de ferveur que jamais à la protection du Saint : de 1633 à 1636, tandis que les Espagnols ravageaient la Picardie, la peste, compagne ordinaire de la guerre, désola de nouveau notre ville ; il était donc opportun de donner un nouvel éclat au culte de saint Sébastien, en associant ce Bienheureux à saint Louis et à saint Roch, que l'on invoquait

[1] La Morlière signale des Indulgences accordées à cette Confrérie et confirmées par l'Official du Diocèse sous l'épiscopat des deux frères Jean et Louis de Gaucourt, en 1474 et 1477 (*Les Antiquitez de la Ville d'Amiens*, p. 233).

[2] *Registre aux comptes de la Mairie*, cité par M. A. Dubois : *l'Œuvre de Blasset*, p. 105.

Digitized by Google

aussi pendant les épidémies. L'autel reconstruit fut en effet placé sous ce triple vocable.

Blasset, qui avait été l'architecte et le sculpteur de la chapelle de Notre-Dame du Puy, fut chargé de lui donner un pendant en réédifiant la chapelle de Saint-Sébastien. Nous y retrouvons donc les mêmes dispositions principales : l'autel, adossé à un pilier, est protégé par une balustrade de cuivre et de marbre noir ; le retable est orné de colonnes supportant un couronnement identique, dans l'ensemble de ses formes contournées, à celui que surmonte le groupe précédemment décrit. Le grand cadre du milieu était occupé par un tableau représentant Jésus descendu de la croix et déposé entre les bras de sa sainte Mère. Le roi Louis XIII, Anne d'Autriche, son épouse, le jeune dauphin qui fut depuis Louis XIV, Monseigneur François Le Febvre de Caumartin, prélat qui gouvernait alors le diocèse d'Amiens, figuraient agenouillés autour du groupe principal, comme personnages accessoires. La plupart des descripteurs ont désigné comme auteur de cette toile Quentin Varin, peintre originaire d'Amiens, qui eut la gloire de compter Le Poussin parmi ses élèves [1]. M. A. Dubois, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, dans l'intéressante notice qu'il a publiée sur Blasset, croit pouvoir affirmer que l'artiste auquel était dû le tableau de la chapelle Saint-Sébastien s'appelait Vignon, ce qui résulterait d'une quittance de 500 livres payées par les sieurs Hémart et Mouret au dit Vignon, pour prix de cette peinture, quittance passée devant Me de Piennes, notaire à Amiens, en date du 18 janvier 1640 [2]. Quoi qu'il en soit, ce tableau a disparu ; très-détérioré par l'humidité, il fut, dans les premières années de ce siècle, remplacé par une autre toile assez médiocre, représentant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Cette peinture provient, au dire de Baron, auteur d'une description encore inédite de la cathédrale, du couvent supprimé des Dames de Moreaucourt.

Sur un socle placé au milieu du fronton coupé qui surmonte le

[1] Quentin Varin eut un certain renom sous le règne de Louis XIII ; il peignit à Paris le tableau du maître-autel des Carmes déchaussés, près du Luxembourg ; cette œuvre était fort admirée.

[2] *L'Œuvre de Blasset*, par M. A. Dubois, p. 22.

Digitized by Google

retable se dresse la statue en pierre de saint Sébastien, les mains liées à un tronc d'arbre, le corps nu et percé de quatre flèches ; on loue avec raison le modelé de cette belle figure, qui a permis à Blasset de faire preuve de sa science anatomique ; le casque et la cuirasse du guerrier martyr sont déposés à ses pieds, et, au-dessus de sa tête, deux petits anges descendant du ciel par un vol rapide, apportent les palmes de la victoire et la couronne triomphale qu'a mérité le courageux athlète de la Foi.

D'après le devis retrouvé par M. Dubois, saint Sébastien devait être accompagné de deux archers ; ils auraient représenté la vieille compagnie amiénoise qui jadis célébrait en grande pompe à cet autel la fête de son patron [1], et qui, reconstituée après la tourmente révolutionnaire, vient encore religieusement chaque année entendre la messe dite spécialement pour elle à cette même chapelle le dimanche qui suit le 20 janvier. Nous ignorons par suite de quelles circonstances ces statues d'archers ne furent point exécutées : on mit à la place qu'elles devaient occuper sur les enroulements de la corniche, d'un côté, la Justice portant des balances, de l'autre, la Paix tenant une corne d'abondance ; sur les socles sont gravés ces mots : *Jvstitia et Pax — Oscvlatæ sunt.*

Peut-être ces figures symboliques ont-elles paru convenir davantage à un monument destiné à rappeler que la Justice divine, qui châtie par le fléau de la contagion, se laisse désarmer aux accents de la prière, et fait bientôt place à la Miséricorde. L'inscription centrale vient appuyer cette pensée consolante ; sur le socle de saint Sébastien on lit, en effet : *Triplicem medicvm dat Gallia Pesti*, la France a trois médecins contre la peste. Nous venons de voir le premier, les deux autres sont placés plus bas, à droite et à gauche de l'autel. Ce sont saint Roch et saint Louis, dont on réclamait la protection avec celle de saint Sébastien dans les temps de calamité. Le pieux pèlerin de Montpellier, qui se dévoua au soin des pestiférés de Rome et de l'Italie, est représenté dans son attitude ordinaire, découvrant et montrant du doigt son genou percé par une blessure mystérieuse. Le sculpteur n'a point oublié le compagnon dont la

[1] *Notice sur les anciennes compagnies d'archers*, etc., par M. A. Janvier (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XIV, p. 144).

Digitized by Google

fidélité au Saint est devenue proverbiale : le bon animal est modestement couché dans l'ombre, levant la tête vers le serviteur de Dieu, auquel il portait chaque jour le pain nécessaire à sa subsistance. Au-dessous, sur une tablette, sont inscrites ces paroles : *Pavpertas non depressit;* saint Roch, né dans l'opulence et occupant un rang élevé selon le monde, et puis plongé tout à coup dans une extrême misère, ne se laissa pas abattre, et de même que Job, sut donner un noble exemple de patience et de résignation.

La statue de saint Louis était au nombre des œuvres les plus remarquables de Blasset, abstraction faite d'un anachronisme que reprochaient au sculpteur les amis de la vérité historique : l'artiste avait donné à Louis IX le collier de Saint-Michel, dont l'Ordre fut institué par Louis XI deux siècles après la mort du saint roi. On admirait surtout l'ampleur majestueuse du manteau royal, fourré d'hermine et noblement drapé sur les épaules du prince. Les iconoclastes de 1793 n'ont pas permis à cette sainte image d'arriver jusqu'à nous ; pendant une de ces réunions tumultueuses qui, à cette triste époque, profanèrent trop souvent les nefs de Notre-Dame, un orateur de club, monté dans la chaire, sut communiquer à ses auditeurs la fureur impie dont l'ivresse l'avait enflammé ; il désigna aux coups de ces forcenés les figures qui, par leurs attributs, rappelaient la royauté qu'ils détestaient. La statue d'Esther, à la chapelle de Notre-Dame du Puy, et celle de saint Louis, à l'autel de Saint-Sébastien, volèrent bientôt en éclats. L'énergumène se fit apporter dans la chaire la tête du monarque, et après avoir proféré mille insultes contre le Saint et sa race, il lança de toutes ses forces ce bloc mutilé sur les dalles, où il se brisa. A la réouverture des églises, on mit provisoirement sur le socle vide une statue de Notre-Dame-de-Pitié, enlevée au monument funéraire du chanoine Antoine Niquet, placé au bas de la nef, vis-à-vis le petit portail de l'Horloge.

L'épidémie cholérique de 1832 ayant inspiré à de généreux donateurs la pensée de faire restaurer la chapelle de Saint-Sébastien, deux sculpteurs amiénois, MM. Duthoit frères, dignes émules de Blasset, firent une nouvelle statue de Saint-Louis, qui permet de moins regretter l'ancienne. A eux aussi, pourtant, on a reproché un anachronisme : l'armure n'est point du XIIIe siècle ; les articula-

Digitized by Google

tions ornementées se rapprochent du style de la Renaissance. Nous savons MM. Duthoit trop bons archéologues pour avoir péché par ignorance ; ils ont voulu donner à leur Saint-Louis le cachet de l'époque à laquelle appartient la chapelle qu'il décore et rappeler autant que possible l'œuvre détruite de Blasset. Quel critique serait assez rigoriste pour en faire un crime à ces habiles artistes? L'inscription placée au-dessous de la statue est ainsi conçue : *Nobilitas extvlit;* elle convient au pieux monarque qui ne vit dans l'élévation de sa naissance qu'un motif plus puissant pour l'engager à pratiquer la vertu.

Au milieu de la devanture de l'autel, un carré de marbre noir porte gravées les lignes suivantes ainsi disposées :

A l'honnevr de Dieu et de
La Glorievse Vierge Marie

Jéan Hémart	*François Mov-*
Et Marie de Hollandes	*ret et Hon-*
Sa femme	*norée de de Villers*
	Sa femme

Ont donné cette table d'avtel
et clostvre ès années 1634 *et* 1635

Jesvs movrant	*Fort est la mort*
DES MARTYRS	l'AMOVR EST
Est la gloire	*Sa victoire*

En Jésvs ET MARIE *notre* AMOVR EST *vni.*

Les deux premiers vers sont les refrains palinodiaux des donateurs qui étaient égalements reproduits sur le tableau primitif; le troisième réunit leurs deux noms par un jeu de mots de même style.

On ne voit en aucun endroit de la chapelle les écussons de ces honorables bourgeois, écussons qui sans nul doute devaient y figurer jadis; les armes de Jean Hémart nous sont inconnues ; le blason des Mouret a été communiqué en ces termes par le savant héraldiste, M. Goze, à M. Rigollot, pour son Mémoire sur les Œuvres d'art de la Confrérie du Puy [1] : Mouret portait *d'azur, au bouquet d'amou-*

[1] *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* t. XV, p. 532.

Digitized by Google

rettes d'or, en cœur, accompagné en flanc de deux étoiles de même, et de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe.

M. A. Dubois a été assez heureux, comme nous le disions plus haut, pour retrouver, après de patientes et laborieuses recherches dans les minutes des notaires d'Amiens, le marché passé entre Nicolas Blasset et les deux maîtres du Puy, Jean Hémart et François Mouret pour la reconstruction de l'autel Saint-Sébastien; il résulte de cet intéressant document, publié par notre honorable collègue dans sa *Notice sur Blasset*, page 85 et suivantes, que le sculpteur-architecte dut recevoir 5,000 livres comme prix de son travail, et avoir en plus les démolitions de l'ancienne chapelle.

Devant l'autel de Saint-Sébastien on vit longtemps la tombe d'un de nos évêques, Jean de Cherchemont, mort l'an 1372 ; c'était une grande plaque de métal ouvragé où paraissait l'effigie couchée du Prélat en habits pontificaux ; ce tombeau n'excédait le sol que de l'épaisseur de trois doigts. Il fut détruit lors de la Révolution.

Le culte des trois saints invoqués en temps de peste n'a pas cessé d'être pratiqué religieusement à Amiens toutes les fois qu'une épidémie vient étendre ses ravages sur notre cité. S'il ne reste plus que le souvenir de la vieille Confrérie de Saint-Sébastien et de ses processions solennelles du dimanche le plus près du 20 janvier (fête de Saint-Sébastien) et du dimanche précédent le second mardi d'août (anniversaire du vœu de 1462). (Voir la *Notice sur les anciennes corporations d'archers*, etc., par M. A. Janvier, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* tome XIV, page 144) ; si on ne célèbre plus la grand-messe du 16 août, fondée au XVIIe siècle, par Jean Hémart, en l'honneur de saint Roch, messe durant laquelle le bedeau de la Confrérie du Puy devait déposer sur la tête de la statue du Saint une couronne de verdure, les Amiénois se retrouvent encore empressés et recueillis autour de l'autel de Saint-Sébastien quand Dieu les éprouve en permettant à la contagion d'enlever parmi eux de nombreuses victimes. Il nous souvient encore de ce lugubre été de 1866 pendant lequel le choléra répandit parmi nous le deuil et la terreur. Le vénérable évêque qui gouvernait alors le diocèse, Monseigneur Boudinet, de pieuse mémoire, se souvenant des traditions de son église, et partageant les sentiments de ses ouailles, prescrivit, dès l'invasion du fléau, des prières

Digitized by Google

publiques qui devaient être dites à cette chapelle ; là, chaque matin la messe était célébrée, chaque soir un salut était chanté, et les principales reliques que possède la cathédrale demeurèrent exposées sur des crédences placées autour de l'autel pendant tout le temps que dura l'épidémie, afin d'implorer la miséricorde divine par l'intercession des Bienheureux dont on vénérait les précieux restes. Les fidèles venaient en grand nombre s'agenouiller à l'alentour, sur les dalles de la basilique, dont les voûtes ne cessaient de retentir des tristes chants des funérailles ; beaucoup pleuraient la perte de ceux qui leur étaient chers, d'autres tremblaient pour leurs proches, atteints ou menacés par la contagion, mais tous trouvaient dans la prière la consolation et l'espoir.

Fidèle à notre habitude de mentionner les usages liturgiques de la Cathédrale, nous ne quitterons pas la chapelle de Saint-Sébastien sans rappeler à nos lecteurs que c'est à cet autel que l'on célèbre chaque dimanche et jour de fête la dernière messe à midi précis, messe annoncée un quart d'heure à l'avance par le tintement d'une des petites cloches de la tour méridionale.

Les admirateurs exclusifs de l'art du Moyen-Age, lequel selon eux serait la seule formule admissible de l'art chrétien, ont jugé sévérement les deux autels que nous venons de décrire ; ils leur ont reproché d'abord d'être déplacés dans un édifice du XIIIe siècle et d'interrompre par leur masse les grandes lignes des piliers contre lesquels ils sont appuyés; puis sont venus les critiques à l'adresse des retables *bizarrement contournés* et *lourdement tourmentés*, des allusions malignes à la *pompe prétentieuse du XVIIe siècle*.... Nous avons trop de confiance dans le bon goût dont ces juges sévères font si souvent preuve en d'autres matières pour craindre que le dédain qu'ils affectent un peu légèrement puisse aller jusqu'à l'ostracisme. Ces vénérables monuments de la piété de nos pères mériteraient-ils même, au point de vue artistique, le blâme dont nous venons de donner un aperçu au lecteur (ce que nous sommes loin d'admettre, et ce que n'admettent pas davantage des hommes d'une compétence incontestable), que les souvenirs historiques et religieux qui s'y rattachent devraient assurer leur conservation. On a flétri avec justice le vandalisme révolutionnaire. Les archéo-

Digitized by Google

logues regrettent la perte d'une multitude de peintures, de sculptures, de tapisseries, de verrières, d'objets mobiliers, etc. etc, prématurément condamnés par l'indifférence, le mépris ou les caprices de la mode à une destruction que l'action des siècles eût encore fait attendre pendant de longues années. Gardons-nous de tomber dans le vandalisme de l'unité de style, car, dirons-nous en empruntant les paroles du spirituel Directeur de la *Revue* où paraissent ces pages, « Chaque siècle et chaque pays appliqueraient ce principe à leur manière, et, comme les goûts sont changeants, surtout en France, on détruirait successivement toutes les œuvres du passé : aujourd'hui celles du XVIIIe siècle, demain celles du XVe, jusqu'à ce qu'on inflige au XIXe la peine du talion, que nous n'aurions, hélas ! que trop bien méritée [1]. »

Edmond Soyez
De la Société des Antiquaires de Picardie.

[1] *L'Architecture ogivale jugée par les écrivains des deux derniers siècles*, discours de M. l'abbé J. Corblet, prononcé à la séance publique de la Société des Antiquaires de Picardie, le 11 juillet 1858.

Digitized by Google

DES NOMS DE BAPTÊME

ET

DES PRÉNOMS DES CHRÉTIENS

Étude philologique et liturgique

—

TROISIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE V.

DES PRÉDILECTIONS NATIONALES, PROVINCIALES, LOCALES ET FAMILIALES POUR CERTAINS NOMS DE BAPTÊME ET CERTAINS PRÉNOMS.

Au Moyen-Age, ce qui frappe par-dessus tout l'imagination du peuple, c'est la légende merveilleuse des saints, célèbres par des miracles éclatants accomplis pendant leur vie ou après leur mort. Ce sont surtout leurs noms qu'on choisit, ainsi que ceux des apôtres et des saints personnages que mentionne l'Évangile, et ceux encore auxquels le patronage des confréries et des corporations a créé une grande popularité. On prend rarement les vocables des célébrités littéraires comme *Ambroise, Athanase, Augustin*, *Cassien*, *Irénée*, *Paulin*, *Prosper*, *Salvien*, etc. ; ou du moins ces noms restent à peu près localisés dans certaines contrées ; il en est de même, au

* Voir le numéro d'Octobre-Décembre 1876, p. 273.

Digitized by Google

reste, de beaucoup d'autres vocables, parce que la rareté des communications et un esprit moins cosmopolite que de nos jours empêchaient les nations d'échanger entre elles, comme on le fait aujourd'hui, leurs noms et leurs usages.

Pour ne parler que de la France, voici les noms hagiographiques qui nous semblent apparaître le plus souvent au Moyen-Age :

Adèle	Corneille	Jean	Maure
Adélaïde	Crépin	Jean-Baptiste	Maurice
Agathe	Cyprien	Jeanne	Médard
Aignan	Damien	Joseph	Michel
Alexandre	Denys	Josse	Nicaise
Anastasie	Dominique	Lambert	Nicolas
André	Elisabeth	Laurent	Odon
Anne	Eloi	Lazare	Omer
Anselme	Etienne	Léger	Paul
Antoine	Eustache	Léonard	Perpétue
Arnold	Félicité	Leu	Philippe
Barbe	Fiacre	Louis	Pierre
Barnabé	Florent	Loup	Quentin
Barthélemy	François	Luc	Remy
Béatrix	Geoffroy	Magdeleine	René
Bernard	Georges	Marc	Robert
Berthe	Germain	Marcellin	Sébastien
Bruno	Gilbert	Marguerite	Simon
Catherine	Gilles	Marie	Taddée
Cécile	Grégoire	Marthe	Thibaud
Chrétien	Guillaume	Martin	Thierry
Claude	Honoré	Mathias	Thomas
Clément	Hugues	Mathilde	Vincent
Côme	Jacques	Matthieu	Zacharie.

A partir du XVIIe siècle, on voit se répandre, en France, les noms d'*Armand*, *Colette*, *Emmanuel*, *Eugène*, *Françoise*, *Jules*, etc.

En Angleterre, les prénoms les plus usités sont : *Alexander*, *Alice*, *Andrew*, *Brigid*, *Charles*, *Christopher*, *Edith*, *Edmund*, *Edward*, *Emma*, *Fanny*, *Gauthier*, *Georges*, *Gilbert*, *Henry*, *James*,

Digitized by Google

Jenny, *John*, *Léonard*, *Nancy*, *Patrick*, *Peter*, *Richard*, *Robert*, *Stephen*, *William*, etc.

En Espagne, on rencontre beaucoup d'*Alphonse*, d'*Alvarez*, de *Ferdinand*, de *Garcie*, d'*Isabelle*, de *Lopez*, de *Pedro*, de *Ruis*, de *Suarez*, de *Ximénès*, etc. Les gitanos d'Andalousie affectionnent particulièrement les noms d'*Alonzo*, *Cristobal*, *Ignacio*, *Lazaro*, etc.[1]. Les espagnols, comme les italiens, dans le langage habituel, font précéder leur nom de baptême du titre de *Don*, abréviation de *Dominus*.

L'Allemagne protestante tient en faveur les prénoms qui ont été portés par les réformateurs du XVIe siècle, comme *Martin*, *Philippe*, *Ulrich*, qui rappellent les personnalités de Luther, de Mélanchton et de Hutten.

La Russie affectionne les noms des saints de l'Orient et du calendrier russe. On y rencontre fréquemment les prénoms suivants ; *Alexis*, *Andronic*, *Anne*, *Basile*, *Catherine*, *Constantin*, *Demetrius*, *Fœdora*, *Gennade*, *Ivan*, *Macaire*, *Nicolas*, *Olga*, *Philarète*, *Serge*, etc. Ceux de *Casimir*, *Ladislas*, *Lodoïska*, *Stanislas*, *Udalislas*, *Wenceslas*, *Wladimir*, etc., sont très-répandus en Pologne ; ceux d'*Eric*, *Canut*, *Christian*, *Christiern*, *Frédéric*, *Gustave*, *Olaüs*, *Waldemar*, en Suède et en Danemarck. Les Esthoniens ont une prédilection toute spéciale pour les noms d'*Eve* et d'*Adam*, lesquels, selon eux, deviennent pour les nouveaux-nés le gage d'une heureuse longévité [2].

Les Abyssins tout en empruntant parfois leurs vocables aux calendriers de Rome et des églises d'Orient, préfèrent cependant ceux des saints originaires de leur pays, tels que *Cosman*, *Deonisia*, *Heraclas*, *Kaleb*, *Lalibela*, *Menas*, *Sabela*, *Tecla*, etc [3].

Les provinces, comme les nations, ont eu des prédilections pour certains prénoms empruntés à des saints honorés chez elles d'un culte spécial, ou à des personnages qui jouèrent un rôle important dans leurs annales. Au Moyen-Age, on trouve fréquemment en Provence : *Bérenger*, *Raymond* ; en Gascogne : *Bernard*, *Bertrand*, *Guillaume*, *Raymond*, *Roger* ; en Bretagne : *Alain*, *Hérald*, *Ives*,

[1] *Le Tour du Monde*, XII, 422.
[2] *Nouv. Ann. des Voyages*, XVIII, 122.
[3] Combes et Tamisier, *Voyage en Abyssinie*, IV, 151.

Digitized by Google

Josselin, *Rolland*, *Samson;* en Anjou : *Maurice*, *René*; en Bourgogne : *Bénigne*, *Esme*, *Eudes;* en Champagne : *Eustache, Thibaud;* en Flandre : *Baudoin*, *Sohier;* en Normandie : *Raoul*, *Richard*, *Robert*, *Guillaume*. Michel Montaigne [1] cite une anecdote qui prouve combien ce dernier nom était commun en Normandie : « C'est, nous dit-il, une chose legière, mais toutes fois digne de mémoire pour son estrangeté et escripte par tesmoing oculaire, que Henry, duc de Normandie, fils de Henry second, roy d'Angleterre, faisant un festin en France, l'assemblée de la noblesse y feust si grande que, pour passe temps, s'estant divisé en bandes par la ressemblance des noms, en la première troupe qui fust des *Guillaumes*, il se trouva cent dix chevaliers assis à table portants ce nom, sans mettre en compte les simples gentils hommes et serviteurs. »

On nous permettra, en qualité de picard, d'accorder une attention plus suivie à ce qui concerne notre province natale. Voici une liste de prénoms que nous avons recueillis dans les chartes et les actes publics du XIIe au XVe siècle. Nous avons choisi ceux qui s'éloignent le plus des formes modernes. Les uns, en bien plus grand nombre, sont étrangers à l'hagiographie; les autres sont des noms de saints, plus ou moins altérés. Nous faisons suivre chaque vocable de la date du document où nous l'avons puisé.

Aamans, 1237
Adans, 1290
Ade, 1106
Adenez, XIIIe siècle
Aélis, 1301
Agarec, 1106
Aigline, 1247
Alaric, 1214
Alart, 1214
Aldon, 1106
Alelme, 1106
Alette, 1293
Alger, 1106
Almaric, 1106
Ameuris, 1320
Ancillon, XIIIe siècle
Anchellin, XIIIe siècle
Androwin, XIIIe siècle
Angeran, 1401
Ansel, 1214
Anselot, 1270
Ansiau, 1254
Ansiel, 1316
Aslaers, 1299
Asnes, 1309
Asse, 1230
Balduin, 1250
Barthemeux, 1254
Baudars, 1293
Baudin, 1254
Baudoiche, 1250
Baugois, 1463
Bekin, 1309
Bertols, 1250
Bouchard, 1242
Buridan, 1307
Burtandons, 1350
Burtignon, 1250
Coinrais, 1276

[1] *Essais*, l. I, ch. 46.

Digitized by Google

Colart, 1412
Colin, 1333
Daniaus, 1273
Diedèle, 1250
Egide, 1106
Egine, 1243
Emmelot, 1308
Engrend, 1481
Enguerrand, 1227
Ernoul, 1260
Eubers, 1260
Eudon, 1133
Eustreverte, 1300
Facour, 1410
Foukes, 1250
Frameuze, 1407
Frans, 1279
Fremin, 1470
Fuxian, 1321
Gaufrid, 1329
Herbers, 1248
Hermet, 1106
Hervée, 1214
Houwes, 1250
Huart, 1106
Hues, 1249
Hugues, 1250
Huon, 1249
Inguerand, 1408
Jachin, 1471
Jacotin, 1477
Jacquemont, 1439,
Jacquevon, 1472
Jakemins, 1214
Jaman, 1238
Jeannin, 1447
Jehennet, 1518
Jermes, 1287
Jernous, 1287
Johans, 1250
Joie, 1237
Josson, XIIIe siècle
Ju, 1243
Kolinot, 1255
Leurins, 1465
Loheurins, 1215
Mahiex, 1264
Manassès, 1215
Margue, 1418
Marotte, 1256
Mathelin, 1507
Maugis, 1250
Mehaut, 1342
Merc, XIIe siècle
Meuberbe, XIIe siècle
Mikaeux, 1320
Mikelette, 1334
Mikiex, XIIIe siècle
Natase, XIIIe siècle
Ninet, 1264
Nolette, 1471
Offe, 1359
Othon, 1273
Ouarlux, 1244
Oudard, 1273
Ouède, 1250
Ouffe, 1361
Oufren, 1204
Oulfran, 1224
Pasanne, 1355
Pasche, XIIIe siècle
Pasquier, 1355
Perinot, 1468
Perigne, 1508
Perrot, 1404
Phelipart, 1273
Pierotin, 1279
Pringue, 1279
Quinefort, 1354
Quintine, 1506
Raoulin, 1453
Reginer, 1464
Renat, 1290
Ricandes, 1293
Ricardin, 1411
Ricars, 1247
Richair, 1258
Riflard, 1432
Robiers, 1251
Robinette, 1480
Rollande, 1254
Salvi, 1106
Sandrin, 1106
Servin, 1240
Sidrœc, XIIe siècle
Sifrid, 1106
Sohiers, 1250
Souplis, 1472
Suply, 1493
Tassars, 1287
Teris, 1260
Thomin, 1522
Tumas, 1277
Ulfrad, 1106
Urloux, 1349
Vedasse, 1273
Vilames, 1285
Vulflage, 1258
Walleraut, 1250
Warin, 1300
Warmers, 1250

Digitized by Google

Warques, 1250	Wilgan, 1251	Wileme, 1214
Wautier, 1428	Willard, 1292	Wimar, 1269
Weric, 1197	Willemot, 1414	Wistache, 1284

Les noms les plus répandus en Picardie, au Moyen-Age, sont ceux de *Hugues*, *Jehan*, *Enguerrand ;* dans le procès-verbal d'une assemblée générale des habitants d'Amiens, datée du 15 juillet 1465, sur 96 noms, il y en a 32 qui sont précédés du prénom de *Jehan*.

L'importance d'un culte local a dû nécessairement multiplier certains noms de baptême dans une ville et ses environs. Ainsi le nom de *Charles* est très répandu à Milan ; *Firmin*, à Amiens ; *Florent*, à Roye ; *Fursy*, à Péronne ; *Jacques*, à Compostelle ; *Janvier*, à Naples ; *Josse*, à Montreuil-sur-Mer ; *Luglien*, à Montdidier ; *Lucien*, à Beauvais ; *Martial*, à Limoges ; *Martin*, à Amiens et à Tours ; *Médard*, à Noyon ; *Remi*, à Reims ; *Quentin*, à Saint-Quentin ; *Servais*, à Maestricht ; *Vulfran*, à Abbeville, etc.

On a remarqué [1] que dans quelques familles princières ou nobiliaires, certains noms de baptême étaient pour ainsi dire héréditaires ; tels furent : *Amé*, pour les comtes de Genève ; *Amédée*, pour les ducs de Savoie ; *André*, pour les barons de Vitré ; *Armand*, pour les vicomtes de Polignac ; *Eustache*, pour les sires de Conflans ; *Geoffroy*, pour les comtes de Lusignan ; *Guy*, pour les maisons de Laval et de La Roche Guyon ; *Just*, pour les barons de Tournon ; *Maurice*, pour les barons de Craon ; *Simon*, pour les sires de Montfort, etc.

CHAPITRE VI.

DES ALTÉRATIONS DES NOMS DE BAPTÊME.

Un certain nombre de noms de baptême latins ont été conservés dans leur forme intégrale par quelques langues modernes. En allemand, on dit *Albinus*, *Basilius*, *Bonifacius*, *Eulogius*, *Innocentius*, *Marcus*, *Maurus*, *Nicolaus*, *Xaverius*, etc. : en anglais, *Alexander*, *Amedeus*, *Cornelius*, *Eugenius*, *Eusebius*, *Ignatius*, *Irænæus*,

[1] A. de la Roque, *Origine des noms*, p. 169.

Digitized by Google

Julius, *Sylvester*, etc. ; en italien, beaucoup de prénoms féminins gardent la forme latine : *Barbara*, *Catharina*, *Cornelia*, *Lucia*, *Monica*, *Petronilla*, *Romana*, *Zenobia*, etc. ; mais ce ne sont là que des exceptions plus ou moins nombreuses ; en général les langues modernes, selon leur génie grammatical, ont fait subir aux noms latins une altération plus ou moins grave, surtout dans leur forme désinentielle. Ces mutations ont été principalement produites par l'introduction des diminutifs, par la féminisation des noms masculins, par les abréviations du langage populaire et enfin par des contractions.

Les premiers chrétiens, de même que les Romains, aimaient les désinences diminutives qui impliquent une idée gracieuse, comme *Augustula, Fabiola*, *Fortunula*, *Gemmula*, *Sanctula*. Ils procédaient de même à l'égard de certains noms de saints, dont le vocable diminutif est souvent devenu à son tour un vocable hagiographique. Ainsi on fit *Firminus* de *Firmus, Jucundinus* de *Jucundus*, *Marianus* de *Maria*, *Modestinus* de *Modestus*, *Paulinus* et *Paulina* de *Paulus*, *Petronius* et *Petronilla* de *Petrus*, etc.

Vers le milieu du XIIIe siècle, l'usage s'introduisit en France d'ajouter à la fin des prénoms des suffixes qui en altéraient plus ou moins la forme primitive. Les suffixes les plus usitées en Picardie étaient : pour les noms masculins, *art*, *mont*, *ot*, *et;* pour les noms féminins, *ot*, *ote*, *ete, ette*. Ces formes dérivatives étaient fort communes dans le Hainaut, l'Artois, la Lorraine et l'Ile de France. Pour nous borner à un seul exemple, voici les principaux dérivés du primitif *Gui : Guiar, Guiard*, *Guiart, Guiat*, *Guinelon*, *Guillette, Guillon, Guiman*, *Guimon, Guinemans, Guines*, *Guion*, *Guiot*, *Guis*, *Guyelin, Guyet*, *Guyette*, *Guyon*, *Guyot*, *Guyotte*.

Les diminutifs en *ot*, qui ne sont guère restés que dans les campagnes, comportaient une certaine idée de familiarité : *Charlot*, *Jacquot*, *Jeannot*, *Margot*, *Philippot*, *Pierrot,* etc. Les diminutifs en *ette*, pour les noms de femmes, sont ceux qui ont subsisté le plus longtemps et qui, la plupart, sont encore en faveur de nos jours : *Annette*, *Fanchette*, *Fanchonnette*, *Jeannette, Juliette*, *Lisette*, *Mariette*, *Nanette*, *Ninette*, *Odette, Pierrette*, *Pimpette*, *Rosette*.

Tout le monde sait qu'en Espagne et en Italie les diminutifs de noms sont encore bien plus communs qu'en France.

Digitized by Google

Une seconde cause importante d'altérations, c'est la féminisation des noms de saints, donnés à des filles. Dès le Moyen-Age nous voyons ces formes correspondantes se créer, soit par l'addition d'un *e* muet, soit par une autre modification désinentielle : *Adrien*, *Adrienne ; Ambroise*, *Ambroisine ; Antoine, Antoinette; Augustin*, *Augustine ; Eudes*, *Eudelette ; François*, *Franceline; Georges*, *Georgette ; Jacques*, *Jacqueline ; Jérôme*, *Jérômette; Michel*, *Michelette* ; *Nicolas*, *Nicole; Thomas*, *Thomine,* etc.

Comme si le calendrier n'était pas assez riche en nom de saintes, cet abus n'a fait qu'augmenter de nos jours, et il reste bien peu de vocables masculins populaires auxquels la fantaisie n'aie pas créé de correspondants féminins.

La prédilection pour les noms courts qui facilitent la rapidité de la conversation a fait singulièrement abréger les noms d'un grand nombre de saints. Aussi les espagnols disent *Rita* pour *Margarita ;* les italiens *Meo* pour *Bartholomeo ;* les allemands *Vinz* pour *Vincentius*. Mais c'est surtout en Angleterre, là où on calcule le plus 'a valeur du temps, que les abréviations sont le plus répandues : tantôt on supprime la fin du mot, comme *Bap* pour *Baptist*, *Jo* pour *Joseph, Len* pour *Léonard*, *Mat* pour *Matthiew*, *Nick* pour *Nicholas*, *Sim* pour *Simon*, *Tom* pour *Thomas ;* tantôt on retranche le commencement du nom : *Bet* pour *Elisabeth*, *Doric* pour *Theodorick*, *Mun* pour *Edmund*, *Tony* pour *Antony*, etc.

Un grand nombre d'autres noms sont devenus plus ou moins méconnaissables par les contractions et les déformations qu'a subies le vocable latin primitif. Nous allons en choisir un certain nombre d'exemples, dans les traductions les moins fidèles faites par le français, l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand et quelques autres langues européennes :

Ægidius. — En français, *Gilles*.
Agnès. — En espagnol et en portugais, *Inez*.
Albertus. — En hongrois, *Bela ;* en polonais, *Wojciech*.
Alexander. — En anglais, *Ellic ;* en hongrois, *Sandor*.
Ambrosius. — En anglais, *Nam*.
Amedeus. — En russe, *Bogoumil*.
Antonius. — En hollandais, *Toon ;* en hongrois, *Anti*.

Digitized by Google

Augustinus. — En anglais, *Austin.*

Benedictus. — En français, *Benoît.*

Brigitta. — En anglais, *Biddy.*

Catharina. — En anglais, *Kate;* en allemand, *Katchen;* en basque, *Kakialin.*

Christianus. — En anglais, *Kit.*

Constancia. — En anglais, *Conny.*

Desiderius. — En français, *Didier.*

Dionysius. — En français, *Denis.*

Dominicus. — En espagnol, *Domingo;* en hongrois, *Domakos.*

Eduardus. — En anglais, *Ned*, *Neddy*, *Teddy.*

Eligius. — En français, *Eloi;* en italien, *Allodio;* en polonais, *Eliasz.*

Eustachius. — En vénitien, *Stai.*

Franciscus. — En anglais, *Frank;* en allemand, *Franz.*

Fredericus. — En allemand, *Friz.*

Germanus. — En allemand, *Hermann.*

Gervasius. — En vénitien, *Trovaso.*

Gilbertus. — En anglais, *Gib.*

Godefridus. — En français, *Geoffroy;* en anglais, *Jeffrey*, *Jef.*

Gualterius. — En anglais, *Wat.*

Guillelmus. — En anglais, *Will*, *Bill*, *Billy.*

Helena. — En anglais, *Nel.*

Henricus. — En anglais, *Harry, Hal.*

Hieronymus. — En français, *Jérôme;* en italien, *Girolamo.*

Isaac. — En anglais, *Nykin.*

Isabella. — En anglais, *Nib*, *Bet*, *Betsey.*

Jacobus. — En italien, *Giacomo;* en espagnol, *Jaime;* en anglais, *James;* en russe, *Iakof;* en hongrois, *Janko.*

Johannes. — En français, *Jean;* en italien, *Giovanni;* en portugais, *Joâo;* en allemand, *Hanz;* en russe, *Ivan.*

Joseph. — En italien, *Giuseppè;* en espagnol, *Pepe*, *Pepito;* en russe, *Ocip.*

Judocus. — En français, *Josse;* en allemand, *Jost.*

Ludovicus. — En français, *Louis;* en anglais, *Lewis.*

Madelgesilus. — En français, *Mauguile.*

Magdalena. — En anglais, *Maud.*

Digitized by Google

Margarita. — En anglais, *Magde*, *Meg*, *Peg*, *Peggy*; en allemand, *Gretchen*, *Grete*; en hollandais, *Griete*.
Maria. — En anglais, *Molly*.
Martha. — En anglais, *Mat*, *Patty*.
Paulus. — En Italien, *Paolo*; en espagnol, *Pablo*; en russe, *Pavel*.
Richardus. — En anglais, *Dick*.
Robertus. — En allemand, *Rupreicht*.
Rogerius. — En anglais, *Hodge*.
Rudolphus. — En anglais, *Ralph*.
Sebastianus. — En anglais, *Sib*.
Stephanus. — En français, *Etienne*; en vénitien, *Steno*.
Theodorus. — En anglais, *Tid*, *Tit*.
Theophilus. — En anglais, *Taf*.
Vedastus. — En français, *Vaast*.

Nous devons ajouter que lorsque le nom latin a une signification propre, c'est le sens plutôt que le vocable phonétique qui se trouve parfois traduit par les langues modernes. Ainsi *Petrus* et *Fides* deviennent *Pierre* et *Foi* en français; *Theophilus* se traduit en allemand par *Gottlieb*; *Bonaventura* en *Goetgheluck* par les flamands.

On voit par certains exemples que nous venons de citer que beaucoup de noms hagiographiques sont tellement dénaturés que, parfois, ceux qui les portent se trouveraient assez embarrassés de les rattacher à leur première origine. Aussi la liturgie a-t-elle dû réagir contre ce fréquent abus. En 1608, le synode de Bordeaux défendait de falsifier les noms de saints reçus au baptême. En 1672, les instructions synodales de Godeau, évêque de Grasse, formulaient cette prescription : « Nous défendons aux parrains et aux marraines d'imposer aux filles des noms qui ne sont que des diminutifs de saints, sans qu'aucune sainte se trouve avoir été ainsi appelée ». Enfin beaucoup de Rituels anciens et modernes [1] recommandent d'inscrire sur les registres paroissiaux les véritables noms de baptême et non point les formes altérées que voudrait faire prédominer l'usage populaire ou le caprice individuel.

[1] *Rituels* de Belley, de Chambéry, de Valence, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

DES NOMS DE BAPTÊME SERVANT DE NOMS DE FAMILLE OU TRANSFORMÉS EN NOMS DE FAMILLE.

Jusqu'à l'avénement du Christianisme, les enfants et les femmes n'avaient pas eu d'existence légale. Le baptême, en leur donnant un nom, commença à les émanciper et prépara leur entrée dans l'état-civil. En France, à partir du Ve siècle, on ne rencontre que des noms viagers, c'est-à-dire non transmissibles du père aux enfants. A la fin du Xe siècle, on voit apparaître une double appellation ; chaque personne a tout à la fois un nom particulier qui s'éteint avec elle et un nom de famille transmissible aux descendants. Toutefois, bien que ce dernier genre de vocables fût devenu général au XIIe siècle, il n'est pas rare de voir figurer dans les chartes de cette époque, et même encore au XIVe siècle, des roturiers qui n'ont qu'un nom de baptême ; ils portent parfois le leur et celui de leur père : *Johannes Petri* signifie *Jean fils de Pierre* et se traduit en français par *Jean-Pierre*. Les femmes furent beaucoup plus longtemps réduites à la seule dénomination baptismale ; elles n'y joignent leur nom de famille que vers 1620 ou 1630.

Les ecclésiastiques, au Moyen-Age, ne signent guère que de leur nom de baptême, sans doute pour montrer l'importance qu'ils attribuent à cette appellation religieuse, et c'est là un usage que les évêques et la plupart des rois de l'Europe ont conservé jusqu'à nos jours. C'est aussi sous leur nom de baptême, presque exclusivement, que l'Église canonise les saints ; le nom de famille a paru tellement inférieur au point de vue religieux, que des théologiens protestants, d'un naturel un peu trop curieux, se sont demandé si, au jugement dernier, Dieu nous appellerait chacun par notre unique nom de baptême. Tout en inclinant pour l'affirmative, Henri Goetze [1] dit très-prudemment que c'est là une question qu'il faut réserver à notre expérience future.

En Grèce, plusieurs noms patronymiques dérivent des noms de

[1] *De nomine unda sacra abluendis imponi solito*, p. 17.

Digitized by Google

baptême, au moyen de la terminaison *poulo* ou *pouli*, comme *Stephanopoulo*, fils d'Etienne, *Nicolopoulo*, fils de Nicolas. Il en est à peu près de même en Russie où l'addition de *vitch* indique la filiation immédiate, et celle de *ef* ou *of* la filiation médiate, comme *Petrovitch*, fils de *Pierre*, *Nicolof*, petit-fils de *Nicolas*.

Dans le monde des lettres et des arts, un certain nombre de personnages ne sont connus que sous leur nom de baptême ; tels sont, par exemple, Jean Basset, portant seulement le nom de baptême de son père, *Valentin*, duquel il signait ses chefs-d'œuvre ; *Ferdinand* Elle, habile peintre de portraits, est désigné uniquement sous son prénom, que portèrent aussi ses enfants pour bénéficier du renom qui y était attaché [1] ; de nos jours M. *Jules Simon* Suisse n'est connu dans le monde de la politique et des lettres que sous ses deux prénoms.

On pourrait citer beaucoup de faits particuliers analogues qui ont métamorphosé des noms de baptême en noms patronymiques ; mais les deux causes les plus générales de cette substitution sont la formation de nouvelles familles par des enfants-trouvés dont le nom de baptême fait souche, et, plus anciennement, la convenance que trouvèrent beaucoup de roturiers du Moyen-Age, alors que s'établit l'usage des noms patronymiques, à transmettre comme tels à leurs enfants leur propre nom viager de baptême.

Telle est l'origine d'un nombre considérable de noms de famille comme : *Albert, Alexandre, Alexis, André, Antoine, Arnaud, Aubert, Baptiste, Barthélemy, Benoît, Bernard, Crépin, Denis, Firmin, Geoffroy, Germain, Guillaume, Josse, Laurent, Léger, Martin, Matthieu, Maurice, Michel, Nicolas, Philippe, Pierre, Raymond, Remi, Romain, Simon, Thibaud, Thomas, Valentin*, etc. Il y a même un certain nombre de noms de baptême féminins qui sont devenus des noms de famille, comme *Cécile, Clarisse, Clémence, Madeleine, Marie*, etc.

En Flandre, les prénoms des ancêtres ont formé une nombreuse catégorie de noms patronymiques, au moyen de diverses combinaisons. Tantôt on ajouta *zoon* ou *son* (fils) au nom de baptême du père : *Adriaenszone* (fils d'Adrien), *Lammenson* (fils de Lambert) ;

[1] Mariette, *Abecedario*, II, 224.

Digitized by Google

tantôt on en fit un génitif elliptique : *Servaes* (fils de Servais), *Stoffels* (fils de Christophe), *Foppens* (fils de Fabien). Parfois les noms de baptême flamands ont passé intégralement ou à peu près à l'état de noms de famille, comme *Aelbrecht*, *Coenraert*, *Geerken* (petit Gérard), etc [1].

CHAPITRE VIII.

DE LA PLURALITÉ DES NOMS DE BAPTÊME

L'interrogation de tous les anciens Rituels : *Quel nom donnez-vous à cet enfant?* montre assez l'usage de n'en donner qu'un ; aussi, de nos jours encore, dans beaucoup de diocèses, le prêtre, en baptisant, n'en prononce-t-il qu'un seul, quand bien même les parrains en auraient donné plusieurs.

La pluralité des noms de baptême, dont on ne trouve que de rares exemples au Moyen-Age, a pu avoir des causes de nature bien différente. Ici, un sentiment de piété a voulu multiplier les saints protecteurs d'un enfant ; là, on a cherché à rendre moins fréquentes les confusions qu'on était exposé à faire entre les membres d'une même famille ; ailleurs, dans les classes aristocratiques, on s'est laissé guider par une certaine tendance vaniteuse à se séparer des usages du vulgaire.

Selon les uns [2], la pluralité des noms serait née en Italie, aurait passé de là en Espagne, puis en Allemagne et enfin en France. Selon d'autres [3], cet usage serait originaire de l'Allemagne où la fréquence de certains vocables, comme *William*, *Franz*, *Friz*, appelait une adjonction distinctive. En ce qui concerne notre pays, c'est au Xe et surtout au XIe siècle que l'on voit surgir l'usage de deux noms de baptême, parmi les classes nobiliaires, dans les comtés de Foix et de Carcassonne, dans la vicomté de Narbonne, dans le duché de Gascogne et dans quelques autres contrées du midi [4]. On a cons-

[1] Van Hoorebeke, *Essai sur l'origine des noms patronymiques flamands*. Bruxelles, 1876.

[2] Thiers, *Traité des superstitions*, t. II, p. 128.

[3] Noël, *Dict. hist. des personnages célèbres*, introd.

[4] Scott, *op. cit.*, p. 118.

Digitized by Google

taté [1], d'après les registres de la Chambre des Comptes, que dans le cours des XIVe et XVe siècles les sires d'Albret, les seigneurs de Mauléon, les comtes de Perdiac, etc., portaient deux ou trois noms de baptême. Aux deux siècles suivants, la bourgeoisie imita parfois la noblesse, mais ce ne fut encore qu'exceptionnellement, car le *Journal historique de Verdun* de septembre 1723 nous apprend qu'à cette date la plupart des curés refusaient encore de donner deux noms aux enfants qu'ils baptisaient.

Sous ce rapport, on se montrait beaucoup plus accommodant en Italie. Le pape Alexandre VII, en baptisant un de ses neveux lui donna treize noms de baptême; un neveu du cardinal Albani en reçut neuf en 1723 ; un fils du connétable Colonna en reçut vingt-quatre à Rome, la même année [2]. S. Alphonse de Liguori en avait dix. En 1692, l'empereur d'Allemagne, parrain d'un fils du duc de Bavière, lui donnait douze prénoms [3] ; ce nombre même est parfois surpassé de nos jours pour les familles princières de l'Allemagne. Que dirait aujourd'hui S. Ambroise qui reprochait à Auxence, évêque arien, d'avoir deux noms, ce qu'il considérait comme une monstruosité : *Unum portentum est duo nomina* [4] !

Les Allemands et les Italiens ont encore été dépassés par les Espagnols. On ne peut guère aller plus loin dans ce genre que ne le fit une famille madrilène en 1794 ; la *Gazette de Madrid,* après l'interminable énumération des prénoms de l'enfant, ajoute, comme pour supplément : *todos los sanctos y animas del Purgatorio, tous les saints et toutes les âmes du Purgatoire.* Cette vaniteuse manie des espagnols a été spirituellement persifflée par une anecdote très-connue, qu'on nous permettra pourtant de rappeler ici. Un gentilhomme castillan, voyageant en France, frappe, par une sombre nuit, à la porte de l'unique hôtellerie du bourg où il se trouvait. — Qui va là, demande l'hôtelier de sa fenêtre ? — Le noble espagnol croit devoir débiter consciencieusement toute la kyrielle de ses noms.— Ta, ta, ta, fait le digne cabaretier, passez votre chemin, vous êtes trop de monde, je ne puis pas vous loger !

[1] De la Roque, *Origine des noms,* ch. 28.

[2] *Journal hist. de Verdun,* sept. 1723, p. 221.

[3] *Gazette de France* du 22 nov. 1692.

[4] *Orat. de non. trad. basilic.*

Digitized by Google

Il ne nous appartient pas de montrer tous les inconvénients de la multiplicité des vocables, surtout dans les contrées où, d'après la législation, l'omission d'un seul de ces noms ou bien leur interversion dans les transactions de la vie civile peut entraîner des difficultés judiciaires et obliger à des rectifications d'actes. Mais ce qui rentre essentiellement dans notre sujet, c'est de rappeler que l'autorité religieuse, surtout en France, s'est toujours montrée défavorable à la multiplicité des prénoms. Les synodes les plus sévères [1] n'en admettent qu'un seul ; les rituels les plus indulgents [2] en tolèrent jusqu'à trois ; mais la plupart [3] prescrivent de ne pas donner plus de deux vocables. Les statuts de François de Harlay, archevêque de Paris (1674) prévoient le cas, assez fréquent, de l'insistance des parents, et ils ordonnent au curé de n'inscrire sur les registres baptismaux que les deux premiers noms donnés, quand bien même les autres appartiendraient également au calendrier des saints [4].

CHAPITRE IX.

DE L'IMPOSITION DES NOMS DE BAPTÊME.

Dans ce chapitre, nous rechercherons d'abord à qui appartenait le privilége de choisir le nom du baptisé, et ensuite à quelle époque et avec quels rites se faisait l'imposition du nom.

ARTICLE I.

Du choix du nom de baptême.

Etienne Durantì [5] prétend à tort que le choix du nom de baptême incombait toujours aux parrains. Dans les plus anciens exemples que nous fournit l'histoire ecclésiastique, nous voyons ce nom tantôt choisi librement par l'adulte, tantôt imposé à l'adulte ou à

[1] Statuts du dioc. de Nantes (XVIIIe siècle). — *Rituel* de Bourges (1745).
[2] *Rituel* de Séez (1744). — Statuts de Toulouse (1729 et 1837).
[3] Synode d'Agde (1681). — *Rituels* de Reims (1677), de Toulon (1778).
[4] Sibour, *Actes de l'Église de Paris*, p. 168.
[5] *De ritib. eccl.*, l. I, c. 19, n. 20.

Digitized by Google

l'enfant, soit par les parents, soit par les parrains, soit par le ministre. Il n'y avait donc pas de droit absolu à cet égard; l'usage a varié selon les temps et les lieux. Des faits que nous connaissons, il nous semble résulter en général, que les adultes qui, dans les premiers siècles, reçurent des noms de baptême, les choisirent d'eux-mêmes; qu'en ce qui concerne les enfants, ce furent d'abord les parents qui leur imposèrent un nom; que, plus tard, cette fonction fut remplie par les parrains et, en leur absence, par le ministre du baptême.

Le parrainage étant une sorte d'adoption spirituelle, il était naturel que celui qui en remplissait les fonctions fût associé aux droits comme aux devoirs du père, qu'il transmît son propre nom à son filleul, comme pour prendre possession de sa vie intime, ou du moins qu'il choisît le nom à imposer. Toutefois, dans la pratique, autrefois comme aujourd'hui, le parrain a dû généralement pour cela s'entendre avec les parents, car la mère surtout devait rarement se désintéresser dans un choix aussi attrayant pour elle. Aujourd'hui, dans quelques diocèses, à Fréjus, par exemple, c'est toujours elle qui détermine seule le nom de son enfant.

Parmi les plus anciens exemples de vocables imposés par les parrains, nous pouvons citer, au VIIe siècle, S. Erard nommant Ste Othilie [1]; au VIIIe siècle, Charlemagne donnant le nom de *Meinulphe* à un enfant de Wigtrude [2]; au Xe siècle, le frère du roi Eudes, Robert duc de France et de Paris, imposant son propre nom à Rollon, chef des Normands [3].

Les Juifs convertis ne prenaient pas seulement le prénom, mais parfois le nom patronymique de leur parrain, et alors ils abandonnaient le leur. Ainsi un Juif, nommé Joseph de Resou, reçut par acte authentique daté du 12 mars 1381, le nom de *Loys de Harcourt* qui était celui de son parrain, lieutenant-général du roi en Normandie [4].

En Grèce, le parrain seul choisit le nom de l'enfant, et, jusqu'au moment de la cérémonie, il en fait un secret, surtout aux parents.

[1] Boll. 11 jan. *Vita secunda S. Hidulphi*, n. 3.
[2] Ibid 5 octobr. *De S. Meinulpho*, § 34.
[3] Daniel, *Hist. de France*, ann. 912.
[4] De la Roque, *Origine des noms*, p. 33.

Digitized by Google

Ce n'est qu'avant l'immersion que le parrain prononce tout bas à l'oreille du prêtre le nom du futur baptisé et, quand il est proclamé, l'assistance jette des cris de joie, tandis que les enfants courent apprendre ce nom aux parents retirés dans une pièce voisine [1].

En Allemagne, quand il y a plusieurs parrains, chacun choisit un vocable pour l'enfant, ce qui est une des causes de la polyonymie que nous avons constatée dans cette contrée.

Lorsqu'il n'y a qu'un parrain et une marraine, des contestations peuvent s'élever entre eux sur le choix du prénom ; c'est pour prévenir cet inconvénient, et aussi par des considérations de bienséance, que plusieurs Rituels [2] réservent aux parrains la nomination des garçons et aux marraines celle des filles.

Les annales hagiographiques nous fournissent un certain nombre d'exemples de noms de baptême imposés par le ministre du sacrement. Sous le règne de Dioclétien, l'évêque Théopompe baptise Théonas dans sa prison et lui donne le nom de *Synesius* [3]. Au siècle suivant, S. Porphyre, évêque de Gaza, impose son propre nom à un enfant qu'il baptise [4] ; l'épouse de Théodose le Jeune reçoit celui d'*Eudoxie* de l'évêque qui la régénère [5] ; S. Germain évêque d'Auxerre, communique son nom au fils d'un prince écossais qui devait évangéliser les bords de la Bresle [6]. Plus tard, nous voyons également des vocables de baptême imposés par le prêtre Fedlimin à S. Congal, abbé irlandais [7] ; par S. Bertin, abbé de Sithiu, à un fils de S. Walbert, comte de Ponthieu [8] ; par S. Salve, évêque d'Amiens, à S. Ingaud, *in Gaudio*, nom qui fait allusion à la joie qu'éprouva ce jeune sourd-muet en conquérant l'usage de la parole [9] ; par le pape Serge à *Pierre* Codrat, roi des anglo-saxons [10] ; par le V. Godefroy,

[1] Bezolles, *Science des religions*, p. 13.
[2] *Rituels* de Beauvais, Nîmes, Paris, Toulon, etc.
[3] Boll. 3 jan. col. 1088.
[4] Ibid. 26 febr. *Vita S. Porphyrii.*
[5] Socrat., *Hist.*, l. II.
[6] J. Corblet, *Hag. du dioc. d'Amiens*, t. II, p. 489.
[7] Boll. 10 maii, *Vit. S. Comgalli*, n. 2.
[8] Ibid. 5 sept. *Vit. S. Bertini*, p. 573.
[9] J. Corblet, *ibid.*, t. III, p. 78.
[10] Paul Diacre, *Hist. Longob.*, l. VI, c. 15.

Digitized by Google

abbé du Mont-Saint-Quentin, à l'enfant qui devait un jour illustrer ce nom sur le siége d'Amiens [1].

Nous lisons dans la vie de S. Vincent Ferrier qu'une députation municipale de Valence assista à son baptême et que les trois principaux magistrats de la ville ne se trouvant pas d'accord sur le nom à donner, le prêtre officiant fut inspiré de l'appeler *Vincent* [2]. Aujourd'hui encore, quand il y a de ces sortes de conflits entre parrain et marraine, ou bien indécision de leur part, le prêtre prend sur lui de nommer l'enfant ; c'est même un devoir que lui impose la liturgie, lorsqu'on ne lui soumet que des noms étrangers à l'Hagiographie, et cette règle liturgique a été approuvée par une décision du Conseil d'État, en 1803.

Les légendes des saints nous montrent parfois des noms de baptême choisis d'une manière extra-naturelle par des anges. En voici deux exemples empruntés au VIIe siècle. Une femme de Beauvais, aussi distinguée par sa vertu que par sa naissance, fréquentait depuis longtemps les pèlerinages, s'adonnait aux jeûnes et à l'oraison dans l'espoir que Dieu, touché de ses prières, mettrait bientôt un terme à sa stérilité. Un ange lui apparut pour lui annoncer qu'elle aurait un fils qu'elle devrait appeler *Evrols* et dont la vie serait sanctifiée par des vertus éminentes [3]. Ste Framechilde était aussi depuis longtemps stérile quand un ange lui révéla qu'elle deviendrait mère d'une fille qui devait s'appeler *Austreberte* et qui serait un jour l'honneur de son sexe et l'une des gloires de l'Église [4].

Il est arrivé parfois qu'on s'en est rapporté au hasard pour l'imposition d'un nom. S. Jean Chrysostome [5] nous fait connaître, en le condamnant, l'usage où l'on était de son temps d'allumer plusieurs cierges à chacun desquels était attaché un nom, et de donner au nouveau-né, comme gage d'une longue vie, le vocable inscrit sur celui des cierges qui s'éteignait le dernier. Ce singulier procédé fut employé au XIIIe siècle par l'empereur Andronic Paléologue pour

[1] J. Corblet, *ibid.*, t. II, p. 377.
[2] Pradel, *S. Vincent Ferrier*, p. 8.
[3] J. Corblet, *Hagiographie*, t. I, p. 596.
[4] *Ibid.*, p. 232.
[5] *Homil. XXII in I epist. Corinth.*

Digitized by Google

dénommer sa fille; entre les noms des douze apôtres, le hasard détermina celui de *Simon,* et la fille de l'empereur s'appela *Simonde*[1].

ARTICLE 2.

De l'époque et des cérémonies de l'imposition du nom.

L'imposition du nom au nouveau-né a été chez tous les peuples de l'antiquité un rite à la fois familial et religieux qui accompagnait ordinairement les cérémonies des ablutions purificatrices. D'après les antiques lois de l'Inde, le père doit nommer l'enfant mâle le dixième ou onzième jour de sa naissance. C'était au septième jour chez les Grecs, parce que, nous dit Aristote, le nombre 7 était considéré comme mystérieux et sacré ; c'était le huitième jour chez les Juifs, pendant la cérémonie de la circoncision[2]; chez les Romains, c'était le huitième jour pour les garçons et le neuvième pour les filles ; cette cérémonie appelée *nominalia* s'accomplissait en présence de toute la famille sous les auspices de la déesse Nondina. L'empereur Antonin modifia cet antique usage en ordonnant de nommer l'enfant le troisième jour et de l'inscrire aussitôt sur les registres publics.

Les Grecs, les Romains, les Juifs et les Francs, alors qu'ils se convertirent au Christianisme, conservèrent respectivement l'usage de leurs ancêtres pour la nomination de leurs enfants, en dépouillant cette cérémonie de tout ce qui pouvait porter atteinte aux nouvelles croyances. Le baptême ne devant avoir lieu qu'à Pâques ou à la Pentecôte, les Grecs continuèrent à nommer les enfants le septième jour, les Juifs le huitième ; les Romains, le huitième ou le neuvième ;

[1] Pachymère, *Hist. des empereurs Michel et Andronic Paléologue.*

[2] Chez les Israélites modernes, le nom est donné aux garçons le huitième jour de la naissance, par celui qui préside la cérémonie de la circoncision, en présence de dix témoins. Quant aux filles, le nom leur est imposé à la synagogue où les porte leur mère, relevée de ses couches. En Allemagne, le chantre se rend à la maison de l'enfant nouveau-née ; il la prend dans son berceau, l'élève dans ses bras, la bénit et lui impose un nom. (Léon de Modène, *Cérém. et cout. des Juifs,* 1re part., ch. VIII.) — Chez les anciens Arabes musulmans, la circoncision, et par conséquent l'imposition du nom, était reculée à l'âge de douze ou qnatorze ans.

Digitized by Google

les Francs la neuvième nuit seulement, d'après les prescriptions de la loi salique[1]. C'est ce nom de naissance, auquel parfois ils ajoutaient ou substituaient un nom nouveau que les catéchumènes faisaient inscrire par un clerc le deuxième dimanche de carême. Cette époque de l'inscription des élus sur le registre matricule de l'église varia selon les temps et les contrées ; ce fut tantôt trois mois avant le baptême[2], tantôt 40 jours auparavant [3], mais le plus souvent le mardi ou le mercredi de la quatrième semaine de carême : les élus portaient alors le nom d'*inscrits*, *inscripti*, ὄνομα τογραφεντες.

Dans les siècles qui suivirent l'abolition du catéchuménat, quelques vestiges des anciennes cérémonies furent conservés. Une de ces réminiscences consistait à présenter les enfants à l'église quelques jours avant le baptême pour qu'ils reçussent un nom et fussent faits catéchumènes[4]. L'*Ordinaire* de Sienne (1213) publié par Trombelli, dit que le mardi de la troisième semaine de carême, après sexte, un chanoine de la cathédrale se rend à la porte de l'église et fait inscrire les noms des enfants qui sollicitent le baptême, en ayant soin de séparer les noms des garçons de ceux des filles. Le concile de Nîmes, en 1284, fixe l'époque de cette obligation au samedi qui tombe huit jours avant Pâques, ou au samedi qui tombe huit jours avant la Pentecôte.

Lorsque l'usage s'introduisit de baptiser les enfants presque aussitôt après leur naissance, les cérémonies catéchuménales se confondirent avec l'administration du baptême, et l'imposition du nom en fit nécessairement partie intégrante. Aussi dans la plupart des Rituels, une des premières questions adressées aux parrains est-elle celle-ci : « Quel nom donnez-vous à cet enfant ». Dans quelques Sacramentaires, comme dans celui de Chartres (1580), cette interrogation se renouvelle par six fois, 1° en recevant le cortége baptismal à la porte de l'église ; 2° avant la renonciation ; 3° avant l'onction des catéchumènes ; 4° avant le *Credo* ; 5° après le *Credo* ; 6° avant l'imposition du chrémeau. Les quatre dernières interrogations se

[1] Tit. XVI, § 5.

[2] Clement, *I Epist.*, 3.

[3] Siricius, *Epist. I ad Himmer.*

[4] Ludovico rege apud Rodomum agente Regina filium peperit qui Carolus ad catechisandum vocatus est. — Flodoart, ann. 945.

Digitized by Google

produisent par cet appel aux parrains : *Nommez,* ce à quoi les parrains répondent en répétant le nom de l'enfant.

Cette interrogation n'apparaît point dans le formulaire du Rituel romain, dont l'antique rédaction suppose l'inscription préalable dont nous avons parlé plus haut. Mais l'officiant doit être avisé d'une manière ou d'une autre du nom de l'enfant, puisqu'il le prononce non seulement dans la formule d'ablution, mais dans treize autres circonstances de la cérémonie. Les Italiens sont ceux qui mettent le plus en relief l'imposition du nom, car, après la formule sacramentelle, ils ajoutent : *Sia in nome di Maria, di san Antonio,* ou de tout autre vocable choisi par les parrains.

L'imposition du nom fait tellement corps avec les autres cérémonies du baptême que les canonistes ont prévu le cas où l'indécision des parents et des parrains tenterait de la faire ajourner. Cette mesure dilatoire est interdite par divers règlements ecclésiastiques, par exemple par les statuts de François de Nesmond, évêque de Bayeux : « Nous défendons, dit-il [1], à tous les curés, vicaires et prêtres, sous peine de suspense, de séparer en quelque façon que ce soit les cérémonies établies par l'Église dans le sacrement de baptême et de différer l'imposition du nom à un autre temps. »

On comprend que dans les rites orientaux où le baptême est différé au quarantième jour de la naissance, l'imposition du nom soit restée séparée du rite sacramentel et constitue, comme dans l'antiquité, une cérémonie relative à la naissance. Chez les Cophtes, c'est au nouveau-né âgé de huit jours que le prêtre impose un nom, en récitant une oraison spéciale [2]. Dans le rite grec, la sage-femme présente l'enfant, âgé également de huit jours, à la porte de l'église, où le prêtre le bénit par un signe de croix sur le front, la bouche et la poitrine, en récitant une oraison pour lui imposer un vocable de baptême [3]. En Russie, le pope est appelé le jour même de la naissance ; après avoir fait quelques prières devant la porte de la maison, il entre et impose à l'enfant le nom qui a été choisi par les parents [4]. Chez les Sociniens de Pologne qui ne baptisent que les

[1] Bessin, *Concil. prov. Roth.,* t. II, p. 251.
[2] Denzinger, *Rit. orient.,* t. I, p. 35.
[3] Goar, *Rit. græc.,* edit. 2a, p. 265.
[4] Boissard, *l'Église de Russie,* t. I, p. 316.

Digitized by Google

adultes, le pasteur va également à domicile imposer un nom à l'enfant nouveau-né [1], usage qu'on retrouve encore, plus ou moins modifié, chez quelques unes des nombreuses sectes baptistes, et même parmi les communions religieuses qui rejettent complètement le baptême, chez les quakers, par exemple, où le père donne à son enfant nouveau-né le nom qu'il juge à propos et, avec deux témoins, va faire sa déclaration devant les chefs de la secte [2].

CHAPITRE X.

DES CHANGEMENTS DE PRÉNOMS ET DE NOMS DE BAPTÊME.

Nous avons examiné plus haut dans quelle mesure et pour quelles raisons les premiers chrétiens échangeaient parfois leurs noms de naissance pour des noms religieux. Nous allons maintenant nous occuper de l'abandon des noms de baptême, de leur mutation et des additions nominales faites après la réception du sacrement.

Ces mutations ont été inspirées par des motifs de nature bien diverse qu'on peut réduire à six : 1° un changement dans la condition des personnes ; 2° des sentiments de piété à l'égard d'un saint ou des sentiments d'affection pour un personnage mort ou vivant ; 3° des idées superstitieuses ; 4° la vanité et la fantaisie ; 5° le désir de cacher son identité ; et 6°, par-dessus tout, des sentiments d'hostilité religieuse.

1° Mutation de noms motivée par un changement de condition. — Quand les païens convertis changeaient de nom, c'était, avons-nous dit, parce qu'ils se sentaient transformés en d'autres êtres. C'est ce même sentiment qui a inspiré les mutations de noms de la part de certains ordres religieux et des souverains-pontifes.

L'élu du conclave, en montant sur le siége apostolique, ne conserve ni son nom de famille, ni son nom de baptême ; il choisit un nouveau nom de saint, et, dans les temps modernes, c'est toujours un de ceux qu'ont portés ses prédécesseurs. On cite le cardinal

[1] Wolkelius, *de Vera relig.*, l. V, c. 9.
[2] *Londres en 1816.*

Digitized by Google

Marcel Corvin, élu en avril 1555, comme ayant voulu conserver son prénom de naissance, et l'on remarqua qu'il mourut le vingtième jour de son pontificat, ce qui, dit-on, confirma les superstitieuses idées du populaire. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de cet usage; les uns le font remonter à Sergius II qui portait le nom malencontreux d'*Os porci;* les autres à Jean XII qui régna au siècle suivant; d'autres enfin à Sergius IV qui s'appelait *Pierre* et qui, par humilité, n'aurait point voulu conserver sur le Saint-Siége le même nom que le prince des apôtres. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces anecdotes, elles ne pourraient qu'expliquer certains faits particuliers et non point l'usage qui règne depuis le neuvième ou tout au moins le dixième siècle. Nous croyons avoir assigné à cette coutume sa véritable cause générale.

C'est le même motif qui a déterminé certains ordres religieux à imposer son nom particulier à leurs nouveaux membres. Les saints Pères [1], d'ailleurs, avaient souvent comparé la rénovation spirituelle de la profession religieuse avec la régénération du baptême, et il était naturel d'emprunter à ce sacrement l'un de ses rites les plus apparents. Cette coutume surgit d'abord en Orient. Parmi les accusateurs de S. Athanase, figure le moine Achab qui avait pris le nom de *Jean*. Edranus, en se faisant moine, choisit celui de *Tite*. On imposa celui d'*Athanase* à Alexis Comnène en le tonsurant malgré lui [2]. En occident, ce n'est qu'au XIe siècle et surtout au XIIe que prévalut cet usage monastique, mais seulement dans un certain nombre d'instituts religieux. Beaucoup d'écrivains protestants [3] l'ont amèrement blâmé, comme s'il s'agissait là d'un mépris quelconque pour le nom sacré qu'impose le baptême. C'est faute également d'avoir compris le sens symbolique de cette mutation que certains érudits catholiques, comme Théophile Raynaud et J.-B. Thiers, se sont associés, dans une certaine mesure, à ces injustes récriminations. Là seulement où pourrait s'exercer légitimement la critique, c'est sur le choix de certaines appellations

[1] S. Bernard, *De Præcept. et Dispens.*, c. 17.

[2] Catalan, *Comm. ad Pontif.*, t. I, p. 266.

[3] J. Gerdessen, *De Nominis mutatione*, 1682; Fr. Krebs, *De Mutatione nominum in professione religiosorum*, 1682-1719; B. Hoffmann, *De Mutatione nominis baptismalis christiano non libera*, 1727.

Digitized by Google

théologiques, assez fréquentes dans les congrégations modernes de femmes. On peut, en effet, trouver quelque peu étranges, des noms tels que ceux-ci : *la mère du Verbe incarné*, *la mère de l'Incarnation*, *la sœur du Saint-Esprit*, *la sœur du saint Enfant-Jésus*, *Madame de la Conception*, *Madame du Saint-Sacrement*, etc.

Nous avons dit que les évêques, dans leurs actes publics et leur correspondance privée, signent seulement de leur nom de baptême ; nous devons ajouter ici qu'un certain nombre d'entre eux, depuis la fin du VIIe siècle jusqu'au commencement du XIIe, abandonnèrent tout à la fois et leur nom de famille et leur nom de baptême ; mais la plupart avaient été moines avant de monter sur un siége épiscopal. Ces mutations sont beaucoup plus fréquentes dans l'Eglise grecque qui impose un nouveau prénom à ceux qui sont honorés de la dignité sacerdotale.

Nous devons encore faire remarquer que le changement de nom a été parfois infligé comme un châtiment. Ainsi Procope [1] nous apprend que, sous le règne de Justinien, Jean de Cappadoce fut privé de tous ses emplois, qu'on l'ordonna prêtre malgré lui et qu'on lui imposa le nom de *Pierre*, pour le rendre comme étranger à son existence antérieure.

2° Mutations inspirées par des sentiments de piété a l'égard d'un saint, ou d'affection pour un personnage mort ou vivant. — Voici un certain nombre d'exemples de ces sortes de mutations :

Les patriarches d'Antioche, du rite jacobite, prenaient presque tous le nom d'*Ignace*, par vénération pour le saint martyr qui avait illustré leur siége épiscopal [2].

Un des rédacteurs présumés de la *Bulle d'or* s'appelait *Vinceslas;* il prit le nom de *Carolus* parce qu'il avait passé sa jeunesse auprès de Charles-le-Bel [3].

Lancelotto Politi, par dévotion pour S. Ambroise et Ste Catherine, prit le nom d'*Ambrogio Catarino* qu'il devait rendre célèbre au concile de Trente. Un autre évêque du même concile, Taddeo Cucchi, se faisait appeler *Isidoro Clario*. A la prière du roi Emmanuel,

[1] *De Bello pers.*, l. I, c. 15.
[2] Fr. Krebs, *op. cit.*
[3] Assemani, *Bibl. orient.*, II, 409.

Digitized by Google

Blaise d'Albuquerque quitta son nom pour prendre celui d'Alphonse qu'avait porté son père, un des conquérants de l'Inde [1].

3° Motifs superstitieux. — Alors que les Lapons n'étaient pas encore complétement christianisés, ils donnaient un vocable hagiographique à leur enfant dans la cérémonie ecclésiastique; puis, dans une espèce de baptême domestique fait à domicile, ils lui conféraient un second nom emprunté soit aux ancêtres, soit à la mythologie scandinave. Chaque fois que l'enfant venait à tomber malade, on lui donnait encore un autre baptême avec un nom nouveau, s'imaginant par là dépister les attaques des maladies et des contagions [2].

En Livonie, quand un enfant tombait malade dans les six premières semaines de sa naissance, on s'empressait de lui imposer un nouveau nom, dans la persuasion où l'on était que le premier avait exercé une funeste influence sur la santé du nouveau-né [3]. Une superstition du même genre régnait jadis dans le diocèse de Bénévent; il arrivait parfois que l'enfant nouvellement baptisé, aussitôt arrivé à la maison maternelle, était affublé d'un autre vocable, dans le but de le mettre à l'abri des maléfices et des incantations magiques [4].

4° Mutations inspirées par la vanité ou la fantaisie. — C'est surtout parmi les littérateurs et les savants qu'a sévi cette manie dont nous nous bornerons à citer quelques rapides exemples.

Juste Lipse quitta son prénom de *Josse* qui, en latin (*Jodocus*), lui semblait trop ressembler à *Jocosus* et il prit celui de *Juste*. Le littérateur napolitain Jean Paul Parisio se fit appeler *Aulus Janus Parrhasius*. Pietro Bolzani, ayant montré dans son enfance de grandes dispositions pour les lettres, son maître, au lieu de *Pietro*, l'appela *Pierio* (consacré aux Muses), et c'est uniquement sous le nom de *Pierius* qu'est aujourd'hui connu ce savant auteur d'un commentaire sur les hiéroglyphes. Le trop fameux Lucilio Vanini se fit appeler successivement *Pompée* et *Jules César*. Les Précieuses de l'hôtel Rambouillet, par horreur des noms vulgaires, en choisis-

[1] Salverte, *Essai*, I, 347.
[2] Bertrand, *Dict. des relig.*, I, 429.
[3] Noël, *Dissert. sur les noms propres*, p. 68.
[4] *Synod. Benevent. eccl.*, p. 78.

Digitized by Google

saient de romanesques. Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, ne trouvant pas son prénom assez poétique, l'anagrammatisa en celui d'*Arthénice* qui prit assez de notoriété pour que Fléchier l'aie prononcé en chaire dans l'oraison funèbre de l'abbesse d'Hyères. Tout le monde sait que Molière a ridiculisé cette sotte manie dans ses *Précieuses*, en faisant déclarer par Madelon et Cathos qu'elles avaient abandonné leurs noms de baptême pour prendre ceux de *Polixène* et d'*Aminthe*.

Les spirituelles critiques de Molière n'ont, hélas ! corrigé personne, et, aujourd'hui encore, nous voyons se reproduire les mêmes visées prétentieuses jusqu'au fond des plus obscures campagnes, et même principalement là. Dans les villages d'Aquitaine, par exemple, il n'est point rare de voir les parents substituer au vocable baptismal de leurs enfants ce qu'ils appellent un *joli nom*, comme *Albanie, Amanda*, *Coralie*, *Iphigénie*, *Oliva*, *Ulysse*, etc., en sorte que le nom de baptême, abandonné dans l'usage ordinaire de la vie, ne reparaît plus que dans les actes officiels de l'état-civil.

Un certain nombre des écrivains qui ont signé leurs écrits d'un pseudonyme devenu notoire, ont gardé, dans la vie privée, ce nom d'emprunt, souvent accompagné d'un prénom de fantaisie, en sorte que les recherches des Baillet, des Brunet, des Barbier et des Quérard sont souvent restées impuissantes à dévoiler ces supercheries littéraires.

5° Changements de prénoms motivés par le désir de cacher son identité. — Nous n'avons pas à nous occuper de ceux qui changent leur prénom, aussi bien que leur nom de famille, pour déguiser une identité qui aurait maille à partir avec la justice. Nous désirons seulement à ce sujet rappeler la singulière opinion de Jérémie Bentham, voulant généraliser l'usage qu'ont les marins anglais d'imprimer en caractères bien tracés sur leur poignet leurs noms de baptême et de famille, parce que, dit-il, « cette mesure donnerait aux lois une force nouvelle et un ressort de plus à la morale ».

Nous devons faire remarquer que ce fut parfois un motif d'humilité qui détermina certains personnages à déguiser leur identité. Ainsi, S. Félix de Valois, issu de race royale, voulant ensevelir dans l'oubli son existence, et jusqu'à son nom, quitta celui de *Hugues* et prit celui de *Félix*, pour exprimer le bonheur qu'il

Digitized by Google

ressentait à se consacrer désormais tout entier au service du Seigneur [1].

6° Mutations de prénoms motivées par des sentiments d'hostilité religieuse. — Montaigne [2] s'est moqué des Calvinistes français qui, dans les temps de guerre civile, répudiaient les vocables de l'Église latine pour prendre ceux de l'Ancien-Testament; il aurait pu en faire autant de l'Église grecque imposant un nouveau prénom aux fidèles d'une autre communion qui entrent dans son sein, et surtout aux femmes de race latine qui épousent des orientaux. Berthe, fille de l'empereur Conrad prit le nom d'*Irène* en épousant Manuel Comnène ; celui d'*Anne* fut imposé à Agnès, fille du roi de France Louis le Jeune, alors qu'elle épousa Alexis Comnène. La même loi atteignait aussi les hommes : ainsi Jean le Bulgare prit le nom d'*Alexis* en épousant la nièce d'Alexis Comnène [3].

Ce n'est pas seulement le Moyen-Age et les époques de guerres religieuses qui nous offrent ces répudiations de noms de baptême. En 1868, une secte nouvelle prit naissance à Atkarsk, ville du gouvernement de Saratov (Russie). Pour propager leurs croyances, ils descendirent le cours du Volga, se plongèrent dans ses ondes, et à la suite de ce second baptême, ils prirent tous des noms nouveaux, pour mieux se séparer de l'Eglise orthodoxe. Ces sectaires, sans prêtres et sans prières, s'appellent eux-mêmes *les petits Chrétiens* [4].

Il n'est pas besoin, au reste, d'aller si loin, pour trouver de nombreux exemples de ces changements de noms inspirés par l'hostilité religieuse. Pendant notre période révolutionnaire, les jacobins auraient rougi de continuer à porter ces vocables de saints, proscrits par le calendrier républicain, et que Millin, le futur antiquaire, appelait « les tyrans, les momies, les brigands et les imbéciles canonisés par Rome [5] ». De même qu'ils donnaient à leurs enfants les noms ridicules dont nous avons parlé, ils prenaient pour eux ceux des héros des républiques de Rome et

[1] J. Corblet, *Hagiographie*, II, 13.
[2] *Essais*, l. I, ch. 46.
[3] Nicetas Choniat., *Annal.*, l. III, c. 2.
[4] *Le Tour du Monde*, XXIII, 54.
[5] *Annuaire du Républicain*, an II, p. 8.

Digitized by Google

d'Athènes, comme *Aristide*, *Epaminondas*, *Miltiade*, *Timoléon*, *Curtius*, *Mutius Scevola*, *Gracchus*, *Regulus*, ou bien des personnages politiques du temps, comme *Lafayette*, *Marat*, ou bien encore des appellations patriotiques comme *Liberté*, *Egalité*, *Sans-Culotte*, *Carmagnolle*, etc. Il y eut des femmes qui prirent les noms de *Cythère*, *Egérie*, *Fulvie*, *Hébé*, *Livie*, *Lucrèce*, etc.

Les grands pontifes de la Montagne conféraient des baptêmes civiques à ceux qui sollicitaient le changement officiel de leur prénom. Hébert imposa celui de *Raison* à une femme appelée Louise Bazincourt [1]. Le député Couturier, en mission à Etampes, décréta que tous les individus nommés *Louis* s'appelleraient *Sincère* [2]. Un vicaire de Notre-Dame de Lorette, Léonard Sauvage, déclara à la commune de Paris qu'il voulait désormais s'appeler *Physitrophime*, c'est-à-dire, *élève de la nature* [3]. Jean-Baptiste Clootz qui se proclamait tantôt l'*ennemi personnel de Jésus-Christ*, tantôt l'*orateur du genre humain*, prit le nom d'*Anacharsis*. Nous supposons que c'est contre lui qu'est dirigé le trait final d'une pièce de vers composée en 1792 par Armand Charlemagne [4], satire bien médiocre dans la forme, mais dont on nous permettra de citer un extrait en faveur de ses bonnes intentions :

Allons, bravo ! point de scrupule !
Débaptisons-nous, mes amis ;
S'appeler *Jean*, *Pierre* ou *Denis*,
Tenez, rien n'est plus ridicule...
Fi donc ! des saints du Paradis !
Cela sent trop le vieux régime :
Ils furent trop prônés jadis
Pour avoir droit à notre estime.
Qu'étaient-ils après tout ? Oh ! rien,
Tout uniment des gens de bien,
Et chacun d'eux, dans sa manie,
Poussait même la bonhomie
Jusqu'à daigner être chrétien.

[1] *Journal de la Montagne*, 1 ventose an II, p. 98.
[2] Grégoire, *op. cit.*, I, 154.
[3] *Journal de la Montagne*, n° 1, p. 2.
[4] *Poésies* d'Armand Charlemagne : *les Débaptisés*, p. 13.

Digitized by Google

Vive la moderne méthode,
Les noms romains, les noms en *us!*
Appelons-nous *Quintus*, *Sextus ;*
Pour mieux encor être à la mode,
Prenons pour patron saint *Brutus*.
Arrangeons-nous, je suis commode :
Aimez-vous mieux finir en *is ?*
Il en est tant que l'on renomme,
De tout siècle, de tout pays,
Héros, Dieu sait ! n'importe comme ;
Il est clair, près d'*Anacharsis*
Que *Jean-Baptiste* est un pauvre homme

Nous parlerons ailleurs de l'origine des noms pris à la confirmation[1]; il nous suffira de dire ici que ce sont ordinairement les mêmes noms qu'au baptême et que, lorsqu'on en prend un autre, c'est presque toujours le premier que l'on conserve dans l'usage ordinaire de la vie. Ainsi, par exemple, Christine, reine de Suède, continua à s'appeler ainsi, après qu'Alexandre VII lui eut imposé le nom d'*Alexandra*, en la confirmant. Parfois aussi, en cette occasion, il y a une véritable substitution de prénom et c'est ce qu'autorisent les statuts synodaux de Chartres en 1368[2]. Tantôt cette mutation est motivée par un sentiment de convenance, comme lorsque le cardinal de Verne, évêque de Ferrare, confirme sous le nom de *Madeleine* une jeune fille qui s'appelait *Vénus*[3]; tantôt par une pieuse prédilection : ainsi, les miracles opérés à Montreuil-sur-Mer par les reliques de Ste Austreberte inspirèrent pour cette Sainte une telle dévotion que, d'après le témoignage de Simon Martin[4], lors de la confirmation de 1634, il n'y eut pas moins de vingt jeunes filles qui abandonnèrent leur nom de baptême, pour prendre celui d'*Austreberte*.

Il arrive parfois aussi que, par un sentiment de piété du même genre, on prenne un second prénom en dehors de la circonstance de la confirmation. Le fondateur de la congrégation de Saint-Sulpice,

[1] Dans notre future *Histoire du sacrement de Confirmation.*
[2] D. Martène, *Vet. mon.*, VII, 1361.
[3] Baruffaldo, *Ad Rit. rom. comment.*, n. 28.
[4] *Vie de saincte Austreberthe*, 1635.

Digitized by Google

M. Ollier, n'avait reçu au baptême que le nom de Jean. « Son père se nommait Jacques, lisons-nous dans sa Vie[1]; c'est peut-être la raison pour laquelle il voulut dans la suite qu'on l'appelât *Jean-Jacques*. Peut-être aussi sa grande dévotion pour les saints apôtres lui inspira de ne point séparer dans son esprit et dans son cœur deux frères que Notre-Seigneur avait favorisés entre ses autres disciples de plusieurs grâces particulières. »

Aux diverses catégories des changements et des additions de prénoms que nous venons d'énumérer, il faut ajouter celle de l'abandon complet des noms de baptême, sans aucune substitution. C'est ce qui arrive souvent dans les campagnes, surtout aux environs d'Agen, où le vocable baptismal est tellement mis en oubli que parfois les parents eux-mêmes n'en gardent point le souvenir. Mme Félicie d'Ayzac, qui habite le château de Castel-Noubel (Lot-et-Garonne), nous écrivait à ce sujet: « Le fils aîné prend au berceau le nom diminué du père : les fils d'Acher, d'Escadafals, de Lafargue ou de Carrére, sont *Achérou, Escadafalou*, *Farguillou*, *Carrérou;* les filles aînées sont *Achérétoune*, *Escadafalette*, *Farguillette*, *Carrérette*. Le second fils s'appelle très-souvent *Cadet,* la seconde fille, *Cadette,* mais plus souvent encore, *Seconde :* cinq à sept *Seconde* se trouvent souvent réunies autour du même lavoir public. Un de nos braves paysans voulant, sur notre demande, nous nommer ses fillettes, nous parut d'abord fort embarrassé ; il ne savait plus leurs vrais noms ; il les fit donc aligner devant nous, et, les regardant au visage, « Voici nous dit-il, mon aînée : c'est *Première :* et voici *Seconde* ;— voici *Troisième*; — voici *Quatrième ;* — et là, *Cinquième*, et la plus petite, *Sixième*. » Le pauvre homme se doutait-il à quel point il était romain ?

[1] *Vie de M. Ollier* (1818), p. 3

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

DE QUELQUES NOMS DE BAPTÊME QUI ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉS COMME PROPHÉTIQUES OU FATIDIQUES.

Pour les anciens, beaucoup de noms étaient des espèces de présages, *nomen et omen*, auxquels s'appliquait le vers du Poète :

Conveniunt rebus nomina sæpe suis.

Cette croyance, dépouillée de son fatalisme, a trouvé un écho, plus d'écho peut-être qu'il ne conviendrait, chez quelques orateurs chrétiens, entraînés par les hardiesses de l'imagination, et chez un certain nombre d'hagiographes anciens et modernes qui n'ont voulu rien négliger dans la louange de leurs héros.

S. Chrysologue, dans un de ses sermons [1], dit que c'est un privilége des saints de recevoir du ciel des noms qui nous annoncent leurs mérites, comme les caractères gravés sur les bornes des propriétés font connaître aux passants les qualités de leur maître. S. Grégoire de Nazianze [2] observe que S. Mélèce avait un nom tout de miel qui exprimait la douceur de ses mœurs. Les biographes de S. Benoît, *Benedictus*, ont vu dans son nom un présage des bénédictions du ciel qui devaient le combler de grâces [3]. Grégoire de Tours [4] remarque qu'Artémie, femme du sénateur Florent, donna à son enfant, au baptême, le nom de *Nicet*, νικητής, comme si elle eût prévu que ce futur évêque de Lyon serait un vainqueur du monde.

On n'a point manqué d'appliquer la même observation à S. Victrice, évêque de Rouen : « Ce saint, dit Dom Pommeraye [5], a porté dans son nom un heureux présage des insignes victoires qu'il devait remporter sur soi-même par la mortification et l'abstinence des actes et

[1] *Serm.* 154.
[2] *Orat de S. Melitio.*
[3] D. Planchette, *la Vie de S. Benoît*, p. 20.
[4] *Vitæ patrum*, c. VIII, n. 1.
[5] *Hist. de l'église cathédrale de Rouen*, p. 57.

Digitized by Google

des satisfactions de la vie, même les plus innocentes ; sur la cruauté des tyrans par le courage et la générosité qu'il a témoignés en confessant Jésus-Christ au milieu des supplices ; sur l'erreur et l'impureté du paganisme, par la destruction des temples des faux dieux et la conversion des idolâtres ; et enfin sur la malice et la calomnie de ses ennemis par les glorieux témoignages qu'il rendit de la pureté de ses mœurs et de sa doctrine. »

S. Cunibert, évêque de Cologne, au VIIe siècle, nous dit dans sa passion de Ste Ursule : « Parce qu'à l'exemple de David, elle devait un jour étouffer un ours terrible, c'est-à-dire le démon, les parents de l'enfant lui donnèrent au baptême le nom d'*Ursule*, présage de cette lutte et de cette victoire, vocable indiqué par Dieu lui-même qui nomme ceux qu'il prédestine ».

S. Brendan, abbé irlandais, en baptisant l'enfant de Gelgès, lui donna le nom de Fursy qui présageait ses vertus [1], parce qu'il prévoyait dès lors que cet enfant de la grâce étonnerait un jour le monde par la sainteté de sa vie.

« Le nom de l'Ange de l'école, dit un biographe de S. Thomas [2], signifie *abîme ;* il ne fut point ainsi nommé sans mystère. Dieu, sans doute, voulant marquer dès lors que celui que sa miséricorde accordait aux besoins de l'Eglise, dans un siècle d'ignorance et de corruption, serait un *abîme* de science, aussi bien qu'un modèle de sainteté, dont les lumières serviraient à dissiper les ténèbres de l'erreur. »

Jean Bruchman, dans sa vie de Ste Lidwine, explique ainsi le sens prophétique de son nom : « Ce fut le dimanche des Rameaux de l'année 1398 que cet enfant de bénédiction vint au monde. Sa mère, Pétronille, qui ne savait pas que son heure était si près, se rendit à l'église pour assister au saint Sacrifice ; mais, avertie par quelques douleurs, elle s'en retourna chez elle, et Lidwine fit son entrée dans la vie au moment où l'on chantait à la messe la passion de N.-S. J.-C. Ses parents s'empressèrent de lui procurer le bienfait de la régénération, et lui donnèrent le nom de Lidwie ou de Lidwine, qui,

[1] Colgan (*Act. sanct. Hibern.*) ne voit que le vieil irlandais *Fearta,* signifiant *Vertus,* qui aurait pu se corrompre en *Fursea.*

[2] Touron, *Vie de S. Thomas d'Aquin,* p. 6.

Digitized by Google

dans la langue germanique, signifie *grande patience*; nom vraiment prophétique, car sa vie ne fut qu'une longue carrière de souffrances, supportées avec la plus admirable générosité. Il est donc à croire que ce nom mystérieux ne lui fut point donné par hasard, mais par un secret dessein de la divine Providence dont les parents de Lidwine suivirent, sans le savoir, l'inspiration ».

Mgr Dabert, évêque de Périgueux, dit de S. François de Paule dont il a écrit la vie [1] : « Il y a un mystère attaché au nom de François de Paule, un double mystère peut-être, car, premièrement François de Paule ira en *France*, il dotera la France de vingt-cinq années de sa vie, de sa mort et de son institut; et, en second lieu, François de Paule aura pour mission de continuer en un sens l'œuvre de *S. François* d'Assise ».

Le R. P. Dosithée de saint Alexis nous dit [2], en parlant de S. Jean de la Croix : « Il fut nommé Jean au saint baptême par une disposition particulière de la Providence qui voulait lui donner les rapports les plus essentiels avec S. Jean-Baptiste. Car, on peut lui appliquer ce qui est dit dans l'Ecriture du Précurseur de Jésus-Christ : « *Il y eut un homme envoyé de Dieu* »; il est venu pour rendre témoignage à la lumière, pour annoncer aux peuples la science du salut et faire connaître l'infinie miséricorde de Celui qui a voulu nous visiter du haut des cieux. Il a été la voix qui criait dans le désert du Carmel : *Applanissez le chemin du Seigneur*. Il a mené une vie cachée à la plupart des hommes, dans la pratique des plus austères pénitences. Il a été une lampe ardente et luisante qui n'échauffait pas moins les cœurs par les feux du divin amour qu'elle éclairait les esprits par l'éclat de sa lumière ».

On a pu voir que plusieurs des écrivains que nous avons cités ont entouré leurs appréciations de quelques formules hésitatives, et nous ne pouvons que les en louer, car il nous paraît bien difficile de prouver l'intervention de la Providence dans l'imposition des noms, alors que le hasard a fait donner les mêmes à des gens qui sont loin de les avoir sanctifiés. On ne peut ici que rester prudemment dans le domaine de l'hypothèse, en faisant des rappro-

[1] *Hist. de S. François de Paule*, p. 32.
[2] *Vie de S. Jean de la Croix*, l. I.

Digitized by Google

chements plus ou moins ingénieux, et se borner à mettre en relief de curieuses coïncidences, comme l'a fait Mgr Cruice, dans sa Vie de Mgr Affre : « Il est remarquable, dit-il[1], que trois prêtres, *Denis* Boyer, *Denis* Frayssinous et *Denis* Affre, nés dans une des provinces de la France (le Rouergue), furent appelés ensemble à l'Église de Paris, dont leur patron avait été le premier apôtre. L'un d'eux devait diriger les jeunes élèves dans les études et la pratique des devoirs ecclésiastiques ; l'autre, doué d'une voix éloquente, devait apprendre aux savants la science plus élevée de la religion ; le troisième, S. Denis le choisit pour son successeur dans l'épiscopat et dans le martyre ».

Si quelques écrivains, par un sentiment de pieuse admiration, ont prêté à certains noms une valeur prophétique qu'il est parfaitement libre de contester, ce n'est là après tout qu'une opinion sans danger. Il n'en est pas de même de la croyance superstitieuse aux noms fatidiques qu'on s'imagine devoir influer mystérieusement sur notre libre arbitre. Ce fut là l'objet de l'onomatomancie, prétendue science dont les Rabbins font remonter l'origine jusqu'à Enoch. Ce qui est autrement certain, c'est qu'elle fut pratiquée, dans une certaine mesure, par l'antiquité païenne. Les Grecs rejetaient un certain nombre de noms comme de mauvais augure ; les Romains demandaient aux oracles la révélation d'appellations favorables. Au Moyen-Age, le maire de Bavai attribuait toutes les infortunes de Marguerite d'Autriche, à la seule lettre M, initiale de son nom et aussi de bien des choses funestes, comme *mal, malheur*, *maladie*, *malédiction*, *malencontre*, *méchanceté*, *misère, mortalité*, etc. [2].

A Padoue, on considérait comme de mauvais augure tous les noms commençant par un A. En Ecosse, le nom de Jacques était réputé fatal, à cause du triste sort des rois qui le portèrent. Chez les Anglo-Saxons, le parrain donnait à son filleul des noms qui, pensait-il, devaient pour ainsi dire lui infuser certaines qualités et spécialement la noblesse, l'honneur, la droiture, la valeur, la paix, l'amitié, la tranquillité, la charité, la loyauté, etc. Voici quelques exemples de ces noms pour les garçons : Edgard, *qui garde son*

[1] *Vie de Denis-Auguste Affre*, p. 6.
[2] Scott, *op. cit.*, p. 71.

Digitized by Google

serment; Egbert, *versé dans la justice;* Earnulph, *la défense de l'honneur;* Oswin, *bien-aimé de sa famille;* pour les filles : Adelève, *la noble femme;* Wynfreda, *la paix de l'homme;* Deorwyn, *chère à l'homme;* Deorswythe, *très-chère;* Winnefride, *qui gagne la paix,* etc. Cependant, malgré l'introduction du Christianisme, les Anglo-Saxons conservèrent encore parfois des appellations qui, selon eux, devaient communiquer les qualités redoutables qu'estimaient tant leurs ancêtres païens, comme : Athelwulf, *le noble Loup;* Behrtwulf, *l'illustre Loup;* Hundbert, *le Chien illustre;* Eadwulf, *le Chien de la province;* Sigwulf, *le Loup de la victoire*, etc. [1].

Sans remonter si loin, ni sans quitter la France, il ne serait pas difficile de rencontrer encore certaines gens qui, comme le père de Tristram Shandy [2], s'imaginent que les noms, par une espèce de biais magique, ont sur notre conduite, sur notre caractère, sur notre bonheur, une secrète influence qu'on ne peut détourner. Si les graves enseignements du Christianisme sur la liberté de l'âme ne peuvent les détourner de leurs étranges préjugés, ils devraient tout au moins s'en rapporter aux conclusions de la morale philosophique et méditer ce vieux proverbe d'un poète persan :

Ce n'est pas le nom qui fait l'homme,
C'est l'homme qui fait son nom.

J. CORBLET.

[1] L. Galibert, *Hist. d'Anglet.*, I, 198.
[2] Sterne, *Tristram Shandy*, ch. XXI.

Digitized by Google

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR PAULINIER, ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

A SON CLERGÉ

Instituant avec deux nouveaux Cours dans l'enseignement du Séminaire une Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie

CHERS ET VÉNÉRÉS COOPÉRATEURS,

Nous avons déjà eu l'occasion de vous parler du devoir imposé au prêtre d'acquérir et de conserver la science, et en vous rappelant les illustrations théologiques, philosophiques, littéraires et même scientifiques du clergé franc-comtois, nous avons pu vous dire : Montrez-vous dignes de vos pères dans le sacerdoce et gardez toujours à votre front l'auréole qui a jeté jusqu'ici sur notre diocèse un éclat si pur !

Grâce à votre esprit sacerdotal, la parole de vos archevêques ne tombe jamais stérile. Vous l'écoutez avec une soumission filiale qui nous touche profondément, et nous ne saurions trop vous remercier de l'accueil que vous avez fait à la réorganisation des Conférences diocésaines et à l'établissement des examens annuels des jeunes prêtres.

Nous sommes heureux d'ajouter que les résultats de ces deux institutions, qui ont pour but de donner à la science ecclésiastique un nouvel essor, ont, dès la première année, dépassé nos espérances.

Parmi les diverses branches de cette science dont nous avons fait l'objet d'un de nos statuts synodaux, il en est une sur laquelle nous

Digitized by Google

voulons appeler aujourd'hui particulièrement votre attention : c'est l'archéologie sacrée, c'est-à-dire la science de l'antiquité chrétienne par ses monuments.

Nous ne croyons pas avoir besoin d'insister sur son importance.

Si l'étude de l'archéologie en général se rattache tellement à celle de l'histoire qu'on ne saurait la négliger sans priver les sciences historiques d'un de leurs éléments les plus précieux, l'archéologie sacrée touche encore de plus près à la connaissance des annales ecclésiastiques, et, — pourquoi ne le dirions-nous pas ? — elle peut donner des armes nouvelles à la défense apologétique de la religion. Elle est en effet une démonstration pour ainsi dire palpable de la vérité de nos croyances ; elle nous explique nos dogmes en nous donnant la clef de l'admirable symbolisme qui les cache à l'ombre mystérieuse des nefs de nos cathédrales, sous les dentelures de pierre de nos autels ou sous les riches couleurs de nos vitraux ; elle nous fait toucher du doigt l'antiquité et la perpétuité de nos rites dans les œuvres artistiques des âges passés ; et, si nous envisageons cette science à un point de vue plus pratique, elle empêche la profanation des monuments de la foi de nos pères, elle conserve les trésors qu'ils nous ont laissés, et, quand les pasteurs des paroisses, grâce à la libéralité des fidèles, veulent élever de nouveaux édifices dignes de leur piété, l'amour intelligent et éclairé de l'art chrétien dirigeant leurs travaux fait éviter de regrettables anachronismes et reproduit les prodiges d'autrefois.

Cet amour fit éclore sur notre sol dans des siècles longtemps calomniés les harmonieux édifices dont la sainte Chapelle, avec ses colonnettes élancées, sa flèche hardie et ses vitraux étincelants, résume toutes les splendeurs ; mais nous avons le regret de dire que l'art chrétien fut à une époque trop négligé parmi nous.

Tandis que les autres nations conservaient avec une vénération filiale le culte du passé et que l'Angleterre protestante elle-même restaurait ses vieilles basiliques sans les déshonorer par de honteuses mutilations et s'inspirait dans ses nouveaux édifices de l'esprit vivifiant du moyen-âge, la France seule restait étrangère à cette réaction contre la renaissance ou la glorification de l'art païen, et l'on continua longtemps de jeter comme un outrage le nom de *gothique* à d'immortels chefs-d'œuvre qui s'appellent les cathédrales

Digitized by Google

de Chartres, d'Amiens, de Bourges, de Rouen, de Reims, de Notre-Dame de Paris, après lesquelles nous ne craignons pas de nommer avec un patriotique orgueil l'église abbatiale de Luxeuil et notre antique métropole romano-byzantine.

Il appartenait à un écrivain célèbre, dont le nom restera toujours cher à notre Franche-Comté, d'élever un des premiers la voix pour défendre une si belle cause.

Ami passionné de l'art chrétien, dont il venait d'admirer les magnificences à Pise, Florence, Assise, Sienne, Rome et surtout sur les bords du Rhin, il voulut organiser avec quelques esprits d'élite une société conservatrice de nos monuments nationaux, et rapprochant des souvenirs de ses lointains voyages ce qui avait contristé ses regards en traversant, à son retour, le sol français, il flétrit avec une éloquence indignée des profanations qui n'étaient pas seulement à ses yeux *une brutalité et une sottise, mais de plus un sacrilége*. Dans une lettre célèbre adressée à un homme dont le génie éclairé par la foi n'avait point perdu à cette époque l'intelligence et le sens des grandes choses, il dénonça à tous les amis de l'art le vandalisme destructeur et le vandalisme réparateur, et après avoir stigmatisé de sa verve impitoyable les auteurs de ce double vandalisme à quelque classe qu'ils pussent appartenir, le noble fils des Croisés fit entendre au nom du culte antique, comme au nom de l'art et de la patrie, le cri d'indignation et de honte qu'arrachait aux Papes des grands siècles la dévastation de l'Italie : Expulsons les barbares [1] !

Ce cri fut entendu, et nous pouvons constater aujourd'hui les résultats de cette croisade pacifique.

Depuis bientôt un demi-siècle, on a mieux senti et connu les beautés de nos monuments chrétiens ; on a compris l'importance de leur étude, et des hommes sérieux se sont préoccupés de leur conservation. Nous avons vu s'organiser partout des sociétés savantes pour aider à la réhabilitation des siècles appelés barbares ; des travaux considérables ont été produits ; l'administration civile a déployé une sollicitude au-dessus de tout éloge, et l'on a reconnu dans la restauration intelligente et dans la conservation des richesses artistiques

[1] Montalembert, *du Vandalisme dans l'art*. Lettre à Victor Hugo (1833).

Digitized by Google

du passé une œuvre si éminemment nationale qu'on a proposé, en 1856, au congrès des Sociétés savantes des départements, le projet d'un inventaire de toutes ces richesses.

Voici comment s'exprime le directeur des Beaux-Arts dans un rapport qui nous a été communiqué récemment par Son Excellence M. le Ministre des Cultes : « Ce vaste travail, dit M. de Chennevières, qui mettrait en lumière les inestimables trésors de nos collections nationales, de nos musées, de nos églises et de nos monuments publics offrirait aux artistes et aux érudits du monde entier le répertoire aussi complet que possible des peintures, sculptures, curiosités de toutes sortes qui, depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours, se sont accumulées dans notre pays et en ont fait, dans les temps modernes, avec l'Italie et les Flandres, la terre privilégiée des arts. Or, la France elle-même ignore profondément ses richesses. L'inventaire qui les lui révèlera ne flattera pas seulement notre juste orgueil, il rehaussera singulièrement aux yeux de l'étranger l'éclat de notre nation [1]. »

Nous nous empressons d'ajouter, Chers et Vénérés Coopérateurs, que le Clergé a suivi cette impulsion généreuse. D'illustres évêques ont publié des lettres pastorales pour animer son zèle ; quelques prêtres se sont fait un nom distingué par les œuvres qu'ils ont produites, et la science archéologique est devenue une branche de l'enseignement dans plusieurs de nos séminaires.

Nous regardons comme un devoir de nous associer à ce mouvement et de sauvegarder, Nous aussi, dans notre Archidiocèse les intérêts de l'art et de l'antiquité ecclésiastiques, intimement liés, comme nous le disions tout à l'heure, aux intérêts de la religion. Mais, pour réaliser cette œuvre, nous ne nous contenterons pas de provoquer vos efforts individuels. Il faut allumer le feu sacré dans le cœur des nouvelles générations sacerdotales ; il faut aussi que toutes les bonnes volontés auxquelles nous faisons appel se groupent autour d'une direction intelligente qui rendra le zèle efficace et les travaux fructueux. Nous nous sommes donc proposé un ensemble de mesures que nous vous annonçons aujourd'hui.

[1] Rapport à M. de Fourtou, ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Notre première préoccupation est de préparer l'avenir en inspirant dès ce moment aux jeunes aspirants au sacerdoce le goût et l'intelligence des antiquités chrétiennes. Deux moyens s'offrent à nous pour arriver à ce but : ajouter aux matières de l'enseignement une connaissance sommaire de l'histoire religieuse de la province et instituer un cours résumé d'archéologie du Moyen-Age, considérée surtout au point de vue ecclésiastique et étudiée soit dans les monuments d'architecture, — églises, chapelles, cryptes, etc., — soit dans les monuments de sculpture, — autels, statues, bas-reliefs, etc..., — soit enfin dans le mobilier, l'orfévrerie, la mosaïque, la céramique, la peinture sur verre, la glyptique, — chasubles, costumes, vases sacrés, vitraux, émaux, etc. En résumé, nous avons deux nouveaux cours à établir : l'un d'histoire ecclésiastique franc-comtoise, l'autre d'archéologie sacrée.

Le cours d'histoire ecclésiastique franc-comtoise du IIIe au XIXe siècle sera suivi au Séminaire de Vesoul par nos jeunes étudiants en philosophie.

Cette histoire est peu connue; il n'en est pas longuement question dans l'histoire universelle de l'Église, parce que la Franche-Comté était un pays autonome, souvent opprimé et dévasté par de puissants voisins, et que ses Évêques, absorbés par les soins d'un vaste diocèse, ne pouvaient prendre une large part aux grands faits généraux. Cette histoire n'en sera pas moins intéressante pour nos jeunes clercs par l'influence que ces faits ont eue sur notre province et surtout par le rôle admirable que nos Évêques y ont rempli au point de vue religieux et civilisateur. Il suffit, du reste, de lire le magnifique travail de deux de nos prêtres [1] sur l'histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude et sur celle du Séminaire pour comprendre avec quel amour et quelle sainte fierté le clergé franc-comtois doit se livrer à cette étude.

Remarquez bien, Chers et Vénérés Coopérateurs, que l'enseignement de l'histoire religieuse franc-comtoise n'est pas à proprement parler une innovation, puisqu'il a été au siècle dernier l'objet de la sollicitude de nos pères. Disons-le à leur gloire : ils ont eu l'initia-

[1] L'abbé Richard, curé de Dambelin, et Mgr Jacquemet, protonotaire apostolique.

Digitized by Google

tive de toutes les pensées utiles; et nous ne comprenons pas comment quelques hommes, s'imaginant que tout progrès date de nos jours, leur prodiguent l'outrage si immérité de n'avoir pas compris les besoins de leur époque ni propagé suffisamment la diffusion des lumières.

Nous avons, en effet, entre les mains un livre précieux écrit par un de nos savants bénédictins [1], et dédié à Mgr Raymond de Durfort, un de nos prédécesseurs de sainte mémoire. Ce livre, destiné aux élèves du pensionnat de Saint-Ferjeux, est une histoire abrégée du Comté de Bourgogne dans laquelle les événements religieux tiennent une place importante, et qui contient la biographie des hommes remarquables du Comté.

L'auteur explique dans un langage à la fois patriotique et chrétien les précieux avantages que les jeunes élèves pour lesquels il écrit pourront retirer de cette étude ; et ce langage est une réponse à ceux qui seraient tentés de méconnaître l'élévation des sentiments du clergé d'autrefois : « Puissiez-vous, dit le saint religieux à ses élèves, puiser dans cette étude un attachement inviolable au Souverain, un amour efficace de la patrie, mais surtout ces mœurs pures et cette foi vive que les saints Apôtres Ferréol et Ferjeux vinrent allumer dans le saint lieu que vous habitez aujourd'hui. Vous marchez sur la terre qui reçut leurs cendres ; vous jetez assidûment sur leur tombeau des regards de reconnaissance et de tendresse. Vous voyez à côté de ce trésor précieux les restes de plusieurs de nos saints Evêques [2]. Serait-ce pour en être d'oisifs spectateurs que Dieu vous aurait conduits dans cet asile? Vos cœurs ne seraient-ils point émus et ne vous sentiriez-vous pas entraînés à suivre dans la carrière de l'innocence les héros chrétiens auxquels vous rendez chaque jour les hommages les mieux mérités ? Je ne forme donc, Messieurs, qu'un désir : soyez chrétiens comme eux et vous deviendrez l'honneur de la province, les délices de la société et la consolation de vos familles [3]. »

[1] D. Grappin, né à Ainvelle, un des hommes dont s'honore la célèbre congrégation de Saint-Vanne, est mort à Besançon en 1833.

[2] S. Agnan, S. Sylvestre Ier, etc.

[3] *Hist. du Comté de Bourgogne.* — Dédicace.

Digitized by Google

Le désir exprimé par le pieux bénédictin est aussi le nôtre; et nous avons la conviction que l'étude de nos annales religieuses aura un avantage de plus pour nos jeunes lévites. Si elle fait d'eux de bons citoyens et des chrétiens généreux, si elle forme et développe dans leur âme la vie sacerdotale, elle pourra susciter aussi des historiens, et même d'utiles apologistes en leur fournissant, comme nous l'avons déjà dit, de nouvelles armes pour défendre nos doctrines contre les attaques de la critique moderne.

Le cours d'archéologie sera suivi au séminaire de Besançon par les étudiants en théologie.

On s'occupera de l'archéologie religieuse du XIe au XVIIIe siècle qui embrasse les trois grandes époques romane, gothique et de la renaissance, et le professeur s'attachera d'une manière spéciale aux types principaux que l'on rencontre communément dans nos régions.

Nous comprenons trop l'importance de l'Écriture Sainte, de la théologie dogmatique et morale, du droit canon et de l'histoire générale de l'Église pour vouloir affaiblir l'étude de ces sciences qui doivent être la base de l'enseignement des séminaires. Nous ne voudrions pas non plus imposer à nos jeunes étudiants un joug que leurs épaules ne pourraient porter. Nous n'exigerons donc pas d'eux une connaissance approfondie de la science archéologique; nous désirons seulement leur en inoculer les premiers éléments, leur en inspirer le goût, leur en faciliter l'intelligence afin qu'ils puissent plus tard consacrer avec fruit à cette étude les loisirs que leur laisseront les autres études ecclésiastiques ou les labeurs du ministère pastoral. Nous avons de plus le droit d'espérer que quelques-uns de nos jeunes clercs prendront goût à ces études, que des aptitudes se révèleront et que ces aptitudes développées, quand ils seront revêtus du sacerdoce, par des travaux plus sérieux, feront surgir, ce qui nous manque aujourdhui, des hommes spéciaux, des archivistes érudits et même des architectes habiles. Nous ne pouvons pas oublier en effet que, suivant le témoignage de Mgr l'Archevêque de Tours, « les architectes des plus somptueuses cathédrales de France, des plus belles églises collégiales, conventuelles ou paroissiales, furent des évêques, des abbés et des moines [1] »; et nous avons en-

[1] Circulaire de Mgr l'Archevêque de Tours à son clergé.

Digitized by Google

tendu exprimer plus d'une fois le regret que des prêtres-architectes ne se trouvent plus aujourd'hui dans nos diocèses, non pas, si vous le voulez, pour faire exécuter eux-mêmes les travaux, mais pour les inspirer, les contrôler et empêcher des constructions inintelligentes et barbares.

Le double enseignement que nous voulons donner aux jeunes hommes dans lesquels se recrutera notre clergé, préparera l'avenir, comme nous le disions tout à l'heure, mais il n'est pas moins nécessaire de pourvoir aux exigences du présent.

La négligence des études archéologiques a exposé jusqu'ici et expose encore tous les jours à un double péril.

Nos immeubles religieux, ou si vous l'aimez mieux, les monuments d'architecture, deviennent l'objet de destructions ou de réparations maladroites. Les meubles ou les monuments d'art proprement dits, sont sujets aux mêmes inconvénients, et de plus, à être vendus quelquefois à des amateurs bien avisés ou à des brocanteurs avides.

Que d'actes de vandalisme n'avez-vous pas eu peut-être à déplorer ! que de profanations ont subies vos églises ! N'a-t-on pas vu des fenêtres ogivales qui s'ouvraient gracieuses au fond d'une abside disparaître sous de larges ouvertures sans aucun caractère architectural, des roses resplendissantes fermées ou dissimulées sous de lourdes constructions, des colonnes montant comme des soupirs vers la voûte du temple indignement sacrifiées à des boiseries vulgaires, d'élégants chapiteaux mutilés, des murs déshonorés par un badigeon ignoble ou par des peintures privées de toute inspiration chrétienne, des statues consacrées par la piété de nos pères mises hors d'usage, de riches reliquaires vendus ou échangés à vil prix, des croix d'ivoire remplacées par des crucifix en carton-pierre plus ou moins enluminé, des bénitiers du XIIIe siècle par des coquilles en fonte, des calices enrichis d'émaux par des burettes en chrysocalque, et, ne faudrait-il pas pleurer comme les prophètes d'autrefois sur l'abomination et la désolation introduite, involontairement, nous aimons à le dire, dans le sanctuaire par la manie de changer ce qui existe, ou, si vous l'aimez mieux, par le désir peu éclairé de l'embellir ?

Pour prévenir le retour de semblables malheurs, nous venons de

Digitized by Google

créer dans notre ville archiépiscopale une commission diocésaine d'architecture et d'archéologie, composée de prêtres et de laïques aussi dévoués qu'intelligents, à qui nous confierons cette triple mission : conserver, restaurer les monuments religieux et empêcher la disparition des œuvres d'art ayant quelque valeur.

Des membres correspondants seront choisis dans les deux départements du Doubs et de la Haute-Saône et dans le territoire de Belfort qui forment notre circonscription diocésaine.

La commission avisera dans de mensuelles réunions aux mesures conservatrices qu'elle jugera nécessaires ; elle enverra à chacun de vous différents questionnaires sur l'état de vos monuments, sur le respect que leur méritent leur antiquité, leur architecture ou leurs souvenirs, et sur les objets plus ou moins précieux que possèdent vos paroisses ; elle recevra vos communications et vous donnera selon les besoins une direction utile.

Les membres correspondants transmettront à la commission tous les renseignements qui intéressent l'archéologie et l'histoire, ils stimuleront de tous leurs efforts le zèle de l'ami de l'art au milieu desquels ils vivent, et ils seront convoqués aux assemblées générales, qui se tiendront à des époques désignées d'avance.

Nous espérons compléter plus tard l'œuvre par l'établissement d'une inspection diocésaine qui vérifiera dans chaque paroisse l'état des monuments qui offrent quelque intérêt, les fera dessiner, si on ne l'a déjà fait, dressera, avec l'intervention des curés et des conseils de fabrique, des inventaires en double expédition du mobilier méritant d'être conservé et fera un rapport à la commission sur le résultat de ses visites et de ses recherches.

Il ne suffit pas, Chers et Vénérés Coopérateurs, de s'occuper de la conservation des monuments d'architecture et de sculpture. Nous avons eu le regret de constater, dans nos visites pastorales, que la Franche-Comté est peut-être une des régions de la France les plus pauvres en monuments de ce genre. Les guerres interminables qui, à différentes époques, ont dévasté ce noble pays, nous expliquent cette indigence, et personne n'ignore les immenses ruines que les Suédois ont amoncelées sur son sol. Nous pourrions ajouter que ce que le glaive et le feu ont épargné a été trop souvent l'objet des mutilations que nous déplorions tout à l'heure. Mais il n'est pas de

Digitized by Google

province plus riche en monuments écrits et en traditions religieuses du moyen-âge dignes du plus vif intérêt. Nos bibliothèques, surtout la bibliothèque capitulaire si bien administrée par son vénérable directeur, les sept volumes in-folio des archives du Doubs, les manuscrits du P. Dunand, des Chiflet et de l'abbé Baverel, les archives paroissiales et de nombreuses collections particulières constituent de véritables trésors, et il y a là une mine féconde à explorer.

La commission d'architecture et d'archéologie diocésaine formera dans ce but une collection d'histoire, s'appliquant à rechercher et à mettre en lumière tous les monuments écrits de nos annales religieuses.

Cette œuvre grande et difficile est déjà commencée. M. le chanoine Denizot y travaille sans bruit depuis vingt-cinq ans avec la patience et le désintéressement des vieux Bénédictins du moyen-âge. La collection de nos synodes dont les actes seraient perdus sans lui et le cartulaire de l'Archevêché et du Chapitre, où il a réuni déjà plus de deux mille chartes des plus importantes, sont un riche noyau autour duquel viendront s'agglomérer les découvertes de chacun de vous. L'histoire de nos saints et de nos archevêques, celle de nos églises, abbayes, prieurés, couvents, hôpitaux, chapelles, pèlerinages, fourniront des détails plein d'intérêt. On pourra réunir en un *Codex diplomaticus* tous les textes se rapportant à ce vaste ensemble, et pourquoi ne pas espérer d'élever ainsi un monument diocésain et de compléter un jour le magnifique édifice d'une *Sequania christiana*, dont, vous ne l'ignorez pas, le plan et l'ébauche ont été tracés par les Frères de Sainte-Marthe attendant leur achèvement?

Un historiographe du diocèse sera chargé spécialement de recueillir les *acta diurna* et de les consigner dans les archives. C'est l'unique moyen de rendre facile leur tâche à nos successeurs. M. Duvernois a reproduit, après huit cents ans, les registres de l'archevêque Hugues Ier. Aurait-il pu réussir dans cette grande œuvre si les principaux actes de l'épiscopat de cet illustre Pontife n'avaient pas été religieusement enregistrés? On n'a pas su toujours imiter cette sagesse des anciens, et il serait plus facile peut-être de rendre compte aujourd'hui de l'épiscopat de Claude de la Baume ou de Ferdinand de Rye, que de celui de Raymond de Durfort ou du cardinal de Rohan qui ont vécu si près de nous.

Digitized by Google

Tel est, Chers et Vénérés Coopérateurs, le plan que Nous avons conçu et coordonné, en nous aidant des conseils des hommes les plus compétents. Nous sommes convaincu que la réalisation de ce plan aurait les plus heureux résultats pour notre diocèse ; mais nous ne pouvons nous dissimuler que le succès n'est possible qu'avec le concours actif et persévérant de votre zèle.

C'est ce concours que nous réclamons. Que chacun de vous, comprenant notre pensée, se mette courageusement à l'œuvre. Fouillez dans les derniers recoins de vos sacristies, feuilletez vos vieux parchemins, relisez avec soin vos archives, interrogez vos traditions, recueillez vos légendes populaires, et surtout, — nous insistons à dessein sur ce point — ne négligez jamais de répondre aux questionnaires qui vous seront envoyés par notre commission.

Nous vous adressons une dernière recommandation non moins importante. Chaque fois que vous aurez une construction à élever, une restauration majeure ou un achat de quelque valeur à faire, un échange à accomplir, n'agissez pas avant de nous avoir consulté en envoyant vos projets à la commission diocésaine.

Nous vous avons indiqué en passant quelques uns des avantages précieux qu'offre l'étude de la science archéologique, laissez-nous ajouter qu'il n'est pas de délassement plus doux pour une âme sacerdotale et de plus que vous trouverez dans votre sollicitude pour l'histoire de votre église un merveilleux moyen d'influence sur le cœur des populations qui vous sont confiées.

L'histoire de la plus modeste paroisse est en effet l'histoire intime des générations qui ont vécu à l'abri du clocher de leur église et qui dorment sous son ombre leur dernier sommeil. Cette histoire est écrite en caractères lisibles pour le peuple sur les murailles où chaque époque a laissé l'empreinte de la foi de ceux qui les ont élevées ou restaurées. Des peintures souvent noircies par le temps rappellent de pieux souvenirs ; des statues antiques, qui ont été l'objet d'un culte immémorial, ont aussi leurs légendes naïves ; des dalles tumulaires offrent en relief l'image de quelque puissant baron d'autrefois, bienfaiteur de la contrée, enseveli à côté de l'humhle prêtre qui versa ses bénédictions sur les familles ; des inscriptions usées par la rouille des âges retracent des dates pleines d'intérêt. Nous ne parlons pas registres paroissiaux où chacun trouve le nom

Digitized by Google

de ses pères, des statuts de nos vieilles confréries où sont peintes sous des couleurs pittoresques les mœurs d'un autre âge, des traditions séculaires attachées à un oratoire, à un fragment de colonne, à une pierre, à un vitrail. L'habitant de nos campagnes sera heureux d'être initié à ces merveilles. Fier du passé de son église et de sa paroisse, dont il apprendra l'histoire sans aucun effort, il s'y attachera davantage par le souvenir, et il bénira le généreux initiateur qui aura fait vibrer dans ses entrailles, avec le sentiment chrétien, la fibre patriotique.

Vous nous plaignez quelquefois, Chers et Vénérés Coopérateurs, de ce que notre parole a perdu le secret d'émouvoir les âmes. Vos auditeurs, dont la vivacité de la foi est affaiblie par le souffle antichrétien qui pénètre jusque dans nos montagnes, sont distraits, inattentifs, d'une indifférence qui vous attriste. Nous vous indiquons un moyen de donner plus de vie à votre enseignement pastoral : les souvenirs du passé de votre église mêlés avec art et simplicité à l'exposition du dogme, aux leçons de la morale, aux explications des cérémonies du culte, réveilleront l'attention, ranimeront l'intérêt et donneront à votre ministère une fécondité merveilleuse.

Heureuses les paroisses dont le pasteur, s'inspirant de ces pensées, aimera son église comme on aime le foyer paternel et recueillera avec une sorte de piété filiale le moindre des souvenirs qui s'y rattachent ! Heureux les diocèses dont chaque paroisse aura son histoire écrite par son pasteur ! Nous ambitionnons ce bonheur. Le travail ne nous effraie pas ; vous avez une volonté persévérante ; et comme Dieu bénit et récompense tous les efforts, vous réaliserez nos désirs et nos espérances.

Digitized by Google

L'ENTERREMENT

ET SON SYMBOLISME DANS L'ANTIQUITÉ

Dans la polémique soulevée par le projet, soumis au conseil municipal de Paris, de remplacer les cimetières de Paris par un cimetière unique établi à six lieues de la capitale, tous les libres-penseurs, athées et matérialistes, ont demandé l'exportation des morts. Plusieurs d'entre eux sont allés plus loin ; ils ont insinué que la crémation serait plus hygiénique que l'exportation. Partisans du néant, ils veulent y replonger tout de suite la dépouille mortelle de ceux qui nous furent chers et qui combattirent avec nous le rude combat de la vie.

Pour familiariser le peuple avec ce moyen radical, la crémation, ils ont invoqué l'exemple des peuples de l'antiquité. Et comme Mgr l'archevêque de Paris avait, dans la magnifique lettre qu'il a adressée à ses ouailles sur ce grave sujet, rappelé avec quel respect les anciens enterraient leurs morts, M. Sarcey a daigné « faire observer à Monseigneur que les anciens n'enterraient pas leurs morts, mais qu'ils les brûlaient bel et bien. »

Ce reproche, ou plutôt cette leçon ne prouve qu'une chose, c'est que M. Sarcey, quoique normalien, n'est pas de première force sur l'ethnologie. On voit qu'il n'a parlé que d'après ses souvenirs classiques et qu'il a tout simplement généralisé ce qui ne fut, dans les commencements, que l'exception.

Un coup-d'œil jeté sur les usages funèbres des peuples de la haute antiquité lui aurait en effet prouvé que l'usage d'enterrer les morts fut général et que lorsque certains de ces peuples eurent plus tard

Digitized by Google

recours à l'incinération, les honneurs du bûcher ne furent le partage que des citoyens riches et distingués.

Quel est celui d'entre nous qui, remontant le cours des siècles écoulés, a pu considérer sans une émotion profonde avec quels soins pieux, avec quelle religion, avec quelle foi en l'immortalité, les Hébreux, les Egyptiens, les Assyriens et les Perses enterraient leurs morts? Chez tous ces peuples, encore éclairés par les lueurs des traditions primitives, l'inhumation était un grand symbole : le symbole de la résurrection. Semblable au grain de blé, le cadavre de l'homme confié à la terre devait en sortir vivant et reconstituer avec l'âme l'unité brisée par le péché et par la mort, suite du péché. Telle était cette croyance en la résurrection et au rétablissement de l'unité, que les Egyptiens, pour que l'âme pût un jour retrouver intactes toutes les parties de son corps, surent, par de mystérieux embaumements, soustraire le corps à la corruption et lui insuffler une sorte d'immortalité. Après des milliers d'années écoulées, ces cadavres sont encore là, tels qu'ils étaient le jour où on les a enterrés, et attendant l'heure promise du rétablissement dans l'unité. Je ne connais pas, à part la parole du Sauveur, d'argument plus éloquent en faveur de l'immortalité que les hypogées de l'Égypte.

C'est en vertu de cette même idée, de cette même foi et de cette même espérance, que les Grecs avaient conclu : que les âmes de ceux qui étaient privés de sépulture erraient sur les bords du Styx où elles subissaient un purgatoire de cent ans.

Chez les Égyptiens, non-seulement on embaumait les corps, mais encore on en confiait chaque partie à un dieu tutélaire.

On a retrouvé dans les momies, des papyrus contenant une formule fort curieuse dans laquelle on met sous la garde et la protection spéciale de divers dieux ou de différentes déesses toutes les parties du défunt, afin que celui-ci pût les retrouver intactes au jour de la résurrection. La vie future, selon eux, ne devait être complète que par la réunion définitive de l'âme et du corps. C'est pourquoi ils disputaient la dépouille humaine à tous les genres de destruction, d'abord en l'embaumant par des procédés infaillibles, ensuite en la cachant avec soin dans les entrailles des montagnes.

D'après un manuscrit du Musée royal, qu'accompagnait la momie d'un prêtre d'Amon-Ra,

Digitized by Google

« La chevelure du défunt appartenait à Péemon, le Nil céleste.
« Sa tête. . . . . au dieu Phré, le soleil.
« Ses yeux. . . . . à la déesse Hathor, la Vénus égyptienne.
« Ses oreilles . . . . . au dieu Macedo, gardien des tropiques.
« Sa tempe gauche . . . . . à l'esprit vivant dans le soleil.
« Sa tempe droite. . . . . à l'esprit d'Atmou.
« Son nez . . . . . à Anubis.
« Ses lèvres. . . . . à Anubis.

Et ainsi de suite de toutes les parties du corps, même les plus infimes. Les momies sont pleines de symboles de l'immortalité. Un des plus fréquents et des plus poétiques, c'est la déesse Isis peinte à genoux à côté du corps, les ailes et les bras étendus, portant dans les mains le *tau*, emblême de la vie. Sur le front des momies s'épanouit le lotus, et dans l'intérieur des *naos* emblématiques aux riches couleurs on voit planer l'âme du mort sous la figure d'un oiseau à tête humaine, portant dans ses mains le mât et la voile, emblèmes des migrations futures, et le *tau* attribut de la vie, A la poupe du *naos* brille l'œil mystérieux et sacré d'Osiris, origine et fin de la vie.

Avant de les transporter dans les hypogées, les Egyptiens conservaient souvent pendant plusieurs jours les corps embaumés de leurs parents. Quelques mois se passaient souvent entre la cérémonie de l'embaumement et celle de l'inhumation, et c'est pendant cette période que les prières étaient dites devant la momie, prières qui devaient continuer sur la tombe.

Les usages funèbres de l'Égypte se répandirent dans toutes les contrées du monde, à peine modifiés par les religions et les mœurs particulières à chaque contrée, mais rigoureusement respectés dans leur ensemble et surtout dans leur but.

Les Indiens primitifs croyaient à un Dieu unique, à l'âme, à son immortalité. Dans le Rig-Véda, le plus ancien livre sacré après la Genèse, le poète, dans une hymne adressée à Mritjou, dieu de la mort, s'écrie :

« O toi (le mort), voilà ce que tu es devenu...

« Va trouver la terre, cette mère large et bonne, qui s'étend au « loin. Toujours jeune, qu'elle soit douce comme un tapis pour « celui qui a honoré les dieux par ses présents ! Qu'elle te protége « contre Niniti (déesse du mal).

Digitized by Google

« O terre, soulève-toi. Ne blesse point ses ossements. Sois pour « lui prévenante et douce.

« O terre, couvre-le, comme une mère couvre son enfant d'un « pan de sa robe.

« Que la terre se soulève pour toi. Que sa poussière t'enve- « loppe mollement.

« J'amassse la terre autour de toi ; je forme le tertre pour que « tes ossements ne soient point blessés. Qu'Yama creuse ici ta de- « meure. »

Il est évident, d'après cette hymne funèbre qui date de l'époque de l'invasion aryenne dans l'Inde, que les Indiens n'avaient point encore adopté l'usage de brûler leurs morts et d'en jeter les cendres dans le fleuve sacré.

Aujourd'hui encore, il y a dans ce pays plusieurs sectes et plusieurs castes qui ont gardé l'ancienne coutume. Ce qu'il y a de certain, dit Ern. Feydeau, c'est que l'Inde boudhique, aussi bien que la brahmanique, avait consacré des lieux particuliers et bien déterminés, spécialement destinés à recevoir les cadavres des hommes que, pour une raison quelconque, on ne détruisait pas par le feu. Le Lalifa-Vistara, ce livre précieux à tant d'égards, qui n'est autre au fond que l'histoire de Çakya, le Lalifa-Vistara parle à plusieurs reprises de ces champs de mort. Pendant les six années où Çakya se préparait à l'apostolat, il fréquentait souvent les champs des morts. Un jour, cherchant quelque lambeau de toile pour couvrir sa nudité, il s'avisa de dérober le vêtement d'un mort : « Une esclave, nommée Radhé, étant morte, dit-il, je la vis enveloppée d'une toile de çana (lin de Bengale) dans le cimetière, *çmasçana,* (*çma,* corps, et *çana,* repos), où on la laissa après l'avoir couverte de terre. Afin de reprendre ce vêtement souillé de poussière, je creusais la terre avec le pied gauche, et, me penchant, j'étendais la main droite. Alors les dieux qui président à la terre firent entendre ce cri aux dieux de l'atmosphère : « Compagnons, quelle chose étonnante et merveilleuse ! Le fils d'une grande famille royale, après avoir abandonné la royauté d'un monarque universel, a l'idée de se baisser vers un linceul ! »

En souvenir de cet incident de l'histoire de Çakya, les religieux boudhistes durent composer leurs vêtemens de haillons ramassés

Digitized by Google

dans les cimetières ou au milieu des ordures (Burnouf, *Introduction à l'histoire du boudhisme indien*). De plus ils durent se rendre de temps en temps dans les cimetières au milieu de la nuit, pour y méditer sur l'instabilité des choses humaines !

Les cimetières des boudhistes (puisque cimetières il y a) n'étaient autres que des amas de petits tumulus réunis dans un champ, en dehors des villes, au pied de quelque colline, sur la pente de laquelle étaient creusées les cavernes des religieux boudhistes. Le *Divja Avadona*, relatant une des légendes les plus poétiques de l'Inde, nous apprend que dans l'Inde boudhique les criminels auxquels on avait coupé les pieds, les mains, le nez et les oreilles, étaient abandonnés dans les cimetières où les corbeaux venaient les dévorer peu à peu.

En Grèce, dit M. Pouqueville, membre de l'Institut, le premier devoir qu'on rendait aux morts était de leur fermer les yeux et la bouche. On lavait le cadavre qu'on oignait ensuite avec de l'huile et des parfums. Cela fait, on l'enveloppait d'un manteau qu'on recouvrait d'une belle chlamyde blanche, emblème de l'innocence. On plaçait sur la tête du défunt un voile de lin et une couronne de fleurs ; on mettait dans ses mains un gâteau composé de farine et de miel pour apaiser Cerbère et on déposait dans sa bouche une obole pour payer Caron. »

Les grands et les riches étaient portés au bûcher le huitième jour après leur décès ; les pauvres, c'est-à-dire l'immense majorité, étaient inhumés dès le lendemain de leur mort. On les étendait dans la fosse, le visage tourné vers le ciel et la tête à l'occident. Cette dernière particularité est un touchant symbole ; ils attendaient ainsi l'aurore de la vie future.

Dans les premiers temps de Rome, on inhumait les corps, même ceux des riches. L'usage de les brûler s'établit quand les Romains eurent reconnu que les tombeaux n'étaient pas toujours des asiles sacrés. Néanmoins plusieurs familles ou races conservaient l'ancienne coutume, et dans la race *Cornélie* par exemple, le dictateur Sylla est le premier dont le corps ait été brûlé.

Rien de plus humble que les funérailles de ces petits plébéiens que les grands, dans leur superbe, appelaient *acheteurs*, c'est-à-dire *mangeurs de pois frits et de noix*. A peine trois jours s'étaient-

Digitized by Google

ils écoulés depuis qu'ils avaient rendu l'âme qu'on se hâtait de jeter leurs corps dans une espèce de petite litière ou de coffre nommé *arca*. Une méchante toge, passée à force de servir à tout le monde, couvrait tour à tour chacun de ces malheureux. Quatre misérables esclaves couraient les porter hors de la ville, dans un endroit où étaient creusées des fosses étroites et profondes au fond desquelles on entassait pêle-mêle tous ces cadavres. Voilà comment on inhumait les citoyens Romains. Quant aux esclaves, on les enterrait comme des chiens.

A ces faits nous pourrions en ajouter une quantité d'autres ; mais ils suffisent, et au delà, pour établir d'une manière indiscutable l'existence de l'inhumation chez les peuples de l'antiquité, et qu'au lieu de se permettre de donner des leçons à Mgr l'archevêque de Paris, M. Sarcey devrait recommencer ses études historiques.

Dans le cas où le collaborateur, condisciple et collègue de M. Edmond About, ne voudrait pas s'en rapporter à nos propres recherches sur le sujet en question, nous prendrons la liberté de lui conseiller la lecture d'un livre intitulé : *Des lois*, et signé par un nommé Cicéron. Il pourra y lire ceci : « L'enterrement est le mode de sépulture le plus ancien, » et nous ajoutons : le plus général. En sorte que cette parole des divins oracles : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière, » a toujours reçu et reçoit encore dans le monde entier son application.

B. CHAUVELOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

ils écoulés depuis qu'ils avaient rendu l'âme qu'on se hâtait de jeter leurs corps dans une espèce de petite litière ou de coffre nommé *arca*. Une méchante toge, passée à force de servir à tout le monde, couvrait tour à tour chacun de ces malheureux. Quatre misérables esclaves couraient les porter hors de la ville, dans un endroit où étaient creusées des fosses étroites et profondes au fond desquelles on entassait pêle-mêle tous ces cadavres. Voilà comment on inhumait les citoyens Romains. Quant aux esclaves, on les enterrait comme des chiens.

A ces faits nous pourrions en ajouter une quantité d'autres ; mais ils suffisent, et au delà, pour établir d'une manière indiscutable l'existence de l'inhumation chez les peuples de l'antiquité, et qu'au lieu de se permettre de donner des leçons à Mgr l'archevêque de Paris, M. Sarcey devrait recommencer ses études historiques.

Dans le cas où le collaborateur, condisciple et collègue de M. Edmond About, ne voudrait pas s'en rapporter à nos propres recherches sur le sujet en question, nous prendrons la liberté de lui conseiller la lecture d'un livre intitulé : *Des lois*, et signé par un nommé Cicéron. Il pourra y lire ceci : « L'enterrement est le mode de sépulture le plus ancien, » et nous ajoutons : le plus général. En sorte que cette parole des divins oracles : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière, » a toujours reçu et reçoit encore dans le monde entier son application.

B. CHAUVELOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

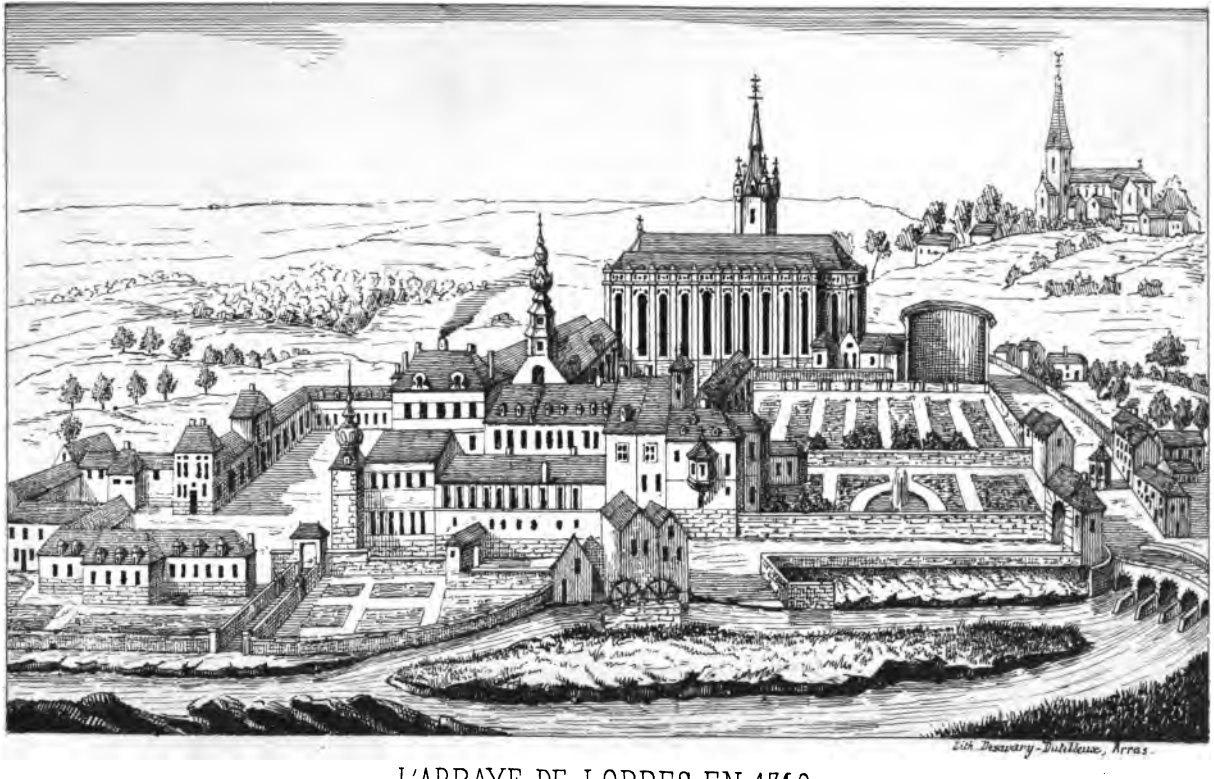

L'ABBAYE DE LOBBES EN 1740.

Digitized by Google

LES

ÉDIFICES RELIGIEUX

DE LOBBES

Les bords de la Sambre, si célèbres dans les fastes de l'histoire par la lutte héroïque que soutinrent les Nerviens contre le conquérant des Gaules, acquirent une renommée non moins grande, mais d'un autre genre, par le choix qu'en firent plus tard un grand nombre d'âmes pieuses pour se consacrer au Seigneur et répandre dans les cantons voisins les bienfaits de la civilisation chrétienne. Vers le point où cette rivière prend naissance, on distinguait le monastère d'Hautmont, fondé en 648, par un leude austrasien, Madelgaïre, et celui de Maubeuge, en 658, par une dame noble, Aldegonde. Au-dessous de ce dernier, le couvent de la Thure, créé en 1244 par Nicolas, seigneur de Barbençon. Plus loin on voyait les abbayes de Lobbes et d'Alne élevées par un brigand converti, en 654-657 ; et à peu de distance de l'endroit où la Sambre se joint à la Meuse, le monastère de Fosses, bâti vers 648, par un missionnaire irlandais, Feuillien ou Foillan, puis l'abbaye de Floreffe, due à la piété de Godefroid, comte de Namur et d'Ermesinde, son épouse (1121).

Mais, parmi ces maisons religieuses, aucune n'égala l'abbaye de Lobbes, tant sous le rapport de la culture des sciences et des arts, que sous celui de la splendeur de ses monuments.

Digitized by Google

I.

Vers le milieu du VIIe siècle, la terre de Lobbes appartenait à un puissant seigneur, nommé Hydulphe, qui était issu de l'illustre famille de Walbert II, gouverneur du *pagus Hainoensis*. Hydulphe, rempli du zèle qui poussait les hommes opulents de son époque à créer des établissements religieux, concéda à un disciple de S. Aubert, évêque de Cambrai, nommé Landelin, un vallon désert et couvert de bois sur les rives de la Sambre, au lieu même où cette rivière reçoit le ruisseau de Coulby, anciennement le *Lobach*. Ces cours d'eau mélancoliques et silencieux, l'aspect pittoresque de leurs rives enfermées de collines doucement ondulées alternant avec quelques rochers inégalement découpés, les beaux et profonds ombrages des bois, les côteaux couverts de tapis odorants de verdure et de fleurs, tout faisait de cet endroit une solitude très-propre à exalter pieusement et à élever des âmes à la contemplation des beautés célestes. Aidé de ses compagnons Adelin et Domitien qui l'avaient suivi dans un pèlerinage à Rome, Landelin se met à l'œuvre, abat les arbres, construit quelques cellules et jette les fondements d'une église sous l'invocation du prince des Apôtres[2].

Telle est l'origine de l'abbaye de Lobbes qui devint du vivant même de son fondateur, le monastère le plus riche de nos contrées. Les rois d'Austrasie prirent cette retraite cénobitique sous leur protection, la dotèrent de plusieurs *villæ* et accordèrent aux religieux des terres avec des serfs des deux sexes pour les cultiver. Ces donations la firent passer dans la suite pour fondation royale[3].

Au moyen de ces largesses, l'abbé Ursmer, successeur de Landelin, porta toute sa sollicitude sur l'établissement qui lui était confié et il l'agrandit considérablement. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il obtint du pape Sergius, qui avait accordé l'exemption à l'abbaye de Lobbes, les plus grands priviléges pour lui et ses successeurs.

[1] FULCUIN, *Gesta abbatum Lobiensium*, cap. 1, apud PERTZ. *Monumenta Germaniæ historica. Scriptores*, t. IV, p. 55.

[2] MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t I, p. 428. — FULCUIN, *loc. cit.*, cap. 3.

Digitized by Google

En outre, il rapporta un trésor précieux que lui offrit le souverain Pontife : une partie notable des ossements de S. Pierre et une relique insigne de S. Paul, enchâssées dans un riche reliquaire [1].

Peu de temps après son retour de Rome, S. Ursmer que le pape Sergius avait promu à l'épiscopat, consacra l'église abbatiale de Lobbes, et la dédia au Seigneur, en l'honneur de S. Pierre, prince des Apôtres, de S. Paul, le docteur des Nations, et de tous les apôtres du Christ. On fixe cette cérémonie religieuse à l'année 697 de l'ère chrétienne, le 7 des calendes de septembre, sous Pepin de Héristal, maire du palais. Le prélat y déposa avec une solennité extraordinaire les reliques qu'il devait à la bienveillance du chef de l'Église [2].

Le souverain Pontife en donnant à Lobbes des preuves de son affection paternelle défendit expressément à tout fidèle, prêtres ou laïques, de choisir ou de prendre sa sépulture dans l'église abbatiale, le préau du cloître ou l'enclos du monastère. En portant cette défense, il menaça d'excommunication quiconque oserait l'enfreindre. S. Sergius voulut ainsi inspirer une grande vénération envers les restes du chef des Apôtres et empêcher que l'église abbatiale ne changeât le titre de S. Pierre en celui d'un autre protecteur [3].

L'abbé Ursmer ne tarda pas à donner la preuve de sa soumission envers le Saint-Siége, qui l'avait comblé d'insignes faveurs. Il fit bâtir sur le sommet d'une colline escarpée, au pied de laquelle se trouvait l'abbaye, une église entourée d'un cimetière pour la sépulture des religieux et des familiers de la maison. Après l'avoir placée sous l'invocation de la Ste Vierge, il la destina à servir d'oratoire aux habitants du voisinage, et spécialement aux femmes auxquelles l'entrée du temple abbatial était interdite, excepté à certains jours de l'année [4].

[1] GILLES WAULDE, *Chronique de Lobbes*, p. 332.

[2] FULCUIN, *loc. cit.*, cap. 4.

[3] *Fundatio monasterii Lobbiensis*, auctore HUGONE, priore. Ms. de l'abbaye de Lobbes, p. 8.

[4] FULCUIN, *Gesta abbatum Lobiensium*, cap. 4.

Digitized by Google

II.

L'abbaye de Lobbes n'eut point à subir les ravages que les Normands exercèrent dans nos contrées, vers l'an 880. Les moines prévenus à temps de l'arrivée des hordes scandinaves purent se mettre en sûreté avec tous leurs trésors dans la forteresse de Thuin, qui était inexpugnable. Ces barbares assouvirent leur rage en se livrant partout ailleurs à de monstrueuses atrocités et en dévastant les nombreuses *villæ* ou métairies de l'église de Saint-Pierre [1].

Le 15 novembre 888, ce monastère passa sous la domination des évêques de Liége, en la personne de Francon, par la donation que lui en fit Arnould, roi de Germanie, à la demande des nobles Engiscald et Eringus [2]. Ce prélat reconnut que l'église abbatiale de Lobbes ne répondait plus aux besoins de la communauté qui s'était considérablement accrue. En effet, l'édifice religieux était trop exigu et peu digne d'une abbaye royale. On le rasa et on le remplaça par une construction plus en harmonie avec la prospérité du monastère. Les travaux ayant traîné en longueur ne furent terminés que sous l'abbé Étienne, en 903. Dodilon, évêque de Cambrai, présida avec ce prélat la bénédiction du nouveau temple abbatial [3].

On assure que cet édifice était d'une beauté remarquable et n'avait point d'égal dans la contrée environnante. Malheureusement la description que le chroniqueur de Lobbes nous en a laissée est trop incomplète pour qu'on puisse se faire une idée exacte de la régularité de son architecture. On sait qu'il était partagé en trois nefs par deux rangs de colonnes cylindriques couronnées de chapiteaux. Sur la fin du Xe siècle, on pouvait encore distinguer quelles parties avait consacrées chacun des deux prélats, Dodilon et Étienne [4].

A côté de l'église abbatiale, dans l'enceinte même du monastère,

[1] DEPPING, *Histoire des Normands*. Bruxelles, 1844; t. I, p. 170.

[2] MIRŒUS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 650.

[3] FULCUIN, *Gesta abbatum Lobiensium*. cap. 18. — MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. III, p. 305. — BALDERIC, *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, lib. I, cap. 64.

[4] FULCUIN, *Gesta abbatum Lobiensium*, cap. 18. — SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. I, p. 291.

Digitized by Google

on en avait construit une seconde en l'honneur de S. Paul. Celle-ci fut entièrement brûlée avec les cloîtres avoisinants, lors de l'invasion des Hongrois, en 955, et ce ne fut que sous l'abbatiat de Fulcuin qu'on la releva de ses ruines (965-990). Ce prélat entreprit encore la construction d'un réfectoire, à l'usage des religieux, et la bénédiction en fut faite par Tetdon, évêque de Cambrai. On voyait à l'entrée de cette salle un vestibule où des sources abondantes coulaient par des conduits souterrains et disposés avec tant d'art qu'on eût cru les voir jaillir de leur source. Après ces travaux, il porta son attention vers les ambulances qu'il rétablit, et enrichit l'église de Saint-Pierre d'ornements d'un grand prix. D'élégante qu'elle était déjà, il la rendit ainsi plus élégante encore. Il fit couvrir de magnifiques peintures les murailles et la voûte de l'abside ; il orna le maître-autel et celui de Sainte-Croix de retables d'argent, enfin, il dota ce temple d'un candélabre d'argent, d'une couronne de même métal sur le pourtour de laquelle il écrivit des vers, d'un pupitre en bronze ayant la forme d'un aigle dont les ailes servaient à porter le missel, et de deux cloches dont la plus grosse portait cette inscription :

Jussu Fulcuini *me condidit artificis manus Danielis,*
ad laudem Triadis.

Sur la plus petite, on lisait ces mots :

Fulcuinus *Deo devotus et patrono suo sancto Ursmaro* [1].

L'abbé Hériger, successeur de Fulcuin, montra aussi beaucoup de zèle pour l'embellissement de son monastère. Il travailla à la restauration de l'église de Saint-Pierre, l'agrandit du côté occidental d'une nouvelle chapelle qu'il plaça sous l'invocation de saint Benoît, et l'enrichit de nouveaux ornements. Deux autres abbés de Lobbes, au XIe siècle, témoignèrent le même goût pour les arts et la même ardeur pour augmenter la splendeur de l'abbaye confiée à leurs soins. D'abord, ce fut Ingobrand qui avança beaucoup les travaux entrepris à l'église abbatiale, et Adélard qui les termina entièrement et qui bâtit en outre le portique des cloîtres (1054-1077).

[1] Pertz, *Monumenta Germaniæ historica. Scriptores,* t. IV, p. 62.

Digitized by Google

Cependant, on n'avait pas attendu l'achèvement de ces travaux pour procéder à la bénédiction de l'église de Lobbes, car cette cérémonie eut lieu la quatrième année de l'abbatiat de Hugues III, c'est-à-dire en 1036, sous la présidence de Gérard, évêque de Cambrai, et de Réginard, évêque de Liége,

Au commencement du XIIe siècle, l'abbé Fulcard fit construire en pierres la voûte du sanctuaire qui, auparavant, était en bois, et des peintures murales y furent exécutées par un artiste nommé Bernard.

Sous le gouvernement de Lambert (1137-1149), l'abbaye qui avait beaucoup perdu de son éclat par la mauvaise administration de quelques uns de ses prédécesseurs, reconquit toute sa splendeur. Ce prélat porta toute son attention sur les bâtiments claustraux qu'il fit réparer, et reconstruisit l'infirmerie avec l'oratoire de Saint-Paul [1].

III.

L'église de Saint-Pierre de Lobbes, malgré les soins apportés à son entretien pendant le XIe siècle, se trouva bientôt dans un état si déplorable qu'il fallut prendre des mesures pour la réédifier. C'est ce que nous révèle la petite chronique du monastère. On y lit que cet édifice était construit de matières assez viles, qu'on le rebâtit en pierres et qu'il fut couvert en tuiles en 1162 [2]. C'est donc à cette époque que nous devons reporter l'église abbatiale de Lobbes, dont il existe une vue très-ancienne [3]. Ce monument se présente sous la forme d'une croix latine, avec le chœur terminé par une abside à plusieurs pans. Les fenêtres géminées sont surmontées d'une espèce d'*oculus* ou œil-de-bœuf et couronnées par un grand arc ogival. Enfin, la tour carrée qui s'élève en tête du vaisseau est pourvue d'étages recevant le jour par de grandes ouvertures pratiquées sur chaque face, et elle est couronnée d'une pyramide quadrangulaire avec la base garnie de quatre clochetons. Cet ouvrage

[1] *Continuatio de gestis abbatum Lobiensium,* apud D'ACHERY, *Spicilegium,* Paris, 1723; t. II, pp. 744-753.

[2] *Breve chronicon Lobiense,* apud MARTINE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum,* Paris, 1717; t. III, col. 1423.

[3] Cette vue se trouve en tête de la *Chronique d'Arras et de Cambray,* par BALDÉRIC, traduite en français par Faverot et Petit, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

serait donc l'œuvre de l'abbé Françon II, qui fit aussi refaire toutes les constructions, en bois, des cloîtres et du réfectoire, et fit embellir la salle de lecture des moines.

Le silence des annalistes de Lobbes nous porte à croire qu'on travailla peu à l'embellissement du monastère pendant les trois siècles suivants. Les continuateurs de Fulcuin font seulement connaître que l'abbé Robert, mort en 1217, ajouta de nouvelles constructions à l'abbaye, mais sans en spécifier la nature [1].

Sous l'abbatiat de Guillaume Caulier, en 1546, la communauté de Lobbes fut soumise à une terrible épreuve. Au mois de juin de cette année, un incendie occasionné par le feu de la cuisine détruisit de fond en comble l'église de Saint-Pierre et les bâtiments conventuels. Une foule d'objets d'art d'un prix inestimable par leur ancienneté ou par la beauté du travail, ainsi que la riche bibliothèque commencée au Xe siècle par l'abbé Fulcuin, devinrent également la proie des flammes. Guillaume ne se découragea point à la vue d'un aussi affreux désastre ; au contraire, il s'efforça activement de se procurer les moyens de le réparer. Par la sévérité de son administration, il parvint à opérer le recouvrement de presque tous les biens aliénés pendant les guerres qui avaient désolé nos contrées quelques années auparavant. Avec les ressources qu'il rassembla, il se mit à l'œuvre, releva de leurs ruines les bâtiments claustraux et posa la première pierre de la nouvelle église abbatiale, le 2 mai 1550, jour de son quatre-vingtième anniversaire. La mort arrêta l'abbé Caulier au début de sa noble et grandiose entreprise, et son successeur, Dominique Capron, la continua avec beaucoup de zèle [2]. Celui-ci ne put cependant terminer complètement l'œuvre commencée par Caulier, car les courses des sectaires de Calvin l'en empêchèrent. Ce fut donc Ermin François, élu abbé en 1570, qui mit la dernière main aux travaux de l'église abbatiale : il en acheva la décoration intérieure, plaça le pavement en entier, et éleva le frontispice du chœur. Le 27 mai 1576, le suffragant de Malines vint

[1] D'Achery, *Spicilegium*, t. II, pp. 756-757.

[2] Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 1430. — François de Bar, *Historia Lobiensis*. Ms. de la bibliothèque royale, n° 7746, fol. 406.

Digitized by Google

consacrer le nouveau temple, dont la magnificence en faisait un des monuments les plus extraordinaires de la Belgique [1].

IV.

A l'époque de la destruction de l'abbaye de Lobbes par les troupes de la République française, le 10 mai 1794, cette maison religieuse passait encore pour l'un des établissements les plus remarquables des Pays-Bas autrichiens. Elle comprenait dans son enclos, qui avait environ une demi-lieue de circuit, les constructions suivantes : l'église, les cloîtres, la salle du chapitre, le réfectoire d'été, le réfectoire d'hiver, le dortoir, l'infirmerie avec l'oratoire de Saint-Paul, la bibliothèque, le quartier des hôtes, le palais abbatial, les logements des domestiques, ceux des jardiniers et des portiers, les boucheries, la brasserie, le moulin sur la Sambre, la ferme, les granges, les écuries, la basse-cour, la forge, le colombier, la pêcherie, les prisons.

L'abbaye de Lobbes était située sur la rive gauche de la Sambre. On y arrivait de l'autre rive par un pont en pierres de taille dont les arches ogivales étaient d'une construction ancienne et fort solide, A proximité de ce passage se trouvait une porte dont nous ignorons le nom. Elle donnait accès à une terrasse de plus de cent pieds de longueur et menant à une basse-cour longue de cinq cents pieds, large de trois cents et environnée d'un superbe corps de logis flanqué de trois pavillons. Ces derniers bâtiments, surmontés de dômes, servaient d'infirmerie, de dortoir pour les moines et de logements pour les domestiques. De cette basse-cour, on se dirigeait vers l'église abbatiale par une grille décorée des armes de l'abbé et percée d'une porte à deux battants. Ce temple magnifique, dont nous avons mentionné la construction après l'incendie de 1546, passait pour une bâtisse d'une hardiesse étonnante. Le vaisseau de l'église qui était sans transsept avait deux cents pieds de longueur sur quatre-vingt de largeur; il était divisé en trois nefs de la même hauteur. Quatorze colonnes en faisceau et sans chapiteaux, ayant à peine trois pieds de diamètre, s'élançaient jusqu'à une hauteur

[1] *Breve chronicon Lobiense,* apud MARTÈNE et DURAND, *loc. cit.*, t. III, col. 1430.

Digitized by Google

de quatre-vingt-dix pieds, où elles se bifurquaient pour former les nervures de la voûte de l'édifice partagée en nombreux compartiments et tellement surbaissée qu'elle ressemblait à un plafond. Les murs du chœur et des nefs, renforcés par des pilastres-contreforts, étaient percés par un seul étage de grandes et belles fenêtres à cintres surbaissés. Les riches découpures de ces fenêtres, ainsi que les colonnes de l'intérieur, les corniches et les nervures des voûtes, étaient formées de pierres bleues ; les compartiments des voûtes et des grosses constructions étaient en briques. Comme l'église de Sainte-Waudru, à Mons, celle de Lobbes n'avait point été souillée par la brosse des badigeonneurs : les briques et les pierres avaient conservé leur couleur naturelle. Un archéologue distingué qui a visité en 1834 les derniers et faibles débris de ce monastère assure que les ornements d'architecture, tant dans les détails que dans l'ensemble, présentaient des proportions également régulières, pures et gracieuses, et que la coupe et l'appareil des pierres ne laissaient rien à désirer.

« L'impression qu'on éprouvait en entrant pour la première fois dans ce temple auguste, dit encore ce savant, était l'admiration et la crainte. On était émerveillé de la hardiesse de cette construction ; on s'arrêtait involontairement à l'entrée du portail ; on ne concevait point que des colonnes si grêles, si élancées pussent soutenir le poids de triples voûtes dont la pesanteur était encore accrue par les nervures saillantes de ces compartiments multipliés, qu'on retrouve dans tous les édifices du gothique tertiaire ; on était porté à croire à la prédiction de l'archiduc Albert qui, pendant son séjour au château de Mariemont, près de Binche, visitant pour la première fois l'abbaye de Lobbes, en 1606, s'écria en pénétrant dans l'église : *Hoc templum erit sepulcrum monachorum.* Mais bientôt la crainte faisait place à l'émotion, et après avoir admiré cette œuvre merveilleuse du génie, on désirait connaître le nom de l'artiste qui éleva cet édifice pompeux [2]. »

L'église de Saint-Pierre était partagée en deux parties par une grille de fer chargée d'ornements dorés. Il semblait que cette division

[1] A. G. B. Schayes, *L'Abbaye et l'Église paroissiale de Lobbes,* dans le *Messager des Sciences historiques.* Gand, 1835, t. II, p. 295.

Digitized by Google

avait eu lieu pour interdire aux profanes l'accès du chœur, qui était d'une grande beauté. La façade de cette partie du temple, décorée d'un charmant jubé, était construite en marbre d'Italie. Les murailles étaient revêtues d'une riche boiserie à l'antique dont les bas-reliefs étaient sculptés avec beaucoup d'art. La décoration du sanctuaire, de même que celle des chapelles qui bordaient le temple, était d'une grande somptuosité. Le maître-autel qui occupait un hors-d'œuvre, avait trente pieds de saillie. Le portail était d'une belle ordonnance ; le bas-côté septentrional était flanqué d'une tour carrée qui se terminait par une coupole en forme de cloche et entourée de tourillons exigus.

La coutume irrévocablement adoptée par le pape Jean VI et par plusieurs de ses successeurs de ne permettre aucune espèce d'inhumation dans l'enceinte du monastère était cause qu'il n'existait dans le temple abbatial aucune tombe, aucun mausolée, dont un usage contraire a décoré la plupart des autres églises monastiques. Parmi les nombreux tableaux qui décoraient les murailles du monument, il s'en trouvait douze retraçant des scènes de la vie des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Les bâtiments claustraux avaient été rebâtis en même temps et avec autant de luxe que l'église abbatiale. Ils présentaient de superbes portiques à arcades ogivales, qui entouraient un préau carré, au centre duquel on voyait une fontaine saillante représentant Moïse et le serpent d'airain. Ces galeries longues de cent quarante pieds et larges de dix, étaient d'une si grande élévation qu'elles ressemblaient aux nefs d'une église. Près de là, on remarquait la salle capitulaire, qui était belle et vaste, et dont la voûte posait sur des colonnes d'ordre toscan.

A proximité du cloître, on avait ménagé deux réfectoires. Le réfectoire d'été constituait une belle pièce dont la voûte fort surbaissée était soutenue par trois colonnes de marbre sculptées avec art ; deux fontaines y entretenaient une délicieuse fraîcheur.

Les religieux se rendaient à l'église par les cloîtres. Ils avaient à gravir une rampe de dix-sept degrés avant de pénétrer dans le lieu saint. La seconde rampe de l'escalier, composée de douze marches, conduisait au dortoir par de longues galeries pratiquées au-dessus des cloîtres.

Digitized by Google

Le dortoir avait été construit par l'abbé Théodulphe Barnabé (1728-1752). Ce lieu de repos offrait deux grandes ailes voûtées, élevées et bien percées; on y voyait une fontaine de marbre qui renouvelait sans cesse l'eau d'un bassin de même pierre. Au-dessus de l'édifice s'élevait un campanile renfermant l'horloge, qui était munie d'un carillon.

Le pavillon voisin, servant d'infirmerie, se composait de quatre salles qui communiquaient à une chapelle bâtie, en 1617, par les soins de l'abbé Guillaume Gilbart. L'heureuse disposition de cet oratoire qui présentait un cul-de-lampe ayant neuf pieds de saillie permettait aux malades de participer aux offices divins sans être obligés de quitter leurs lits.

Au-dessus de l'infirmerie, un couloir en rampe menait à la bibliothèque. C'était une salle ayant soixante-quatorze pieds de longueur sur quarante-trois de largeur, et revêtue d'un superbe lambris de bois. On y conservait une nombreuse collection d'ouvrages à l'usage des moines et une foule de manuscrits rares et précieux [1].

La basse-cour dont il a été question plus haut était contiguë à une autre située à gauche et qui avait cent cinquante pieds de côté; cet espace était environné de la brasserie, de la boulangerie, etc. A droite, on remarquait une grande porte qui donnait accès à la cour du Donjon, longue de trois cents pieds et large de cent cinquante; elle était circonscrite par des constructions d'un goût moderne et dignes de fixer l'attention du visiteur. Le corps de logis qui se trouvait à droite était accompagné de deux pavillons ; il y en avait un autre en face qui servait de quartier pour les étrangers. Les appartements composés de plusieurs pièces, entre autres de salons meublés avec goût et embellis par de riches fontaines de marbre, communiquaient au moyen de deux corridors.

Dans le fond de la cour, s'élevait le palais abbatial, dont l'aspect charmait les yeux. La porte d'entrée de cet édifice était couronnée d'un fronton décoré des armoiries de l'abbé. Cette demeure renfermait des appartements dont l'ordonnance et l'ameublement excitaient l'admiration. Le salon, qui avait soixante-quinze pieds de

[1] SANDERUS, *Bibliotheca Belgica manuscripta sive elenchus universalis codicum mss. in celebrioribus Belgii cœnobiis, ecclesiis, etc.* Lille, 1641; pp. 299-303.

Digitized by Google

longueur sur vingt-deux de largeur était magnifique. On y voyait en outre une chapelle dont la pièce la plus remarquable était l'autel, que l'on avait surmonté d'une menuiserie dorée exécutée par une main habile. Derrière le quartier de l'abbé s'étendait un beau parterre, au centre duquel quatre dauphins jetaient en croix leur filet d'eau dans un bassin d'environ douze pieds de diamètre.

Outre les parterres que nous avons déjà mentionnés, le monastère de Lobbes comptait encore trois jardins fort bien entretenus et dont l'un contigu à la cour de Sainte-Reinelde s'appelait le jardin de la Pêcherie. Un quatrième disposé en amphithéâtre vers la partie occidentale de l'enclos, était planté de longues allées de charmilles, qui servaient de promenades aux religieux. Plusieurs jets-d'eau conservaient la fraîcheur dans cet agréable séjour. Mais un calvaire, dressé sur une éminence, à côté de la Portelette, apprenait aux moines que les heures de repos sont courtes et que les croix se mêlent à nos joies sur le chemin de la vie [1].

V.

On a vu plus haut que l'église primitive destinée à la sépulture des moines de Lobbes avait été bâtie par l'abbé Ursmer, sur la fin du VIIe siècle. Ce pieux prélat la plaça sous l'invocation de la Sainte Vierge.

L'opinion généralement admise est que l'oratoire construit par ce bienheureux confesseur correspond à l'édifice qu'on appelle aujourd'hui la crypte ou l'église souterraine de Lobbes. En effet, ce fut dans cet oratoire que les moines de Lobbes déposèrent les corps de leurs premiers abbés, S. Ursmer, S. Ermin, S. Théodulphe, et que S. Hydulphe, duc de Lobbes, et S. Abel, archevêque de Reims, furent enterrés. Ces faits sont attestés tant par les chroniques que par les tombeaux qui subsistent encore de nos jours.

L'auteur anonyme du *Mémoir curieux* qui se trouve dans un manuscrit de l'abbaye de Lobbes, affirme que l'église de la Colline avait été agrandie au IXe siècle, sous l'abbé Fulrad, quand ce prélat fit, en 823, l'élévation du corps de S. Ursmer. Il ajoute que le titre

[1] SAUMERY, *Les délices du païs de Liége*, t. II, p. 359.

Digitized by Google

de cette église fut changé à la même époque. Dédiée primitivement à la Sainte Vierge, elle fut mise alors sous l'invocation de S. Ursmer, afin que ce « bienheureux l'eût toujours en sa garde et protection. »

L'église de Saint-Ursmer était pourvue d'un puits, profond de vingt pieds ; il en est question dans l'histoire des miracles du saint patron de Lobbes, écrite par Fulcuin ou sous sa dictée, au Xe siècle. On l'avait creusé entre deux autels, à peu de distance de la table de communion [1]. Ce puits recouvert dans la suite par les degrés du sanctuaire, se voit encore dans le prolongement de la crypte, et les habitants de Lobbes y vont parfois puiser de l'eau. On assure que les deux autels précités sont ceux des chapelles de la Sainte Vierge et de Saint-Ursmer. La chronique de Lobbes parle de la chapelle de Notre-Dame et elle en constate l'existence dans la seconde moitié du Xe siècle [2]. C'est là que furent enterrés le célèbre Rathère (974), le docte Fulcuin (990) et le vénérable Hugues (1053). La chapelle de Saint-Ursmer qui fut dédiée ensuite à Ste Barbe se trouvait déjà érigée au commencement du XIe siècle [1]. Le savant Hériger y fut inhumé en 1007.

La tour centrale qui surmontait l'église de Saint-Ursmer, d'après une vue ancienne, représentait-elle bien celle dont on parle comme existante vers le Xe siècle ? Nous ne savons ; cependant on ne peut nier qu'elle ne date de loin. Cette tour n'était pas un simple campanile, mais sûrement une construction de forme carrée, à trois étages, percée sur ses faces d'arcades cintrées et terminée par une pyramide à quatre pans. On ignore l'époque où elle fut abattue, car les chroniques n'en disent rien.

On sait que sous l'abbé Arnulphe (1077-1094), l'église de la Colline subit une seconde transformation. Le chanoine Oibald, qui tenait l'avouerie du monastère de Lobbes, fut l'auteur des travaux d'agrandissement et d'embellissement de cet édifice. Il restaura le cloître des chanoines, contruisit la chapelle de Saint-Nicolas, éleva

[1] GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii selecta*, t. VI, p. 283.

[2] PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica*, t. IV, p. 70.

[3] D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 744. — GILLES WAULDE, *Chronique de Lobbes*, p. 362.

Digitized by Google

la tour qui occupe l'extrémité occidentale et agrandit l'église « qui n'alloit que jusque-là où sont à présent les degrés du presbyterium ; il le fit avanchier plus oultre sur les criptes où avoient esté mis les corps de S. Ursmer et de S. Erme[1]. » On lui reproche d'avoir bouleversé les tombeaux des abbés et des religieux qui se trouvaient dans l'ancien chœur. Il ne respecta pas même le corps du B. Anson qu'il fit transporter « en bas à l'embouchure de la cave par le costé du midy, [2] dedans le mur du nouveau cuer [3]. » « En quoy ledit Oilbaude fit très-mal, ajoute l'auteur du *Mémoir curieux*, car prélats et notaibles personnaiges avoient des tumbes de marbre sur lesquelz estoient escrit quels personnaiges posoient en chescuns lieux desquels il a osté la cognoissance à leurs successeurs par le remouvement desdits tombaux. » Les annalistes en énumérant les travaux exécutés par Oibald, font connaître qu'il employa une ourse apprivoisée pour le transport des matériaux au sommet de la Colline [4].

L'œuvre entreprise par le prévôt de l'abbaye de Saint-Pierre étant achevée, on procéda à la bénédiction de l'église de Saint-Ursmer. Otbert, évêque de Liége présida cette cérémonie qui se fit avec beaucoup de solennité, le 20 janvier 1095. Ce prélat dédia en même temps l'autel de la crypte au glorieux martyr S. Lambert [5].

Après la translation du chapitre de S. Ursmer en l'église paroissiale de Binche, l'église de la Colline perdit son titre de collégiale (1409). Le cloître et les habitations des chanoines furent démolis plus tard. Des restaurations maladroites ou des travaux d'embellissement d'un mauvais goût qu'on fit à l'église de Saint-Ursmer en altérèrent le caractère architectural. Parmi ces ouvrages, nous citerons la pose de quatre colonnes octogones entre les piliers carrés qui soutiennent les arcades de la grande nef ; la maçonnerie qui bouchait jusqu'au deux tiers de leur hauteur les arcades de l'avant-chœur ; la substitution de l'arc ogive à l'arc plein cintre

[1] *Mémoir curieux*. Ms. de l'abbaye de Lobbes, p. 79.

[2] GILLES WAULDE, *Chronique de Lobbes*, p. 390.

[3] *Mémoir curieux*, p. 80.

[4] *Continuatio Fulcuini de gestis abbatum Lobiensium*, apud D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 745.

[5] D'ACHERY, *loc. cit.*, t. II, p. 746.

Digitized by Google

dans le bas-côté droit et dans plusieurs fenêtres ; la voûte qui fut exécutée, en 1757, sous l'abbé Paul Dubois. Notons que les entrepreneurs du plafond de la grande nef démontèrent le jubé placé à l'entrée du chœur entre les autels de Ste Anne et de Ste Catherine, que l'on fit disparaître également. Cette entreprise coûta la somme de 2,240 florins, monnaie de Liége [1].

A la restauration du culte qui eu lieu en l'an XI de la République, la paroisse de Lobbes devint une succursale du décanat de Thuin. Le couvent des capucins de cette ville ayant été supprimé pendant la révolution française, la fabrique de l'église Saint-Ursmer acquit l'autel de leur chapelle, qui fut transporté à Lobbes. En posant cette œuvre d'art dans le sanctuaire, on mura les trois fenêtres romanes du chevet et l'on pratiqua deux longues et étroites ouvertures aux deux côtés de l'autel principal pour éclairer le chœur.

L'église paroissiale de Lobbes, de même que les ruines de l'abbaye de Saint-Pierre, resta longtemps dans un profond oubli. Les touristes et surtout les amis des beaux-arts ne visitèrent ces lieux célèbres que quand le goût de l'archéologie commença à poindre en Belgique après notre émancipation politique. L'un des hommes les plus éclairés dans cette science, A. Schayes, de Louvain, se rendit à Lobbes en 1834 et y examina minutieusement les derniers vestiges du monastère et l'édifice religieux qui fait l'objet de notre étude. A la suite de son excursion, ce savant architectonographe publia un article intitulé : *L'abbaye et l'église paroissiale de Lobbes*, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, t. II, pp. 383-402. Cette notice qui se termine par l'expression d'un vœu en faveur de la publication d'une histoire de l'Architecture en Belgique [2], éveilla l'attention de l'État. Vers 1840, le marquis de Beaufort, président de la Commission royale des monuments, fit aussi une promenade à Lobbes. L'église de Saint-Ursmer fut ensuite classée parmi les édifices publics, et sa restauration recommandée à la sollicitude du gouvernement.

La foudre, qui, en 1776, frappa l'église de Lobbes, sans y occa-

[1] *Archives de la fabrique de l'église de Saint-Ursmer, à Lobbes.*

[2] Antoine Schayes fit paraître lui-même cet ouvrage en 2 vol. in-12. Bruxelles, 1855. Alex. Jamur, édit.

Digitized by Google

sionner aucun dégât, tomba sur le clocher de ce monument dans la soirée du 19 février 1860, et réduisit la flèche en cendres. Le reste du temple paroissial fut conservé, grâce au concours actif et dévoué du corps des pompiers de Thuin qui seconda courageusement les habitants accourus en foule sur le lieu du sinistre.

Cette église qui avait été l'objet des études de plusieurs membres de la Commission royale des monuments, dans le but d'en provoquer la restauration, attendit longtemps avant qu'un architecte eût réussi à faire adopter un projet conforme aux exigences de l'histoire et de la science archéologique. Les premiers projets de restauration qui parurent furent mis à l'écart. M. Carpentier, architecte à Belœil, parvint à faire accepter ses plans, en 1865; ils furent depuis mis à exécution, et l'église de Saint-Ursmer est aujourd'hui, dans le style roman de la fin du XIe siècle. Cet artiste habile a cherché à atteindre ce but : 1° en supprimant les quatre colonnes octogones de la nef principale et en rétablissant les grandes arcades à plein cintre; 2° en dégageant les colonnettes de l'avant-chœur; 3° en substituant deux fenêtres romanes aux fenêtres ogivales des chapelles de la Sainte Vierge et de Saint-Ursmer; 4° en ouvrant trois fenêtres romanes au chevet du chœur; 5° en enlevant le plâtre qui recouvrait les colonnes, les piliers et les murailles: 6° en construisant une tour centrale au point d'intersection des transsepts; 7° en remplaçant par une tour à batière le clocher bâti en tête des nefs; 8° en rétablissant dans le style roman les fenêtres qui répandent la lumière dans l'intérieur de l'édifice. Le devis de la dépense de ces divers travaux montait à 72,525 francs. Le Conseil communal de Lobbes dans sa séance du 19 mars 1864 avait adopté les plans de restauration de M. Carpentier et avait proposé aux autorités compétentes de faire supporter les frais de leur exécution de la manière suivante :

Un tiers par la commune, ou . . .	24,175 fr.
Un tiers par la province, ou	24,175 »
Un tiers par l'État, ou	24,175 »
Total	72,525 fr.

Des subsides furent votés par le Conseil provincial de Hainaut, et de son côté, l'État prêta son concours financier à la commune de

Digitized by Google

Lobbes, dans le courant de l'année 1865, pour l'aider à la restauration de l'un des plus beaux monuments religieux que nous ait légué le XIe siècle.

Passons maintenant à la description de cette église monumentale. On y arrive par un perron qui compte soixante-onze fortes marches. A la première vue, on reconnaît dans ce temple tous les caractères du style roman. Pris extérieurement dans son ensemble, il est de la plus grande simplicité; on n'y voit aucun arc-boutant, aucun contrefort qui dissimule la nudité des murs. C'est une construction en pierres brutes et de différentes dimensions, sans ordre ni rang d'assises.

L'église de Lobbes présente une basilique en croix latine dont les transsepts et le chœur sont terminés par des murs plats. Cet édifice a 71 mètres 50 centimètres ou 243 pieds de longueur dans œuvre, 23 mètres 90 centimètres de largeur aux transsepts et 15 mètres 25 centimètres aux nefs; sa hauteur sous clef est de 18 mètres 75 centimètres. Le sol du sanctuaire est de 4 mètres 30 centimètres plus élevé que celui de la partie postérieure du porche, laquelle s'étend en deçà de la tour. Ce porche est divisé en trois compartiments. On passe du premier qui a 6 mètres 70 centimètres de longueur, au second placé au-dessous de la tour et mesurant 7 mètres 60 centimètres, par un escalier de cinq marches. Du second on monte par trois degrés au dernier dont la longueur est de 8 mètres 20 centimètres. La nef centrale compte 20 mètres. Le chœur est partagé en deux parties distinctes. Pour arriver à la première qui a 13 mètres 80 centimètres de longueur et 8 mètres de largeur, on doit franchir six degrés; puis on monte par neuf marches au sanctuaire dont la longueur est de 15 mètres 50 centimètres et la largeur de 7 mètres 50 centimètres.

Retournons au portail. La porte principale d'entrée est couronnée d'un arc ogival, dont l'archivolte ornée de quatre rangs de tores séparées par de profondes cannelures, s'appuie sur des colonnettes groupées. Cette porte donne accès au premier compartiment du porche. Là, il s'en trouve une seconde de moindre dimension, mais presque conforme à la précédente en ce qui concerne sa structure; elle débouche dans le compartiment médial du porche, lequel ne reçoit le jour que par deux ouvertures opposées en forme de

Digitized by Google

meurtrières fort allongées. La voûte du porche entier, qui est comme un long vestibule, est fort basse et retombe sur des piliers engagés; elle présente un berceau dans toute la longueur des deux premières parties, tandis que celle du compartiment antérieur est renforcée par des arcs doubleaux et coupée par quatre arêtes qui se croisent par le milieu.

L'église paroissiale de Lobbes a trois nefs et deux chœurs dont le premier seulement est pourvu de bas-côtés. La division de la nef centrale est formée par six piliers carrés qui supportent des arcades d'une dimension beaucoup plus restreinte que les précédentes et qui sont comprises sous un grand arc muré et en anse de panier; il s'en trouve quatre à droite et un même nombre à gauche; elles s'appuient sur cinq colonnettes dont les extrêmes sont engagées.

Lorsqu'on pénètre dans ce temple, ce qui frappe tout d'abord, c'est un aspect sombre et mystérieux qui règne dans la partie inférieure. Le vaisseau reçoit le jour par quarante-deux fenêtres romanes. Le chevet du chœur est décoré de trois arcades simulées, surhaussées, formées de deux cintres juxtaposés et encadrant chacune une fenêtre cintrée. D'autres arcades et une fenêtre de même forme se dessine sur le nu du mur méridional. La tour centrale n'est pas très-élevée : elle offre sur chacune de ses faces un seul rang d'arcatures et de fenêtres géminées. La flèche qui lui sert de couronnement affecte la forme octogone. L'autre tour qui se compose de trois étages se termine par un toit en bâtière ou à double égoût.

Outre l'autel principal, l'église en renferme quatre autres secondaires, savoir : l'autel de la Sainte-Vierge qui se trouve dans le transsept septentrional; celui de Saint-Ursmer qui est érigé dans le transsept méridional; celui des Fidèles-Trépassés, anciennement de de Saint-Thomas, qui s'élève dans la partie postérieure du temple, du côté gauche; et celui de Sainte-Reinelde, qui subsiste au côté opposé.

Nous nous abstiendrons de décrire ici la crypte qui s'étend sous le sanctuaire de l'église de Saint-Ursmer, attendu que ce monument a déjà fait l'objet d'un article spécial, publié dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1867; t. XI, p. 97-102.

TH. LEJEUNE.

Digitized by Google

LES ORIGINES

DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE

TREIZIÈME ARTICLE *

II. — *La Russie méridionale et la Crimée.*

Qu'aux temps préhistoriques, des tribus initiées à la vie sédentaire, venues du sud, et des nomades partis de l'est, aient peuplé le nord du continent européen, un savant Mémoire de M. Worsaae, basé sur la comparaison des monuments entre eux, tend à le démontrer [1]. Qu'à une période moins éloignée de nous, la Phénicie

* Voir le numéro d'Octobre-Décembre 1876, p. 362.

[1] *La colonisation de la Russie et du nord scandinave,* traduit par M. E. Beauvois, in-8°, Copenhague, 1875, p. 20 : « Comme plusieurs circonstances indiquent que toute la péninsule scandinave a été peuplée à une date relativement récente, on voit de suite que l'on ne saurait assez distinguer parmi les peuples vivant du renne, entre les nomades actuels, Finnois et Lapons, et les populations disparues. Ceux-là, comme nous le verrons, viennent sans doute de l'Asie septentrionale et n'ont été amenés que tardivement par un courant d'émigration, parti du nord de l'Asie et se dirigeant vers l'ouest par les régions les plus septentrionales de la Russie actuelle. Ceux-ci, les chasseurs et les pêcheurs de l'âge de pierre, ainsi que les races primitives congénères, viennent de l'Europe méridionale et n'ont émigré que graduellement vers le nord, en suivant les bords de l'Océan Atlantique et des grands fleuves, jusqu'à ce que leurs postes les plus avancés se fussent arrêtés vers la limite méridionale des hauts plateaux, alors inhabités, de la péninsule scandinave. » — *Ibid.*, p. 26 : « Dans l'ancien âge de la pierre, les contrées méridionales de la Russie, situées près de la Mer Noire et de la Mer Caspienne, ont pu être habitées tandis que le reste du pays était encore désert. » — Voir encore *Ibid.*, p. 37, 38, 86, etc.

Digitized by Google

et l'Égypte aient apparu sur le littoral de la Mer Noire, on ne saurait en douter [1]. Mais si les âges de la pierre et du bronze ont laissé de nombreuses traces en Russie, aucun des objets d'art ou de luxe, trouvés jusqu'aujourd'hui dans les provinces méridionales de l'empire des Czars, n'étant antérieur aux époques qui correspondent à la civilisation hellénique, les sujets nous feraient défaut si nous tentions ici de pénétrer au-delà de cette période.

Il a été dit, au § précédent, que les fouilles opérées sur les antiques territoires de la Scythie et de la Chersonèse Taurique avaient mis en lumière une énorme quantité d'œuvres pouvant s'attribuer à des siècles différents et à des industriels de tous pays : certaines furent importées du dehors, d'autres ont été fabriquées sur les lieux mêmes où on les a découvertes ; la plus grosse part en revient à diverses évolutions de l'art grec. La prépondérance marquée, que l'élément hellénique et notamment athénien obtint dans les contrées lointaines dont nous nous occupons, est facile à expliquer.

Vers le VIIe siècle avant notre ère, Milet, la principale des cités ioniennes de l'Asie Mineure, sema les rivages de l'Euxin, du Bosphore de Thrace au Caucase, de colonies qui, au sein d'une existence précaire parmi les Gètes et les Scythes, vinrent à bout d'ouvrir au commerce grec des comptoirs et des marchés dont il tirait de gros bénéfices. D'abord, Olbia ou Borysthènes, sur l'estuaire où les eaux du Bug se réunissent à celles du Dniéper, non loin de Nicolaïev ; puis Tomes, aujourd'hui Kustendjé, en Bulgarie : dans la Crimée, Panticapée (Kertch) et Theudosia (Caffa). Sur la côte asiatique du Bosphore Cimmérien, une autre ville ionnienne, Téos, avait fondé Phanagorie (Sennaïa). A la place actuelle de Sébastopol, s'élevait Chersonesos, bâtie par les Doriens d'Heraclea Pontica (Erekli) en Bithynie, originaires eux-

[1] Au-delà de la ville de Borysthènes, dans le voisinage de la péninsule des Sindes, était Tyros, sur le fleuve du même nom, colonie des Phéniciens. Ammien Marcellin, XXII, 8. Hérodote, VI, 47, dit que les mines d'or de Thasos et des îles de la Thrace furent d'abord exploitées par les Phéniciens. — Jornandès, V et VI.

Digitized by Google

mêmes de Mégare et de Tanagra en Béotie [1]. Le sol ingrat de l'Attique ne produisant pas des céréales en quantité suffisante pour nourrir ses habitants, Athènes, dès qu'elle fut devenue une puissance maritime, chercha à se créer des relations avec les pays où abondait le blé; ces relations, qui datent du Ve siècle, elle les trouva naturellement chez ses compatriotes de l'Euxin septentrional. Ici, je laisse la parole à M. G. Perrot :

A l'époque de Périclès, Athènes se place à la tête d'une vaste confédération maritime, qui comprend presque toutes les îles et la plupart des villes grecques éparses sur les côtes de l'Asie Mineure, de la Thrace et de la Macédoine; maîtresse de toutes les forces de cette ligue, elle répand ses escadres du fond de l'Euxin jusque dans les parages de l'Italie et de la Sicile, elle donne partout la chasse aux pirates, bat en toute rencontre les Phéniciens, rejette leurs navires dans les eaux de la Syrie, assure enfin au commerce grec, dans les mers de la Grèce, une sécurité qu'il n'avait jamais possédée. Cette prépondérance d'Athènes faisait nécessairement la fortune de ses négociants et de ses marins; tous les marchés leur étaient ouverts. Ce fut alors que le commerce athénien commença à tirer de la Chersonèse Taurique et de la Sarmatie d'immenses quantités de blé; les forêts de la Macédoine fournissaient des bois de construction ; la Thrace, Byzance et les côtes de la Propontide, du vin, du poisson salé et des esclaves; Milet et la Phrygie, de la laine et des tapis. Grâce à ses armateurs et à ses négociants, Athènes recevait de tous les points de la Méditerranée tout ce qui pouvait servir aux besoins et aux plaisirs d'une société civilisée (Xénophon, *De la républ. des Athén.*, II, 17.). Ces marchandises, elle en consommait une partie, elle en distribuait le reste aux pays voisins, c'est ainsi que, vers le milieu du Ve siècle, le Pirée, rival de Milet et de Corinthe, de Tyr et de Carthage, devint un des plus riches entrepôts que le monde ancien ait connus [2].

Momentanément anéanti par les conséquences de la fatale guerre du Peloponèse (431-404), le commerce maritime d'Athènes

[1] Strabon, l. VII, III, 17; IV, 2, 4; V, 12; VI, 1 : l. XI, II, 10 : l. XII, II, 4. Pline, IV, 18, 26. Athénée, XII, 5. Arrien, *Périple du Pont-Euxin*, 19 à 24. G. Perrot, *Le commerce des céréales en Attique*, ap. *Rev. hist.*, t. IV, p. 26 et sq.

[2] *Le comm. des céréales etc.*, p. 5.

Digitized by Google

reprit une nouvelle vie à l'époque de Conon (394), et des traités avantageux lièrent alors cette république aux rois du Bosphore Cimmérien [1]. Les princes, qui gouvernaient parallèlement la confédération Bosporitaine des cités grecques et les tribus Scythes environnantes, bien qu'ils eussent en réalité la plénitude du pouvoir souverain, ne recevaient de leurs démocratiques alliés que la simple qualification de magistrat, *archonte*. Vers la fin du IIIe siècle avant notre ère, les chefs de la dynastie des Spartocides commencent seulement à inscrire leur nom suivi du titre de roi sur les monnaies qu'ils frappent; on n'y mettait jusque-là que la désignation des villes Bosporitaines avec les emblèmes particuliers à chacune d'elles. Les chefs héréditaires du Bosphore appartinrent d'abord à la race hellénique, tels furent les Archéanactides (480-437) : les Spartocides ou Leuconides, qui leur succèdent et occupent le trône jusqu'au jour où Mithridate VI le Grand, roi de Pont, s'empare du royaume (Ier s. av. J.-C.), avaient selon toute vraisemblance une origine barbare [2]. Outre les cités d'Europe formant la ligue Bosporitaine, « les princes du Bosphore, dit M. G. Perrot, avaient, sur le rivage asiatique de la Mer d'Azov et de la Mer Noire, subordonné à leur autorité de vastes espaces qui répondent, à peu de chose près, au territoire actuel des Cosaques d'Azov et à la côte du pays des Tcherkesses. Les tribus qu'ils avaient ainsi rattachées à leur état du Bosphore conservaient d'ailleurs leurs chefs nationaux, ce qui conduit les princes de la dynastie qui succède aux Spartocides à prendre sur leurs monnaies le titre de *Roi des Rois*. Ces chefs se révoltaient souvent ou cherchaient à reconquérir leur indépendance en se mêlant aux

[1] En 377, après la paix d'Antalcidas, le commerce maritime d'Athènes se releva plus florissant que jamais. En même temps, la République conclut avec certains états, par exemple avec les rois du Bosphore Cimmérien, des conventions qui lui garantissaient un traitement plus favorable qu'à tous les autres acheteurs. G. Perrot, *loc. cit.*, p. 6.

[2] *Le comm. des céréales etc.*, p. 31 à 36. Strabon, l. VII, IV, 4.

Digitized by Google

luttes de famille de leurs maîtres, en prenant parti pour tel ou tel des princes qui se disputaient le trône du Bosphore » [1].

En reconnaissance des notables services qu'il avait rendus au commerce athénien, surtout pour la franchise de sortie accordée aux cargaisons de céréales à la destination du Pirée, la République investit Leucon, le successeur du roi Satyros (IVe s. av. J.-C.), de certains priviléges honorifiques transmissibles à ses enfants, spécialement du droit de bourgeoisie, moins les charges qui y incombaient. De plus, Leucon obtint l'exonération de tout impôt douanier exigible à Athènes, soit à l'entrée soit à la sortie des marchandises qu'il y expédiait ou qu'il en tirait [2]. Aux temps qui suivirent, Démosthènes fit voter par le peuple l'érection sur l'*agora* (place publique d'Athènes) de statues de bronze représentant Pærisadès, Satyros et Gorgippos, que l'orateur Dinarque qualifie de *tyrans du Pont*. Pærisadès était le deuxième successeur de Leucon ; Satyros, l'héritier présomptif de Pærisadès ; Gorgippos, un prince spartocide délégué au gouvernement des provinces asiatiques du royaume [3].

Ce court exposé des relations entretenues par le Bosphore avec la cité de Minerve fera comprendre la notable influence de l'art et de l'industrie athéniens sur l'alimentation du luxe que déployaient les monarques spartocides, les riches habitants des villes grecques de l'Euxin et les chefs Scythes dépendants ou indépendants, luxe qu'attestent amplement les trésors découverts au fond des sépultures. Il est vraisemblable que le goût exclusif des Bosporitains pour les objets venus de l'Attique ne survécût guère aux événements qui consommèrent la déchéance politique d'Athènes, lors du partage de l'empire d'Alexandre (324). L'école idéaliste de

[1] *Loc. cit.*, p. 37. Pharnace prend sur ses monnaies le titre de βασιλεύς βασιλέων μέγας, donné aussi à Sauromate II sur des inscriptions. Bœckh, *Corpus inscript. græc.*, 2123, 2124. Diodore, XX, 22 à 24.

[2] Perrot, *loc. cit.*, p. 51. Démosthènes, *Contre la loi de Leptine*, § 31.

[3] Perrot, *loc. cit.*, p. 62. Dinarque, *Contre Démosthènes*, § 43. Bœckh, *Introd. aux inscript. de la Sarmatie*, p. 92 et 93.

Digitized by Google

Phidias n'existait plus, un élégant sensualisme, appelé *beau style* en opposition au *grand style*, et qui eut des adeptes un peu partout, tenait le sceptre de l'art; or, le naturalisme, brutal, énergique ou gracieux, ne cessa jamais de prédominer en Asie. Phidias avait su allier les qualités essentielles du génie dorien, simplicité sévère, science pratique, mâle grandeur, à l'idéal, au mouvement, à la délicatesse, caractéristiques du génie inonien; au IVe siècle, la glorification absolue de la forme atteignit son apogée. On regarde, non sans motifs, ce IVe siècle comme répondant au plus haut développement de l'art hellénique ; dussé-je être taxé d'archaïsme, la période antérieure me sourit davantage [1]. Quoiqu'il en soit, je crois inutile de revenir sur les rapports constants de la Russie primitive avec les régions de l'Indus et de l'Euphrate, il en a été déjà suffisamment parlé : ces rapports de l'extrême Europe avec les peuples asiatiques, je ne les ai envisagés qu'au point de vue commercial ; ils durent aussi puiser leur raison d'être dans la politique intérieure [2].

[1] « Au siècle d'Alexandre commence une nouvelle période de l'art statuaire chez les Grecs, qui s'étend jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains..... C'est alors que se forma ce qu'on peut appeler le *beau style* de l'art; il se distingue du style élevé par la grâce et l'aménité, par quelque chose de tendre et d'agréable. Cette grâce est dans les gestes, et se trouve aussi dans l'action, dans les mouvements du corps, dans le jet du vêtement, et toute la contenance et l'habillement. Parrhasius en fut l'inventeur dans la peinture, et elle se communiqua ensuite à la sculpture. Le *beau style* commence à Praxitèles. Selon Pline, ce grand artiste a vécu 400 ans à peu près avant l'ère vulgaire. » Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, t. III, p. 524, SCULPTURE. Beulé, *Biogr. univers.*, PHIDIAS. Le baron J. de Witte, *Médailles d'Amphipolis*, p. 10, ap. *Rev. num.*, nouv série, t. IX, 1864.

[2] « La principale marque de sujétion, ce devait être pour tous les chefs barbares le paiement d'un tribut qui s'évaluait et se versait en nature..... En cas de guerre, chaque tributaire avait aussi à fournir son contingent de troupes auxiliaires. Les Spartocides avaient sans doute mis à profit, pour mieux asseoir leur influence, les jalousies de ces différents peuples ; ils avaient su les combattre et les user les uns par les autres. Afin de mieux tenir en bride des populations turbulentes, les Spartocides, à ce qu'il semble, avaient l'habitude de placer leurs provinces d'Asie sous la surveillance d'un membre de leur famille, qui jouait là le rôle d'une sorte de vice-roi et, quand il n'était pas en campagne contre les

Digitized by Google

Les tribus voisines du Palus Mæotides et du Bosphore Cimmérien, englobées par les Grecs sous la vague dénomination de Scythes, ont-elles eu un art national qui ait laissé des monuments ? le fait est plus que douteux, au moins pour les époques reculées. Ces peuples parlaient des langues qui ont à peine laissé des traces, langues que nous ne connaissons guère que par les rares mots donnés par les Anciens comme empruntés à l'idiome scythique, ou surtout par les noms-propres relevés en très-grand nombre dans les auteurs et les inscriptions : citons encore M. G. Perrot.

Il est possible que des tribus d'origine et de langue touraniennes aient été comprises par les Grecs sous ce titre vague de Scythes ; mais pour ce qui est des Scythes d'Hérodote. de ceux qui habitaient, dans le voisinage des établissements grecs, les côtes du Pont-Euxin et du Palus Mæotides, ils paraissent tous, qu'on les appelle Scythes, Sarmates, Mæotes ou de tout autre nom de tribu, avoir appartenu à la grande race aryenne. C'étaient donc, malgré tant d'apparentes différences de langue, d'usages et de civilisation, de proches parents des Grecs, et cette parenté originelle contribua peut-être, sans que Grecs ni Barbares en eussent conscience, à rendre faciles et fréquentes les relations entre Hellènes et Scythes [1].

D'autres témoignages confirment dans une certaine mesure les données fournies par la philologie. Sur diverses pièces d'orfévrerie et de céramique, exécutées pour les souverains du Bosphore ou

Sindes, les Mæotes ou autres Scythes, devait résider à Phanagorie, la seconde ville de l'empire. (Voir Bœckh, *loc. cit.*, au sujet de Gorgippos, le fondateur de Gorgippia en plein pays des Sindes, et de Satyros, homme remplissant de hautes fonctions sur le Bosphore, ἀνδρὸς τῶν ἐπιφανῶς ὀυναστευσάντων τοῦ Βοσπόρου, et dont on voyait le monument funèbre, au bord de la mer, non loin du bourg de Patræus. Strabon, l. XI, II, 6 et 7.) G. Perrot, *loc. cit.*, p. 39.

[1] *Loc. cit.*, p. 40. Dans la seconde partie de son *Introduction etc.*, particulièrement §§ 5-12, Bœckh est surtout frappé des analogies qu'offrent les noms des chefs de tribu voisins du Bosphore avec les noms perses et mèdes. V. encore : F. G. Bergmann, *Les Scythes, les ancêtres des peuples germaniques et slaves, leur état social, moral, intellectuel et religieux, esquisse ethnogénéalogique et historique*, in-8°, Colmar, 1858 ; le travail rempli de science et de méthode, publié par Müllenhoff dans le *Bulletin de l'Académie de Berlin*, 1866, p. 549-576.

Digitized by Google

même pour des chefs barbares, une main grecque, à la fois sûre et ferme, a représenté des Scythes avec leurs traits caractéristiques et leur vêtement national : j'aurai bientôt l'occasion de décrire ces monuments et d'en reproduire quelques détails. Or, aucune des physionomies Scythes, telles que nous les offre alors l'art hellénique, ne rappelle le type Mongol : ni pommettes saillantes, ni yeux petits et bridés; loin d'être épaté, le nez remet en mémoire les profils iraniens des sculptures de Persépolis. Le système pileux n'a pas cette pauvreté qui distingue la race jaune ; si les jeunes gens sont imberbes, les hommes faits montrent d'épais sourcils, des barbes bien fournies, des chevelures un peu raides mais abondantes. Quant à ce qui regarde le costume, je m'en réfère aux appréciations du savant russe qui a fait connaître en premier lieu la catégorie d'objets dont nous nous occupons.

Ce qui frappe à première vue dans les figures de ce beau vase, c'est la ressemblance du type avec celui du peuple des campagnes dans la Grande-Russie. La tunique courte, en gros drap ou en peau suivant la saison, serrée à la taille par une ceinture, les pantalons larges descendant dans une botte courte, la barbe et les cheveux longs, le tout constituant un de ces costumes si appropriés au climat que les siècles n'ont pu le changer, et qu'il est arrivé jusqu'à nos jours avec sa simplicité primitive [1].

Aprés la fin tragique du grand Mithridate, qui avait réuni à ses états héréditaire du Pont la Colchide et le Bosphore, son fils Pharnace II fut investi par les Romains de ce dernier royaume. A Pharnace et Asandros succédèrent, grâce à la faveur d'Auguste et de Caligula, d'abord Polémon Ier, ensuite Polémon II, puis une série de princes où reviennent les noms de Rescuporis, Cotys, Sauromate, Rhœmetalcès etc. Les Alains et les Goths, les Huns et les Hongrois occupent la Crimée; Justinien Ier expulse les Hongrois au VIe siècle. Devenus à leur tour maîtres de la presqu'île (679), les Chazares en cèdent la domination aux Petche-

[1] *Antiq. du Bosphore Cimmér.*, p. 223, explic. de la pl. XXXIII, vase en or pâle trouvé à Koul-Oba, près de Kertch.

Digitized by Google

nègues que remplacent les Outses (*Uzi*), les Tartares (1237), les Génois (1261), enfin les Turcs (1475) jusqu'à l'annexion russe (1783-1791) [1].

La présence de tant de peuples divers aux alentours de l'Euxin justifie pleinement la nature des découvertes que l'on y a faites ; là, partout où ils ont séjourné, Grecs, Romains et Barbares ont laissé des épaves. Ces épaves, il est bien téméraire d'en essayer la classification, alors que l'on n'a pas vis-à-vis d'une pareille tâche toute la compétence nécessaire. Je me risque néanmoins en réclamant l'indulgence des savants et des artistes qui vont me servir de guides. On excusera donc mes erreurs involontaires, quitte à les rectifier au besoin si elles valent la peine d'une réfutation. Les critiques émanant d'une source autorisée ne m'ont jamais effrayé ; au contraire elles m'inspirent toujours un vif sentiment de gratitude : malheur à celui qui place une mince jouissance d'amour-propre au-dessus du triomphe de la vérité.

Céramique. — Quelques-uns s'étonneront peut-être de voir la céramique prendre sa place au milieu d'un travail consacré à l'orfévrerie ; à ceux-là je répondrai que les différentes branches de l'art s'enchaînent les unes aux autres, et que le modeleur en argile tient de fort près au ciseleur sur métaux. Tous deux atteignent le même but, flatter l'œil, par des procédés distincts : le potier anoblit la vile matière qu'il façonne, en la décorant de peintures et de reliefs ; l'orfévre augmente la valeur de l'or, de l'argent ou du bronze, en les illustrant de figures et d'ornements. Mais, avant de prendre chacun une route distincte, orfévre et potier ont appliqué leur intelligence à l'étude commune du dessin et de la modelure, l'avantage restant au céramiste, car il est déjà passé maître lorsque le ciseleur apprend encore la technique

[1] Mithridate avait confié le royaume du Bosphore à son fils Macharès ; ce dernier, s'étant soumis aux Romains, se tua peu après l'arrivée de son père à Panticapée (65 av. J.-C.) *Biogr. univ.*, MITHRIDATE, PHARNACE, POLÉMON. Bouillet, *Dict. univ. d'hist. et de géogr.*, BOSPHORE, CRIMÉE, POLOVTZES. Asandros, v. Strabon, l. XI, c. II, 11.

Digitized by Google

spéciale de son métier. Ces considérations motiveraient à elles seules le rôle ici dévolu à la céramique, quand bien même on ne pourrait leur en adjoindre de nouvelles qui existent réellement. A l'histoire de l'art se lient intimement les noms des artistes, or l'un des vases en terre dont la description va suivre offre un genre de signature assez rare; en outre, les œuvres céramographiques dont l'origine sera clairement établie serviront de points de repère pour déterminer l'âge et la nationalité de certaines productions anonymes de l'orfévrerie.

Un magnifique *aryballe* (sorte de cruche large à sa base, étroite vers le haut et ressemblant à une bourse serrée à son ouverture)[1] doit en premier lieu fixer notre attention. Il appartient à la catégorie des vases peints de style asiatique, nombreux aujourd'hui dans les collections et particulièrement au Louvre, mais je crois qu'il en existe peu d'aussi beaux que celui-ci. Sur le col on voit l'ægagre et un lièvre à très-longues oreilles, chassés par d'énormes chiens courants ; sur la panse, un taureau et un léopard affrontés, entre eux un chacal, à chaque extrémité un ægagre. L'objet provient des fouilles exécutées au mont Temir-Gora, près de Kertch[2]. Les animaux, dessinés avec une perfection rare, se rencontrent en majorité dans les faunes archéologiques de l'Asie et de l'Égypte : je ne m'arrêterai pas à l'ægagre dont j'aurai bientôt l'occasion de parler longuement[3], mais j'ai remarqué le lièvre à oreilles démesurément allongées, tant sur les bas-reliefs égyptiens que sur les cylindres orientaux et les monnaies de la ville dorienne de Messine[4]. Le taureau a la même pose et à peu près le même type que

[1] Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq.*, ARYBALLOS.

[2] L. Stephani, *Compte-rendu etc.*, 1870-71, S. P., 1874, p. 177 à 180, pl. IV.

[3] Dans le § suivant où il est traité de la faune archéologique en Sibérie.

[4] Prisse d'Avennes, *L'art égyptien*, pl. Félix Lajard, *Introd. à l'étude du culte etc. de Mithra*, in-fol., Paris, 1847, pl. LII, fig. 6, et Chabouillet, *Catal. gén. des camées etc. de la Bibl. imp.*, p. 139, n° 873 ; cylindre d'hématite. Smith, *Dict. de biogr. etc.*, trad. Theil, p. 391, fig. — Un lièvre, peint sur une œnochoé athénienne trouvée à Kertch, a des oreilles ordinaires ; v. *Compte-rendu*, 1863, pl. II, fig. 35, et p. 152, n° 55.

Digitized by Google

son congénère des briques émaillées de Khorsabad (v. ch. II, § 4) ; en outre, les détails de la tête, du cou, de la poitrine et de la queue, sont exprimés par des traits de couleur foncée simulant le cloisonnage. Un semblable rendu caractérise le léopard [1] et le lièvre dont les corps sont entièrement cerclés ; il est moins prononcé sur le reste des figures. L'absence complète de personnages range notre *aryballe* dans la classe la plus ancienne des vases de style oriental, tandis que son dessin pur et ferme exclut toute idée de copie; le décorateur a travaillé d'après nature. Il est donc présumable que l'admirable spécimen de l'Ermitage, œuvre de quelque céramiste dorien de l'Asie-Mineure, vers le VIe siècle, aura été introduit à Panticapée par le commerce [2].

Pline nous apprend que la peinture est redevable à Cimon de Cleonæ (ville de l'Argolide sur la route de Corinthe à Argos) d'une heureuse innovation. Le premier, cet artiste dessina des têtes de face, de trois quarts et à profil perdu, problème difficile à résoudre, et que des génies tels que Polygnote et Micon eux-mêmes n'avaient pas osé aborder.

Cimon inventa les catagraphes, c'est-à-dire les têtes de profil (perdu) ; et il imagina de varier les visages de ses figures, les faisant regarder, ou en arrière, ou en haut, ou en bas. Il marqua les articulations des membres ; il exprima les veines, et en outre indiqua les plis et les sinuosités dans le vêtement [3].

[1] Ce léopard, dont la robe est richement ocellée, ressemble beaucoup aux animaux figurés sur l'étoffe de Chinon, mais le dessin des derniers est très-inférieur. V. *Mél. d'archéol.*, t. III, p. 116 et sq., pl. XIII.

[2] V. A. Jacquemart, *Les merveilles de la céramique*, *Occident*, p. 34 à 36 ; in-12, Paris, 1868.

[3] XXXV, 34, 4, trad. Littré. Hic catagrapha invenit, hoc est, obliquas imagines : et varie formare vultus, respicientes, suspicientes, et despicientes. Articulis membra distinxit. Venas protulit, præterque in veste et rugas, et sinus invenit. Il est évident que le terme *obliquas imagines* doit se rendre par *profil perdu*, le profil ordinaire ayant été le premier pas fait dans l'art du dessin. J. de Witte, *Méd. d'Amphipolis*, p. 9.

Digitized by Google

Suivant les conjectures de M. Charles Lenormant, Cimon de Cleonæ florissait dans la LXXXe olympiade ou quelques années plus tard, c'est-à-dire vers le milieu du Ve siècle, un peu après Phidias [1]. La statuaire a donc eu toujours une notable avance sur le dessin graphique, et l'on doit en conclure qu'aucun des ouvrages grecs, où les peintres comme les ciseleurs en figures *méplates* [2] ont précisé le rendu des détails anatomiques, modelé les draperies et varié la disposition des têtes, n'est de beaucoup antérieur au dernier quart du Ve siècle.

Sauf peut-être un fragment recueilli dans les fouilles du Mont Mithridate, près Kertch [3], la somme des vases peints à personnages, trouvés en Russie et publiés par M. Ludolf Stephani, date au plus tôt du IVe siècle. On ramène à cette dernière période les hydries et les œnochoés (Kertch) représentant des scènes intimes du gynécée athénien ou des sujets historiques ; la *diota* (sorte d'amphore à deux anses) à figures rouges rechampies de blanc sur fond noir, provenant de la presqu'île de Taman ; la patère de la Grande-Blisnitza (Taman ; *Europe arrivant en Crète*) ; enfin quelques débris de coupes du Mont Mithridate [4].

Il faut ranger parmi les œuvres du IIIe siècle : une *diota* (*Jugement de Pâris*) et un couvercle (*Dionysos et* Aphrodite) ; une amphore (*Scène bachique,* Mont Mithridate) et une autre *diota* (*Pygmées combattant des grues,* Crimée) ; les fragments n°s 1, 13 et 14 du Mont Mithridate ; un beau cratère (*Danse*

[1] *Mém. sur les peint. que Polygnote avait exécutées dans la Lesché de Delphes,* ap. *Mém. de l'Acad. roy. des sciences de Belgique,* t. XXXIV, p. 36 et sq.

[2] « On donne le nom de *méplates* aux figures dont la saillie est extrêmement légère. » Millin, *Dict. des Beaux-Arts,* t. I, p. 117, BAS-RELIEF.

[3] *Compte-rendu etc.,* 1869, pl. IV, fig. 4.

[4] *Compte-rendu etc.,* 1863, pl. II, p. 144 à 163, et *Ant. du Bosph. Cim.,* pl. 48, fig. 1 à 3, Priam et Hécube réfugiés devant l'autel de Jupiter ; pl. 63 *a*, fig. 6, Jeune garçon peint sur un aryballe. *Compte-rendu,* 1865, pl. IV, fig. 3 et 4, p. 112 à 158, Jeunes filles se livrant à des occupations domestiques. *Id.,* 1866, pl. IV, fig. 1 et 2, p. 79 à 127. *Id.,* 1869, pl. IV, fig. 18 à 20.

Digitized by Google

guerrière) trouvé en 1845, non loin du Dniéper, entre les bourgs de Pistschalniki et de Lasurtzi (Gouv. de Kiev), et conservé au musée de l'Université de Saint-Vladimir [1].

De graves négligences de travail et de style, remarquées sur une amphore de la Grande Blisnitza (*Hercule et le centaure Erytion*), laisseraient soupçonner une époque de décadence, si les pièces d'orfévrerie qu'accompagnait ce vase n'accusaient pas les meilleures années du IVe siècle [2].

Pour les temps qui précédèrent immédiatement l'influence romaine sur le Bosphore, je ne connais que des morceaux incomplets donnés par M. Stephani [3].

Les poteries à figures, soit planes, soit saillantes, enluminées de couleurs diverses et rehaussées de dorures, étaient spéciales à la fabrication athénienne ; on a rencontré à Panticapée et aux alentours beaucoup de vases ainsi décorés. Otto Jahn, qui, en 1865, dressa le catalogue des monuments de ce genre, en signale dix-neuf provenus des fouilles de Kertch, tandis que le contingent de l'Attique même en présentait juste la moitié ; il est vrai que depuis, le nombre des vases dorés, trouvés sous le sol hellénique, s'est quelque peu accru [4]. Voici, d'après M. Stephani, un aperçu des principales richesses que possède l'Ermitage en fait de céramique à dorures ; chaque article porte avec lui son certificat d'origine.

IVe siècle. Merveilleux vase de la *Naissance d'Iacchos*. Vase désigné sous le nom d'*Admète et Alceste ;* on y distingue un Jupiter assis, dont la tête posée de trois quarts est comparable aux plus beaux camées. *Femme assise ;* autour d'elle, des jeunes filles

[1] *Compte-rendu etc.*, 1863, pl. I, fig. 1, 2, 3, p. 5 à 105. *Id.*. 1868, pl. IV, fig. 1 à 4, p. 72 à 75. *Id.*, 1864, pl. VI, fig. 5 et 6, p. 230 à 240.

[2] *Compte-rendu etc.*, 1865, pl. IV, fig. 1 et 2, p. 102 à 112.

[3] *Compte-rendu etc.*, 1869, pl. IV, fig. 8 à 11, 21, p. 179 à 190.

[4] *Ueber bemalte Vasen mit Goldschmuck*, Leipzig. Max. Collignon, *Sur trois vases peints de la Grèce propre, à ornements dorés*, ap. *Revue archéol.*, nouv. sér., t. XXX, p. 1 à 3 et 77 à 80. G. Perrot, *loc. cit.*, p. 44.

Digitized by Google

en robes talaires (œnochoé, Kertch). *Amazone combattant un griffon* (id., ibid.). *Bustes de femmes ;* ils sont affrontés devant une figurine d'Héra, déesse vénérée à Athènes (id., ibid.). *Enfants ;* un jeune garçon complétement nu court devant un petit chariot traîné par deux boucs (animal bachique) et chargé d'une fillette (hydrie, ibid.). *Europe ;* cette figure, dont la nudité est absolue, forme avec le taureau un groupe de haut-relief, modelé dans une argile rougeâtre sans traces de vernis ou de peinture. « Cependant, dit M. Stephani, il ne peut y avoir aucun doute qu'originairement la surface en était diversement coloriée comme celle d'un vase analogue découvert au fond d'une tombe athénienne (Stackelberg, *Græber der Hellenen*, pl. 50), nouvelle et intéressante preuve des étroites relations entretenues par Athènes avec les colonies grecques de la Russie méridionale. » (Amphore mutilée, Grande-Blisnitza). *Jeunes garçons jouant avec un chien* (hydrie, Mont Mithridate). Trois petits *lecythus* (buire cylindrique à anse, col étroit et goulot évasé; genre de vases particulier à l'Attique), trouvés à Kertch. *Procession bachique*, cratère. Autre cratère avec sujet analogue (Iltighen). Vase d'une facture magistrale, représentant la célèbre dispute d'Athéné (Minerve) et de Poséidon (Neptune) pour donner un nom à la ville de Cécrops. Huit fragments de coupes (Mont Mithridate). Un dernier fragment (même provenance) est attribué au IIIe siècle [1].

Les œuvres ci-dessus furent assurément importées par le commerce athénien. En serait-il ainsi d'un dernier vase, regardé

[1] *Compte-rendu etc.*, 1859, pl. I, II, et 1860, pl. I. Iacchos était le nom mystique attribué à Bacchus dans les fêtes célébrées en son honneur à Athènes et à Eleusis, où on l'adorait comme dieu-enfant, fils de Cérès et de Jupiter, frère et fiancé de Coré (Proserpine). Jacobi, *Dict. de mythol. univ.*, trad. Bernard, p. 242. *Compte-rendu*, 1860, pl. II, et 1861, pl. I et V (on sait que le sujet d'Alceste a été traité par Euripide). *Id.*, 1863, pl. II, p. 144 à 163; *Antiq. du Bosph. Cimm.*, pl. 58, fig. 6 et 7. *Compte-rendu*, 1866, pl. II, fig. 33, p. 77. *Id.*, 1868, pl. IV, fig. 5 et 6, p. 76; fig. 7 à 9, p. 77 et 78 : pl. V, fig. 1 à 4, p. 79 à 113. *Id.*, 1869, pl. IV, fig. 2, 3, 6, 7, 12, 15 à 17; ibid., fig. 5. *Id.*, 1872, S. P., 1875, pl. I.

Digitized by Google

comme le plus beau — il est à coup sûr le plus curieux — de tous les spécimens qui figurent dans la collection céramique de l'Ermitage impérial ; on en a déjà maintes fois disserté, peut-être resterait-il encore quelque chose à ajouter aux savants commentaires dont il a été l'objet?

Trouvé en 1836, près de Kertch, dans le jardin Dubrux [1], *l'aryballe*, dont suit la description, mesure 0m 38c en hauteur. Le cône du goulot offre une série de *biges* (chars attelés de deux chevaux) montés par des Victoires ailées et alternant avec des groupes de centaures combattant des Lapithes ; sur la lèvre, on lit en capitales de plat-relief, jadis dorées, la signature.

ΞΕΝΟΦΑΝΤΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ ΑΘΗΝ(αῖος).

La panse comporte six groupes de personnages et d'animaux en relief, peints, rehaussés de dorures, et formant deux lignes superposées ; les quatre groupes extrêmes sont complétés par des Phrygiens en plate peinture, qui se rejoignent vers l'anse et accusent un caractère fort différent du reste de la composition. Les personnages vont être successivement présentés au lecteur dans l'ordre qui nous semble naturel.

Centre. Rang inférieur : un homme barbu, debout sur un bige, porte le corps en arrière pour atteindre de sa lance un sanglier furieux : inscription, ΑΒΡΟΚΟΜΑΣ. M. Stephani pense qu'Abro-

[1] Paul Dubrux, émigré français, conduit par un emploi qu'il devait au gouvernement russe à se fixer en Crimée dans les premières années de ce siècle, fut, dit M. Ch. Lenormant (*Mém. sur les antiq. du Bosph. Cimm.*, ap. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXIV), le Fauvel des villes grecques du Bosphore Cimmérien. Aucune éducation scientifique ne l'avait préparé aux recherches auxquelles il se livra ; mais, à force d'ardeur et de sagacité, il put suppléer aux lacunes de son instruction première : il étudia le terrain pendant de longues années, et ce fut lui qui signala aux gouverneurs de la province et aux archéologues russes la majorité des points où ont été faites depuis lors d'importantes découvertes. (*Antiq. du Bosph. Cimm.*, Introd.) Un second Français, Dubois de Montpéreux, a aussi beaucoup contribué, par son *Voyage autour du Caucase* (1839-1843), à faire connaître à la science occidentale l'immense intérêt qui se rattache aux monuments du Bosphore.

Digitized by Google

comas est le sujet principal du décor. Rang supérieur : un jeune cavalier nommé Darius, Δ(α)ΡΕΙΟΣ frappe d'une javeline un cerf étendu à ses pieds. Les deux groupes sont compris entre un dattier chargé de fruits, à droite ; à gauche, une tige de *silphium* [1] ou végétal analogue, supportant un trépied.

Côté droit. Rang inférieur : Atramis, ΑΤΡΑΜΙΣ, homme barbu, une dague à la ceinture, soulève avec effort une massue recourbée et s'apprête à assommer un griffon (?) dont le museau est brisé ; derrière, un laurier et un Phrygien imberbe, armé de deux javelines et du bouclier échancré en croissant, *pelta lunata*, particulier aux Amazones [2]. Rang supérieur : un adolescent cherche à retenir son chien qui s'élance ; en face, un personnage barbu, Cyrus, ΚΥΡΟΣ, tenant une hachette à pic (*securis*, πέλεκυς), répond au geste d'un Phrygien, également barbu et armé de la *securis*, qui lui fait signe d'avancer. Entre Cyrus et l'adolescent s'élève un autre *silphium* en tout semblable à son correspondant.

Côté gauche. Rang inférieur : un anonyme, calqué sur Atramis, menace un lion ailé, à cornes de bouc, courant au milieu d'un terrain planté de lauriers ; ce monstre, qui offre d'incontestables analogies avec l'un des symboles numismatiques de Panticapée, je le rencontre encore, porteur d'une tête humaine à cornes de taureau, sur un bandeau d'or repoussé, trouvé dans la sépulture de Nicopol ; là, il est associé au griffon [3]. Mais une cornaline

[1] Le *silphium* était une plante indigène du Caucase (Arrien, *Exped.*, III, 28, 6 et 7) ; on la trouvait également en Afrique, mais de qualité supérieure (Id., *Hist. Indica*, XLIII, 13). Le *silphium* est représenté sur les monnaies de Cyrène et de Barca, en Afrique ; v. Smith, *Dict. cit.*, p. 126 et 417.

[2] Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis
Penthesilea furens.
Æneid. I, 490-91.

[3] Smith, *Dict. cit.*, p. 436 ; ici l'animal a une tête de chèvre, il tient dans sa gueule une lance brisée et foule un épi de blé. Les revers des médailles de Panticapée offrent, d'après M. A. Chabouillet, le griffon, la tête de taureau ou de bélier, le coryte, le fer de lance, les Dioscures, etc. (V. de Kœhne, *Descript. du Musée du prince Kotschoubey*, et *Rech. sur l'hist. et la numism. des colonies grec-*

Digitized by Google

intaille (Asie-Mineure) de notre Cabinet des Médailles reproduit mathématiquement le type hybride du vase de Xénophantos ; tous ces êtres fantastiques, inventés par l'imagination orientale, ne seraient-ils pas des variantes de la chimère lycienne ? [1] En face du monstre, sont deux Phrygiens : l'un, jeune, lui décoche une flèche ; l'autre, d'âge viril, Seisamès, ΣΕΙΣΑΜΗΣ, brandit un épieu en se couvrant de la *pelta lunata*. Rang supérieur : un personnage barbu, Euryalos, ΕΥΡΥΑΛΟΣ, attaque en face un sanglier terrassé par un chien, tandis qu'un autre chasseur, Clytios, ΚΛΥΤΙΟΣ, dont le buste a disparu, et un asiatique imberbe frappent la bête sauvage au cou et au dos.

Tous les personnages en relief sont à peu près costumés à la scythe ; mitre phrygienne, ample tunique à manches *(chiridota)*, serrée à la taille et descendant jusqu'au genou, manteau court flottant sur les épaules (*ἱμάτιον, abolla*), anaxyrides (pantalons collants). Les Phrygiens portent le vêtement bariolé (*polymitus*)

ques en Russie, des roy. de Pont et du Bosph. Cimmér., 2 vol. in-4°, 1857.) *Compte-rendu etc.*, 1864, pl. V, fig. 4, et p. 181.

[1] V. Chabouillet, *Catal. gén. des camées etc. de la Bibl. impér.*, p. 170, n° 1091, Chimère passant à gauche. Félix Lajard, *Introd. à l'étude du culte etc. de Mithra*, pl. XLIII, fig. 12 et 13. V. encore *Catal. cit.*, Cylindres, p. 135, n° 849, Chimère cornue ; p. 145, n° 907, Ormuzd tenant de chaque main une chimère par une de ses cornes ; p. 147, n° 922, Chimère ailée ; p. 149, n° 932, Dieu en costume assyrien combattant une chimère ; Cônes orient., p. 163, n° 1036, Lion ailé, cornu ; Intailles phénic., p. 167, n° 1071, Lion ailé, cornu, avec le signe de la planète de Vénus ; Asie-Mineure, p. 169, n° 1086, p. 170, n° 1087. La chimère avait la tête d'un lion, le corps d'un bouc et la queue d'un dragon, elle vomissait des flammes, et Bellérophon s'en défit en lui introduisant dans le gosier une javeline à pointe de plomb : Hésiode donne à la chimère les trois têtes des animaux ci-dessus. Le corps dimorphe de la célèbre chimère en bronze du musée de Florence, trouvée à Arezzo en 1544, se compose du lion et de la chèvre. Jacobi, *Dict. cit.*, p. 105. Une médaille de Sycione et un vase peint représentent la chimère sous la forme d'un lion d'où s'échappe un protome de chèvre. Smith, *Dict. cit.*, p. 573 et 128. Même type et sphinx affrontés, intaille. King, *Gems and rings*, p. 150. V. aussi Lajard, *ouv. cit.*, pl. citée, n° 15, monstre bicéphale, lion et animal ailé à museau pointu, légende pehlevie, cornaline dn Cabinet des Antiques de Vienne. Le baron de Sacken et Kenner, *Die Sammlungen des K. K. Münz und Antik. Cabinet*, p. 447, n° 1073.

Digitized by Google

qui leur est attribué d'ordinaire. Outre l'or, les couleurs employées sont : le blanc, le noir, deux nuances de rouge et deux tons bleus.

Les lettres des inscriptions ci-dessus mentionnées appartiennent à l'alphabet grec du IVe siècle ; elles précisent donc une date certaine, bien qu'il me semble apercevoir sur le vase quelques inégalités de style dénoncant une époque plus récente [1]. En effet, par leur dessin élégant et correct, les figures planes qui forment le décor de remplissage m'ont tout l'air d'un motif banal de poncifs très-réussis, dont le contraste avec le faire un peu lourd, quoique bien mouvementé, des parties saillantes, est frappant. A l'inverse, les reliefs, sauf les animaux réels, qui laissent trop à désirer, et les types symboliques du griffon et de la chimère, ont dû être éxécutés d'après nature par un artiste de beaucoup inférieur en mérite aux orfévres qui ciselèrent les chefs-d'œuvre trouvés à Nicopol. Que l'argile offre au modeleur moins de ressources que le métal au ciseleur pour obtenir un fini plus parfait, cela est incontestable ; mais l'étude minutieuse du détail est un moyen d'arriver à la solution du problème : en quel lieu Xénophantos a-t-il fabriqué son *aryballe ?*

Divers savants ont tenté l'explication du sujet. Appuyés sur les noms-propres, ils y ont vu une scène historique : qui, le roi Darius, fils d'Hystaspes ; qui, Darius, fils d'Artaxerxès Mnémon, et le satrape Abrocomas, chassant en compagnie d'autres Perses dans les forêts de la Scythie [2]. M. le Conseiller-Privé Ludolf Stephani a fait table rase d'interprétations hasardeuses : ses

[1] J'en trouve le style inférieur à celui du vase de la Dispute d'Athéné et de Poseïdon cité plus haut, aussi des hydries peintes à hauts-reliefs de l'Apulie que possède le musée du Louvre. V. *Les merv. de la céram.*, p. 63, fig.

[2] Otto Jahn, *Darstellungen griechischer Dichter*, p. 703 ; Minervini, *Bullet. napol.*, nuova seria, t. VII, p. 49 ; M. le duc de Luynes, *Bullet. archéol. de l'Athenæum français*, mars 1856, p. 17 et sq. L'existence d'un satrape nommé Abrocomas a été reconnue par le prince Sibirsky. — Il y eut bien aussi un Darius, fils de Pharnace II, qu'Antoine rétablit momentanément sur le trône du Bosphore, mais ce Darius n'a rien à faire ici. *Biogr. univ.*, t. XXXIX, col. 818.

Digitized by Google

recherches érudites démontrent victorieusement que la composition figurée sur le vase de Xénophantos est une simple fantaisie d'artiste, agrémentée de noms historiques pour lui donner plus de cachet ; une réminiscence évidente des étoffes orientales, illustrées de monstres hybrides ou d'animaux naturels, étoffes mentionnées par Euripide, Aristophane, Théophraste, Athénée, et qu'introduisirent en Grèce les conséquences de la guerre médique [1].

Le docte académicien de Saint-Pétersbourg conclut en ces termes : « La scène se passe en Scythie, au pays des Hyperboréens consacré à Apollon, fait rendu incontestable par la présence des griffons, des trépieds, du palmier et du laurier ; l'artiste n'a pu songer à Darius Ier qui déclara la guerre aux Scythes et n'alla pas chasser sur leurs terres. — Un exploit cynégétique, à Suse ou ailleurs, des fils d'Hystapes et d'Artaxerxès Mnémon n'est pas plus admissible. — Les céramistes cherchaient à augmenter l'attrait de leurs compositions en y introduisant de hautes personnalités ; le nom de Darius n'est donc ici que le souvenir d'un illustre Barbare. — Xénophantos a retracé l'allégorie traditionnelle des Scythes combattant les griffons, et, à ce point de vue, son œuvre rentre exactement dans la catégorie des luttes d'Amazones et d'Arimaspes, si fréquemment reproduites sur les monuments antiques. » [2]

Dans un travail postérieur, M. Stephani s'exprime ainsi : « Xénophantos peut avoir fabriqué son vase à Athènes dans un but d'exportation ; cet artiste put également avoir émigré à Panticapée pour y exercer son industrie. Néanmoins il est très-invraisemblable *(sehr unwahrscheinlich)* que l'objet, d'abord

[1] *Compte-rendu etc.*, 1864, p. 75 à 82. *Id.*, 1866, pl. IV, p. 140 à 145. — *Ion*, v. 1158 à 1162. *Ranæ*, v. 937 et 938. *Charact.*, 21. *Deipnos.*, V, 196 et 197. — Le vase de Xénophantos est aussi reproduit : *Antiq. du Bosph. Cimm.*, pl. 45 et 46, chromolith.; Gerhard, *Archæol. Zeitung*, 1856, p. 169, pl. 86 et 87; le prince Sibirsky, *Catal. des médailles du Bosph. Cimm.*, t. I, pl. 268.

[2] *Compte-rendu etc.*, 1864, p. 77, 78, 81, 82.

Digitized by Google

commandé à Athènes par un individu de la localité, ait été ensuite fortuitement transporté en Tauride, car Xénophantos, contre tous les usages reçus chez les céramistes, a non seulement indiqué sa patrie par la désignation générale *Athénien*, mais encore il s'est abstenu de mentionner le *dème* (canton) auquel il appartenait [1]. »

Tout en acceptant au point de vue général les opinions émises par mon savant devancier, je me suis demandé si les illustrations du vase de Xénophantos ne cacheraient pas sous une forme allégorique des circonstances parfaitement réelles ; ces circonstances, j'en vais demander l'explication à un auteur grec qui vivait au Ier siècle de notre ère.

Né à Pruse, en Bithynie, Dion Chrysostome, poursuivi par la mauvaise fortune, avait dû chercher un asile chez les Gètes. Admis plus tard dans l'intimité de Trajan, Dion quitta momentanément Rome et alla de ville en ville, à l'exemple de nos modernes conférenciers, exposer en public le fruit de ses lectures et de ses voyages. Or, parmi les nombreux discours écrits que nous a laissés le rhéteur bithynien, il s'en trouve un qui contient les détails les plus curieux et les plus intéressants sur le compte des Grecs du Pont-Euxin. J'en extrais quelques passages caractéristiques.

Je naviguais pendant l'été sur le Borysthènes, voulant arriver chez les Gètes par la Scythie et étudier leur manière de vivre. Incontinent j'allai me promener vers l'heure de midi aux bords de l'Hypanis, qui touche à la ville, nommée pourtant Borysthènes à cause de la beauté et de la grandeur de ce dernier fleuve..... Il y a là beaucoup de sel qu'achètent les Barbares, et aussi les Grecs et les Scythes qui habitent la Chersonèse Taurique..... La cité des Borysthénites n'a pas un aspect qui corresponde à son antique renommée, car elle a supporté de nombreuses guerres et elle a été prise maintes fois par les belliqueuses tribus qui l'entourent. Son dernier désastre, le plus grave qu'elle ait subi, ne remonte guère au-delà d'un siècle et demi.

[1] *Compte-rendu etc.*, 1866, p. 140.

Digitized by Google

Bientôt survient à cheval un jeune homme nommé Callistrate ; il confie sa monture à un valet et accoste Dion.

Callistrate portait suspendu au côté le grand couteau de chasse des cavaliers (μάχαιραν μεγάλην τῶν ἱππικῶν), il avait des pantalons collants (ἀναξυρίδας) et le reste du costume Scythe (καὶ τὴν ἄλλην στολὴν Σκυθικήν). Sur ses épaules flottait le manteau court, noir et léger (ἱμάτιον μικρὸν, μελάν, λεπτὸν) usité chez les Borysthénites. Ceux-ci ont encore un autre vêtement, noir en général, à l'instar de certains Scythes qu'à mon avis les Grecs appellent pour cela *Melanchlæni*. Callistrate comptait environ dix-huit printemps ; il était grand, beau, et tenait beaucoup du type ionien ; on parlait de sa bravoure à la guerre, et des Sarmates qu'il avait pris ou tués. Il s'occupait d'éloquence et de philosophie, et il désirait en causer avec moi. Son savoir, non moins que les charmes de sa personne lui donnaient du renom parmi ses concitoyens, *habebatque multos amatores* (καὶ εἶχε πολλοὺς ἐραστάς). *Omnino enim hoc illis remansit acceptum a metropoli, quod masculos amant ; ut periculum sit, ne etiam Barbarorum quibusdam persuadeant : non in rem bonam sane, sed uti illi tale efficerent ; nempe barbarice et non sine contumelia* [1].

Retournons maintenant aux illustrations du vase ; leur examen convaincra que le jeune et beau cavalier Darius, avec sa tunique rougeâtre, ses anaxyrides, et surtout son *imation* bleu foncé, répond exactement au portrait que Dion trace de Callistrate. Ces mœurs infâmes, signalées par l'orateur, les Milésiens d'Olbia les avaient eues de temps immémorial puisqu'elles étaient empruntées à la métropole ; pouvait-il en être différemment chez les Milésiens de Panticapée ? Les représentations de l'*éraste* et de son *éromène*, traitées avec plus ou moins de crudité, n'offraient rien qui repugnât aux céramistes de l'antiquité ; quelques-uns ont même inscrit leurs noms à côté de pareils sujets [2]. Jusqu'à preuve du contraire, je croirai volontiers qu'Abrocomas, riche citoyen de Panticapée, commanda notre *aryballe* pour en faire hommage à son mignon Darius. La tête du premier est détruite,

[1] XXXVI, *Borysthenitica*, p. 437 à 439 ; in-fol. Paris, 1604.

[2] J. de Witte, *Noms des fabricants et des dessinateurs de vases peints*, p. 36, Epictète, n° 11 ; p. 69, n° 1, Phitias ; in-8°, Paris, 1848.

Digitized by Google

pourtant ce qui reste de la barbe accuse une physionomie différente de celles des personnages secondaires ; le délicat profil du second ne me semble aucunement fantaisiste : l'artiste aurait alors figuré, sous leurs noms véritables, ou sous de transparents pseudonymes, le donateur et le donataire du vase dont la forme implique un usage intime. C'était évidemment un meuble de toilette, destiné aux ablutions corporelles, un *aquimanile* (χέρνιβον)[1], sorte de cadeau on ne peut mieux approprié à la circonstance.

La réunion des symboles numismatiques de Panticapée, des costumes scythes adoptés par les Grecs de l'Euxin, enfin du sujet représenté et du but que je lui soupçonne avec quelque raison, concourt à démontrer que Xénophantos fabriqua son beau vase au lieu même où il a été trouvé. D'autres motifs empruntés au genre particulier de la signature viennent corroborer mon sentiment.

Dans un opuscule rempli de la patiente érudition et de la saine critique qui caractérisent ses travaux, M. le baron J. de Witte a publié toutes les signatures recueillies jusqu'aujourd'hui sur les monuments céramiques décorés de peintures ; d'autre part M. L. Stephani a dressé un catalogue des inscriptions relevées sur les poteries vulgaires importées en Tauride par le commerce grec ; enfin la grande collection de Bœckh résume l'ensemble des matériaux relatifs à l'épigraphie hellénique[2]. Or les amphores de Cnide et de Thasos indiquent leur lieu de provenance, le magistrat éponyme, les noms du fabricant ou de l'expéditeur, chose très-naturelle puisqu'elles étaient destinées à l'exportation ; les vases peints, le nom du potier (ἐποίει), parfois asso-

[1] L'*aryballe* ou l'ἀρύταινα (rad. ἀρύω, je puise) étaient des vases principalement destinés aux bains ; l'*aquimanile* servait à se laver les mains avant le repas : v. Daremberg et Saglio, *loc. cit.* et AQUAEMANALIS. Notre vase, associé probablement à un bassin (πελίκη, *pelvis*), devait répondre au pot-à-l'eau et à la cuvette modernes.

[2] *Noms des fabricants etc.* — *Compte-rendu etc.*, 1869, p. 191 à 209. — *Corp. inscript. Græc.*

Digitized by Google

cié à celui de l'illustrateur (ἔγραψε) lorsque le travail est exécuté en commun, et rarement aussi, la désignation du père des industriels; au contraire le vase de Xénophantos est le seul de son espèce où le pays natal de l'artiste soit mentionné. A quoi cela tient-il ?

Les monuments de l'antiquité, dont les signatures authentiques montrent un nom d'auteur suivi du nom de sa patrie, sont très-peu répandus. On croit que l'inscription Ἀγάσιας Δοσίθεου Ἐφέσιος ἐποίει (*Agasias, fils de Dosithée, Éphésien, a fait)*, gravée sur le tronc d'arbre qui sert d'appui à la statue dite le *Gladiateur Borghèse* (Musée du Louvre), date de l'époque romaine, mais ce marbre fut découvert à Antium (Nettuno), bien loin de l'Asie Mineure. L'Hercule Farnèse (Musée de Naples), trouvé dans les thermes de Caracalla, à Rome, est signé Γλύκων Ἀθηναῖος ἐποίει, et cette imitation d'un modèle de Lysippe, si elle a vu le jour en Grèce, était destinée à l'Italie [1]. Sur le marchepied de son Jupiter d'Olympie, Phidias inscrivit :

Φειδίας Χαρμίδου διὸς Ἀθηναῖός μ'ἐποίησε.
Phidias, fils de Charmidès, Athénien, m'a fait.

Que le grand sculpteur ait été autorisé par les Éléens à en agir ainsi, je ne le contesterai pas ; néanmoins l'atelier où il exécuta le colosse du *Maître des dieux* était en Élide, non à Athènes [2]. Un fragment de vase en pierre de touche, porte Δωρός Ῥόδιος ἐποίησεν ; on ignore son origine, et il ne peut en conséquence appuyer ni infirmer la thèse que je soutiens [3]. Une dernière cita-

[1] Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, t. I, p. 692. Winckelmann, *Geschichte der Kunst*, X, 3. *Museo Borbonico*, t. III, pl. 23, 24. Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 75.

[2] Pausanias, *Elid.* I, p. 156, in-fol. Bâle, 1583. Beulé, *Biog. univ.*, PHIDIAS.

[3] Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 160 et 234. Bœckh, *Corpus inscript. Græc.*, n° 6134. Brunn, *Geschichte der Griechischen Kunstler*, t. II, p. 470. Caylus, *Recueil d'antiq.*, t. I, pl. 51, fig. 4. Clarac, *Catal. des artistes*, p. 99, DORIS, dit : « ..... ΔΩΡΟΣ ΡΟΔΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ, fin d'un nom tel que Apollodore, Athénodore, Polydore, etc., qui étaient aussi de Rhodes ; cette inscription sur un frag-

Digitized by Google

tion enlèvera je pense toute incertitude : Apollonios, fils d'Archias, né en Attique, s'est désigné comme Μαραθώνιος (nom de son *dème)* sur la base d'une statue érigée à Athènes ; comme Ἀθηναῖος, sur un Hermès de bronze découvert à Herculanum[1]. La question est donc maintenant éclaircie ; un artiste grec n'ajoutait à sa signature le nom de son pays natal que lorsqu'il travaillait pour l'étranger ou à l'étranger.

L'*aryballe* du musée de l'Ermitage a été fait à Panticapée, et Xénophantos, industriel émigré en Tauride, s'intitulait vraisemblablement *Athénien* pour obtenir la vogue, à l'exemple de nos modistes et de nos coiffeurs français qui, à Saint-Pétersbourg, Berlin ou Londres, mettent sur leur enseigne l'attraction irrésistible : *de Paris*[2].

Sculpture. — Je n'ai rien à dire des bronzes de l'Ermitage[3], non plus que d'une plaque d'ivoire, *Vénus et l'Amour,* attribuée au IVe siècle avant notre ère[4] ; ces œuvres, bien que grecques, ne peuvent être localisées. Il en est autrement des *terra-cotta :* les unes, telles que les bas-reliefs des *Niobides* (Kertch), et diverses figurines (Grande Blisnitza, presqu'île de Taman), ont le caractère athénien ; d'autres, grotesques ou obscènes (même lieu), me paraissent fabriquées en Syrie ; d'autres enfin (Kertch) rappellent

ment de vase en pierre de touche cité par Caylus. » Si le fragment était au Louvre, comme l'ont cru Brunn et d'autres, Clarac n'aurait pas manqué de le constater. J'ai sous les yeux une planche où cet objet est reproduit sans indication d'aucun genre ; le nom Δωρός y est parfaitement isolé et ne laisse pas soupçonner qu'il soit le reste d'un mot brisé.

[1] *Archæol. Zeitung,* 1856, p. 222.

[2] Ce qui ne les empêche pas d'être natifs de Rouen, Bordeaux, Toulouse ou Marseille ; mais ils ont appris leur métier à Paris. Il est vrai que les bottiers et les tailleurs *allemands*, les horlogers et les pâtissiers *suisses*, les *Old England,* fourmillent également en France ; nul n'est prophète en son pays !

[3] *Compte-rendu etc.*, 1867, p. 5 à 45, pl. I, fig. 1, groupe de lutteurs ; fig. 3, Bacchus enfant. Les yeux de ce dernier étaient rapportés ; une inscription grecque lui ceint le bas-ventre ; l'estomac, percé de trois trous, comporte deux monogrammes cruciformes encadrés de cercles.

[4] *Compte-rendu etc.*, 1868, p. 55, pl. I, fig. 13.

Digitized by Google

les poses gracieuses et les élégantes draperies des statuettes doriennes de Tanagra ou de Mégare [1].

Verrerie. — Les fouilles pratiquées en Russie ont procuré quelques magnifiques échantillons de l'art du verrier chez les Anciens. Une coupe ornée de scènes des *Mystères orphiques* aurait, m'écrit-on, été trouvée dans le Gouvernement d'Orel (au premier tiers de la route qui conduit de Moscou à la Mer Noire, en partant de cette ville), mais mon correspondant est resté trop sobre de détails pour que je puisse insister sur une pièce, d'ailleurs capitale à tous les points de vue. Le Musée de l'Ermitage possède un admirable vase de l'époque romaine où le verre est allié à l'argent; les incrustations du métal y retracent une chasse au cerf et au sanglier; il a été découvert dans les régions du Caucase [2]. Une *diota* (Crimée, 1852) mérite de fixer un instant notre attention : cette charmante amphore, primitivement couleur jaune d'ambre, aujourd'hui fortement irisée, accuse le style un peu raide des temps romains; le col et la base sont cannelés; la panse offre un étroit bandeau d'imbrications compris entre deux larges zones de palmettes et de branches de chêne; au-dessus du bandeau imbriqué, dans un cartouche rectangulaire à pattes, on lit la signature :

[1] *Compte-rendu etc.*, 1863, pl. I, fig. 4 à 6, III et IV, p. 164 à 206. *Id.*, 1864, pl. VI, fig. 2 à 4, p. 202 à 230. *Id.*, 1868, pl. II, p. 58 à 65. *Id.*, 1869, pl. III, passim, p 161 à 172; pl. II, p. 146 à 160. *Id.*, 1868, pl. I, fig. 17, p. 57; pl. III, p. 66 à 71. *Antiq. du Bosph. Cimm.*, pl. 56 à 58, 64 et 65. — O. Rayet, *Les figurines de Tanagra au musée du Louvre*, ap. *Gaz. des Beaux-Arts*, nos d'avril, juin et juillet 1875. E. de Chanot, *Terres cuites de Mégare*, ap. *Gaz. archéol.*, t. II, p. 46, pl. XV. Id., *Terre cuite de Tanagra*, ap. *ibid.*, p. 133, pl. XXXIII. Id., ap. *ibid.*, t. III, p. 12, pl IV, statuette tirée de la riche collection de M. G. Bellon, à Rouen.

[2] Aspelin, *Lettre*, février 1877 — *Compte-rendu etc.*, 1872, S. P., 1875, pl. II, fig. 1 et 2. Cet objet et d'autres encore ont été trouvés il y a quelques années par M. Baïru, sujet autrichien résidant à Tiflis; ils peuvent dater environ du IIIe siècle ap. J.-C. Le vase incrusté de l'Ermitage dépasserait en beauté la célèbre *diota* du Musée Britannique, connue sous le nom de *Vase de Portland*. *Note manuscr.* de M. Brosset et *Lettre* de M. L. Stephani, 11 mai 1877.

Digitized by Google

ЄNNIωN
ЄΠOIЄI

Tout le décor est en relief. Le même nom avec une variante au temps du verbe, ЄNNIωN ЄΠOIHCЄN, se rencontre également sur une *cista* de verre (κίστη, boîte cylindrique en usage dans les cérémonies du culte de Cérès et de Bacchus) à deux anses, trouvée à Bagnolo (environs de Brescia) et conservée au musée de Modène. Un fragment de verre, provenant de Borgo San Donino (duché de Parme) offre aussi la marque d'Ennion. La similitude complète qui règne entre les décors de la *diota* et la *cista* ne laissant aucun doute sur l'identité de l'artiste qui les fabriqua, on doit en conclure que les ouvrages d'Ennion, célèbre verrier grec de l'ère antonine, avaient su franchir les limites de l'empire romain [1].

Orfévrerie et joaillerie. — Comme les vases en terre, les objets de métal ont été découverts au fond des sépultures. Ces tombes sont de deux espèces : les unes (Tauride) consistent en caveaux de pierres soigneusement appareillées ; les autres (Russie méridionale) sont des tumulus identiques aux tertres funéraires des rois Scythes décrits par Hérodote [2]. J'ai déjà mentionné les recherches de Dubrux, continuées en 1816 et 1817 grâce aux allocations fournies par le comte Roumiantzoff, Chancelier de l'Empire et créateur du musée de Moscou. En 1821, un officier de la marine russe, M. Patiniotti, fit à son tour de nombreuses trouvailles qui appelèrent l'attention du comte Vorontzoff, alors gouverneur général de la Nouvelle Russie ; les musées de Kertch

[1] L. Stephani, *Antiq. du Bosph. Cimm.*, pl. 78, et *Lettre cit.* Cavedoni, *Ann. dell' Instit. archeol.*, t. XVI, p. 161, pl. G, 1844. Brunn, *Gesch. der Griech, Kunstler*, t. II, p. 743. J. de Witte, *Lettre*, 7 mai 1877. Bœckh, *Corp. inscr. Græc.*, t. IV, n° 8485. Rich, *Dict des antiq.*, CISTA.

[2] « Aux funérailles des rois scythes, on inhume avec eux une concubine, un échanson, un cuisinier, un palefrenier, un serviteur, un messager, des chevaux, des offrandes de toute espèce, des coupes en or, φιάλας χρυσέας ; rien d'argent, ni de cuivre. Ensuite, on élève un tumulus, χῶμα, de manière à ce qu'il soit le plus haut possible. » IV, 71.

Digitized by Google

et d'Odessa furent ouverts en 1823. Dubrux, MM. de Blaremberg, Aschik, Begnitchev et Kareischa poursuivirent, de 1824 à 1846, les fouilles entreprises en Crimée; plus tard, M. le comte A. Ouvaroff explora la Russie méridionale ; chacun sait le zèle et la persévérance que déploie aujourd'hui une légion de successeurs non moins recommandables [1].

La majorité des objets, dont la nomenclature va suivre, appartient sans conteste à l'art hellénique; cependant les tendances orientales d'un certain nombre portent à croire qu'ils ont été fabriqués sur les lieux, tant par des artistes émigrés d'Athènes que par des orfévres gréco-asiatiques. Nous rangerons dans une catégorie spéciale les bijoux dont les types accusent une origine étrangère incontestable.

Les Assyro-Chaldéens (v. chap. II, § 3) décoraient les statues de leurs divinités avec des ornements mobiles qui, appliqués sur les vêtements, simulaient une broderie. Les Grecs, plus tard les Romains, adoptèrent cet usage, non-seulement pour les effigies sacrées, mais aussi pour les costumes d'apparât; de minces plaques d'or estampées ou découpées (*brattea, bractea, πέταλον*), percées de trous marginaux, étaient cousues aux tuniques et aux manteaux : elles ont à peu près leurs analogues dans les orfrois de nos chasubles ou de nos chapes liturgiques. La Pallas en marbre du musée royal de Dresde [2] offre un remarquable exemple du genre de parure nommé chez les Anciens : *ἐσθῆτες χρυσόπασται, κατάστικται, ζῳδιωταὶ*; *vestes auratæ et sigillatæ* [3]. Des textes, joints à quelques monuments plastiques, avaient seuls révélé jusqu'ici, et d'une manière fort incomplète, la nature des *vestes au-*

[1] *Antiq. du Bosph. Cimm.*, Introd., p. VII à IX, LVII. On a aussi découvert d'épais tissus de soie violette doublée de fourrure, des étoffes de laine pourpre brochée d'or, et d'autres en lin ou en soie ; p. LXXIII et XCIII.

[2] Bekker, *Augusteum*, pl. IX, 10. Wieseler, *Denkmale der alt. Kunst*, I, p. 6, pl. X, 36. Overbeck, *Geschichte der griech. Plastik*, I, p. 173, 2e éd. Daremberg et Saglio, *Dict. cit.*, CÆLATURA.

[3] Athénée, XII, 50. Pollux, *Onomast.* X, 43. Trebellius Pollio, *Trig. tyranni*, 16. Et in veste purpurea, distinctaque stellis aureis chlamyde : Suétone, *Nero*, XXV.

Digitized by Google

ratæ; les fouilles russes viennent remplir cette lacune restée ouverte dans l'histoire intime des peuples d'autrefois. Les sépultures de Kertch, de Taman et de Nicopol, ont mis au jour divers modèles de *bractées*, grandes, moyennes, petites, tirées en assez nombreux exemplaires pour qu'il soit impossible de se méprendre sur leur emploi. D'abord la cigale, symbole que les vieillards de l'Attique et de l'Ionie associaient à leurs cheveux blancs (v. chap. III, § 3); un dragon ailé quadrupède, de style barbare, attribut de la ville ionienne de Téos, en Asie Mineure; un hippocampe de la plus belle époque [1]. Ailleurs, on voit des folioles aiguës, des lames carrées ou oblongues, chargées d'animaux réels et fabuleux, de sujets variés, de bustes de divinités; on en faisait d'analogues à Athènes [2]. Il y a aussi des asters orientaux, des masques, des Gorgones, des médaillons à tête de Minerve, des disques symboliques, des quatrefeuilles cruciformes, des sphinx, des danseuses, des panthères et des femmes ailées, des fleurs de courge, des rencontres de cerf ou de taureau, des triangles à bossettes disposées en pile de boulets, des aigles volant ou essorant [3].

Notre Cabinet des médailles, à Paris, possède plusieurs bijoux en or qui appartiennent à la catégorie ci-dessus. Neuf ont été acquis en 1831, un mois juste après l'importante découverte de Koul-Oba; il est de toute vraisemblance qu'ils en proviennent et qu'ils furent distraits avec une quantité d'autres lors de l'ouverture du tumulus criméen [4]. Ces objets sont d'un haut intérêt, et je ne puis mieux les décrire qu'en suivant M. Chabouillet.

[1] *Antiq. du Bosph. Cimm.*, p. 155, pl. XX, fig. 20, 21, 10, 12 à 14. Smith, *Dict. cit.*, p. 612.

[2] *Compte-rendu etc.*, 1864, titre et p. 128; pl. V, fig. 3 à 9, p. 178 à 182. *Id.*, 1865, pl. II, fig. 7 à 9; Déméter et Coré ont des boucles d'oreilles au type assyrien : p. 49 à 54. Daremberg et Saglio, *loc. cit.*, fig. 933.

[3] *Compte-rendu etc.*, 1865, pl. III, fig. 1 à 36, p. 55 à 101. *Id.*, 1866, pl. II, fig. 28 à 32. *Id.*, 1869, pl. I, fig. 21, 22. *Id.*, 1872, pl. III, fig. 7 et 8.

[4] « S'il fallait s'en rapporter à la voix publique, le pillage fut poussé si loin, que le gouvernement ne fut mis en possession que d'une quinzaine de livres pesant d'objets en or, tandis que le tombeau de Koul-Oba en renfermait, dit-on,

Digitized by Google

2644. Plaque d'or estampée et découpée, représentant une *divinité panthée* sous les traits d'une femme coiffée du *modius*, vêtue d'une robe sans manches et serrée à la taille. De la main droite, elle tient par les cornes une tête coupée de Pan ; de la gauche, le glaive dont elle s'est servie pour tuer le dieu champêtre ; de ses épaules, partent de chaque côté le protome de la panthère cornue (*chimère*) des monnaies de Panticapée. Le corps de la déesse se termine en double griffon ; les têtes redressées en haut ; à ceinture, l'avant-corps de deux *cygnes* ; entre les griffons, une gerbe de blé. La divinité figurée sur ce curieux monument peut prendre le nom de *Panticapæa*. Elle résume les divers symboles numismatiques de la ville de Panticapée; c'est-à-dire, la *tête de Pan*, la *chimère*, le *griffon* et l'*épi de blé*.

2645 et 2646. Disque avec le masque de Bacchus couronné de lierre.

2647. Plaque ovale ayant pour sujet un adolescent demi-nu, le genou en terre, ayant dans les mains deux objets indéterminés [1].

2648. Plaque ronde ; Hercule combattant le lion de Némée.

2649. Rectangle encadré de globules ; au centre, un lièvre ; il y en a dix-huit semblables à l'Ermitage.

2650. Tête de Méduse, en huit exemplaires à l'Ermitage [2].

2651. Ellipsoïde avec la tête d'Apollon lauré de profil. Travail grossier où certains ont cru reconnaître un type de vieille femme. Douze exemplaires en existent à l'Ermitage [3].

2652. Plaque carrée ; aigle enlevant un poisson, type emprunté aux médailles d'Olbia (et de Sinope) : c'est l'ἁλιάετος des Grecs. Sept exemplaires à l'Ermitage [4].

plus de cent vingt. » J. Sabatier, *Souvenirs de Kertch*, p. 105, Saint-Pétersbourg, 1849. V. encore Gille, *Antiq. du Bosph. Cimm.*, Introd., p. XV et sq.

[1] M. Sabatier a publié une plaque identique, faisant partie du cabinet de M. le comte A. Ouvaroff; il croit y voir un poisson, ou peut-être deux écailles d'huître dans la main du jeune homme. *Souv. de Kertch*, p. 121, pl. VI, fig. 8. Quatorze exemplaires de cette même plaque sont conservés à l'Ermitage ; M. Gille les décrit ainsi : « Enfant, un genou en terre, tenant de chaque main un fruit. » *Antiq. du Bosph. etc.*, t. I, p. 145, pl. XX, n° 1.

[2] Sabatier, *loc. cit.*, pl. VI, 12; XX, 15. *Antiq. du Bosph. etc.*, t. I, p. 151; pl. XXI, 12. La tête de Méduse est un type fréquent sur les médailles antiques d'Olbia; v. le comte A Ouvaroff, *Rech. sur les antiq. de la Russie mérid. et des côtes de la Mer noire*; Paris, 1855.

[3] *Antiq. du Bosph.*, pl. XXI, 22, t. I, p. 151. Les monnaies d'Olbia offrent souvent la même tête d'Apollon ; v. Ouvaroff, *loc. cit.*, p. 105 et sq., pl. XXII, XXIII.

[4] E. Vinet, *Ann. de l'Inst. archéol. de Rome*, t. XV, p. 203, pl. LII, 4. Sabatier,

Digitized by Google

Une plaque identique à la précédente (2653), deux médaillons ovales à quatre bélières (*Génie de Bacchus debout*, 2654-55), un hexagone perlé (2656), bien qu'entrés dans la collection postérieurement à 1831, ne sauraient être que de provenance russe [1].

Les *bractées* cousues aux vêtements me paraissent se subdiviser en deux classes. Certaines plaques, affectant le dessin géométrique, se juxtaposaient ou s'enchevêtraient de manière à former le *limbus* (παρυφή) des robes ou du *peplum* (πέπλον, πέπλος) féminin; certaines autres, artistiquement découpées, pouvaient être disposées en semis, ou déterminer par leur réunion un ensemble décoratif spécial. Dans la sépulture d'une dame grecque (Taman) on a trouvé une série de personnages isolés, (Satyres, Ménades, deux femmes assises sur une panthère et sur un griffon), figurant une scène bachique; le tout en or estampé, chaque objet percé de trous marginaux. M. Stephani reconnaît ici les débris métalliques d'un *calathus*, peut-être à fond d'étoffe, qui ceignait la tête du cadavre [2]; mais les coiffures ne sont pas indéfiniment multipliées. Les Égyptiens, en vertu d'une prescription du rituel funéraire, ornaient leurs morts d'un collier, dit *ousekh*, qui s'agrafait sur les épaules et cachait entièrement la poitrine. « Ce collier est d'un genre aussi riche qu'inusité; des cordes enroulées, des fleurons cruciformes, des lions et des antilopes courant, des chacals accroupis, des oiseaux, des vipères ailées, des clochettes, le tout en or estampé, constituent la décoration. Chaque détail était cousu aux linges de la momie au moyen de petits anneaux soudés par derrière. [3] » Un ornement analogue fut importé d'Orient en Italie par les Étrusques, et il semble également empreint du caractère religieux. L'une des tombes de Cære (Cervetri) a procuré un immense pectoral d'or repoussé, percé de trous pour le coudre sur la

loc. cit., p. 121, pl. VI, 11. *Antiq. du Bosph.*, t. I, p. 145, pl. XX, 12. Ouvaroff. *loc. cit.*, pl. XXII. Smith, *Dict. cit.*, p. 577.

[1] Chabouillet, *Catal. etc.*, p. 390 à 395

[2] *Compte-rendu etc.*, 1869, p. 14, pl. I, fig. 1 à 10.

[3] C. de Linas, *L'hist. du travail etc.*, p. 245.

Digitized by Google

tunique : il est en forme d'ellipsoïde coupé suivant le petit axe; au centre, un écusson de cinq bandeaux rectilignes, hommes nus entre deux lions debout, chiens avec un flambeau horizontalement posé dans la gueule, génies ailés, griffons passant, accolades; à l'entour, une bordure de treize zones parallèles, prolongeant les contours de l'écusson, offre la plupart des motifs précédents auxquels il faut ajouter des cerfs, des phoques, des antilopes à museau de tapir, enfin des triangles allongés[1]. Les habitants gréco-asiatiques de la Tauride n'auraient-ils pas, quatre siècles avant notre ère, appliqué à leurs morts l'usage oriental du collier funèbre d'ornements cousus, usage transmis aux vivants chez les Byzantins, puis chez les Russes (v. chap. V, § 1)? Sauf meilleur avis, je pense que les figures découpées, dont l'emploi n'a pas été ici strictement établi, sont le reste de *pectoralia* à fond d'étoffe, imités de ceux de l'Égypte et de l'Étrurie.

Les bijoux d'or enfouis dans la sépulture d'une prêtresse de Déméter, à la Grande Blisnitza (Taman), datent du IVe siècle avant notre ère. La défunte avait sur le front une στλεγγίς (bandeau simulant des cheveux ondés, tour), arrêtée par de charmantes figurines de femmes ailées; pour coiffure un *calathus* (*modiolus*, v. chap. V, § 1) entièrement métallique, formé de plaques ajustées au moyen de rivets. Des bordures d'oves ou de méandres cerclent

[1] *Mus. Gregor.*, pl. XXVIII et XXIX. Grifi, *Cere ant.*, I. Canina, *Etrus. marm.*, pl. LV. Daremberg et Saglio, *loc. cit.*, fig. 963 et 964. Les artistes chrétiens des premiers siècles, aussi les Byzantins, se sont inspirés des groupes d'hommes et de lions représentés sur le pectoral de Cære; ces groupes symboliques existaient donc ailleurs : V. Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, DANIEL. A. Gaussen, *Portefeuille archéol. de la Champagne*, Tissus et broderies, pl. 4, Suaire de S. Victor, à la cathéd. de Sens; in-4°, Bar-sur-Aube, 1861. *Mél. d'archéol.*, t. II, pl. 18, Étoffe conservée à Eichstædt (Bavière). — Si les gravures que j'ai sous la main sont exactes, le ruminant cornu, au museau de tapir, pourrait bien être une représentation approximative du saïga, la plus septentrionale des antilopes asiatiques, puisqu'elle habite les déserts de la Caspienne et de l'Aral. Le nez du saïga est démesurément gros et bombé; M. Bouvier, habile naturaliste de Paris, m'a montré chez lui un exemplaire de cet animal admirablement monté, fait assez rare dans les collections.

Digitized by Google

la couronne; son champ comporte le sujet local d'une lutte acharnée entre des Amazones et des griffons, toutes les figures maintenues par de petits clous. Les ornements accrochés sur les tempes,

Bijou en or de la prêtresse de Déméter.

Digitized by Google

les boucles d'oreilles, les deux colliers, ont pour caractéristique un luxe de chaînettes à glands, marquées au coin oriental [1] bien que leur style et leur exécution soient purement helléniques. Nous donnons ici comme type général de la parure l'une des grandes phalères temporales dont les *elenchi* battaient la joue; sur le disque figure Thétis chargée des armes d'Achille; le médaillon correspondant offre le même sujet avec une légère variante. Les bracelets, sans charnières, consistent en une grosse torsade terminée par des lions rampants hermaphrodites du plus beau travail [2].

Quatre anneaux, passés au doigt de la prêtresse, ont été décrits par M. L. Stephani avec l'immense érudition et la critique habituelles à ce savant; ils sont tout en or, le chaton profondément gravé au burin. N° 1, jonc torsade : chaton mobile portant du côté convexe un lion couché en haut relief; sur le côté plan, la figure en pied d'Artémis; poids, 10 gr. 50 cent. N° 2, jonc analogue au précédent : la saillie du chaton offre le spécimen, peut-être unique, d'un scarabée de métal ciselé en ronde-bosse et fouillé avec un soin merveilleux jusque dans ses plus minimes détails ; l'insecte repose sur une élégante base ovale ornée de denticules et de filets tordus ou granulés; gravure, l'Amour agenouillé aux pieds de Vénus; poids, 21 gr. 25 cent. N° 3, anneau massif pesant un peu moins de 21 grammes, il n'avait jamais été porté avant qu'on le déposât dans la tombe; chaton, Eros debout près d'Aphrodite assise. N° 4, curieux chaton représentant un monstre, femme par le haut, sauterelle par le

[1] V. chap. II, § 9, le *frontale* découvert en Troade par M. Schliemann; *Illustration*, 27 janvier 1877, p. 56-57, les bijoux trouvés à Mycènes par le même; comte Giancarlo Conestabile, *Sovra due dischi in bronzo antico-italici del museo di Perugia etc.*, pl. IX, fig. 2, pectoral de bronze, très-archaïque, provenant des fouilles exécutées sur le territoire de Pérouse, in-4°, Turin, 1874. Il règne entre l'orfévrerie protohellénique de Mycènes et la parure khivienne, exposée au Congrès international de géographie tenu à Paris en 1875, d'étroites analogies toutes à l'avantage du Turkestan; v. *Mag. pittor.*, t. XLV, p. 144.

[2] *Compte-rendu*, 1865, p. 21 à 48, pl. I et pl. II, fig. 1 à 6.

Digitized by Google

bas ; il joue de la lyre et sa queue recourbée finit en tête de griffon : poids, 10 gr. 66 cent. Je soupçonnerais volontiers sur ce petit monument une caricature dirigée contre quelque poëte en jupons, célèbre au IVe siècle. Je terminerai ma nomenclature abrégée des bagues intailles en simple métal par la mention d'un anneau trouvé dans une autre sépulture de la Grande Blisnitza. De la même époque que les précédents, il est massif et il pèse 6 gr. 39 cent. ; son chaton montre une nymphe debout, le sein découvert, la main gauche appuyée sur une vasque [1].

Cette dernière tombe renfermait de nombreux objets de parure en or.—Un bracelet hélicoïde du genre nommé οφεις et δράκοντες [2] ; seulement son extrémité, au lieu de se terminer en tête de serpent, figure un lion couché issant d'une palmette : poids, à peu près 47 grammes. — Des boucles d'oreilles à pendeloques, dont le motif principal est analogue à celui que l'on a rencontré chez la prêtresse de Déméter ; un croissant abaissé sous un disque : poids, environ 5 gr. L'association du disque avec le croissant symbolise ici les personnalités d'Apollon et de Diane, personnalités rendues évidentes par un bijou semblable, trouvé à Bolsena (Vulsinium), en 1861, et sur lequel le disque est remplacé par le char du Soleil. La variante opposée du même sujet existe à l'Ermitage ; une paires de boucles d'oreilles provenant de Theudosia montre Artémis, un flambeau allumé en main, assise sur un cerf et sommée d'un disque radié [3]. — Une στλεγγίς très-particulière : les cheveux ne sont pas ondés, mais frisés à la mode assyrienne

[1] *Ibid.*, p. 77 à 79, 93, pl. III, fig. 23 à 26, 39.

[2] Pollux, V, 99 ; Lucien, *Amor.*, 41 ; Clément d'Alex., *Pædag.*, II, 12. — V. au musée de Naples les serpents d'or trouvés à Pompéi : *Mus. Borb.*, VII, pl. 46 ; XII, pl. 44 : Niccolini, *Case di Pompéi*, Descr. gen., pl. 36. V. encore : *Ant. du Bosph. Cimm.*, pl. 12, 14 ; Arneth, *Gold und Silbermon.* G. IX, 116 ; etc. etc. — La dame avait aux doigts deux bagues du même modèle que son bracelet, pesant chacune environ 8 gr. 50 : *C. R.*, 1869, pl. I, fig. 19 et 20.

[3] *C. R.*, 1869, pl. I, fig. 16 et 12. *Gaz. des Beaux-arts*, 1863, p. 162 ; *Cat. des bijoux du Mus. Napoléon III*, n° 112 ; Daremberg et Saglio, *loc. cit.*, fig. 968. *C. R.*, 1868, pl. I, fig. 2 et 3.

Digitized by Google

et perse ; deux groupes de boucles descendent *à l'anglaise* le long des tempes ; l'objet pèse 67 gr. 123 cent.— Un collier de perles et d'ovoïdes alternativement lisses et filigranés ; poids, 47 gr. environ. — Un collier d'amulettes composé de cylindres à renflements soit unis soit striés, interrompus par des masques bachiques, des têtes de bélier, des grenouilles (attribut du dieu assyrien Parsondas), des cigales ioniennes et des grappes de raisin : poids, 36 gr. 261 cent. [1]. — Un *maniaces* (v. chap. V. § 1) tourné en croissant ; à chaque bout, une tête de lion à charnière, mordant un anneau ; un double filet de torsades et de denticules contourne le bijou, et encadre des boucs, des béliers, des chiens, des lièvres, variant d'attitudes, maintenus par des pilastres ornés de feuilles de chardon, d'asters, de quatrefeuilles et de têtes de pavots. Poids, plus de 205 gr. Ce collier ou pectoral est rigide et ajouré ; M. Stephani dit que les femmes s'en paraient aux grandes fêtes, conjointement avec le *calathus* : le même savant ajoute qu'il n'a encore rencontré rien de pareil, et il croit y reconnaître le symbolisme des cultes de Cybèle ou de Cérès [2]. Une évidente parenté relie notre *maniaces* à certains ornements des âges du bronze danois et irlandais ; cette parenté pourrait bien s'étendre jusqu'au pectoral de Cære, même à quelques pièces du trésor de Pétrossa ; la question est loin d'être épuisée [3]. — Neuf protomes de griffon à bases coniques et creuses, cerclées d'un plat-bord foré où sont encore des clous de bronze ; il est vraisemblable que ces appendices décoraient l'extérieur du cercueil [4].

Les fouilles de Kertch ont procuré des colliers en or formés d'éléments cylindriques dont les intervalles laissent pendre des amulettes, tels que grelots, le dieu Pan, lions, lièvres, colombes,

[1] *C. R.*, 1869, p. 17 et sq., pl. I, fig. 11, 14, 15.

[2] *Ibid.*, p. 18 et 36, pl. I, fig. 13. M. Stephani, *C. R.*, 1872, p. 148 à 151, donne la liste des principaux objets d'art, en or, travaillés à jour et trouvés en Russie.

[3] Worsaae, *Nord. Oldsager*, p. 50, nos 225 et 226, bronze, Danemark ; *La colonis. de la Russie*, p. 72, fig. 1, or, Irlande.

[4] *C. R.*, 1869, p. 142, pl. I, fig. 28.

Digitized by Google

moineaux, taureaux, canards, pétoncles, cosses de pois, enfin la gerbe symbolique de Panticapée. Ce modèle était encore usité au IVe siècle de notre ère ; le collier, trouvé en 1797 près de Szilagy-Somlyo (Transylvanie) avec des médaillons de Valens, et conservé au Cabinet des Antiques, à Vienne, rentre dans la catégorie des précédents [1].

En fait de pendeloques, n'oublions pas des têtes de femmes coiffées de la haute couronne ouverte par derrière, στεφάνη (Kertch, poids de l'or, 8 gr. 33 cent.) ; une figurine de jeune fille, ciselée en or massif (Grande Blisnitza, poids, 14 gr.) ; un globule d'or filigrané analogue aux bossettes des bracelets de Marie d'Anjou (v. chap. V, § 2) ; des boucles d'oreilles à têtes de taureau d'une exécution très-archaïque (Kertch) ; une main fermée aussi en or (Taman) [2].

Une fibule très-originale (Crimée) se compose d'un cylindre d'or tourné en double ellipse ; à chaque bout, une longue virole filigranée surmontée d'une pyramide quadrangulaire en granules qu'amortit une fleur de lotus [3].

Hérodote, Strabon, et d'autres auteurs, nous renseignent sur le luxe de certaines tribus scythes [4] ; un poëte du siècle

[1] *Ant. du Bosph.*, pl. IX, fig. 3 ; pl. XII, fig. 3. Le texte explicatif, p. 67, constate un *objet bizarre* là où je crois voir une *gerbe* ; l'auteur, en ajoutant que ce motif est commun sur les colliers de Panticapée, pourrait bien me donner raison. — Arneth, *Gold. und. Silberm.*, G. I. *Die Samml. der k. k. Munz und Ant. Cabinetes*, p. 340, 341.

[2] *Ant. du Bosph.*, p. 53 et 57, pl. VII, fig. 11 et 19. *C. R.*, 1865, p. 88 et 92, pl. III, fig. 27, 37 et 38. *Id.*, 1866, p. 78, pl. II, fig. 34.

[3] *Ant. du Bosph.*, p. 219, pl. XXXII, fig. 14.

[4] Hérodote, IV, 104, appelle les Agathyrses, χρυσοφόροι. Strabon, VII, 4, 6, rapporte que les Chersonésiens, conjointement avec quelques villes asiatiques, payaient à Mithridate, en tribut annuel, 180,000 médimnes de blé et 200 talents d'argent. Pomponius Mela, II, 1, dit que l'or abondait en Scythie ; Athénée, XII, 5, que les Scythes s'adonnaient au plaisir et aux richesses. Enfin Jornandès, V, nous apprend que les Aulziagres fréquentaient les environs de Cherson, où l'avide marchand étale les riches productions de l'Asie : quo Asiæ bona avidus mercator importat.

Digitized by Google

d'Auguste a pris à tâche de peindre les riverains du nord de l'Euxin sous les couleurs les plus sombres. Aigri par les misères de l'exil, et dans le but évident d'apaiser la rancune de son persécuteur, Ovide ne reconnaît à Tomes que des sauvages où l'élément hellénique est à peine saisissable. Des cavaliers vêtus de fourrures, armés d'arcs, de flèches et de longs couteaux, n'ayant pour trésors que des chariots et du bétail, ne possédant aucun objet de métal précieux, tels sont les Gètes, et leurs voisins, Grecs au langage corrompu, ne sont guère plus civilisés [1]. Cependant Arrien parle des richesses entassées dans le temple d'Achille, à Leuca, île déserte voisine de la Tauride, φιάλαι καὶ δακτύλιοι, καὶ λίθοι τῶν πολυτελεστέρων [2] ; mais le favori des Antonins semble ignorer que non loin de là il y en avait bien davantage sous la terre, quoique le père de l'histoire eût fait pressentir ce que contenaient les tumulus de la Scythie.

Aux environs de Nicopol, non loin de l'embouchure du Dniéper, une sépulture royale, le kourgan Thchertomlyzki exploré en 1862 par M. le Conseiller aulique Zabéline, a fourni des objets du plus haut prix. Un fourreau d'*acinaces*, mince lame d'or ciselé (long. 0^{m} 55^{c}), représente trois Grecs combattant des Scythes et des Amazones ; sur le renflement supérieur, un griffon terrasse un daim. La poignée massive de l'arme (pl. V. A. fig. I) offre des cavaliers poursuivant à coups de flèches l'antilope et l'ægagre. Entraîné par de séduisantes analogies, j'avais (chap. IV, § 2) attribué à l'Orient une œuvre essentiellement hellénique, c'était une grave erreur, fourreau et poignée sont dus au même artiste, M. Stephani me l'a encore récemment affirmé ; j'en localiserai bientôt la fabrication. Le *coryte* (étui d'arc) est une réunion de plaques métalliques illustrées : sur les plats, de la fable d'Alopé en deux lignes, et de griffons dévorant une panthère ; sur les

[1] *Tristes*, III, 10 ; IV, 1 ; V, 7.

Nec tamen hæc loca sunt ullo pretiosa metallo.

Pont., III, 8, v. 5.

[2] *Periplus*, 21

Digitized by Google

flancs, de bandeaux de palmettes, d'enroulements, de denticules et d'animaux, lions, léopards, sanglier, taureau, cerf, s'entre-déchirant avec fureur. Une incomparable amphore d'argent doré (h. 0m 46c), du style grec le plus pur, accompagnait la dépouille mortelle du prince. Les reliefs de la panse comportent des liserons aux vrilles gracieuses, des lis, des palmettes, des colombes, des moineaux et des grues; au centre, un biberon, protome de cheval marin ailé en ronde bosse ; au bas, deux autres biberons, têtes de lion, également en haute saillie. Au sommet, deux zones parallèles : l'inférieure présente des Scythes occupés à l'entour de leurs chevaux ; la plus rapprochée du col, un groupe de griffons terrassant un daim. Les anses, unies et courtes comme celles des amphores panathénaïques, se terminent en élégantes palmettes [1]. Le style et l'exécution des pièces ci-dessus, la lutte des Grecs et des Amazones, le sujet d'Alopé [2] accusent un orfévre nourri des meilleures traditions athéniennes vers le IVe siècle avant notre ère ; mais les Scythes et leurs coursiers, évidemment dessinés d'après nature, le saïga, cette antilope des steppes, l'ægagre, la forme tout asiatique du *coryte*, du fourreau et de la poignée [3], prouvent qu'un artiste étranger, mandé à la cour du chef nomade, travailla

[1] *C. R.*, 1864, p. 172 à 179, pl. V, fig. 1 et 2; p. 142 à 171, pl. IV ; p. 5 à 141, pl. I à III. *Lettre* du 11 mai 1877.

[2] « Alopé, fille de Cercyon, eut de Neptune un fils qu'elle exposa. Une cavale l'allaita ; des pâtres le trouvèrent. Une querelle s'éleva entre eux au sujet des riches vêtements de l'enfant, que chacun voulait s'approprier. Ils portèrent le débat devant Cercyon. Celui-ci, ayant ainsi découvert la naissance de l'enfant, condamna sa fille à une prison perpétuelle et ordonna que l'enfant fût de nouveau exposé. Les pâtres le trouvèrent une seconde fois, et près de lui la cavale ; en conséquence ils lui donnèrent le nom d'Hippothoüs. Plus tard Thésée tua Cercyon et donna le sceptre à son petit-fils Hippothoüs. Alopé fut changée par Neptune en fontaine. — Cercyon, frère consanguin de Triptolème, était né en Arcadie et habitait Eleusis, ville d'Attique, où il fit tuer sa fille Alopé et exposer l'enfant qu'elle avait eu de Neptune. » Jacobi, *Dict. cité*, p. 24 et 99.

[3] V. le pommeau bicéphale du Mithra figuré sur le bas-relief de Schwarzenden (Rhin), ap. Schœpflin, *Alsatia illustr.*, t. I, p. 501, in-fol., Colmar, 1751, et Lajard, *Introd. à l'étude du culte de Mithra*, pl. 85.

Digitized by Google

sur les lieux mêmes en s'inspirant à l'occasion de modèles perses.

Le fourreau d'*acinaces* du roi scythe inhumé dans le tumulus de Koul-Oba (Kertch) est coupé sur le patron du précédent. Longue de 0m 72c, cette plaque d'or ciselé offre : au renflement, un hippocampe; au courant de l'étui, un cerf enguirlandé, terrassé par un griffon et un lion ; vers la pointe, une panthère dévorant un bouc ; terminaison, un mufle de lion. A l'intérieur de la boucle déterminée par la queue de la panthère, on lit le nom

ΠΟΡ
NAXO

gravé en creux. Un filet de sphéroïdes aplatis, que sépare un double tore, borde l'ensemble[1].

Le faire un peu rude de l'ornementation, la crinière du lion bouclée suivant le procédé sassanide, lui-même réminiscence assyrienne, offrent ici un double indice d'évolution ; l'art oriental, momentanément éclipsé, commence à rentrer en scène, et l'époque séleucide apparaîtrait clairement quand même l'inscription ne viendrait pas l'affirmer. Πορνάχος, variante de Φαρνάκης, a une origine perse incontestable ; l'un des satrapes tués à la bataille de Salamine se nommait Φαρνοῦχος[2]. Par malheur l'espace a manqué pour tracer la lettre finale de la signature et l'on ne sait trop s'il faut y voir le nominatif ou le génitif. Le premier cas indique *ad libitum* le possesseur ou l'artiste, qui alors, sous-entend ἔποιει ; le second cas, le propriétaire seulement[3]. Aucun Pornachos ne figure sur la liste connue des rois du Bosphore, un nom royal n'aurait pas été relégué à une place infime ; toutes les probabilités se réunissent donc en faveur de la leçon Πορνάχος

[1] Dubois de Montpéreux, *Voy. aut. du Caucase*, sér. IV, pl. 24, 4. Sibirsky, *Cat. des méd. du Bosph.*, t. I, p. CCCXX. *Antiq. du Bosph.*, p. 175, pl. XXVI, fig. 2. L. Stephani, *C. R.*, 1864, p. 173.

[2] Eschyle, *Persæ*, 966.

[3] Bœckh, *Corp. inscr. græc.* : t. II, 1927, Σάφφου Λαοδαμίας ; t. IV, p. 275, Ἀθηνάδης (*Antiq. du Bosph.*, p. 338); 8576 *b*, Δικαίας ; 8577, Ἰσιδότη ; 8578, Θιμοθέα.

Digitized by Google

qui désignerait alors un industriel asiatique, initié à l'art grec et vivant aux environs du IIIe siècle avant notre ère.

L'umbo en or du bouclier trouvé avec le fourreau, à Koul-Oba, ne dément pas l'époque précitée. D'un anneau central de dauphins, murènes et dorades, encadré d'une bordure denticulée, rayonnent vingt-quatre caissons en amande, ornés de masques de Gorgones et d'enroulements. Contre l'anneau, des rencontres de panthère; dans les triangles ménagés entre les caissons près du cercle extérieur, des têtes de Scythes, coiffées d'un capuchon, barbe pointue, longues moustaches pendantes, accompagnées de hures de sanglier et de mouches. La physionomie de ces têtes diffère sensiblement du type figuré à Nicopol ; nous allons la retrouver encore mieux rendue. Somme totale, composition lourde, exécution à l'avenant [1].

La tombe de Koul-Oba renfermait aussi des vases ciselés en métaux précieux ; nous nous y arrêterons quelques instants.

Urne (κάλπις) sphérique (poids, 186 gr. 26 cent.), montée sur un pied très-bas, col évasé, pas d'anses, fond godronné. La calotte supérieure de la panse montre des Scythes blessés, dans des attitudes diverses : leur type est le même que celui de l'umbo ; le capuchon conique de l'un d'eux complète la ressemblance. Travail rude, portraits d'après nature. L'objet est en or pâle (*electrum*), et l'on a cru que ce métal avait une origine ouralienne, opinion assurément contestable [2].

Le roi de Koul-Oba était inhumé près de sa femme ; l'urne en *electrum* gisait aux pieds de la princesse. A l'entour on trouva plusieurs vases d'argent, apodes, sphéroïdes, ornés de godrons,

[1] *Antiq. du Bosph.*, p. 171, pl. XXV.

[2] *Antiq. du Bosph.*, p. 223, pl. XXXIII. *C. R.*, 1864, p. 142, fig. Worsaae, *La colonisation de la Russie*, p. 42, note 2. « Les chimistes attribuaient une origine ouralienne à l'or de l'âge du bronze ; Wibel s'est pourtant prononcé catégoriquement contre cette thèse. Il admet en effet que le platine qui se trouve dans l'or septentrional de l'âge du bronze, et que l'on considère comme caractéristique pour l'or de l'Oural, n'existe justement pas dans ce dernier, mais bien dans l'or charrié par les rivières du nord et du centre de l'Europe. »

Digitized by Google

d'enroulements, d'animaux naturels et fantastiques, d'oiseaux, de poissons, d'enfants [1]. Nous avons (chap. II, § 9) cherché à démontrer l'usage religieux des vases apodes : Crésus envoya au temple de Delphes des flacons orbiculaires en argent, χώματα ἀργύρεα κυκλοτερέα [2]; or, les emblèmes ciselés sur nos *ampullæ* ont trait aux cultes de Bacchus ou d'Apollon. La peinture hindoue du Musée naval, au Louvre, représente Krishna tenant entre ses bras une énorme *ampulla* d'or godronné, cloisonnant des pierreries en tables, et dont l'analogie avec les vases de Koul-Oba est frappante ; le dieu ne pouvant être associé à un objet profane, la forme de son attribut doit avoir été communiquée aux peuples gangétiques par les Grecs d'Alexandre.

En compagnie des *ampullæ* étaient des rhytons (ῥυτόν); ces imitations de la corne à boire primitive sont généralement d'argile peinte, les spécimens de Koul-Oba sont en argent ciselé. L'un d'eux, terminé en tête de bouvillon, offre sur le gobelet une double scène très-curieuse : d'abord un homme nu veut immoler un enfant, il est poursuivi par la mère ; ensuite le même personnage est saisi par deux femmes. M. L. Stephani interprète ainsi le sujet : soit Hercule tuant Mégare et Aristodème, le fils qu'il avait eu d'elle ; soit Polydore, fils de Priam, égorgé devant Hécube par le traitre Polymnestor, roi de Thrace, à qui ses parents l'avaient confié pendant le siége de Troie [3]. Un autre présente une tête de bélier sous un gobelet à cannelures. Un troisième ressemble à une grosse pipe *turque* dont le tuyau serait interrompu par des bagues perlées ; la virole du biberon, qu'amortit une tête de lion, est ornée de spirales en S ; bagues et viroles sont en or [4].

[1] *Antiq. du Bosph.*, p. 229 et 233, pl. XXXIV, fig. 1 et 3 ; XXXV, fig. 1, 3, 5.

[2] Hérodote, I, 50.

[3] *Antiq. du Bosph.*, p. 233, pl. XXXVI, fig. 1.

[4] *Ibid.*, fig. 3, 4. Les pl. XXXVII à XXXIX représentent d'autres vases en argent. — Sophocle mentionne les cornes à boire d'argent, ἀργυρήλατα κέρατα : v. Scapula, *Lexic.*, p. 731, Amsterdam, 1752.

Digitized by Google

Les trouvailles de Koul-Oba peuvent remonter au IIIe siècle avant Jésus-Christ; descendons maintenant à la période romaine. Le musée de l'Ermitage possède une très-grande *diota* en argent (poids, 4 kil. 920 gr.), trouvée en Moldavie sur la rive droite du Pruth. Cette pièce aussi extraordinaire que capitale, bien qu'elle accuse la pleine décadence de l'art aux temps de l'Empire, a l'aspect d'une lourde amphore dont le col, brusquement effilé, est accosté par deux centaures formant les anses. Le corps du vase est partagé en trois zones superposées : en haut, des chiens poursuivant le cerf et le sanglier; au milieu, le combat de Thésée et des Amazones; en bas, des Néréïdes sur des animaux marins. Le costume des personnages et le harnachement des chevaux, non moins que le tourmenté du style et la rudesse de l'exécution, indiquent la fin du IIIe siècle de notre ère [1].

De la même époque, ou environ, est une coupe d'argent (diam. 0m 277m); sujet, halte de chasseurs, Méléagre et Atalante. Méléagre est nu; Atalante tient son cheval par la bride ; l'écuyer du héros de Calydon est vêtu d'une courte tunique à paragaudes et d'anaxyrides bigarrées : dessin sec; composition bien ordonnée [2].

Plusieurs défunts, inhumés à Kertch et Taman, avaient sur la tête des couronnes en or estampé. Elles sont sans doute moins riches que la coiffure mortuaire de Kreithonios, au musée de Munich (v. chap. IV, § 2), cependant elles méritent d'être signalées. Des feuilles d'ache, d'olivier et de laurier, des épis de blé, travail élégant et délicat, sont fixés à une tige par des fils en métal tordu, formant ainsi un gracieux bandeau qui peut atteindre un poids assez élevé [3].

[1] *Antiq. du Bosph.*, p. 267, pl. XL à XLII.

[2] *Compte-rendu*, 1867, p. 52 à 155, pl. II. — La *paragauda* ou *paragaudis* était un galon d'or ou de soie cousu à la tunique, par extension la tunique ainsi ornée. Les paragaudes datent de l'ère impériale et semblent avoir remplacé le *clavus* antique ou mieux encore les bractées, trop lourdes pour la mollesse de peuples dégénérés. Vopiscus, *Aurélien*, 46. *Cod. Theod.*, II, 8, 2.

[3] *Antiq. du Bosph.*, p. 31, pl. IV, fig. 2 (poids, 341 gr. 28 cent.), 3 (poids, 134 gr. 38 cent.); p. 39, pl. V, fragments. *C. R.*, 1863, p. XII; 1865, p. V et VI.

Digitized by Google

Aux funérailles des chefs, les Scythes, on l'a vu plus haut, immolaient des chevaux dont les cadavres étaient ensuite déposés dans la tombe de leurs maîtres. A Alexandropol (Gouv. d'Ékatherinoslav, Dniéper inférieur) fut trouvée une série de phalères (φάλαρα) d'argent doré, encore attachées au squelette de l'animal, de telle sorte que leurs noms et leur usage sont parfaitement déterminés. Sur le front, un disque, προμετωπίδιον, *Buste casqué de Minerve;* sur le nez, une pièce oblongue (ellipse aiguë), *Femme ailée* en robe talaire, armée d'une lance, et accostée de deux oiseaux ; sur les joues, des disques un peu moindres, παρήια, παραγναθίδες, παραπλευρίδια, *Cavaliers;* près de chaque œil, un παρώπιον ou ἀνθήλιον carré, *Griffon*. Les bossettes du mors offrent le buste d'une femme avec les attributs ordinaires d'Aphrodite. Des phalères semblables, mais en bronze, proviennent de la Grande Blisnitza : le diamètre des rondes va de 0m 095m à 0m 09c ; le nasal mesure en hauteur 0m 20c sur une plus grande largeur de 0m 078m. Sujets : épisodes du combat de Thésée et des Amazones ; date, IVe siècle avant Jésus-Christ [1].

Dans les tumulus du Gouvernement de Kiev, on a découvert en 1845 des jambières, un casque, des vases ; le tout, en bronze et du plus beau style grec, est conservé au Musée universitaire de Saint-Vladimir. Un casque phrygien en bronze doré et d'autres bronzes, boîtes de miroir (λοφεῖον), vases, ont été exhumés dans la Tauride et la presqu'île de Taman [2].

Je ne signalerai qu'en petit nombre les monuments de glyptique. — Deux anneaux d'or ayant, au lieu de scarabées, des lions couchés, fouillés en ronde bosse dans une cornaline orientale : les intailles des surfaces planes sont évidemment grecques, mais le type des animaux sort en droite ligne de l'Assyrie. Ces bagues

[1] L. Stephani, *C. R.*, 1865, p. 167 et 168, pl. V, fig. 2 à 6. Arrien, *Ars tact.*, XXXIV.

[2] *Compte-rendu*, 1864, p. 7; 1865, p. 159 et sq., pl. V, fig. 1 (Vénus et l'Amour, diam. 0m 156m); 1866, p. 69 et 1865, p. V; 1869, pl. I, fig. 29 (Éros et Antéros). *Antiq. du Bosph.*, pl. XLII.

Digitized by Google

sont-elles antérieures ou postérieures aux conquêtes d'Alexandre[1]? — Agate intaille représentant une grue et une sauterelle ; au-dessus de l'oiseau, la signature ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ : œuvre magistrale du IVe siècle avant Jésus-Christ. Une tête barbue, cornaline intaille venue de l'étranger à l'Ermitage, est signée Δεξάμενος ἔποιε. — Anneau d'or, pierre gravée ; *Aphrodite allaitant Éros :* l'attitude de la déesse rappelle les monuments égyptiens au temps des Ptolémée. — Cornaline romaine intaille, *l'Amour et Psyché*[2].

De magnifiques échantillons signalent la joaillerie antique à l'Ermitage. — Collier d'or tressé en chaînettes d'anneaux à double maillon ; au centre, un nœud de rubans en cornalines serties d'élégantes bâtes denticulées, cantonné de quatre uræus dont les queues se contournent en volutes, et arrêté par deux trapézoïdes, gemmés, filigranés, d'où s'échappent des serpents : trois faisceaux de cordelettes que terminent de petites grenades d'or ou de cornaline pendent au milieu et aux extrémités du bijou (Panticapée Hadji-Mouskaïa). Une ceinture décorée d'un nœud analogue a été trouvée par le voyageur anglais Fiott Lee dans un tombeau à Ithaque[3]. — Boucle d'oreilles gemmée (v. chap. III, § 3, pl. IV, fig. 7). — Paire de bracelets très-pesants : carcan à jour de gros fils d'or forgés, tournés en S formant de doubles accolades ; une plaque rectangulaire y est adaptée au moyen de charnières.

[1] *Antiq. du Bosph.*, pl. XVII, fig. 8. Daremberg et Saglio, *Dict. cit.*, ANULUS, fig. 342. *C. R.*, 1870-1871, p. 213, pl. VI, fig. 21. — J'ai reproduit, pl. III, fig. 7, une tête de lion assyrien en cornaline ; M. Ch. Cournault, à Malzéville, près Nancy, possède plusieurs lions en ivoire trouvés sur les bords de l'Euphrate ou du Tigre, et il m'en a donné les moulages : tous ces animaux ont une frappante analogie avec les bagues de l'Ermitage. — V. encore *C. R.*, 1869, p. 139, pl. I, fig. 17, bague analogue aux précédentes.

[2] *C. R.*, 1865, p. 95, pl. III, fig. 40 ; 1868, p. 54, pl. I, fig. 11 et 12 ; 1864, p. 183 à 201, pl. VI, fig. 1.

[3] *Antiq. du Bosph.*, p. 69, pl. X, fig. 2. Stackelberg, *Die Græber der Hellenen*, pl. 73. *Archæologia*, t. XXXIV. Daremberg et Saglio, *Dict. cit.*, CÆLATURA, fig. 969. Le nœud du collier d'Ithaque est discrètement rehaussé de petites hyacinthes incrustées.

Digitized by Google

Cette plaque se compose d'une lame d'or où figurent au repoussé huit protomes de lion et des campanules, plus neuf grenats cabochons, circulaires ou ovoïdes, sertis de filigranes. D'autres petits grenats bordent les charnières. Tombeau de la *reine au masque d'or;* style de l'époque romaine. — Pendeloque ovoïde sommée d'un anneau ; à la partie inférieure deux boules accrochées à des chaînettes; le corps du bijou, couvert d'imbrications en filigrane, est rehaussé de trois cornalines cabochons mises en pal (Panticapée). — Amour d'or abaissé sous une pendeloque autrefois gemmée. — Boucle d'oreilles : motif, une *diota* granulée d'un travail exquis ; tête, une poire en cornaline [1]. — Collier formé d'une chaîne en maillons tressés; joyau central, un grenat syrien intaille, *Femme voilée;* quatorze pendeloques en émeraudes, aigues-marines et turquoises, serties d'or; fermoir, un agneau muselé dont la toison est exprimée par de petits cercles en filigrane : même travail que la pendeloque ovoïde ci-dessus. Bague à double jonc et double chaton en cornalines. Le collier et la bague provenant, comme la paire de bracelets ornés de grenats, du tombeau de la *reine au masque d'or* (v. chap. II, § 9), ils sont postérieurs à l'ère chrétienne [2]. — Débris de colliers : grains en calcédoine translucide, cornaline, cristal de roche, ambre, lignite, pâtes de verre ; grenat cabochon cardimorphe, serti d'or (Taman) [3]. — Boucle d'or massif à plaque rectangulaire orlée de filigranes et chargée de cinq chrysolithes cabochons, rondes et équipollées ; anneau, un simulacre de bucrane également gemmé et filigrané (v. pl. IV, fig. 6). Crimée; travail grossier et même barbare, mais infiniment curieux [4].

[1] *Antiq. du Bosph.*, p. 91, pl. XIV, fig. 4; p. 159, pl. XXIII, fig. 2; pl. VII, fig. 18 et 19. Daremberg et Saglio, *Dict. cit.*, ARMILLA, fig. 529.

[2] *Antiq. du Bosph.*, pl. X, fig. 3; pl. XV, fig. 3.

[3] *C. R.*, 1865, Rapport, p. VI. V. encore *C. R.*, 1865, Rap. p. V, Kertch, un collier en torsades d'or avec trois grenats sertis.

[4] *Antiq. du Bosph.*, p. 219, pl. XXXII, fig. 16. — MM. Zabéline et Tiesenhausen ont aussi trouvé à Phanagorie des boucles de ceinture en or à tête de bœuf. *Compte-rendu*, 1869, Rapport, p. VII.

Digitized by Google

A côté des ouvrages grecs et romains, on a aussi trouvé en Russie des épaves purement orientales, amenées là par le commerce ou à la suite d'expéditions militaires. D'abord des cylindres perses, calcédoine et sardoine, montés en or, sur lesquels on voit un roi combattant des Grecs, des martichores et des symboles mazdéens; Kertch [1]. Puis une calcédoine intaille octogone, guerrier perse poignardant un lion; chaton de bague : Taman. Une cornaline orientale, scarabée monté en or; intaille, deux lions ailés à face humaine (chimères), accompagnés d'une légende en caractères inconnus que M. Aschik croit lyciens : Kertch. Un autre scarabée en calcédoine, martichore perse à queue de scorpion : Kertch. Un scarabée égyptien en calcédoine; intaille, deux éperviers sur la barque sacrée : époque des Ptolémée; Kertch [2].

L'usage des cylindres persista en Orient beaucoup plus tard qu'on ne le croit en général ; une cornaline de cette forme, où sont intaillés Apollon et Hercule dans le style rude et énergique de l'Assyrie, me semble devoir revenir aux premiers Séleucides : Theudosia [3].

[1] *Antiq. du Bosph. Cimm.*, pl. XIV; p. 115, pl. XVI, fig. 2, 3, 5, 6. — Les cylindres sont des cachets ou des amulettes spéciaux à la Chaldée, l'Assyrie, la Médie, la Perse, la Characène et la Phénicie. Ils offrent généralement des intailles sur matières dures représentant des divinités ou des symboles orientaux. Hercule figure sur les cylindres et aussi sur des pierres gravées en Orient dans la période comprise entre la mort d'Alexandre le Grand et l'ère sassanide. V. Chabouillet, *Cat. cit.*, nos 894 à 921 passim; 1099 et 1100.

[2] *C. R.*, 1869, pl. I, fig. 18. *Antiq. du Bosph.*, p. 115, pl. XVI, fig. 10, 13 et 14.

[3] *Compte-rendu*, 1868, p. 31 et sq., pl. I, fig. 4. — Notre Cabinet des Médailles possède un cylindre chrétien en pâte de verre, où sont figurés en relief douze sujets de l'histoire de Notre-Seigneur, accompagnés d'inscriptions grecques. « Ce monument, dit M. Chabouillet (*Catal. cit.*, no 974), offre un exemple peut-être unique, mais au moins très-rare, de l'application aux usages chrétiens de la forme du cylindre si longtemps employée pour les amulettes des religions orientales. Dans l'état de conservation très-imparfaite de ce cylindre, il est difficile de lui assigner une date; cependant nous serions tentés de le croire antérieur au VIIIe siècle, et originaire de la Mésopotamie, c'est-à-dire des contrées où on fabriquait de toute antiquité des monuments analogues. »

Digitized by Google

Des fouilles de la Grande Blisnitza, et d'un tombeau près de Kertch, sont sortis beaucoup d'amulettes égyptiens en verre opaque (émail) : Harpocrate, Bès, Hermès, éperviers, chats, lions, grenouilles, crocodiles, symboles obscènes, enfin le Patèque avec une haute coiffure de plumes qui le rend semblable à nos sauvages de carnaval. Les images des Patèques protégèrent les vaisseaux phéniciens; en Grèce, et, dans les bas-temps, à Rome, on les suspendit au cou en manière de préservatif contre les maladies. Tous les amulettes ci-dessus ont été, sauf le Patèque, trouvés dans des sépultures appartenant à la période romaine; la présence de ce dernier fétiche, au fond d'une tombe du IVe siècle avant Jésus-Christ, est le seul indice, rencontré jusqu'ici, d'un culte égyptien anciennement établi chez les colons grecs de la Russie méridionale[1].

Une patère à manche, en argent (diam. 0m 24c), offre un intéressant modèle d'orfévrerie greco-égyptienne. Sur l'*emblema*, on voit deux génies aptères occupés à établir l'échelle d'un nilomètre ; des poissons et des nids d'oiseaux complètent le tableau, qui est bordé de feuilles d'ache. Quatre vases de style pharaonique, alternant avec des lotus épanouis, garnissent le champ gondolé. La lèvre présente un cordon courant de crocodiles, canards, poissons divers, serpents, ibis, ichneumons, papyrus fleuris ; sur le manche est le dieu Nil, debout, nu, un dauphin sous le pied gauche, et armé du trident. Le culte du Nil s'introduisit chez les Romains après la victoire d'Actium ; ce fleuve avait un temple magnifique à Nicopolis, ville fondée par Auguste dans la Basse Égypte : mais notre patère est bien postérieure au Ier siècle[2].

J'ai décrit (chap. II, § 9) et reproduit (pl. IV, fig. 5) un charmant flacon musciforme, en or constellé de grenats ; j'ai avancé que ce petit vase de toilette, inhumé avec la *reine au masque d'or*,

[1] *Compte-rendu*, 1865, p. 194 et sq., pl. VI, fig. 8 à 26 ; *Id.*, 1869, p. 145, pl. I, fig. 31.

[2] *Id.*, 1867, p. 48 à 52, pl. II, fig. 1 à 3. Suétone, *Auguste*, XVIII.

Digitized by Google

appartenait à l'industrie orientale [1]. Un poignard, également trouvé en Tauride, vient confirmer mon assertion. L'arme (long. totale, env. 0m 40c) se compose d'une lame aiguisée en feuille d'iridée (long. 0m 25c, larg. à la base 0m 039m) et d'un manche cylindrique (long. 0m 15c) reposant sur une garde droite à peine saillante (h. 0m 006m, l. 0m 055m). La plaque d'or qui forme le manche était semée de 36 cornalines cabochons, disposées en lignes verticales et serties de bâtes filigranées absolument pareilles à celles du flacon ; tout en haut, un *monogramme* dont il sera traité plus loin. Le pommeau, qui repose sur un tore uni à base filigranée, consiste en une rondelle de calcédoine (diam. 0m 049m, h. 0m 01c) blanc-laiteux, perforée au centre et chargée d'une rosace d'or massif, bordée de perles ciselées. Cette rosace (diam. 0m 034m) présente trois cercles concentriques, incrustant des pâtes vert-tendre et des tables de verre coloré en rouge foncé, à savoir : 20 trapèzes sur le premier cercle ; 10 disques sur le second ; une croix pattée, munie d'un œil de lapis, sur le troisième. Les alvéoles sont champlevés dans la masse, sauf les divisions rayonnantes qui sont cloisonnées.

Poignard à manche incrusté.

M. Aschik découvrit ce poignard, en 1841, dans le cercueil d'un personnage masculin, avec une couronne funéraire et d'autres objets, parmi lesquels deux disques d'or offrant le droit

[1] On a vu que le nom de Rescuporis était gravé sur un plat qui accompagnait le corps de la princesse, mais ce document ne fournit qu'une date fort élastique. Suétone et Tacite mentionnent un Rescuporis ; le dernier prince de ce nom vivait sous Constantin ; Rescuporis IV régna de 212 à 229 après J.-C. Le style des joyaux de la *reine au masque d'or* les classerait vers le IIIe siècle de notre ère.

Digitized by Google

d'une médaille connue de Rescuporis IV (212 à 225 ap. J.-C.), à savoir : la tête du prince et la légende ΒΑϹΙΛΕΩϹ ΡΗϹΚΟΥΠΟΡΙΔΟϹ[1]. L'objet date en conséquence du IIIe siècle de notre ère ; la donnée est précieuse, néanmoins elle ne suffit pas.

Le manche et le pommeau n'accusent ni le même art, ni la même origine : que l'ensemble ait été arrangé par un orfévre gréco-iranien à l'instar du flacon, j'en doute peu ; mais la rondelle symbolique où figure l'image du soleil est marquée au type assyrien. Il a été produit (chap. II, § 3, pl. III, fig. 1, 4, 5, 8) des modèles de rosaces assyriennes, et le disque ailé du pectoral d'Assarhaddon offre un dessin cruciforme absolument pareil au motif central de notre rondelle. D'autre part, un système d'incrustations rayonnantes caractérise les anciens bijoux de l'Inde, soumise, comme l'Assyrie, à la Perse[2]. J'émettrai alors un double sentiment : ou l'arme entière est mésopotamienne ; ou un industriel barbare de l'Euxin s'est servi pour la monter d'un joyau fabriqué à Babylone. La question loin d'être épuisée, réparaîtra bientôt à l'horizon.

M. Tiesenhausen a rencontré dans une sépulture de Phanagorie des squelettes de chevaux dont les têtes comportaient des ornements ronds et ovales en bronze doré, analogues aux plaques mentionnées plus haut ; mais les premiers incrustent des verres blancs opaques. Un cheval, enterré avec la *reine au masque d'or*, avait une têtière composée d'éléments rectangulaires et cardimorphes réunis par des lanières de cuir. Ces éléments, de même travail que la boucle à bucrane, le flacon et le poignard, sont ornés de cornalines serties, régulièrement disposées ; un *monogramme* fort curieux signale les deux rectangles extrêmes[3].

[1] *Antiq. du Bosph.*, p. 29 et 187, pl. XXVII, fig. 7. D'autres fragments, analogues à cette poignée, existent à l'Ermitage. Odobesco, *Lettre*, août 1876. L. Stephani, *Id.*, septembre.

[2] Je renvoie le lecteur au tableau hindou du Louvre déjà mentionné.

[3] *Compte-rendu*, 1869, p. VIII. *Antiq. du Bosph. Cimm.*, p. 201, pl. XXIX, fig. 1 à 4.

Digitized by Google

Battant de bride, en or gemmé.

Retournons maintenant en arrière. La tombe de la prêtresse de Déméter renfermait un assortiment complet de boutons d'or rehaussés d'émaux parfondus bleu-clair; une autre sépulture de la même époque, à Theudosia, également. Ces bijoux, d'une délicatesse et d'un goût exquis, n'ont qu'un seul motif, l'aster avec variantes d'imbrications, de lierre et de *smilax* (liseron) [1]; sont-ils purement grecs? On cite à chaque instant les émaux étrusques et grecs : j'admets volontiers la nationalité des premiers dont la technique a pu être de bonne heure importée d'Orient en Italie; quant aux Hellènes d'Europe, qui n'avaient pas de termes correspondant à *émail*, témoin la périphrase employée par Diodore (v. ch. VI, en note), ont-ils jamais traité cette matière autrement qu'à l'état d'incrustations à froid ou de reliefs libres?

Le caractère oriental de nos asters émaillés du IVe siècle est à coup sûr fort discutable, bien qu'il puisse être maintenu (v. pl. III, fig. 8); ce caractére me semble moins difficile à méconnaître sur les bijoux de Koul-Oba, contemporains des successeurs immédiats d'Alexandre. Le *torques* d'or, *στρεπτὸς περιαυχένιος*, de la reine (poids, 464 gr.) est formé d'une tige à renflements, semblable à la bordure du fourreau de Pornachos, et imitation des colliers assyriens en pierres dures (v. pl. III, fig. 3); à chaque extrémité, un lion couché, très-lourd de style. Le *torques* d'or du roi (poids,

[1] *Compte-rendu*, 1865, p. 76, pl. III, fig. 20 et 21; 1868, p. 6, pl. I, fig. 1; 1869, pl. I, fig. 23.

Digitized by Google

451 gr.), élégante torsade à longues viroles chargées de palmettes, d'S accolées, de denticules, émaillés en bleu-pâle et bleu-foncé, viroles d'où s'échappent des cavaliers scythes, est l'œuvre, comme le collier de la reine, d'un orfévre gréco-asiatique installé dans le pays, car ce genre de bijoux n'était pas usité chez les Grecs. Les bracelets du roi, cable tordu et cordelé, protomes de sphinx ailés issant de viroles à denticules émaillés, peuvent avoir la même origine. A qui attribuer la virole ici figurée ?

Virole de torques.

La crinière du lion est en or moulu, le mufle en or mat ; la tête, courte et disgracieuse, s'éloigne beaucoup du type hellénique, la hampe montre entre deux palmettes, non le fleuron grec épanoui du *torques* royal, mais une véritable fleur de courge, émaillée de bleu lapis et de bleu turquoise, dessinée telle qu'on la voit sur les monuments assyriens et puniques. Les denticules et les palmettes sont émaillés des mêmes nuances. Un double exemplaire de cette virole existe au Musée de l'Ermitage ; ils proviennent du compartiment de la sépulture de Koul-Oba où les gens de service étaient inhumés. Ce compartiment, moins dérobé aux regards profanes que la chambre secrète des maîtres, avait été pillé, et les voleurs, dédaignant un objet vulgaire, âme de cuivre plaquée d'or, brisèrent impitoyablement le *torques* pour en arracher le métal précieux ; l'émail ne les tenta pas [1]. Je croirais

[1] *Antiq. du Bosph*, p. 59 et 61, pl. VIII, fig. 1, 2, 3 ; pl. XIII, fig. 1. Daremberg et Saglio, *Dict. cit.*, ARMILLA, fig. 528. M le comte Ouvaroff, *Antiq. de la Russie mérid.*, a publié un *torques* analogue trouvé à Olbia. — J'avais reproduit, pl. IV, fig. 8, la virole à fleurs de courge émaillées ; ce dessin est si défectueux que j'en donne ici une réplique moins inexacte. — Pavage assyrien, Louvre.

Digitized by Google

volontiers que notre bijou, insigne de quelque dignitaire barbare, est un produit de l'orfévrerie gréco-babylonienne aux temps de la domination séleucide.

Une pendeloque en or (Kertch) me paraît sortir de la même fabrique que les pièces attribuées plus haut à l'industrie gréco-iranienne du IIIe siècle après J.-C. Cet ornement a la forme d'un tympan arrondi compris entre deux volutes (v. pl. I, fig. 1 *a*, le battant de la plaque de Wolfsheim); au centre, une grosse émeraude hémisphérique, reposant sur une base oblongue, filigranée comme la bâte du cabochon ; de la base s'échappent trois cordelettes dont les grenades sont tombées ; au sommet une bélière : on y reconnaît des traces d'émail [1].

Les corps des défunts, non-brûlés, étaient ensevelis dans de riches cercueils en cyprès incrusté d'ivoire, d'albâtre ou d'if. Cette marqueterie, dont il y a de très-beaux spécimens à l'Ermitage, offre des cloisonnages géométriques, des chevaux, des griffons, des figures humaines, des volatiles, divers genres de plantes et d'animaux; l'ivoire, découpé en minces lames, est gravé au trait [2].

Les tumulus fouillés à l'entour de Nicopol et d'Alexandropol (Gouv. d'Ekathérinoslav), outre des objets purement grecs tels que bractées, etc. [3], ont procuré à l'Ermitage certains ornements de genres très-particuliers. — *Torques* unis, d'exécution barbare, terminés par des animaux grossièrement copiés sur les viroles de Koul-Oba. — Poignée d'arme à pommeau arrondi, tige ovoïde,

T. du M., t. VII. p. 336, fig. Stèle punique, *Gaz. arch.*, 1877, p. 26, fig. La fleur de courge alourdie paraît sur les monuments sassanides (Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 27 bis), et les monuments chrétiens des premiers siècles représentent Jonas couché sous une tonnelle de cette cucurbitacée, dont le nom est traduit dans la Vulgate par *hedera*. Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, p. 345. Jonas, IV, 6 et sq.

[1] *Antiq. du Bosph.*, pl. VII, fig. 20.

[2] *Ibid.*, pl. LXXXI. *Compte-rendu*, 1864, Rapport, p. VI; 1865, p. 191 et 192, pl. VI, fig. 4 et 5; 1866, p. 5 à 68, pl. I, et pl. II, fig. 1 à 26.

[3] *Recueil d'antiq. de la Scythie*, pl. XXXVI et XXXVIII, pass.

Digitized by Google

garde triangulaire, chargés de monstres informes. — Bandeaux étroits à pendeloques retombantes. — Galeries analogues présentant une série de crochets verticaux à l'extrémité desquels se balancent des pendeloques, imitations plus ou moins réussies des jolis glands de la prêtresse de Déméter; deux modèles de ces appendices mobiles sont conformes au type cloisonné des fibules de Pétrossa (v. chap. IV, § 3 et pl. VI). — Larmes d'or à pointe recourbée, champ émaillé de bleu-pâle, large bordure denticulée de globules en piles de boulets. Entrée et bague de fourreau, or émaillé de bleu-pâle : la bague est vivrée, c'est-à-dire couverte de triangles enchevêtrés ; la plate-bande de l'entrée comporte d'épais enroulements en S pris entre deux filets horizontaux de torsades ; au-dessous, sur la gaîne, de longues poires aiguës [1]. Le proc dé d'émaillerie des larmes et du fourreau n'est, ni le cloisonné, ni le champlevé, il rappelle la technique actuelle des émailleurs orientaux qui consiste à parfondre la substance vitreuse dans des creux obtenus au moyen du repoussage. Les spirales furent usitées en Égypte ; les Grecs s'en servirent en les allégeant; on les retrouve, fréquentes et alourdies, sur les monuments de l'âge du bronze, en Hongrie, en France, et ailleurs. Le triangle est l'une des caractéristiques du décor oriental. Tout concourt donc ici à préciser l'origine de nos trois pièces émaillées [2]. — Cones percés, en or et en argent; dimensions variables, usage indéterminé. — Bouterolles ou garnitures de fourreau en or repoussé ; forme et style barbares [3]. — Deux enseignes militaires en bronze, surmontant des douilles creuses à oreilles. Ces *signa militaria* (σημεῖον) représentent des griffons terrassant un animal cornu; ils sont fondus et retouchés à la lime, mais le dessin comme l'exécution

[1] *Ibid.*, pl. XXXVII, fig. 2 à 5; XXXIX, fig. 1 à 5; XXVI, fig. 8, 16 et 17.

[2] Prisse d'Avennes, *L'art égypt.*, pl. Ornem. des plafonds. Romer, *Murégészeti kalauz etc* , fig. 71, 72, 80, 81, 84 à 86, 105 et 106. *Dict. archéol. de la Gaule*, pl. Découv. de Vaudrevanges, fig. 7. Worsaae, ap. *Archaeol. journal*, 1847, IV, p. 111 à 200. Ouvaroff, *Les Mériens*, p. 104, pl. VII, fig. 37, 44, 52. Etc. etc.

[3] *Recueil d'ant. de la Scythie*, pl. XXVI, fig. 10 à 14, 18.

Digitized by Google

accusent un art presque sauvage. Arrien, au sujet de la cavalerie auxiliaire des Romains, s'exprime ainsi :

Les cavaliers marchent sous des bannières distinctes, non-seulement romaines, mais encore scythes, afin que la charge ait un aspect plus varié et plus formidable. Les étendards scythes consistent en dragons élevés sur des hampes d'égale hauteur. Ces animaux sont faits de morceaux polychromes d'étoffes, cousues ensemble de manière à représenter le reptile complet de la tête à la queue, et figurant ainsi des symboles redoutables. Tant que le cheval est au repos, l'étoffe reste pendante ; dès qu'il se met à galoper, elle se gonfle d'air, prend la forme du monstre, et sous la violente agitation produite par le vent, lance une espèce de sifflement. Les étendards ne servent pas uniquement à plaire aux yeux ou à répandre l'effroi, ils maintiennent l'ordre dans les rangs et empêchent les escadrons de se mêler [1].

Le type des aigles légionnaires, des fanons de manipules ou de cohortes, est parfaitement connu ; ces signes ne ressemblent en rien aux griffons de l'Ermitage. L'aigle publiée par La Chausse, d'après un original, repose il est vrai sur une base à douille munie d'oreilles, mais, ni les bas-reliefs de la colonne Trajane ou de la colonne Antonine, ni les revers des médailles, ne précisent l'usage d'appendices qui, à coup sûr, avaient un but déterminé. D'autre part on possède le spécimen en bronze du *vexillum* romain, linteau placé au sommet d'une hampe et maintenu par deux arbalétriers ; à chaque extrémité de la pièce horizontale, des crochets ouverts pour attacher un carré d'étoffe flottante [2]. Les flammes

[1] *Ibid.*, id., fig. 1 et 2. *Ars tactica*, XXXV : Τὰ Σκυτικὰ δὲ σημεῖά ἐστιν ἐπὶ κοντῶν ἐν μήκει ξυμμέτρῳ δράκοντες ἀπαιωρούμενοι..... εἰκασμένοι ὄφεσιν..... ἐλαυνομένων δὲ ἐμνεόμενα ἐξογκοῦνται, ὥστε μάλιστα τοῖς θηρίοις ἐπεοικέναι, καὶ τι καὶ ἐπισυρίζειν πρὸς τὴν ἄγαν κίνησιν ὑπὸ τῇ πνοῇ βιαίᾳ διερχομένῃ.

[2] *Recueil d'antiq. etc.*, pl. V, fig. 7, in-fol. Amsterdam, 1706. Rich, *Dict. cit.*, AQUILA, AQUILIFER, SIGNUM, SIGNIFER, VEXILLUM. Le *signum* est parfaitement distingué du *vexillum* par les anciens auteurs. Tite Live, XXXIX, 20. Suétone, *Nero*, 13, signa militaria atque vexilla : *Vitellius*, 11, inter signa atque vexilla.— Aquiliferi qui aquilam portant..... signiferi, qui signa portant : quos nunc draconarios vocant. Végèce, *De Re militari*, II, 7. Primum signum totius legionis est aquila..... Dracones etiam per singulas cohortes a draconariis feruntur ad præ-

Digitized by Google

scythiques, que décrit Arrien, s'adapteraient on ne peut mieux à nos griffons qui constitueraient ainsi une variante des *dracones* à tête métallique et corps flexible, tels que les monuments précités les représentent au front des troupes barbares, et que les mentionnent, pour lors introduits dans l'armée romaine, différents écrivains des bas-temps[1].

Le sol de la Crimée et celui du Bosphore sont également fertiles en épaves postérieures à la période hellénique[2]; plusieurs

lium. Sed antiqui, quia sciebant in acie commisso bello celeriter ordines aciesque turbari atque confundi, ne hoc posset accidere, cohortes in centurias diviserunt, et singulis centuriis singula vexilla constituerunt : ita ut ex qua cohorte vel quota esset centuria in illo vexillo literis esset ascriptum, quod intuentes vel legentes milites, in quantovis tumultu, a contubernalibus suis aberrare non possent. Ibid., 13.

[1] Rich, *Dict. cit.*, DRACO, DRACONARIUS. Entrée triomphale de Constance à Rome : Eumque post antegressos multiplices alios, purpureis subteminibus texti circumdedere dracones, hastarum aureis gemmatisque summitatibus illigati, hiatu vasto perflabiles, et ideo velut ira perciti sibilantes, caudarumque volumina relinquentes in ventum. Ammien Marcellin, XVI, 10. Fanion de Julien : Quo agnito per purpureum signum draconis, summitati hastæ longioris aptatum, velut senectutis pandentis exuvias, stetit unius turmæ tribunus. Id., ibid., 12.

Et fidos ad bella duces, et milite multo
Agmina, queis fortes animat devotio mentes
Aurea purpureo longe radiantia velo
Signa micant, sinuatque truces levis aura dracones.
Némésien, *Cynegeticon*, 82 à 85.

Pars nobilis arcu,
Pars longe jaculis, pars cominus horrida contis.
Hi volucres tollunt aquilas, hi picta draconum
Colla levant, multusque tumet per nubila serpens
Iratus, stimulante Noto, vivitque receptis
Flatibus, et vario mentitur sibila tractu.
Claudien, *De III Honorii consul.*, 136 à 141.

[2] « La *Revue de Nicolaïev* a publié une correspondance fort intéressante de Kertch. On y décrit des catacombes découvertes en 1873 sur le versant septentrional du mont Mithridate. Elles renferment de nombreuses fresques attribuées par M. Stassov à un peuple inconnu. L'une de ces fresques représente un combat où les vainqueurs, sans barbe, sont armés de deux dards ou épieux et d'un bouclier carré. Sur d'autres fresques, on voit des figures d'oiseaux et d'animaux (ours, sangliers, cerfs) et de plantes aux larges feuilles. On a aussi trouvé dans ces cata-

Digitized by Google

touchent directement à l'orfévrerie cloisonnée qu'une longue digression nous avait fait un peu perdre de vue.

Bracelet rigide en or massif incrustant des grenats (Taman) : deux monstres à tête et corps de serpent, longues oreilles, crinière frisée, se regardent à l'interruption ; les yeux, les conduits auditifs, le museau et les grandes écailles dorsales sont gemmés. Œuvre essentiellement barbare et dont nous rencontrerons plus loin les analogues [1].

Boucle de bronze, belle patine verte (Crimée). Au centre de la plaque, un ornement cardimorphe qui rappelle la pendeloque d'or émaillé sertissant une émeraude dont il a été parlé ; une bordure d'enroulements continus l'encadre ; l'anneau, d'une coupe très-élégante, finit en têtes d'oiseaux dont les becs recourbés accostent la gaîne de la charnière. Cinq grenats cabochons équipollés sur la plaque ; deux, à la place des yeux.

Paire de plaques d'or découpées en racine de mandragore, c'est-à-dire dessinant la grossière silhouette d'un embryon humain. La tête arrondie comporte sept grenats cabochons ; le corps, cinq ; les jambes, quatre. Sur l'estomac, neuf grenats en tables déterminent une croix rectiligne dont les éléments sont cloisonnés. Les pierres isolées sont plus ou moins régulières ; les bâtes font saillie (Bosphore). Ces ornements paraissent être les παραπλευρίδια d'une bride, fabriquée à Constantinople vers la fin du IXe siècle ; ils montrent la plus grande analogie avec les disques gemmés, figurés sur les *Homélies* de Saint-Grégoire de Nazianze (Bibl. nat. de Paris), manuscrit datant du règne de Basile Ier [2], et avec les encadrements de la *Siegeskreuz* de Limbourg décrits chap. V, § 2, pl. *Reliq. etc.*, fig. 2.

combes des figurines semblables à celles que l'on rencontre souvent dans les tumulus de la Russie méridionale » *Monit. etc. de l'art anc. russe*, 1874, Résumé, p. VIII.

[1] « Publié dans la première édition du *Voyage* de Clarke, et reproduit en dimensions réduites par Waring, *Stone-monum.*, *tumuli and ornam. of remote ages*, pl. 107, fig. 1, Londres, 1870. » A. O.

[2] N° 510. G. Labarte, *Hist. des arts industr.*, pl. 81.

Digitized by Google

Croissant pédiculé, or cloisonnant du verre rouge (Crimée) ; pièce de harnais sans doute : travail oriental.

Monogrammes. — Un petit flacon d'or que nous reproduisons

Flacon d'or émaillé. — Monogramme.

ici est entré à l'Ermitage par les soins de M. le comte S. Stroganoff. Ce vase, trouvé à Olbia en 1867, pèse un peu plus de 45 grammes ; il ressemble beaucoup à l'*ampulla* musciforme de la *reine au masque d'or*, mais sa panse est sphérique au lieu de s'effiler en pointe : il était, comme l'*ampulla*, suspendu au moyen de quatre oreilles, et il devait servir au même usage de toilette. Le lion, qui amortit le couvercle, et les animaux appliqués au-dessous des oreilles inférieures, témoignent d'une exécution sommaire ; ils font pressentir le décor d'un objet analogue qui sera ultérieurement décrit. Les feuilles de lierre, sobrement disposées autour de la bague médiane, cloisonnaient un émail bleu. Sur le fond de la panse, on a rapporté le signe gravé à côté de notre figure. Une marque du même genre existe sur un collier d'or, provenant aussi d'Olbia et conservé à l'Ermitage [1]. Le lecteur connaît déjà le *monogramme* du poignard contemporain de

[1] *Compte-rendu*, 1868, p. 53, pl. I, fig. 10. — Comte A. Ouvaroff, *Antiq. de la Russie mérid.*, pl. XIV, fig. 2 et 2'.

Digitized by Google

Rescuporis IV, voici maintenant celui de la bride trouvée dans le tombeau de la *reine au masque d'or*,

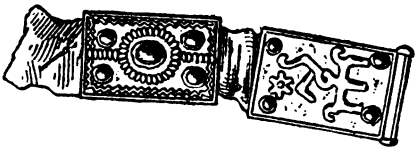

Fragment de bride en or gemmé, avec un monogramme.

signe identiquement reproduit, sauf le procédé technique, sur une *bractée* de Kertch, que sa forme en boucle classe parmi les ornements d'une ceinture funèbre [1].

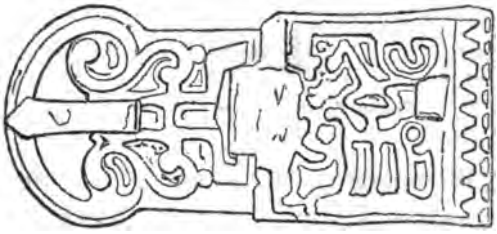

Bractée en forme de boucle, avec un monogramme.

Ces marques bizarres ont évidemment une signification que l'on ne peut demander aux alphabets européens. Des monnaies du Bosphore, très-anciennes il est vrai, ont au revers des monogrammes grecs facilement déchiffrables [2]. En outre, je ferai observer que la fourche ouverte au sommet du signe de la bride représente exactement l'א pehlevi associé au 2

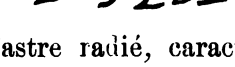

et qu'elle embrasse l'astre radié, caractéristique du culte de Mithra; un orientaliste plus expérimenté découvrirait certainement là d'autres lettres, le ח par exemple, le ם, le מ et le ת.

[1] *Antiq. du Bosph.*, p. 219, pl. XXXII, fig. 20.

[2] V. entre autres les monnaies du roi Eumelos (309 à 304 av. J.-C.), ap. *Antiq. du Bosph.*, pl. LXXXV, fig. 15 et 18.

Digitized by Google

Les monuments sassanides offrent en nombre considérable des symboles du même genre, le plus souvent associés à des formes sidérales et à des inscriptions pehlevies; j'en ai choisi quelques uns et je les ai groupés sur le tableau ci-joint, afin qu'il soit plus aisé de les comparer entre eux.

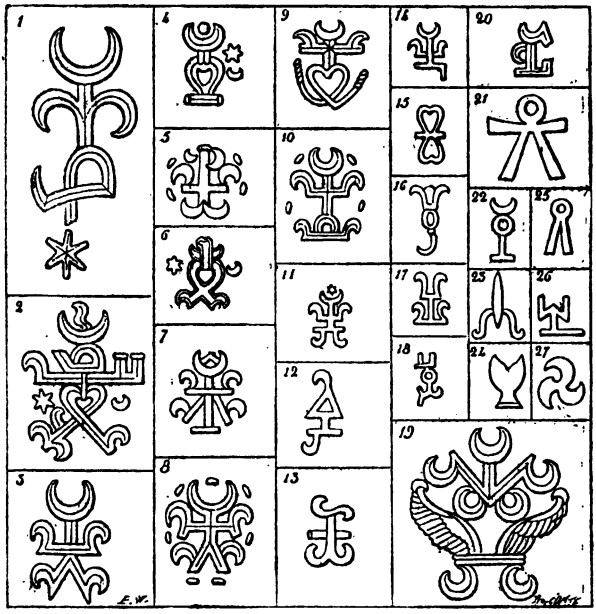

Symboles et monogrammes perses.

LÉGENDE.

Lajard, *Culte de Mithra*. — **1**, Cône de Calcédoine; pl. X, 17. — **2**, Pierre gravée, légende pehlevie; pl. LIV c, 8. — **3**, Id., id., Musée Britan.; ibid., 21. — **4**, Agate blonde hémisphéroïde, légende pehlevie paraissant un nom-propre; pl. X, 3. — **5**, Sardoine id.; ibid., 5. — **6**, Nicolo intaille; ibid., 10. — **7**, Hémisphéroïde d'agate aplati; ibid., 15. — **8**, Id., ibid., 13 — **9**, Sardoine hémisphéroïde; ibid., 5. — **10**, Id., Mus. Brit.; pl. XLV, 4. — **11**, Calcédoine, musée royal de La Haye; ibid., 15. — **12**, Agate (Cab. des Méd., Bibl. nat. de Paris, *Catal.* Chabouillet : « 1348, Symbole planétaire entouré d'une inscription pehlevie; sceau annulaire); ibid., 5. — **13**, Cornaline cabochon intaille, symbole gravé sur la tiare d'un roi sassanide dont la légende n'est pas déchiffrée; pl. LXV, 13. — **14**, Id., id. tiare d'Ardeschir Babegan (Artaxerxès Ier), buste entouré d'une légende pehlevie relatant son nom et ses titres (Cab. des Méd., *Cat. cit.*, 1339); ibid., 14. — **15**, Symbole gravé sur la tiare d'un dynaste sassanide, dont le nom semble pouvoir se lire *Barshak*, légende pehlevie très-difficile à interpréter; ibid., 15. — **16**, Cornaline intaille cabochon, id. autre dynaste sassanide dont le nom peut se lire *Hamran* ou *Khamran*; ibid., 16. — **17**, Symbole de la tiare de Varahran IV (Bahram Kirmanshah, fils de Shabour II); pl. LXVI, 1. — **18**, Id. d'un dynaste sassanide nommé *Papaki* (Papek ou Babek), pâte antique; ibid., 3. — **19**, Agate hémisphéroïde; pl. X, 9. — **20**, Pierre gravée, légende pehlevie, Mus. Brit.; pl. LIV c, 19. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*. — **21**, Symbole gravé sur la cuisse du cheval de Sapor II, à Tak-i-Bostân; pl. VIII. — **22**, Id. housse du cheval d'un satrape, pl. XLIII; bonnet d'un satrape à Firouz-Abad, pl. XLIV; id. à Nakch-i-Redjâb, pl. CXCI. — **23**, Id., bonnet d'eunuque, Nakch-i-Roustam; pl. CLXXXV. — **24**, Id., bonnet d'eunuque et housse de cheval, Firouz-Abad, pl. XLIII; bonnet d'eunuque, Nakch-i-Roustam, pl. CLXXXII. — **25**, Id. housse du cheval d'un roi, Firouz-Abad; pl. XLIII. — **26** et **27**, Id. bonnets de satrapes; pl. CXCI.

Digitized by Google

Un rapide coup-d'œil jeté sur mon tableau convaincra que les signes qui y figurent sont de deux espèces : les uns, empruntés aux intailles servant de cachets, rentrent dans la classe des *mahrou*, monogrammes tels que ceux du poignard, de la bride et de la *bractée*, ils condensent le nom du propriétaire ; les autres, soit fleurs, soit nœuds, soit ustensiles, comme la fourche de notre petit vase, décorent les coiffures et les harnais des rois ou des satrapes, ce sont des symboles héraldiques. L'emploi de cette catégorie de symboles a été constaté chez les anciens Hellènes par un savant membre de l'Académie des Sciences de Berlin, M. E. Curtius ; un jeune érudit, appartenant à une Société plus modeste, M. Paul Lecesne, académicien d'Arras, avait déjà traité le même sujet au point de vue romain [1]. Les Assyro-Chaldéens et les Achéménides plaçaient des cornes symboliques sur la tiare de leurs figures sacrées, les monarques Arsacides en adoptèrent personnellement l'usage, et je soupçonne que ce ne fût pas leur unique emblème [2]. Je crois en avoir dit assez relativement aux Sassanides. En fin de compte, les rois du Bosphore, au IIIe siècle après Jésus-Christ, n'étaient plus autre chose que des dynastes parthes ou iraniens : on ne peut donc s'étonner de rencontrer dans leurs tombes des objets de luxe gréco-asiatiques, chargés d'inscriptions ou de symboles perses.

C. DE LINAS.

(A suivre.)

[1] *Ueber Wappengebrauch und Wappenstil im griech. Alterthum*, pl., in-4°, Berlin, 1874. *Les armoiries dans les troupes romaines*, in-8°, Arras, 1873.

[2] Smith, *Dict. cit.*, p. 95, médaille d'Arsace VII (Mithridate II, 92 av. J.-C.), cornes sur la tiare. Une monnaie d'Arsace XXVII (Vologèse III, 169 ap. J.-C.) montre derrière la tête du prince un signe très-particulier. *Ibid.*, p. 96.

Digitized by Google

LES ÉGLISES DE ROME

étudiées au point de vue archéologique

SIXIÈME ARTICLE *

SAINT-PIERRE AU VATICAN (Suite). — *Nef méridionale.* — 68. Dalle tumulaire gravée à l'effigie d'Etienne Nardini, de Forli, cardinal du titre de Ste Marie *in Trastevere*, légat d'Avignon (1494).

69. Tombe de Charlotte de Lusignan [1], dernière reine de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie (1487). Charlotte était fille de Jean III de Lusignan. Veuve de Jean de Portugal, duc de Coïmbre, elle épousa Louis de Savoie, comte de Genève, pour obéir à la dernière volonté de son père et dans l'es-

* Voir le numéro d'Octobre-Décembre 1876, p. 318.

[1] Les Papes seuls étaient autrefois enterrés dans la basilique. Les souverains ne pouvaient recevoir la sépulture que sous le portique. Ainsi en advint-il pour l'empereur Othon II, qui fut déposé dans le sarcophage de l'empereur Adrien.

S. Jean Chrysostome atteste cet usage dans les deux textes suivants : « Ingenti honore se affecturum existimavit (Constantinus) si eum in Piscatoris vestibulo conderet; quod enim imperatoribus sunt in aulis janitores, hoc in sepulchro Piscatoris sunt imperatores. » (*Homil. XXVI, in II Epist. ad Corinth.*) — « Nec hoc solum quis Romæ fieri viderit, verum etiam Constantinopoli, ubi reges nostri magnam gratiam putant, non si prope Apostolorum, sed si vel extra eorum vestibula corpora sua sepeliantur fiantque Piscatorum ostiarii reges. » (*Com. LXVI ad Popul.*)

Les souverains inhumés à Saint-Pierre sont : Honorius, empereur (423); Valentinien III, id. (455); Cadualla, roi d'Angleterre (689); Offa, id. (707); Concrède, roi des Merciens (709); le roi des Saxons (835); Othon II, empereur (983); Agnès, femme de l'empereur Henri II (1077); Charlotte, reine de Chypre (1487); Christine, reine de Suède (1689); Clémentine Sobieski, reine d'Angleterre (1755); Jacques III Stuart (1766); Charles III Stuart (1788).

Digitized by Google

poir d'obtenir secours pour se maintenir sur le trône de Chypre, qu'elle perdit néanmoins, après l'avoir vainement disputé à Jacques, fils naturel de son père, puis à Catherine Cornaro, qui le céda à la république de Venise. Elle vint alors à Rome et habita le palais Spinola, maintenant occupé par les Convertis, au *Borgo Nuovo*. Elle mourut à l'âge de quarante-sept ans, le 16 juillet 1487, et avec elle s'éteignit l'illustre maison de Lusignan. Elle céda tous ses droits sur Chypre et Jérusalem à son neveu le duc de Savoie. Elle a laissé à la basilique de Saint-Pierre : « Unam planetam cum dalmatica et tunicella pulcherrimam auri intertexti brocati cum ornamentis.

« Item quatuor libras argenti optimi. Item duas planetas de serico et duo altera paramenta. »

70. Inscription relative à une fondation de messes faite par le cardinal Pierre Barbo, titulaire de S. Marc, neveu d'Eugène IV et pape lui-même sous le nom de Paul II (1451).

71. Inscription du XIIIe siècle relatant deux visions qu'eut une personne dans la basilique :

« Fuit autem secunda visio in porticu ante portam Sancte Marie. Vidi innumerabiles pueros ludentes..... ad pinnam quæ est in turri. » La tour était alors terminée par la pomme de pin en bronze qui provenait du mausolée d'Adrien et que l'on voit maintenant dans la cour du Belvédère au Vatican.

72. Clef d'un cintre en marbre, à l'effigie de l'Agneau pascal tenant une croix pattée (XIIe siècle).

73. Epitaphe du comte Amaury de Montfort, connétable de France, célèbre dans les guerres contre les Sarrasins et les Albigeois (1241). L'inscription est partagée au milieu par une croix, ornée jadis de mosaïques.

† *Hic iacet Amauricus, comes Montis Fortis, Francie connestabilis;* | *contra Albigenses pro fide catholica sepius dimicavit, postea contra Sarracenos ad par* | *tes Sirie transfretavit, a quibus in bello captus fuit et diu in ca* | *ptivitate dedentus, tandem per treungam liberatus, dum rediret ad propria, ap* | *ud Idrontum expiravit anno Domini millesimo CC XLI.*

74. Fragment d'inscription de l'an 1102 contenant la donation au Saint-Siége des biens que possédait la comtesse Mathilde : « Patrimonium suum, id est Liguriæ et Hetruriæ præcipuas partes cum omnibus oppidis ac eorumdem juribus. » (PANVINIUS, *De basilic. S. Petri, lib.* v.)

75. Partie inférieure de la dalle effigiée de la reine de Chypre.

Au retable de l'autel, sculpture du XVe siècle provenant du tombeau de Calixte III et représentant le Christ souffrant et adoré par les anges, tel qu'il apparut au pape S. Grégoire-le-Grand.

Digitized by Google

Au-dessus, dans un fronton aigu et une rose à redents, S. Jean, accompagné de son aigle [1].

76. Épitaphe de l'an 502 :

HIC REQVIESCIT CATELLVS N
QVI VIXIT ANNOS PLUS MINUS X DEPOSITUS IN PACE
AVIENO IVNIORE VIRO CLARISSIMO CONSULE

77. Epitaphe de l'an 516 :

Hic requiescit IN PACE TITIANVS *vir spectabilis* QVI VIXIT ANNVS
plus minus LX QVI EST DEPOSITVS III NONAS
martias CONSV*latu* EN*im* PETRI *viri clarissimi*

78. Fragments du pavé de l'ancienne basilique, probablement du Ve siècle (Voir No 145), ou, suivant Anastase, du VIe et du pontificat du pape Symmaque. Ce sont de grandes roues de porphyre qu'entourent des marbres découpés en feuilles et disposés symétriquement comme pour faire une couronne.

Ces *roues* jouaient un rôle important dans la liturgie, comme il résulte de ces textes empruntés aux Ordres romains primitifs : « Orationem debet episcopus Portuensis recitare intra ecclesiam beati Petri *in medio rotæ.* » — « Cum intra ecclesiam *in medio rotæ* pervenerit imperator, Portuensis episcopus hanc orationem super eum decantet. »

79. Catalogue des reliques de la basilique. On y trouve mentionnées les trois filles de Ste Sophie, Stes Foi, Espérance et Charité, qui périrent sous Adrien, avec leur mère, *Sanctarum Sofiæ, Pistis, Helpis et Acapæ* [2] *et aliorum sanctorum quorum nomina Deus scit.*

80. Inscription relatant que Nicolas Acciaiolo, en 1543, sauva par ses soins pieux, *instinctu pietatis*, une Vierge peinte par Giotto, qui aurait été

[1] « Sanctus Joannes Apostolus non immerito secundum intelligentiam spiritalem aquilæ comparatur, altius multoque sublimius aliis tribus erexit prædicationem suam : et in ejus erectione etiam corda erigi voluit. Nam ceteri tres evangelistæ, tanquam cum homine Domino in terra ambulantes, de divinitate ejus pauca dixerunt : iste autem, quasi piguerit in terra ambulare, sicut ipso exordio sui sermonis intonuit, erexit se non solum super terram et super omnem ambitum aeris et cœli, sed super omnem etiam exercitum Angelorum omnemque constitutionem invisibilium potestatum et pervenit ad eum per quem facta sunt omnia, dicendo : In principio erat Verbum. » (S. Aug., *Tract. XXXVI in Joann.*)

[2] Une inscription du Xe ou XIe siècle les mentionne aussi parmi les reliques que possédait l'église de Saint-Sylvestre *in Capite :* « Mense septembris, die xxx, nomina Sanctarum Sophiae viduae et Pistis, Helpis et Agape. »

Digitized by Google

jetée parmi les décombres de l'ancienne basilique, *ex hujus templi ruinis disjectam.*

81. Inscription en gothique ronde, de l'an 1327, trouvée en creusant les fondements de la basilique.

82. Epitaphe d'un évêque de Fermo, signée DE GUALDO FECIT (XIVe siècle).

83. Fragment de l'épitaphe en vers latins de la femme de Domitius (Ve siècle).

84. Marbre qui fermait dans la basilique le caveau des bénéficiers (1492).

85. Epitaphe mutilée, gravée en gothique ronde, de l'espagnol Ferrando (XIVe siècle). Elle se termine ainsi :

Mortuus ante pedes Sanctorum traditur edes
Petri Paulique quia se commisit utrique.
Ergo, Petre, poli sibi limen claudere noli :
Tu quoque fac, Paule, sit celi in sedibus aule.

86. Epitaphe de Fr. Piccolomini, créé archevêque de Sienne, en 1529.

87. Fragment de tombe effigiée (XIVe siècle).

88. Armes et noms du cardinal vénitien Zeno, diacre de Ste Marie *in Porticu* (1484).

89. Tombeau du cardinal Henri d'York, fils de Charles III Stuart, roi d'Angleterre, mort en 1807.

90. Tombeau de Charles III, décédé en 1788.

91. Tombeau de Jacques III, fils de Charles III, mort en 1766.

92. Madone peinte, encadrée dans un monument de marbre que fit faire Pallavicini, dataire d'Innocent VIII (1486).

93. Epitaphe du cardinal Richard Olivier de Longueil, archiprêtre de la basilique, né à Touques en Normandie et mort à Rome en 1470.

94. Tête de S. Bernard, mosaïque de la basilique supérieure, mise au rebut (XVIIe siècle).

Terre tirée des fondements du baldaquin, près la confession.

95. Corniche du ciborium de la Ste Face.

96. La Vierge et l'Enfant Jésus, bas-relief du XVIe siècle.

97. Tête d'ange, mosaïque du XVIIe siècle.

98. Tombeau du cardinal Braschi, neveu de Pie VI (1817).

99. Epitaphe, en vers latins et restaurée, du pape Nicolas I (867). Il ne reste de l'inscription primitive que les mots placés entre crochets [1].

[1] S. Léon-le-Grand, mort en 461, est le premier pape qui ait été enterré à Saint-Pierre, comme il résulte des deux premiers vers de son épitaphe :

Hujus apostolici primum est hic corpus humatum
Quod reor et tumulo dignus in arce Petri.

Digitized by Google

Scire volens cur tr(iste genus mortale repente)
Quisquis ad haec prop(eras eois partibus aulae)
Templa vel occidu(is pollens austroque beatae)
Axe vel a gelido (carmen scrutare memento).
Conditur hoc a(ntro sacri substantia carnis)
Praesulis egregii (Nicolai dogmate sancto)
Qui fulsit cunc(tis, mundum replevit et orbem);
Intactis nituit (membris castoque pudore) :
Quae docuit ver(bis actuque peregit opimo),
Sydereae plenus (mansit doctusque sophiae),
Caelorum cla(ris quem servent regna triumphis)
Vt vernet solii(s procerum per saecula vatum).

100. Rosace antique en marbre blanc.

101. Base du chandelier pascal, sculptée aux armes du chapitre de la basilique et du cardinal Orsini (1438).

Ce fut le même cardinal qui entoura d'une grille une des colonnes du temple de Jérusalem que l'on conserve près de la chapelle de la *Pietà*.

102. Epitaphe en vers latins de Pierre, prieur des chanoines de S. Pierre (1044) :

Jura sacerdotis meritis implevit honoris
A reliquis primum dignus habere locum :
Spiritui vixit, carni prosternere dixit
Quodque sibi cavit; non obiit, sed abit.
Ergo tui templi longaevus vernula menti
Sit, pie Petre, tibi dicite corde pii.
dec. XIII kal. apr. ann. Domini M. XLIIII.

103. Epitaphe du cardinal Thebaldeschi (1488).

104. Fragment d'inscription mentionnant un argentier, *faber argentarius.*

105. Inscription mutilée relative aux *vicimagistri* de Rome. Chaque région avait les siens élus par le suffrage du peuple : « *Magistri et plebe cujusque viciniae electi.* » (SUETON.)

106. Fragment d'inscription concernant la *gens Autronia et Eufinia.*

107. Epitaphe du diacre Félix (435).

108. Epitaphe en vers l tins du pape Grégoire V (999) :

Digitized by Google

† *Hic quem claudit humus oculis vultuque decorum*
† *Papa fuit quintus nomine Gregorius ;*
† *Ante tamen Bruno, francorum regia proles,*
† *Filius Ottonis, de genitrice Judith.*
† *Lingua teutonicus, Vuangia* [1] *doctus in urbe,*
† *Sed iuvenis cathedram sedit apostolicam*
† *Ad binos annos et menses circiter octo*
† *Tersenos februo connumerante dies.*
† *Pauperibus dives per singula sabbata vestes*
† *Divisit, numero cautus apostolico.*
† *Usus francisca vulgari et voce latina,*
† *Instituit populos eloquio triplici.*
† *Tertius Otto sibi Petri commisit ovile*
† *Cognatis manibus unctus in imperium*
† *Exuit et postquam terrenæ vincula carnis*
† *Æquivoci dextro substituit lateri.*
discessit XII kal. mart.

Grégoire V fut inhumé dans un sarcophage inachevé du Ve siècle. Les sujets représentés à la partie antérieure sont, en les lisant de gauche à droite :

1. La guérison de l'aveugle-né.
2. La guérison de l'hémorroïsse.
3. Palmier et S. Paul.
4. Sujet central. Le Christ barbu, debout sur une montagne d'où coulent les quatre fleuves du paradis terrestre, symboles des quatre évangélistes [2], tend la main vers S. Paul et donne à S. Pierre le *volumen* qui contient sa doctrine. A sa droite et sur un monticule se tient l'agneau portant sur sa tête entre les deux oreilles le monogramme du Christ.
5. S. Pierre recevant le *volumen* et tenant sur son épaule la croix de sa crucifixion.
6. Le Christ prédit à Pierre qu'il le reniera : près de l'apôtre est le coq qui en chantant lui rappellera les paroles du Sauveur.

[1] Worms.

[2] « Quatuor Paradisi flumina, quatuor sunt evangelia ad prædicationem cunctis gentibus missa. » (S. EUCHER. *in cap. 3 Genes.*) — « Evangeliis quatuor baptismi gratiam salutaris cœlestis inundatione (Deus) largitur. » (S. CYPRIAN., *epist.* 73.)

Digitized by Google

7. Jésus-Christ imberbe donne les clefs à S. Pierre.

Terre extraite de la confession, quand les fondements du baldaquin furent creusés sous Urbain VIII.

109. Sarcophage strigillé d'Othon II, empereur des Romains, mort en 983. (Voir N° 19.)

110. Inscription votive d'un autel consacré aux dieux Lares.

111. Catalogue mutilé des noms de soldats romains.

112. Epitaphe mutilée du consul Tuscenius et de sa femme Flavia Venusta, vers l'an 235.

113. Epitaphe païenne de Græsia Veneria.

114. Epitaphe, gravée entre des dauphins, de la veuve chrétienne Valeria Latobia (IVe siècle).

115. Base aux armes du cardinal Richard Olivier de Longueil qui servit à la statue de bronze de S. Pierre jusqu'à Benoît XIV (v. n° 93).

116. Fragment d'épitaphe de l'an 336.

117. Fragment d'épitaphe de l'an 382.

118. Plaque carrée de granit gris, dite *pierre scélérate*, parce qu'elle servit au supplice de plusieurs martyrs :

SVPER ISTO LAPIDE MVLTA CORPORA SANCTORVM MARTYRIO CAESA SVNT.

119. Table de porphyre sur laquelle le pape S. Sylvestre partagea, en 319, les corps de S. Pierre et de S. Paul. L'inscription en gothique ronde date du XIVe siècle [1] :

† SVPER ISTO LAPIDE PORFIRETICO FVERVNT
DIVISA OSSA SCORVM APOSTOLORVM PETRI
ET PAVLI
ET PONDERATA PER BEATVM SILVESTRVM
SVB ANNO DO*mi*NI CCC XIX Q*uan*do FAC*t*A
FV*i*T I*sta* ECC*lesi*A

120. Epitaphe de Jean, qui tenait les comptes de la maison d'Isidore, *olographus propine Isidori* (VIe siècle).

121. Epitaphe de Léon (391).

[1] Plusieurs auteurs anciens veulent que les corps des saints apôtres aient été répartis, par portions égales, entre les deux basiliques qui leur sont dédiées. Cette plaque de porphyre, qui est protégée par une grille dorée, viendrait à l'appui de cette opinion, surtout si l'on ajoute foi à l'inscription.

Digitized by Google

122. Epitaphe en vers latins de Verus (Ve siècle) :

Hic Verus qui semper vera locutus
Post mortem meruit in Petri limina sancta iacere.
Ossa tenet tumulus, mens est in caelo recepta;
Cuius vitam bonam requirunt dulces amici.
Hos Quirilla tibi dictabit versus amatrix,
Quae post morte tua volvi me ferro necari,
Sed Domini praecepta timens casta me in futuro promitto.
Quinquaginta et sex duxit per saecula messes.

123. Tombeau de Pie VI.

L'autel est décoré au retable d'un bas-relief, provenant du tombeau de Calixte III, qui représente le Christ souffrant de l'apparition de S. Grégoire, adoré par les anges : le plafond à caissons est semé d'étoiles.

124. Epitaphe restituée et en vers du pape Boniface II (532).

125. Epitaphe en vers latins de S. Grégoire-le-Grand (604) :

† *SVScipe terra tuo corpus de corpore sumptum*
Reddere quod valeas, vivificante Deo.
Spiritus astra petit, leti nil iura nocebunt
Cui vitæ alterius mors magis ipsa via est.
Pontificis summi hoc clauduntur membra sepulchro
Qui innumeris semper vivit ubique bonis :
Esuriem dapibus superavit, frigora veste
Atque animas monitis texit aB hoste sacris
Implebatque actu quicquid seRMOne docebat,
Esset ut exemplum mySTIca verba loquens.
Ad Christum Anglos conveRIIT pietate magistra,
Adquirens fidei agMINa gente nova.
Hic labor, hoc studium, hæc tibi cura; hoc, pastor, agebas,
Ut Domino offerres plurima lucra gregis
Hisque Dei consul faetus lætare triumphis
Nam mercedem operum iam sine fine tenes.
Hic. requisecit. Gregorius. I. pp. qui. sedit. annos. XIII menses. VI. dies. X. depositus. IIII. idus. mar.

126. Homme barbu, mosaïque.

127. Vieillard, mosaïque.—Ces deux mosaïques proviennent de la basilique supérieure et datent du XVIIe siècle.

Digitized by Google

128. Epitaphe de Sébastien Agucci, de Bologne, sous le pontificat de Jules II.

129. Homme debout, mosaïque ancienne.

130. Epitaphe de Proclus (412).

131. Oiseau, provenant de la mosaïque absidale d'Innocent III.

132. Entrailles de Benoît XIII, mort en 1730 [1].

133. Décombres de la confession.

134. Dalle à l'effigie de l'espagnol Raymond Zacosta, grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem (1467).

135. Entrailles de la reine Christine de Suède (1689).

136. Sarcophage dans lequel fut déposé Alexandre VI, avant sa translation dans l'église espagnole de Monserrato. Le pape est couché sur le couvercle, la tête appuyée sur deux coussins et coiffée de la tiare à trois couronnes, les fanons ramenés en avant, les mains gantées et disposées en croix sur la chasuble.

137. Oiseau becquetant un raisin et provenant de la mosaïque absidale d'Innocent III (XIIIe siècle).

138. Fragment d'épitaphe de l'an 384.

139. Homme, mosaïque ancienne.

140. Tête d'ange, mosaïque de rebut.

141. Fragment d'inscription païenne.

142. Fragment d'inscription de l'an 508.

143. Epitaphe restituée du pape S. Adrien II (872).

144. Epitaphe mutilée de Mustola (543).

145. Inscription commémorative des restaurations entreprises dans la basilique au pavage, aux murailles et aux fonts-baptismaux par Longinianus, préfet de la ville, et Anastasie sa femme, vers l'an 408 :

Longinianus, vir clarissimus, praefectus urbis et Anastasia, clarissima femina ejus,
conjux, pavimentum basilicae apostoli Petri
et parietes, item cœlum
fontis, quem olim Damasus vir sanctus in
ea extruxit, sumptu proprio marmorum
splendore decorarunt.

146. Epitaphe d'Albina, *clarissima puella* (428).

147. Tombeau de Christine de Suède (1689).

[1] Les entrailles des papes sont conservées, depuis Sixte V, dans un couloir de l'église des Saints-Vincent et Anastase, près la fontaine de Trévi.

Digitized by Google

Nef septentrionale. — 148. Epitaphe et sarcophage du cardinal della Porta, dont la statue couchée le représente avec la chasuble et la mitre (1493).

149. Deux poids romains, percés chacun sur le dessus de deux trous, destinés à une poignée.

Ces poids, de forme circulaire et aplatis sur leurs deux faces supérieure et inférieure, servaient aux Romains pour peser les objets les plus lourds, comme l'huile, le blé, etc. On voit encore sur plusieurs la trace des poignées de métal à l'aide desquels on les soulevait. Ils sont en pierre de touche et de couleur noire. Nommée autrefois *lapis æquipondus*, cette pierre n'est plus connue que sous la désignation de *Lapis Martyrum*, depuis qu'elle a servi au supplice des premiers chrétiens. Les fresques de S. Etienne-le-Rond montrent parfaitement comment on les attachait au cou ou aux pieds des victimes, soit pour les jeter à la mer ou dans des puits, soit pour les laisser suspendus au gibet. Conservés comme reliques et ordinairement encaissés dans les murs, où les fidèles les baisent dévotement, ces poids se trouvent dans plusieurs églises. Il y en a un à Ste-Agathe *ai Pantani*, à Ste-Barbe, à Ste-Marie *Scala Cœli*, à St-Martin-des-Monts, à Ste-Sabine, à St-Nicolas *in Carcere*, aux Saints-Côme et Damien, à St-Jean de Latran (Baptistère), à St-Laurent hors-les-murs ; deux à Ste-Marie *in Cosmedin*, à St-Pierre du Vatican et à St-Yves des Bretons ; enfin trois à Ste-Marie *in Trastevere*.

Au retable de l'autel, on voit une fresque, vénérée autrefois dans la sacristie de la basilique, sous le nom de la *Madone des Fièvres*, parce qu'on l'invoquait spécialement pour leur guérison. L'Enfant-Jésus, debout sur les genoux de sa mère, est presque nu : d'une main il bénit à trois doigts le globe du monde qu'il tient dans l'autre. (XVIe siècle.)

150. Statue de S. Paul (fin du XVe siècle), vêtu de la tunique ceinte et du manteau agrafé sur la poitrine ; pieds nus, chaussés de sandales ; livre dans la main gauche, glaive renversé dans la main droite.

151. Deux chérubins sculptés (XVe siècle).

152. Dans le pavé, épitaphe moderne du pape Innocent III.

153. Epitaphe de G. Guidetti, bénéficier de S. Pierre, célèbre par la publication du *Directorium chori*, qui sert encore à l'office dans les basiliques et cathédrales (1592).

154. Epitaphe restituée du pape Sabinianus (606).

155. Fragment d'épitaphe du IVe siècle.

156. Sarcophage de granit rouge du pape anglais Adrien IV (1159). Le couvercle bombé est orné de deux mascarons et le devant d'un bucrâne et d'une guirlande.

Digitized by Google

157. Sarcophage des premiers siècles dans lequel fut inhumé Pie III avant sa translation à St-André *della Valle* (1503). N'étant encore que cardinal-diacre, il fit graver à son effigie, à son nom et à ses armes la dalle tumulaire qui forme actuellement le couvercle.

158. Epitaphe d'Augustin Tudeschini, neveu de Pie III.

159. Sarcophage du Ve siècle dans lequel fut déposé Pie II (1464), avant sa translation à St-André *della Valle*.

La partie antérieure, sculptée en relief, se divise en cinq compartiments qui se lisent ainsi de gauche à droite : 1. Jésus comparaît devant Caïphe. 2. Apôtre S. Paul s'entretenant avec le Sauveur. 3. Sujet central. Le Christ, debout sur une montagne d'où coulent les quatre fleuves du paradis terrestre, parle à S. Paul et donne le *volumen* à S. Pierre. A ses pieds se tiennent l'homme et la femme à qui fut primitivement destiné ce sarcophage. 4. S. Pierre recevant le *volumen* et portant sur son épaule la croix de sa crucifixion. Apôtre. 5. Jésus condamné par Pilate.

160. Tombeau de Boniface VIII (1303). Le sarcophage est recouvert d'une draperie armoriée : *d'or, à une bande jumelle ondée d'azur*, qui est GAÉTANI, sur laquelle est couchée la statue du pape, vêtu de la chasuble, les mains en croix et la tiare à une seule couronne sur la tête.

161. Epitaphe faite en 1606, à la mémoire du cardinal Gaétani, neveu de Boniface VIII (1296).

162. Fragment sculpté de caissons et de roses, aux armes d'Eugène IV (1431-1447) : *d'azur à la bande d'argent*, qui est CONDULMERIO.

163. Base d'un clocheton à crochets, avec ogive tréflée surmontée d'un fronton ; débris de la chapelle de Boniface VIII.

164. Nom de Jésus, I H S, entouré d'une auréole flamboyante et placé entre deux têtes d'hommes. Cette sculpture est signée et datée :

AGVSTINO. DE. CASARRI
BERGAMASCO. FIERI. M. D. L.

165. Plafond d'un tombeau du XVe siècle : deux anges tiennent le monogramme de Jésus-Christ, I C X P, écrit à la manière grecque, dans une auréole flamboyante.

166. Dalle tumulaire à l'effigie du cardinal espagnol Pierre, évêque de Sabine, mort à Avignon en 1311.

167. Epitaphe de Jacques Gaétani, protonotaire apostolique (1505).

168. Sarcophage de Nicolas V (1455), surmonté de la statue couchée du pape. Deux anges nus déroulent une grande pancarte, sur laquelle est inscrite son épitaphe. Au-dessus on voit ses armes : *de gueules, à deux clefs liées d'argent en sautoir*, qui est BARTOLOMEO.

Digitized by Google

Ange sculpté sur une frise du XVe siècle.

169. Sarcophage de Paul II (1471), avec sa statue couchée, son épitaphe et ses armes : *d'azur au lion d'argent, à la bande d'or sur le tout*, qui est Barbo.

170. Fragment de fronton aux armes du cardinal espagnol Serra (1405).

171. Tombeau de Jules III, portant son nom seul (1555).

Près de là est la porte, actuellement murée, par laquelle les papes venaient du Vatican prier à la confession.

172. Tombeaux modernes du pape Nicolas III et du cardinal Orsini.

173. Fragment aux armes du cardinal Orsini (XIVe siècle).

174. Sarcophage d'Urbain VI (1389). Le pape est couché sur le couvercle, vêtu de la chasuble et coiffé de la tiare à une seule couronne. Au-dessus deux anges tiennent des chandeliers. Sur le devant sont sculptées les armes du défunt et un bas-relief qui représente S. Pierre debout, pieds nus et tonsuré, un livre à la main, donnant les clefs à Urbain VI, agenouillé, en chasuble, pallium, gants, calotte à oreilles et tiare à trois couronnes.

175. Inscription de l'an 1478 relatant la reconstruction de l'église des Saints-Côme et Damien, *in regione Pontis*, par la corporation des barbiers, avec une redevance annuelle de neuf livres de poivre [1] :

Divæ Virginis et Cosmi Damianique martirum ædem vetustate collabentem ad perpetuam artis tonsorum curialium memoriam pro | annuo censu VIIII librarum piperis a collegio canonicorum divi Petri, Franciscus Philippus florentinus, Johannes comem. | Germanus, consules dicte artis, una cum quatuor consiliaris Antonio Pontremolensi, Paulo Macherottio romano, | Bartholomæo Trataceltibero, Ioanne Piccinino veronensi, de consensu totius sodalitatis conduxerunt et suntu pro | prio a fundamentis restaurarunt, Xisti IIII pon. max. anno VIII, anno salutis MCCCC. LXX. VIII.

176. La Vierge et l'Enfant-Jésus, sculpture.

177. Sarcophage d'Innocent VII (1406), sculpté à son effigie sous le pontificat de Nicolas V.

178. Clôture de l'ancien chœur. (Voir au N° 188.)

179. 180. 181. Fragments en marbre de l'époque romaine.

182. Sarcophage du IVe siècle, ayant servi à la sépulture de Marcel II (1555), avec ses armes sur le couvercle. Elles se blasonnent : *d'azur, au*

[1] Une redevance analogue en clous de girofle a donné lieu à la bénédiction solennelle de ces épices qui se fait dans la sacristie de Saint-Jean-de-Latran, avant les premières vêpres de S. Jean-Baptiste.

Digitized by Google

cerf d'or, sommé de même sans nombre, couché sur une terrasse de sinople et adossé à six épis d'or naissants de cette terrasse, qui est CERVINI.

Le devant est décoré de strigilles et d'un bas-relief qui figure le Christ debout sur une montagne entre S. Pierre et S. Paul : deux autres apôtres sont aux extrémités.

183. Fragment de sarcophage au monogramme du Christ (IVe-Ve siècle).

184. Sarcophage d'Innocent IX (1591), avec son nom entre deux croix.

185. Fragment de draperie du tombeau de Boniface VIII (1303).

186. Sarcophage du cardinal Fonseca (1422), avec la statue couchée, habillée en diacre et coiffée de la mitre unie. Au devant est gravée son épitaphe en vers latins et gothique ronde, ainsi que son écusson.

187. Sarcophage du cardinal-diacre della Porta, avec sa statue couchée, son épitaphe en majuscules romaines et en vers latins (1434).

188. Sarcophage, à statue couchée avec chasuble et mitre précieuse, du cardinal Bérard Heruli, évêque de Sabine (1479).

189. Epitaphe de Sanctes de Pazillis, bénéficier de S. Pierre (1511). On y lit ces vers :

Bis sex lustra Deo famulatus, claviger, ossa
Condidit hic Sanctus fessa dicata tibi.

Cubiculum. — 190. Tombeau armorié d'Agnès Gaétani, née Colonna (1578).

191. Dalle armoriée de Jean Podio, évêque de Bologne, vers 1447.

192. Dalle à l'effigie de Maffioli de Lampugnano, évêque en Pologne, avec épitaphe en gothique ronde (1496).

193. Dalle tumulaire, armoriée et gravée en gothique ronde, de Cizula Franca (1394).

194. Statue épiscopale provenant d'un sarcophage du XVe siècle.

195. Epitaphe de J. B. Perbenedicti, chevalier de S. Pierre (1576). On voit par son écusson que les chevaliers mettaient en chef les deux clefs, insignes de l'Ordre.

196. Dalle tumulaire, à l'effigie du cardinal Jean de la Groslaye, auditeur de Rote, abbé de S. Denys, évêque de Lombez, ambassadeur du roi de France Charles VIII près le S. Siége (1500).

Ce fut lui qui commanda à Michel-Ange sa célèbre statue de la *Pietà* que l'on admire dans la basilique.

197. Dalle à l'effigie de Thibaud de Montrouge, archevêque de Besançon (1429). Son épitaphe, gravée en gothique ronde, se termine ainsi : ANIMA

Digitized by Google

EIVS IN SINV ABRAHE COLLOCETVR [1]. Sa tête est surmontée d'un dais d'architecture et il porte ses armes sur la croix de sa chasuble.

198. Fragment de clôture de chœur (VIIIe-IXe siècle), sculpté de roses et de croix inscrites dans des losanges (V. N° 178).

Un couloir conduit à la chapelle de S. Longin, dont l'autel est orné d'un tableau en mosaïque, exécuté sur un original d'André Sacchi, qui est au Vatican.

Déambulatoire. — 199. Tête de S. Paul, provenant de la mosaïque absidale d'Innocent III (XIIIe siècle) et restaurée.

200. Tête imberbe et nimbée [2], provenant de la même mosaïque, également restaurée.

201. Inscription qui défend aux femmes, sous peine d'excommunication, de descendre dans les souterrains de Saint-Pierre, tous autres jours que le jour permis, qui est maintenant le dimanche dans l'octave de S. Pierre :

Huc mulieribus ingredi non licet nisi
unico die lunæ post Pentecosten
quo vicissim viri ingredi prohibentur;
qui secus faxint anathema sunto.

202. Fresque de la chapelle de Sixte IV, représentant S. Pierre tenant un livre et un sceptre [3] et ayant le front chauve avec une simple mèche de cheveux, ce qui est contraire à la tradition.

203. Fragment du ciborium d'Innocent VIII. Il figure une porte sur laquelle sont sculptées la sainte Lance et la sainte Eponge, qu'adorent deux anges.

Dans le mur ont été recueillis les ossements trouvés dans les fondations de la basilique.

204. Bas-relief provenant de la chapelle de S. Blaise (XVe siècle). La Vierge tenant l'Enfant-Jésus est assise au milieu d'anges qui prient ou

[1] Sur la dalmatique impériale, conservée à la sacristie de St-Pierre, Abraham, placé à l'entrée du paradis, reçoit dans son sein les âmes des élus.

[2] « Lumina quæ circa capita sanctorum in Ecclesia in modum circuli depinguntur, designant quod lumine æterni splendoris coronati fruuntur. Idcirco vero secundum formam rotundi scuti pinguntur, quia divina protectione ut scuto nunc muniuntur. Unde et ipsi canunt gratulabundi : Domine, ut scuto nos bonæ voluntatis tuæ coronasti. » (Honorius d'Autun au XIIe siècle. *Gemma animæ*, cap. 133.)

[3] Ce sceptre est une restauration moderne. Probablement c'est le bâton d'une croix que l'artiste a ainsi transformé, contrairement à toutes les traditions iconographiques. Pour bien restaurer, il faut d'abord avoir compris.

Digitized by Google

font de la musique, entre S. Pierre et S. Paul; sont à genoux à ses pieds un pape avec le pluvial et la tiare, et un cardinal avec la chasuble et la mitre.

205. Magnifique bas-relief du tombeau de Paul II (1471) : Dieu entouré d'anges, resplendissant de lumière et créant le monde. Sculpture de Mino de Fiesole.

206. Statue de S. Pierre. 207. Statue de S. Paul. Ces deux statues proviennent du tombeau du cardinal Heruli (1479).

208. Autre bas-relief du tombeau de Paul II (1471) : Dieu assis au milieu des anges, petites têtes ailées, tire Ève du côté d'Adam endormi dans le paradis terrestre.

209. Suite du même tombeau. Le serpent à tête de femme s'enroule autour de l'arbre de la science du bien et du mal : derrière fleurit un lis, symbole de l'innocence perdue par le péché.

210. Statues de S. Pierre et de S. Paul, abritées dans des niches, dont le cintre est rempli par une coquille.

211. Statue de S. Luc, avec son bœuf à ses pieds. 212. Statue de S. Jean barbu, avec son aigle. Ces deux statues ont été détachées du tombeau de Paul II.

213. Autre fragment du ciborium d'Innocent VIII, semblable à celui du N° 203, avec cette différence qu'au-dessus de la porte il y a le Christ souffrant de S. Grégoire.

214. Chambranles de porte antique, sculptés de rinceaux et d'animaux, provenant de la chapelle de Jean VII.

215. La Foi, avec un calice et une croix.

216. L'Espérance, ailée aux épaules et aux pieds, les yeux et les mains dirigées vers le ciel, où brille la lumière. Signée : IOANNIS DALMATIE OPVS.

Ces deux statues viennent du tombeau de Paul II.

217. Grand bas-relief du tombeau de Paul II : la Résurrection de Jésus-Christ, adoré par les anges, tandis que les gardes endormis se réveillent épouvantés.

Au-dessus, mosaïque restaurée de la chapelle de Jean VII. La Vierge, nimbée, les mains enveloppées dans le manteau qui couvre sa tête, regarde probablement son Fils qui était sur la croix. Devant elle est un soldat qui pourrait être Longin.

218. Grand et magnifique bas-relief du tombeau de Paul II : le Jugement dernier. Le Christ est assis au ciel entre S. Pierre et S. Paul : tout autour sont rangés les apôtres, un sceptre à la main. Deux anges sonnent de la trompette; les morts ressuscitent. S. Michel tient le glaive de la justice et la balance avec laquelle il pèsera les actions des hommes. A sa

Digitized by Google

droite sont les élus et près d'eux Paul II, à genoux, suppliant d'y être admis ; à gauche sont les damnés enchaînés et que Satan va précipiter dans le feu avec sa fourche.

219. La Charité, statue du tombeau de Paul II : elle a une flamme sur la poitrine et tient un enfant sur ses genoux à qui elle va donner le sein.

220. Statue de S. Mathias, du ciborium de Sixte IV.

221. Tête de S. André soutenue par deux anges, bas-relief du ciborium de Pie II.

222. Piédestal avec inscription fait, pour recevoir la tête de S. André, par Fr. Piccolomini, archevêque de Sienne (1570).

Un corridor conduit à la chapelle de Ste Hélène, dont l'autel est orné au retable d'une mosaïque moderne, sur le dessin d'André Sacchi. (L'original est au Vatican).

223. Le Sauveur, un pied appuyé sur une tête d'ange, du tombeau de Nicolas V.

224. La tête de S. André, soutenue par deux anges, du ciborium de Pie II (Voir Nos 67, 222).

225. Statue de S. Thadée. Elle provient, ainsi que les trois suivantes, du ciborium de Sixte IV.

226. Statue de S. Simon.

227. Statue de S. Matthieu.

228. Statue de S. Barthélemy.

229. Admirable relief, provenant de l'autel de Sixte IV : le Christ assis donne les clefs à S. Pierre agenouillé, en présence des apôtres. – S. Pierre guérit un boîteux devant une foule considérable. — Il est crucifié, la tête en bas ; les soldats et un peuple nombreux assistent à son supplice.

230. Statue de S. Philippe, du ciborium de Sixte IV.

231. Sarcophage de Junius Bassus, préfet de Rome, cinq fois consul et mort l'an 350. Ce sarcophage se divise en deux parties superposées horizontalement. Chacune a cinq compartiments, qui se lisent ainsi de gauche à droite : 1. Sacrifice d'Abraham. 2. Arrestation de S. Pierre. 3. Sujet central : le Christ assis, les pieds sur le monde, entre S. Pierre et S. Paul. 4. Arrestation de Jésus-Christ. 5. Pilate se lave les mains.

A la partie inférieure : 1. Job sur son fumier, insulté par sa femme et ses amis. 2. Tentation par le serpent. Adam fera fructifier la terre qui lui donnera du blé pour le nourrir, Eve élèvera des brebis qui lui fourniront leur lait, leur laine et leur peau pour se vêtir. 3. Entrée de N.-S. à Jérusalem. 4. Daniel dans la fosse aux lions. 5. Arrestation de S. Paul.

Le sarcophage est surmonté d'une boule, d'une croix et de deux pignons émaillés, provenant probablement de la chapelle de Boniface VIII.

Digitized by Google

232. Fragments de sculpture antique, employés jadis à la chapelle de Jean VII. On y voit les travaux des diverses saisons de l'année, comme dans un bas-relief du palais Mattei, qui date de la même époque. L'*Automne* est figuré par la vendange, l'*Hiver* par la chasse, le *Printemps* par la verdure et le feuillage des arbres, ainsi que l'oiseau qui va reprendre ses chants et sa liberté.

Deux anges, les mains tendues comme pour soulever une draperie, du tombeau du cardinal Heruli (1479).

Confession. Les confessions les plus importantes sont celles de S. Jean de Latran, S. Pierre, Ste Marie Majeure, S. Paul hors-les-murs et Ste Sabine. Quelques unes sont fermées par des grilles de fer ou de marbre, comme à S. Alexandre, S. Césaire, SS. Nérée et Achillée, ou ornées de mosaïques d'émail, comme à S. Georges *in Velabro*, SS. Jean et Paul, etc. La confession de S. Pierre dessine une croix. Son ornementation en stucs dorés date du pontificat de Clément VIII. Au retable est un tableau sur bois représentant S. Pierre et S. Paul (XIVe siècle). Il reste dans le pavage quelques débris de mosaïque du XIIIe siècle [1].

Grégoire XVI, par son bref *Ad beatissimi* du 17 juin 1836, privilégia à perpétuité, tant pour les vivants que pour les morts, l'autel situé dans la confession de la basilique Vaticane, au-dessus des corps des SS. Apôtres Pierre et Paul et au-dessous de l'autel papal. Sa Sainteté autorisa de plus tous les prêtres qui y célèbreraient, à dire la messe votive des SS. Apô-

[1] Dans les couloirs de la confession, ont été peints à fresque, par J.-B. Ricci, en 1618 et 1619, quatre traits de la vie des papes qui eurent lieu à Saint-Pierre. S. Grégoire fait sortir du sang d'un *brandeum*, posé à la confession; S. Léon opère le même miracle avec la nappe de l'autel; S. Pierre ordonne lui-même la consécration des autels, et enfin Pascal I, endormi, a une vision où Ste Cécile lui révèle le lieu de la déposition de son corps.

Pour orner le tombeau du prince des Apôtres, des dons ont été souvent offerts par la piété des fidèles. Un des plus récents est la croix, l'anneau et le cachet en or de Mgr Yves, évêque protestant de la Nouvelle-Caroline, aux États-Unis, converti en 1853 et confirmé par le Saint-Père le 26 décembre de la même année. L'inscription suivante a été gravée dans la chapelle Clémentine pour conserver le souvenir de ce triomphe de la grâce divine : *Petro . apostolo . decessori . suo . Pius . IX . pontifex . maximus . insignia . pseudopontificatus . dono . dat . quae . voto . suscepto . dono . acceperat . ab . Levi . Silimano . Yves . Neocarolinae . in . Amer . pseudoepiscopo . Hic . cognita . catholica . sapientia. a . partibus . Anglicanorum . in . Vatic . resipuit . Et . XI . Kal . jan . an . MDCCCLIII . rite . est . absolutus . VIII . Kal . ibid . ab . ipso . Pio . IX . sacro . est . oleo . inunctus . pane . coelesti . pastus.*

Digitized by Google

tres, excepté aux fêtes de l'Epiphanie, Dimanche des Rameaux, Semaine-Sainte, Pâques, Pentecôte, Noël et Assomption. Pendant l'octave de S. Pierre, la messe sera du jour de la fête et du rit double.

Les fidèles qui, après s'être confessés et avoir communié, visiteront ledit autel, prieront les SS. Apôtres aux intentions ordinaires, une fois par mois, y gagneront, ce jour-là, une indulgence plénière. Chaque visite et prière à l'autel de la confession vaudra, en toute autre circonstance, une indulgence de 300 jours. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Le bref contient ces deux passages fort instructifs pour le sujet qui nous occupe : « Merito autem atque optimo jure gloriosum Apostolorum sepulchrum, in ejusdem basilica, hypogeo positum summa colentes veneratione, magnificum super eo altare, quod eorumdem Apostolorum sacræ exuviæ augustius efficiunt, extruendum censuere. » — « Altare subterraneum Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli Vaticanæ Basilicæ, quod majori pontificis altari subest, privilegiatum tam pro vivis quam pro defunctis perpetuum in modum declaramus. »

Suite du Déambulatoire. — 233. S. Pierre, statue provenant, ainsi que la suivante, du ciborium de Sixte IV.

234. Statue de S. André.

235. Admirable relief de l'autel de Sixte IV : S. Paul saisi par les soldats et garrotté. — Il est à genoux devant Néron ; un soldat lève son glaive pour le décapiter. — Néron présent, Simon le Magicien qui s'était enlevé dans les airs du haut d'un château de bois fait exprès pour la circonstance, gît à terre, les os brisés [1]. On remarque près de lui l'énorme chien qu'il avait dressé à mordre S. Pierre et dont l'apôtre se débarrassa en lui jetant un morceau de pain bénit qui le mit en fuite instantanément.

[1] « Torquebatur magus Apostoli gloria. Collegit sese atque omnem excitans carminum suorum potentiam, congregat populum offensumque se dicit a Galilæis; relicturum se Urbem quam tueri solet. Diem statuit, pollicitur volatum, quo supernis sedibus inveheretur; cui, quando vellet, cœlum peteret. Conscendit statuto die montem Capitolinum, ac se rupe dejiciens volare cœpit. Mirari populus et venerari plerique dicentes Dei esse potentiam non hominis, qui vero corpore volitaret; nihil tale fecisse Christum. Tunc Petrus in medio stans, ait : « Jesu Domine, « ostende vanas artes suas esse, ne hac specie populus iste qui crediturus est de- « cipiatur; decidat, Domine, sic tamen ut nihil se potuisse vivens recognoscat. » Et statim voce Petri, implicatis remigiis alarum quas sumpserat, corruit, nec exanimatus est, sed fracto debilitatoque crure Ariciam concessit atque mortuus est. » (HEGESIPPUS, *De excidio Hierosolimitanæ Urbis.*)

Digitized by Google

236. S. Jean évangéliste. 237. S. Jacques majeur. 238. S. Thomas. Ces trois statues d'apôtres en marbre blanc proviennent du ciborium de Sixte IV [1].

Les indications bibliographiques sont toujours précieuses pour les hommes d'étude. Voici donc les ouvrages, quelques uns fort rares, que j'ai dû consulter pour mener à bonne fin ce long mémoire sur la basilique :

Battelli. *De sarcophago marmoreo Probi Anicii et Probæ Faltoniæ in templo Vaticano.* Romæ, 1605, in-8°, pl.

Boselli. *Della donazione del Magno Costantino fatta alla Chiesa Romana.* Bologne, 1640, in-4°.

Tortoletto. *Basilica Sacrosancta admirabilis, inconcussa Vaticana Petra.* Romæ, 1644, in-8°.

Desseins de toutes les parties de l'Eglise de St-Pierre de Rome ; levés sur les lieux en 1659, *et présentés au Roy* par feu M. de Tarade, directeur des fortifications de l'Alsace, lequel en a exécuté le modèle sous les yeux de S. M., avec le parallèle de cette église, de celle de Notre-Dame de Paris et de la cathédrale de Strasbourg. *Paris, Jombert, s. d.* (XVIIe siècle), gr. in-fol., 26 belles planches gravées en taille-douce par Cl. Lucas, Scotin le Jeune, C. Inselin, J.-B. Scotin et Denise Vincent.

Basilica di S. Pietro. Roma, 1687, in-4.

Bonanni, S. J. *Numismata summorum pontificum templi Vaticani fabricam indicantia.* Romæ, 1696 ; 2e édit. 1700, in-8° avec pl. de XII-218 pages.

Piazza. *Effemeride Vaticana per i pregi ecclesiastici d'ogni giorno dell' augustissima basilica.* Rome, in-4°.

Discorso sopra il nuovo ornato della Guglia di S. Pietro in Vaticano. Rome, 1723, in-fol., pl.

Collectio Bullarum, Brevium, Diplomatum Sacrosanctæ Basilicæ Vaticanæ a S. Leone Magno ad Benedict. XIV cum notis. Romæ, 1747-1752, 3 vol. in-fol.

Raphaël Sidone et Ant. Martinetti. *De' pregi e nuova struttura della Basilica Vaticana.* Roma, in-8 en 2 tom., 1750.

Martinetti. *Della sacrosanta Basilica in Vaticano.* Roma, 1750, 2 tom.

Borgia (Steph.) *Confessio Vaticana sancti Petri chronologicis testimoniis illustrata.* Romæ, 1776, in-4.

[1] Ce ciborium, commencé par Pie II, ne fut achevé que sous Sixte IV. Voici un texte de l'historien Panvini qui le décrit : « Pius II ciborium e pario marmore cum historia passionis Apostolorum eleganti opere, quatuor columnis porphyreticis sustentatum, super altare ipsum S. Petri fecit. »

Digitized by Google

Cancellieri. *Descrizione della Sagrestia Vaticana.* Roma, 1784, in-8.

Cancellieri. *De secretariis Basilicæ Vaticanæ veteris ac novæ : præmittitur syntagma de secretariis ethnicorum et vet. christianorum, cum sylloge vet. Monumentorum.* Romæ, 1786, 4 vol. in-4.

Cancellieri. *Descrizione della Basilica Vaticana.* Roma, 1788, in-12.

Les admirations du curé de Villes sur la basilique de Saint-Pierre de Rome. Rome, 1794, in-8 de 64 pages. L'ouvrage est tout en vers assez médiocres, dédiés à Pie VI. Ce curé est Léonard Tournefort : il était alors en exil. Il décrit en plusieurs chants la basilique, la fête de S. Pierre, l'illumination de la coupole et la messe papale. Il finit par un mauvais sonnet sur la perpétuité de l'Eglise.

De Nicolais. *De Vaticana Basilica D. Petri.* Romæ, 1817, in-8.

Cancellieri. *Description des Chapelles Papales de Noël, de Pâques et de Saint-Pierre.* Rome, 1818, in-12.

Descrizione della Basilica Vaticana. Roma, 1828, in-12.

Dionysi. *Vaticanæ Basilicæ cryptarum cum appendice in qua cryptarum iconographica tabula adjectis notis illustratus*, ab Æm. Sarti et Jos. Settele. Romæ, 1828-1840, 2 vol. in-fol., pl.

Pistolesi. *Il Vaticano descritto ed illustrato.* Rome, 1829, in-fol. avec planches.

Aug. Valentini. *La patriarcale Basilica Vaticana.* Rome, in-8, t. I, 1845, 148 pag. et 111 pl.; t. II, 1855, 86 et 44 pag., 41 pl.

Mignanti. *Indulgenze della Basilica Vaticana.* Rome, 1864, in-12.

Mignanti. *Descrizione della Basilica di S. Pietro.* Rome, 1867, 2 vol. in-8.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(La fin au prochain numéro.)

Digitized by Google

LES CHAINES DE S. PIERRE

M. Paul Mencacci, directeur du *Divin Salvatore* et l'un des propagateurs les plus zélés de la dévotion aux Chaînes de S. Pierre, a publié une troisième édition, revue et augmentée, de sa *Courte Notice* sur cette insigne relique du prince des Apôtres. Nos lecteurs auront pour agréable de trouver ici quelques extraits de cet opuscule :

« L'histoire des Chaînes de S. Pierre est merveilleuse et pleine d'intérêt : nous tâcherons de la raconter brièvement d'après les documents les plus sûrs et les traditions les plus authentiques. Ouvrons d'abord les Actes des Apôtres.

« Le roi Hérode fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit arrêter aussi Pierre. C'était le temps des Azymes. L'ayant donc dans ses mains, il le fit mettre en prison et le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacune, se proposant de le présenter au peuple après Pâques. Mais l'Eglise adressait sans cesse à Dieu des prières pour lui. Or, pendant la nuit qui précédait le jour où Hérode devait le faire mourir, Pierre dormait entre deux soldats, lié par deux chaînes, et des gardes étaient placés devant la porte de la prison. Tout à coup le lieu fut rempli de lumière : un Ange du Seigneur apparut, et frappant Pierre au côté l'éveilla et lui dit : — Lève-toi promptement. Et à l'instant les chaînes tombèrent de ses mains. — Prends ta ceinture et tes habits, reprit l'Ange, et suis-moi. Pierre sortit et le suivit sans savoir si ce qui était fait par l'Ange était quelque chose de réel ; il pensait que c'était une vision. Quand ils eurent passé le premier et le second corps de garde, ils arrivèrent à la porte de fer qui conduisait à la ville et qui s'ouvrit d'elle-même devant eux. Ils sortirent et

Digitized by Google

allèrent jusqu'au bout de la rue, et alors l'Ange disparut. Sur ce, Pierre étant revenu à lui, dit : — Je vois maintenant que le Seigneur a envoyé son Ange, et m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif (*Actes des Apôtres*, ch. XII.)

« S. Pierre, rendu à la liberté d'une manière si prodigieuse, reprit aussitôt avec plus de zèle que jamais son ministère apostolique ; mais les fidèles, comme il est facile de le penser, ne permirent pas que ses Chaînes, monument admirable de la protection de Dieu envers son Vicaire sur la terre, restassent dans l'oubli et fussent profanées en servant à lier de vrais criminels. Ils les achetèrent de ceux qui avaient la garde de la prison ; et on trouve dans les historiens et les apologistes grecs, dès les temps les plus anciens, combien elles étaient en honneur à Jérusalem et dans tout l'Orient, et combien de prodiges on obtenait en les touchant (*Actes*, ch. X.)

« Le Prince des Apôtres, depuis la vision de la nappe mystérieuse, qui lui manifesta la volonté de Dieu de recevoir tous les peuples indistinctement dans le sein de l'Eglise, ne pensait plus qu'à la conversion des Gentils. Il se rendit à Rome, destinée par Dieu à être le centre de l'Eglise et le siége du Vicaire de Jésus-Christ.

« Après une vie de glorieuses souffrances et de travaux apostoliques, la 25e année depuis sa venue dans la capitale du monde païen, l'an 67 de Jésus-Christ, S. Pierre ayant converti, même dans la maison impériale, un très-grand nombre de personnes, et ayant abattu la puissance diabolique de Simon-le-Magicien, homme aussi pervers que cher à l'empereur Néron, ce tyran jura sa mort dans le but d'exterminer la religion du Christ, en abattant celui qui en était le Chef. S. Pierre, cédant aux instances des fidèles de Rome, quitta la ville pour échapper aux poursuites des satellites de l'empereur. Mais à peine était-il arrivé sur la voie Appienne, que Notre-Seigneur lui apparut s'acheminant vers Rome. — Où allez-vous, Seigneur? lui dit humblement l'Apôtre. Et Jésus-Christ répondit qu'il allait à Rome pour y être de nouveau crucifié.

« S. Pierre comprit le sens mystérieux de l'apparition, et jugeant que l'heure de l'accomplissement de son sacrifice était venue, il rentra à Rome, fut arrêté et jeté dans la prison Mamertine, où se trouvait déjà saint Paul.

« S. Pierre resta enchaîné pendant neuf mois jusqu'au moment de

Digitized by Google

son glorieux martyre. Les fidèles de Rome, non moins zélés que ceux de Jérusalem, après la mort de l'Apôtre obtinrent de ses bourreaux la chaîne qui avait lié ses membres sacrés, et cette chaîne, cachée d'abord soigneusement dans ces premiers temps de persécution, fut retrouvée sous le pontificat de S. Alexandre Ier, vers l'an 116, d'une manière presque miraculeuse, qu'il ne sera pas sans intérêt de raconter ici.

« Ce saint pontife, ayant converti Hermès, préfet de Rome, avec toute sa famille et un grand nombre de personnages distingués, avait été arrêté par ordre de l'empereur Trajan. Dans sa prison il avait converti aussi Ste Balbine, à laquelle il avait en même temps rendu la santé en la délivrant d'une affection scrofuleuse ; dans sa reconnaissance, Balbine ne se lassait pas de baiser les chaînes dont il était lié, comme si elle eût voulu par cet acte de pieuse humilité en alléger le poids. Mais S. Alexandre l'en reprit en lui disant : « Cesse, ma « fille, de baiser ces chaînes ; va plutôt, et tâche de retrouver les « chaînes de S. Pierre, ce sont elles que tu dois couvrir de tes bai- « sers. » Dieu daigna couronner de succès le pieux empressement de la vierge chrétienne. Après bien des recherches, elle trouva les chaînes et les confia à Théodora, noble Romaine, sœur de S. Hermès. Celle-ci, selon une pieuse tradition, fit élever sur l'Esquilin un oratoire dédié au Prince des Apôtres, elle les y déposa, et dès ce moment elles furent exposées à la vénération des fidèles. »

Digitized by Google

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Congrès scientifique de Versailles. — La 43e session du Congrès a tenu ses séances, du 17 au 27 mai, dans le palais de Versailles. Avant l'ouverture de la séance générale, on a procédé aux élections du bureau central ; ont été nommés : Président général, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, Président du Sénat ; Vice-Présidents ; MM. de Kerdrel, sénateur ; de Quatrefages, membre de l'Académie des sciences ; de la Sicotière, sénateur ; Questel, membre de l'Académie des Beaux-Arts. MM. Druilhet-Lafargue, A. Digard et de Bargon, remplissaient les fonctions de Secrétaires généraux. La section d'histoire et d'archéologie a élu Président, M. Ploix, ancien maire de Versailles, et Vice-Présidents, M. l'abbé Corblet, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, et M, Anquetil, ancien inspecteur d'académie. Les questions posées dans le programme de cette section ont été traitées par MM. Anquetil, de Bargon, baron de Cauna, l'abbé J. Corblet, Delerot, A. Digard, de Dion, Guégan de l'Isle, Largeant (de l'Oratoire), Ledain, Mercier, le comte d'Orfeuil, Em. Réaux, Vaïsse, G. Vallier, Vian, etc.

Les visites et les excursions ont été des plus intéressantes. Nous ne parlerons point de celles que les membres du Congrès ont faites au Palais de Versailles, sous la conduite de M. Questel ; au Musée de ce Palais, sous la direction de M. Clément de Ris ; à l'École d'horticulture du Potager de Versailles, à Saint-Cyr, à l'École de Grignon, à Saint-Germain-en-Laye où M. Alex. Bertrand a fourni les plus savantes explications sur les antiquités préhistoriques, celtiques et gallo-romaines du Musée, et où M. l'architecte Millet a fait les honneurs de la chapelle de S. Louis, débarrassée des placards dont l'avaient affublée les siècles suivants ; aux réservoirs de Versailles, à la machine de Marly et aux aqueducs de Louveciennes, dont M. du Frayet a raconté l'histoire ; au palais de Trianon, à la bibliothèque de la Ville, si riche en volumes précieux qui ont appartenu à Louis XIV, à Louis XV, à Mesdames, à Marie-Antoinette, à

Digitized by Google

Mme de Pompadour, à Mme Dubary, etc. Mais nous devons dire quelques mots de la charmante excursion archéologique du 21 mai où l'on a visité les ruines de Port-Royal, celles du château de Chevreuse, le château de Dampierre et l'abbaye des Vaux-de-Cernay.

On sait que l'abbaye de Port-Royal des Champs, fondée en 1204, devint la citadelle des jansénistes et fut complétement rasée par arrêt du Conseil d'Etat du 27 octobre 1709. Les corps inhumés dans l'église et dans le cimetière furent transportés dans les villages voisins et surtout à Magny. Du splendide monastère qui joua un si grand rôle dans les fastes de l'Eglise et l'histoire littéraire de la France, il ne reste plus que les fondations des anciens bâtiments, des tronçons de piliers, le socle de la chaire, et un vieux colombier. Le propriétaire actuel, M. Sylvy, a fait construire, à l'emplacement du chœur, un petit oratoire, où sont réunis des plans et des vues de l'abbaye, ainsi que les portraits des plus célèbres jansénistes. Leur funeste doctrine a survécu à la destruction de leur principal asile et se trouve encore malheureusement aujourd'hui perpétuée par les sœurs de Sainte-Marthe qui desservent l'hôpital Beaujon et celui de la Pitié.

Le château de Chevreuse n'est aussi qu'une ruine du XIIe siècle; du haut de son donjon on jouit d'une admirable vue sur la vallée de l'Yvette.

Le château de Dampierre, propriété de la famille de Luynes, a été bâti au XVIe siècle par le cardinal de Lorraine, et reconstruit en grande partie au XVIIe siècle, sur les dessins de Mansart, par le duc de Chevreuse. L'ornementation intérieure, véritablement princière, est encore supérieure à la beauté de l'architecture. L'attention des membres du Congrès s'est surtout portée sur le grand tableau d'Ingres représentant l'âge d'or et l'âge de fer, sur la *Minerve* de Simart, la *Pénélope* de Cavalier, la statue en argent de Louis XIII, par Rude, etc. La bibliothèque du château contient 23,000 volumes; les collections d'histoire naturelle sont extrêmement riches.

De Dampierre, nous nous sommes rendus, par le charmant passage des cascades, aux ruines de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. Ce monastère, fondé en 1118, devenu propriété de l'État en 1792, a été détruit en partie vers 1816. Les restes de l'église ogivale sont encore admirables. Ce domaine a été acheté récemment par Madame la baronne Nathaniel de Rostchild qui a fait restaurer les bâtiments monastiques et les a convertis en une somptueuse habitation. Son architecte, M. Félix Langlais, a décoré les appartements de boiseries et de tentures, style Louis XV et Louis XVI, recueillies sur tous les points de la France. Il a déblayé le magnifique promenoir des moines, un des plus beaux que nous ayons jamais vus. Avec

Digitized by Google

de charmants débris de la Renaissance, il a fait un édicule qui entoure la fontaine de S. Thibaud, célèbre par son ancien pèlerinage. Chose rare, l'architecte n'a voulu rien y mettre du sien ; obligé de rapporter quelques blocs de pierre non sculptée, il les laissera dans leur état brut, en déguisant toutefois leur nudité par des applications de lierre. Ce seul fait montrerait combien M. Langlais est un artiste du meilleur goût, quand bien même il n'en aurait pas donné beaucoup d'autres preuves dans la Restauration, l'aménagement et l'ameublement de ce vieux monastère converti en castel. Nous espérons pouvoir publier prochainement dans la *Revue de l'Art chrétien*, des renseignements plus détaillés sur cette transformation de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, qui fait le plus grand honneur au bon goût de sa propriétaire et à l'habile architecte qui a si heureusement dirigé ces travaux.

Réunion des délégués des Sociétés savantes des départements a la Sorbonne. — Nous extrayons un intéressant passage du discours prononcé à la séance de clôture (7 avril 1877) par M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique :

« Messieurs, j'ai réservé pour la fin une découverte dont vous reconnaîtrez toute l'importance et dont je puis véritablement vous offrir la primeur, grâce à l'obligeance de M. Alexandre Bertrand, le savant directeur du musée de Saint-Germain. Cette découverte est destinée à avoir sur les études préhistoriques une influence décisive.

» Un jeune ingénieur, M. Kerviler, occupé à creuser un bassin à Penhouët, près Saint-Nazaire, a constaté que les couches d'alluvion qui avaient été déposées par le fleuve, pouvaient se compter d'une manière régulière, absolument comme les années d'un sapin peuvent se compter par les couches concentriques du bois.

« M. Kerviler a remarqué que les dépôts annuels de la Loire se sont toujours effectués avec une constante régularité ; aussi loin qu'il a pu pénétrer dans les couches qui se sont accumulées, il a retrouvé la même disposition. Il a pu faire ses observations sur une hauteur de 8 mètres ; mais la profondeur totale est de 30 mètres, je crois, et il se propose de pousser ses explorations jusqu'au sol granitique, au moyen d'un puits à large section.

« M. de Quatrefages écrivait dernièrement dans son livre sur l'espèce humaine, qu'il avait été impossible, jusqu'à présent, de déterminer d'une façon un peu précise, la valeur chronologique des couches successives qui se sont formées soit dans les tourbières, soit dans d'autres alluvions, et qu'on n'avait aucune manière de déterminer les accroissements annuels

Digitized by Google

ainsi formés. La découverte de M. Kerviler vient, je crois, de résoudre ce problème au moins pour cette partie de la France. Les couches sont de 3 à 3 millimètres et 1|2 chacune ; chaque alluvion est formé de trois pellicules : l'une de détritus végétaux, l'autre de glaise, et la troisième de sable ; elles correspondent aux alluvions du fleuve pendant les différentes époques de l'année. Les végétaux arrivent à l'automne après la chute des feuilles, le sable et la glaise viennent s'y ajouter pendant l'hiver et pendant l'été.

« Les couches étant, comme je viens de le dire, de 3 millimètres 1|2, il en résulte que 35 centimètres représentent un siècle. Ce qui permet de déterminer d'une manière exacte l'épaisseur et le nombre des couches, c'est que le sable constitue une couche d'isolement ; lorsque la tranchée est exposée à l'air, le sable se désagrége, et on peut compter les couches, absolument comme les cercles concentriques d'un tronc de sapin.

« M. Bertrand a déjà rapporté des blocs d'alluvion de Penhoët et des objets trouvés dans les fouilles, qui sont entre les mains des savants.

« Comme je vous le disais, les investigations vont être continuées sur une grande échelle, et avec toutes les garanties scientifiques; j'ai mis à la disposition de M. Kerviler la somme nécessaire pour continuer ses recherches. J'ajoute que déjà on a pu, grâce aux objets trouvés à de différentes profondeurs, arriver à des résultats chronologiques importants. Ainsi, on a découvert des monnaies de l'empereur gaulois Tétricus, et la profondeur des couches où on les a trouvées, comparée au sol actuel, donne la date de 300 ans après J.-C. C'est à peu près la date à laquelle vivait Tétricus. En allant plus avant, on a trouvé dans une couche de sable plus profonde des épées et un poignard en bronze, une hache en pierre polie avec un manche de corne de cerf, des bois de cerf aiguisés, des pierres percées qui servaient d'ancres à des embarcations, et, étant donnée l'hypothèse de 35 centimètres par siècle, ces objets correspondraient au Ve siècle avant J.-C. C'est aussi à cette époque que l'on peut les rapporter, d'après les données de la science.

« Je ne crois pas devoir insister davantage sur l'intérêt qui s'attache à cette découverte, qui permettra de fixer approximativement la fin de l'époque quaternaire sur ce point du globe, et qui suscitera certainement des recherches analogues sur d'autres points de la France et de l'Europe. J'ai pensé que la réunion des Sociétés savantes serait heureuse d'avoir été la première à en être informée. »

Société archéologique du midi de la France. — M. l'abbé Carrière fait part à la Compagnie d'une communication intéressante ; il s'agit de

Digitized by Google

la découverte, dans le jardin du presbytère de Labége (Haute-Garonne), d'une plaque de jais, enchâssée dans un panneau de bois, gravée au trait, présentant la forme d'une *pierre sacrée*. Une inscription, servant d'encadrement à la plaque, porte ces mots en mauvaise orthographe latine : *Qui manducat meam Carnem et bibit meum Sanguinem, habebit vitam æternam*. Le dessin gravé au trait représente les divers instruments de la Passion, deux fers à hostie et deux hosties surmontant la croix. Ces moules et ces hosties sont ornés de lettres initiales et de signes d'abréviation d'un caractère particulier. Ce curieux monument semble remonter, par la forme de l'inscription, au commencement du seizième siècle.

M. Bénezet donne lecture d'une note composée par M. Rivière, peintre toulousain, sur la forme de la toge romaine. L'auteur n'admet pas, pour la coupe de la toge, un côté rectiligne et l'autre demi-circulaire, comme l'indique M. Heuzey, professeur à l'Ecole des arts de Paris : il augmente la partie demi-circulaire d'un segment dont le rayon mesurerait environ 1^{m}, 25^{c}. Grâce à cette combinaison, il est parvenu à reproduire exactement les plis que forme le manteau romain sur les statues antiques. — M. Barry signale à ce sujet la description que donne de la toge Antony Rich, dans son *Dictionnaire des antiquités*, en s'appuyant sur les renseignements fournis par les anciens auteurs. — M. Bénezet fait remarquer qu'Antony Rich ne parle que de deux coupes du manteau romain : l'une demi-circulaire, qui concernait la toge archaïque et primitive ; l'autre complétement ronde (*toga rotunda*), qui constituait la toge de cérémonie sous les empereurs. La forme de ces deux vêtements diffère de celle que trace M. Rivière.

Congrès archéologique de Senlis. — M. G. Héron a bien voulu, sur notre demande, nous adresser les notes suivantes sur le Congrès de Senlis :

« La 44e session du Congrès archéologique de France a été ouverte à Senlis le 28 mai 1877, au milieu d'une nombreuse assistance qui remplissait la salle de l'ancien évêché. M. le duc d'Aumale nous fit l'honneur de présider la séance. Au bureau, on remarquait Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, M. le préfet de l'Oise, M. Palustre, directeur de la Société française d'Archéologie, M. de Longpérier, membre de l'Institut de France, M. le comte Grimouard de Longpérier, président du Comité archéologique de Senlis, M. de Caix de St-Aymour, etc.

« La bienvenue a été souhaitée au Congrès par M. de Longpérier; M. Palustre a ensuite prononcé un remarquable discours dans lequel il rappelle la tradition laissée à la Société par son illustre et regretté fonda-

Digitized by Google

teur, M. de Caumont ; il passe ensuite en revue tout ce que la ville de Senlis et même le département de l'Oise offre d'intérêt au point de vue archéologique et historique.

« Aussitôt après la séance, le Congrès a été visiter les ruines du château (XIIe siècle), puis les arènes qui furent étudiées avec soin par le Congrès. La soirée s'est terminée par un banquet donné à l'hôtel des Arènes, pendant lequel la musique militaire exécuta des morceaux nombreux et variés. Le Congrès archéologique a duré 8 jours et a été fort intéressant tant au point de vue des questions traitées qu'au point de vue des excursions, suivies par une soixantaine de membres, parmi lesquels se trouvaient des savants d'Angleterre et de Belgique.

« Voici les principales questions qui ont été traitées :

« 1° Le cimetière de Campan près Luzarches, sépulture de l'âge de la « pierre polie, par M. Hahn.

« 2° Station de l'âge de la pierre polie de Thimicourt, par M. Vielle.

« 3° Cachette de fondeur à Luzarches, par M. Hahn.

« 4° Les monuments mégalithiques de Thimicourt près Luzarches « (Seine-et-Oise), constructions contemporaines de l'âge de la pierre taillée « par M. Milescamps.

« 5° La carte préhistorique de l'Oise, par M. de Maricourt.

« 6° Topographie générale des environs de Senlis, par M. Hahn.

« 7° Recherches sur l'emplacement de Bratuspantium, par M. Hayaux « du Tilly.

« 8° Etude sur les Voies romaines des environs de Senlis, par M. l'abbé « Caudel.

« 9° Monuments trouvés dans les arènes, par M. Dupuis.

« 10° Le Temple de Halatte, par M. de Caix de St-Aymour.

« 11° De l'Evangélisation du *Pagus Sylvanectensis*, par MM. de Meissas « et Muller.

« 12° Sur l'Architecture religieuse des environs de Senlis, par M. An- « thyme St-Paul.

« 13° Les vieilles maisons de Senlis par M. Magry.

« 14° Sur les anciennes compagnies d'archers et d'arquebusiers, par « M. l'abbé Vattier.

« 15° Mémoire sur la fondation de la bibliothèque de Senlis, par M. « l'abbé Vattier.

« D'autres questions ont été encore traitées, toutes fort intéressantes. Grâce à l'organisation si bien dirigée par M. de Caix de S. Aymour et M. Vatin, les excursions ont été très-profitables ; partout le Congrès a trouvé un gracieux accueil ; il a visité dans une première excursion Chantilly, St-Leu, Montataire et Creil.

Digitized by Google

« Le duc d'Aumale avait donné des ordres pour que son château en reconstruction (à Chantilly) nous fût ouvert. La seconde excursion s'est faite à Compiègne ; la troisième à Chaalis et Ermenonville ;

« La magnifique propriété de Chaalis qui se trouve dans la vallée de l'Aunette, entre les forêts de Perthe et d'Ermenonville, a rendu la vie au coin de terre abandonné naguère et où s'élevait une riche et célèbre abbaye. Le monastère de Chaalis fut fondé par Louis le Gros en 1136, en mémoire de son cousin Charles, comte de Flandre. Il ne reste rien de l'église construite au XIIIe siècle ; les ruines forment un des ornements les plus pittoresques du parc et permettent de reconnaître le plan général de l'église et le style de l'ornementation. Les belles salles voûtées du château avec leur riche et élégant ameublement, surtout la longue galerie ornée de curiosités les plus variées et des plus rares, suffiraient à justifier la renommée de Chaalis. Près des ruines de l'église, existe une chapelle du XIVe siècle que les démolisseurs de 93 ont respectée. Elle retrouve, grâce au goût éclairé de son propriétaire, les splendeurs du passé. Dans peu de temps la restauration sera terminée et tous ceux qui aiment à retrouver un spécimen de l'art de nos pères remercieront Mme la baronne de Vatry qui accueille les visiteurs d'une façon si courtoise, de cette belle et intelligente entreprise.

« Le parc d'Ermenonville que le Congrès a visité ensuite est depuis longtemps fameux. Il doit en partie sa célébrité au tombeau de Jean-Jacques Rousseau, qui vint habiter le château le 20 mai 1778 et qui y mourut le 2 juillet suivant. Les restes du célèbre philosophe furent exhumés et déposés au Panthéon (1794). Mais le tombeau est resté dans l'île et contribue a donner au paysage qui entoure l'étang une sorte d'aspect mélancolique qui n'est pas exempt de charmes.

« Dans l'excursion suivante, le Congrès put visiter, grâce à l'ordre parfait avec lequel tout fut organisé, et grâce à l'heure à laquelle on partit (5 heures du matin), Bethysy, Champlieu, Pierrefonds et Morienval.

« La clôture du Congrès a eu lieu dimanche. M. Palustre y a prononcé le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« De même que le voyageur, après un long chemin parcouru, aime à « repasser dans son esprit les lieux qu'il a visités, les circonstances « diverses, les incidents agréables ou fâcheux qui ont signalé sa course, « il m'eût été doux de jeter un coup-d'œil en arrière, de résumer les dis- « cussions qui nous ont tenu attentifs depuis huit jours, d'en faire de « nouveau passer sous vos yeux les points les plus saillants, de vous rap-

Digitized by Google

« peler les souvenirs que gravera dans nos cœurs le sympathique accueil « fait au Congrès par la noble cité de Senlis, enfin de supputer les résul- « tats qu'ont retiré les études archéologiques de nos travaux et de nos « entretiens.

« Mais le temps presse, et d'ailleurs nous nous serions fait un reproche « d'enlever le moindre instant à la brillante conférence que vous venez « d'entendre et qui ne sera pas un des souvenirs les moins agréables du « Congrès. A cette occasion, permettez-moi, Messieurs, de remercier la « Société centrale des Architectes qui, chaque année, veut bien nous « envoyer l'un de ses membres les plus éminents : M. Révoil l'an passé, « M. Bosc aujourd'hui. Les choix ne sauraient être meilleurs.

« Je ne saurais, cependant, garder un silence complet, et vous m'en « voudriez certainement si je négligeais de vous signaler tout au moins « les travaux qui ont le plus captivé votre attention et le mieux mérité « vos suffrages.

« Dans les sciences préhistoriques, vous avez surtout remarqué ceux « de MM. Milescamps, Hahn et de Maricourt qui, dans des études serrées « et débarrassées de tous détails inutiles, nous ont révélé d'intéressantes « découvertes et montré où en sont sur ce point, dans la région de Senlis, « les différentes questions mises à l'ordre du jour.

« Pour tout ce qui a rapport à la domination romaine, les dévelop- « pements ont été plus considérables, mais nul ne se plaindra d'avoir à « diverses reprises entendu MM. Caudel et Hayaux du Tilly, non plus « que M. de Caix de Saint-Aymour, dont le nom demeurera attaché à la « découverte du temple de Halatte et figurera bientôt, nous l'espérons, « en tête d'une belle monographie de ces restes importants.

« Mais, de toutes les discussions, la plus vive et la plus émouvante, si « je puis m'exprimer ainsi, a été celle qu'a soulevé l'apostolat de saint « Rieul. Disons-le toutefois, MM. de Meissas et Muller, en désaccord sur « des points de détail, semblent au fond partager les mêmes idées, et « l'opinion d'après laquelle le *pagus silvanectensis*, aurait été évangélisé « au premier siècle, n'a pas trouvé dans cette enceinte de sérieux défen- « seurs.

« Le Moyen-Age a été négligé, je l'ai vu avec peine, et sauf un mé- « moire de M. Anthy ne Saint-Paul, mémoire qui, nous y comptons bien, « sera étendu et complété par son auteur, nous n'avons rien à vous signaler. « Et à ce propos, permettez-moi d'adresser un reproche, non pas aux « membres présents du Congrès qui, tous, ont rempli leur devoir, mais à « ceux qui, après avoir fait de brillantes promesses, avoir posé d'impor- « tantes questions et se les être réservées, n'ont donné aucun signe de vie

Digitized by Google

« depuis huit jours. C'est ainsi qu'a été presque mis en oubli un des points « principaux, et surtout le côté le plus original de l'archéologie du terri- « toire de Senlis, territoire où les monuments du XIe au XVIe siècle sont si « nombreux, si variés et si charmants de style, pays qui ne saurait être « négligé sans que dans l'histoire monumentale ne se montrât une vaste « lacune. C'est encore à mon grand regret que nous avons manqué d'une « étude relative aux tablettes de cire qui, à elles seules, suffiraient pour « attirer les yeux du monde savant sur la bibliothèque de Senlis, non plus « que sur les questions d'art religieux qu'il est plus important que jamais « de résoudre aujourd'hui. Cette absence a jeté un certain désordre dans « nos discussions et fait que le compte-rendu du Congrès, à son tour, sera « loin d'être complet.

« J'ai parlé de la Bibliothèque, Messieurs; cet établissement a trouvé « dans M. l'abbé Vattier, un historien érudit qui a su, non-seulement in- « téresser ses auditeurs, mais encore les captiver par le charme de ses « récits. Le même auteur a étudié les compagnies d'archers et d'arque- « busiers de Senlis, et son mémoire bien conçu, plein de développements « utiles, mérite tous les éloges qu'il a déjà reçus. Dans cette nomencla- « ture nous ne devons pas oublier MM. Margry et Dupuis; le premier, « qui nous a fourni de curieuses notes sur les maisons de Senlis, le second, « un mémoire sur l'ancienne géographie de la région, et une note sur les « monnaies trouvées dans les Arènes.

« Les excursions que nous avons faites compteront certainement parmi « les épisodes les plus agréables et les plus fructueux du Congrès. Tous « ceux qui y ont pris part se féliciteront des notions qu'ils y ont acquises, « et n'oublieront jamais l'amabilité avec laquelle toutes les portes leur « ont été ouvertes, à Chantilly, à Chaalis, à Ermenonville. J'ai dit toutes; « je ferai une exception, car à Saint-Leu-d'Esserent vous savez que nous « avons en vain attendu à l'entrée d'un cloître, que sa propriétaire eût « dû tenir à honneur de vous montrer. Il est vrai que nous avons trouvé « une large compensation dans la manière dont M. Selmersheim nous a « introduits dans toutes les parties de l'intéressante église dont il a com- « mencé la restauration.

« Comment oublier la magnifique réception faite à Compiègne par la « Société historique, la charmante courtoisie de son président, M. Bottier, « qui a souhaité la bienvenue au Congrès en des termes dont chacun « retiendra le souvenir. Comment surtout ne pas rappeler, avec un sen- « timent bien voisin de l'admiration, l'habileté administrative, pour ainsi « dire, grâce à laquelle M. de Marsy a su ménager au Congrès la possibilité « de tout voir en un espace de temps fort restreint, et néanmoins sans

Digitized by Google

« précipitation et sans fatigue. Sous ce rapport, l'excursion de Compiègne « peut être donnée pour modèle. Notre inspecteur de l'Oise y a montré « qu'en lui l'organisateur intelligent se joint au profond érudit. Il est de « stricte justice de rendre le même témoignage à M. de Caix de Saint-« Aymour, dont les calculs exacts ont permis hier au Congrès de visiter, « de Senlis à Pierrefonds et de Pierrefonds à Crépy, une des régions ar-« chéologiques les plus curieuses de la France.

« M. Parker a, lui aussi, sa bonne part dans nos souvenirs de gratitude. « Explorateur infatigable des monuments de l'antiquité, il a su choisir les « plus remarquables et en a fait passer les figures sous les yeux d'une « nombreuse assemblée. Cette séance comptera parmi les plus mémo-« rables de la session.

« Le Congrès doit également les plus chaleureux remerciements à « M. Vatin qui, dans ses fonctions de trésorier, nous a rendu les plus « grands services.

« Enfin, et c'est pour nous un devoir particulièrement agréable à « remplir, nous exprimons toute notre reconnaissance à la ville de Senlis « pour l'accueil sympathique et empressé fait aux membres du Congrès. « Cette reconnaissance doit s'appliquer avant tout à la Société musicale, « que nous venons d'entendre à nouveau, au digne maire de Senlis, « M. Odent, toujours prêt à nous être agréable, aussi bien chez lui qu'au « siége de l'administration qu'il dirige. Nous devons enfin remercier les « dames qui ont bien voulu nous accompagner dans nos excursions, « malgré les fatigues qu'elles auraient pu craindre, si l'habileté des orga-« nisateurs n'avait su presque toujours les leur éviter.

« Merci encore aux personnes qui, par les tableaux dont elles ont bien « voulu se séparer quelques jours, par l'envoi de livres ou de curiosités, ont « créé autour de nous une sorte d'exposition rétrospective du plus grand « intérêt à visiter.

« Qu'il nous soit permis, enfin d'exprimer au Comité archéologique de « Senlis nos sentiments les plus sympathiques et de le remercier avec la « plus vive effusion, soit pour le rôle dominant qu'il a su garder dans le « Congrès, soit pour le talent déployé par ses membres, et notamment « par MM. Vernois et Deshayes, dans la décoration de la salle où nous « avons tenu nos assises. »

« Bien que le Congrès fut terminé, ses membres se rallièrent encore à leur chef, M. Palustre, pour visiter Mouchy et Mello le lundi. Dans ce dernier château, nous avons pu admirer une splendide collection d'objets rares et précieux et dont beaucoup peuvent rivaliser de beauté avec ce que le Louvre a de plus précieux. »

Digitized by Google

Société des antiquaires de Picardie. — Son dernier Bulletin contient une notice de M. Hayaux du Tilly sur les noms de localités se terminant en *briga*, *briva*, *bria*, *brixia*. D'après l'auteur, la désinence *briga* appliquée beaucoup plus fréquemment que *briva*, principalement en Espagne et en Portugal, a son explication toute naturelle dans l'ancien vocabulaire espagnol où *briga* est synonyme de *puente*, *pont*. Cette désinence, d'origine celtique, a trouvé son application sur place et s'est quelque peu étendue hors de la Péninsule espagnole. Toute localité dont le nom se termine en *briga* ou *briva* indique donc une situation sur une rivière : *Samoribriva*, Amiens, sur la Somme ; *Briva Isara*, Pontoise, sur l'Oise ; *Durobrivas*, Rochester, sur la Medwai.

Le même antiquaire consacre une notice aux localités situées sur les deux rives du Nil et dont les romains faisaient précéder le nom du mot *contra*. Il démontre que leur but a été d'indiquer une station séparée par une rivière d'une autre station principale ou plus connue. Il applique cette règle a *Contra Aginnum* situé entre Saint-Quentin et Soissons et qu'il croit être actuellement *Condren*, localité située sur la rive droite de l'Oise, en face d'*Amigny*, corruption présumée d'*Aginnum*.

J. C.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DES SAINTES PUELLES ET DE LEUR CULTE, *par l'abbé* Émile Rous. — *Perpignan, in-12 de 188 p., 1876.*

Après avoir lu le travail que le savant père J. Van Heic a consacré aux saintes Puelles, *de sanctis Puellis virginibus et martyribus*, dans le recueil des *Acta Sanctorum*, octobre, t. VIII, p. 13-15, nous croyions simplement n'avoir plus rien à apprendre sur la question; mais l'ouvrage de M. l'abbé Rous nous a montré combien nous nous faisions illusion. Ce livre est l'un de ceux qui prouvent le mieux combien il est avantageux, nécessaire même, de consulter ces monographies écrites sur les lieux qui ont été le théâtre des événements, et dans lesquelles un écrivain studieux, patient et sagace s'est attaché à fouiller un sujet sous toutes ses faces.

En érudit vraiment consciencieux et fidèle aux règles d'une saine critique, M. Rous se garde bien de suppléer, par des conjectures plus ou moins vraisemblables, aux données positives qui trop souvent font défaut. Et cette absence de documents contemporains n'a rien de surprenant puisque les saintes femmes dont il parle furent les compagnes des premiers disciples du Sauveur, qui vinrent établir la foi dans la Gaule. Cette circonstance place M. Rous dans la nécessité d'émettre son opinion sur la date de la prédication de l'Evangile dans notre pays. Il le fait avec beaucoup de franchise, et réfute avec solidité et modération une note malheureuse insérée par M. Emile Mabille, dans la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc* de D. Devic et D. Vaissète. Il sera bien difficile, nous le croyons, aux défenseurs de l'école qui s'intitule historique de répondre aux observations par lesquelles M. Rous montre que leur système s'appuie le plus souvent sur de simples conjectures.

Pour lui, lorsqu'il est obligé de proposer une interprétation qui n'est pas absolument contenue dans le texte que lui fournit une autorité sérieuse, il le fait avec une circonspection qui témoigne de son amour pour la vérité. Tous les lecteurs remarqueront, il n'y a aucun doute, la discussion solide

Digitized by Google

et approfondie sur la signification du vocable *Puella* (p. 77 à 90). La connaissance de l'épigraphie apporte un puissant secours au docte historien. Il n'est pas moins heureux en exposant les preuves que lui fournit un vieux tombeau qui subsiste encore aujourd'hui dans l'église, autrefois abbatiale et maintenant paroissiale, de Saint-Hilaire-sur-Lauquet (Aude). C'est l'un des plus curieux monuments du IXe ou du Xe siècle : il prouve avec quelle fidélité la tradition sur la prédication et sur la mort de S. Saturnin, fondateur de l'église de Toulouse, s'était conservée. Sur ce monument aussi se trouvent gravés les traits principaux de la Vie des saintes Puelles, et c'est une confirmation authentique des textes anciens, surtout des textes liturgiques qui ont consacré la mémoire de ces héroïques servantes du Seigneur, qui ne craignirent pas de braver la rage des persécuteurs pour donner la sépulture aux restes sanglants du martyr, et qui endurèrent elles-mêmes les tourments et l'exil pour la foi chrétienne.

Nous ne pouvons indiquer tout ce qu'il y aurait à cueillir dans ce livre pour l'histoire et l'archéologie ; il fait désirer que l'auteur mette à exécution le projet qu'il a formé, nous assure-t-on, d'écrire l'histoire de l'Église d'Elne.

Dom Paul Piolin.

LES RÉCENTES RECHERCHES SUR L'AUTEUR DE L'*IMITATION DE JÉSUS-CHRIST*, *par* Ad. Delvigne, *curé de Notre-Dame-au-Sablon, à Bruxelles. — Bruxelles, 1877, in-8°.*

Depuis l'an 1615, on discute sur l'auteur présumé du chef-d'œuvre de la mysticité chrétienne, et la lutte littéraire est loin d'être terminée ; Gersen de Verceil, le chancelier Gerson et Thomas à Kempis ont conservé, chacun, des partisans convaincus. M. l'abbé Delvigne est déjà entré plus d'une fois en lice pour prouver que l'auteur véritable de *l'Imitation* est bien Thomas Hamerken, né en 1379 à Kempen, ville de l'archidiocèse de Cologne, chanoine régulier au Mont-Sainte-Agnès, monastère situé à une lieue de Zwolle, dans le royaume des Pays-Bas. Aujourd'hui, l'auteur analyse et discute les travaux d'érudition publiés à ce sujet dans ces dix-huit dernières années, c'est-à-dire depuis la troisième édition (1838) de la savante dissertation de Mgr Malou. Il passe successivement en revue les opinions émises par MM. Charles Ruelens, de Sacy, Louis Veuillot, Caro, Arthur Loth, Charles Hirsche, l'abbé Ducis, Tamizey de Larroque, Darche, Delaborde, Elie Petit, Kervyn de Lettenhove, le P. Mella, etc. Sans vouloir nous prononcer sur une question si controversée, nous pouvons dire que le travail de M. Delvigne est écrit avec autant d'érudition que de logique.

J. Corblet.

Digitized by Google

TRAITÉ DE LA VISITE PASTORALE SELON LA MÉTHODE DE BENOIT XIII, *par Mgr* BARBIER DE MONTAULT. — *Paris, V. Palmé, 1877, in-8°.*

Le cardinal Orsini, archevêque de Bénévent, publia, en 1680, sous forme d'édit, pour le diocèse de Césène une méthode de la visite pastorale. Plus tard, probablement avant son élection au souverain pontificat, il donna à son œuvre une forme plus générale, plus scientifique et l'édita à Rome en 1724. Mgr Barbier de Montault ne s'est point borné à publier ces deux documents importants et à y annexer des pièces justificatives, il y a joint de nombreux commentaires qui intéresseront les archéologues, aussi bien que les liturgistes, les canonistes, les théologiens, et tous ceux qui ont à s'occuper de l'administration des paroisses. Ce n'est pas seulement une étude rétrospective, c'est encore, sauf quelques prescriptions dont les objets font aujourd'hui défaut, le meilleur guide qu'on puisse consulter pour les visites pastorales. Nous ne pouvons que nous associer aux justes éloges que Mgr l'évêque de Tarentaise décerne à cette publication, lorsqu'il écrit à l'auteur : « Tous ceux qui connaissent les ouvrages que vous avez publiés jusqu'à ce jour retrouveront dans ce commentaire la limpidité de votre style éminemment didactique, l'étendue de votre érudition, la puissance de votre science, et votre zèle pour répandre les doctrines de l'Eglise Romaine. » J. C.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE NOTRE-DAME D'OURSCAMPS, *par* M. PEIGNÉ-DELACOURT. — *1 vol. in-4°.*

Ce remarquable ouvrage est une suite du Cartulaire de ladite abbaye, déjà publié par M. Peigné-Delacourt. Le présent volume est moins une histoire proprement dite qu'une réunion de tous les documents relatifs à l'histoire de cet établissement, l'un des plus célèbres que les Cisterciens aient possédés dans le nord de la France. L'auteur, qui a beaucoup fait pour en sauver les ruines, n'a rien épargné pour recueillir tous les textes du Moyen-Age et des temps modernes, capables de nous éclairer sur les origines de l'abbaye, sur ses propriétés, sur ses bienfaiteurs, enfin sur le rôle important que ses abbés et ses moines ont joué pendant plus de trois siècles. Des planches très-nombreuses représentent non-seulement ce qui subsiste encore de l'abbaye, mais encore beaucoup de monuments disparus depuis longtemps, et que Gaignières avait pris soin de faire dessiner à la fin du dix-septième siècle. Les deux volumes

Digitized by Google

de M. Peigné-Delacourt constituent une œuvre diplomatique et archéologique d'un très-grand intérêt.

J. C.

LES CONFESSIONS DE FRÉRON, *par* Ch. BARTHÉLEMY. — *Paris, Charpentier, in-12 (3 fr. 50).*

Le titre de ce curieux ouvrage n'en indiquerait pas suffisamment le contenu si l'auteur n'avait pris soin d'ajouter ce sous-titre : *Sa vie, souvenirs intimes, et anecdotiques, ses pensées.* La première partie est une autobiographie habilement extraite des 200 volumes publiés par Fréron ; la seconde comprend un heureux choix des pensées éparses dans l'*Année Littéraire*, relatives principalement à la religion, à la politique, à l'art à la critique littéraire et à l'histoire.

Fréron n'était plus guères connu de nos jours que par les satires et les quolibets de Voltaire ; ce fut cependant un éminent critique, un fin moraliste, un écrivain d'élite. Peu de personnes auraient osé entreprendre la lecture de la volumineuse *Année Littéraire* où d'ailleurs bien des pages sont consacrées a des œuvres très-secondaires, complétement oubliées aujourd'hui ; mais tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre littérature voudront lire ces rapides extraits où abondent les souvenirs anecdotiques et où sont défendus avec un talent réel les principes de la religion, de la moralité et du bon goût.

J. C.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

ALEXÉIEFF (d'). Dissertation sur une monnaie inédite d'un roi inconnu du Bosphore cimmérien, Inéeus ; suivie d'une description de plusieurs autres médailles antiques inédites ; par Georges d'Alexéieff, chambellan de S. M. l'empereur de Russie, membre de la Société française de numismatique et d'archéologie. In-8, 43 p. et pl. Paris, Leroux. 5 fr.

ANDRÉ. Catalogue raisonné du musée d'archéologie et de céramique et du musée lapidaire de la ville de Rennes ; par M. Auguste André, conseiller honoraire à la cour d'appel de Rennes, 2e édit., revue et augm. In-8, 518 p. Rennes, impr. Leroy.

ASSIER (Alexandre). Les arts et les artistes dans l'ancienne capitale de la Champagne, 1250-1680. Peintres-verriers, peintres-architectes, tailleurs d'images, menuisiers - sculpteurs, facteurs d'orgues, fondeurs et orfévres, etc. 2 vol. in-12, 132 p. Paris, Aubry ; Champion ; Claudin. Chaque vol., 2 fr. , 2 fr. 50 c. sur pap. chamois. (Tiré à 160 ex., dont 120 sur pap. vergé, 10 sur pap. rose. 10 sur pap. vélin, 20 sur pap. chamois.)

ASSIER (Alexandre) Construction d'une Notre-Dame, suivie des comptes de l'Œuvre de l'église de Troyes au XIIIe siècle. 2e édit , revue et augmentée. In-12. 48 p. Paris, Aubry ; Champion ; Claudin. 2 fr. sur pap. vergé ; 2 fr. 50 c. sur pap. chamois. (Tiré à 165 ex. dont 150 sur pap. vergé, 5 sur pap. rose, 10 sur pap. chamois.)

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.) Le Château de Bourbon-l'Archambault (Allier). In-18, 152 p. Moulins, imp. Desrosiers.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr). Une Prison conventuelle. In-8, 26 p. Angoulême, 1876, imp. Chasseignac. (Extr. du *Bulletin* de la Société archéol. et hist. de la Charente. — Tiré à 50 ex.)

BARBIER DE MONTAULT (Mgr). Traité de la visite pastorale selon la méthode de Benoît XIII. Paris, Victor Palmé, in-8° de 315 pages.

BARTHÉLEMY (Ch.). Un tableau de Stella à l'église de Montreuil (Versailles (1604). Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*. Arras, in-8°.

BODET (Léon). Sur le Déchiffrement des inscriptions prétendues anariennes de l'île de Chypre. In-8, 32 p. Paris, Leroux. 3 fr.

BRIZIO (Edoardo). Pitture e Sepolcri scoperti sull'Esquilino nell' anno 1875 dalla Compagnia fondiaria italiana : relazione. In-4, 162 p. et pl. Roma, tip. Elzeviriana. 10 fr.

CAUNA (baron de). Souvenir du congrès scientifiques de Pau. Réponses à

Digitized by Google

diverses questions. Bordeaux, in-8° de 177 pages.

— Congrès scientifique de Rodez : Le bassin de l'Adour ; archéologie de la région, Bayonne et Rodez ; épigraphie. Bordeaux, in-8° de 64 pages.

CORBLET (l'abbé J.). Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*). In-8° de 107 pages. Paris, Baur, rue des Saints-Pères, 11.

Corpus inscriptionum latinarum, concilio et auctoritate academiæ litterarum regiæ borussicæ ed. Vol. VI. Pars 1. Inscriptiones urbis Romæ latinæ. Collegerunt Guil. Henzen et Johs. Bapt. de Rossi, ed Eug. Bormann et Guil. Henzen. Pars 1. In-fol., LXVI-873 p. Berlin, G. Reimer. Cart., 120 fr.

DELVIGNE (Ad.), curé de Notre-Dame-au-Sablon, à Bruxelles. Les récentes recherches sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. 1858-1876, étude critique et bibliographique, Bruxelles. A. Vroment, in-8° de 44 pages.

DEMAY (G.), archiv. Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, avec un catalogue de pierres gravées ayant servi à sceller et 24 pl. photoglyptiques. In-4, XXIV-616 p. Paris, imp. nationale.

DEVILLE. Histoire de l'art de la verrerie dans l'antiquité ; par Achille Deville, ancien directeur du Musée des antiquités de Rouen. In-4, 112 p. et 112 pl. Paris, 1873, V° A. Morel. 150 fr.

DROUYN (Léo). Izon, essai historique et archéologique. In-8, 141 p. Bordeaux, imp. Gounouilhou. (Extr. des *Actes* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, année 1875.)

FLEURY (Edouard). Antiquités et monuments du département de l'Aisne. 1re partie, accompagnée de 140 grav., par Ed, Fleury, d'après des dessins de MM. Ed. Fleury, Am. Piette, Piloy, Barbey, A. Varin, etc. In-4, 256 p. Laon, Mme Padiez et Wimy. 30 fr.

GAUTHIER (l'abbé). Pouillé du diocèse de Versailles. In-4, XIII-318 p. Paris, Palmé. 15 fr.

GUEGAN DE LISLE. Stations préhistoriques des plateaux du bassin de la Seine. Versailles, Aubert, in-8, de 47 pages.

HATÉ (le R. P.), S. J. Les Résultats des recherches préhistoriques, d'après les congrès et réunions des sociétés savantes. In-8, 66 p. Lyon, imp. Pitrat. (Extr. des *Études religieuses*.)

HEUZEY (L.). Les fragments de Tarse au Musée du Louvre. Gr. in-8, 23 p. Paris, imp. Quantin.

JALABERT-LAMOTTE. Premières Notices sur l'arquebuserie de Saint-Etienne ; par M. Jalabert-Lamotte aîné, conservateur du Musée d'artillerie. In-8, 44 p. Saint-Etienne, imp. Boë.

LEPAGE. Notes et documents sur les graveurs de monnaies et médailles et la fabrication des monnaies des ducs de Lorraine depuis la fin du XVe siècle ; par Henri Lepage, président de la Société d'archéologie lorraine. Complément du volume de 1875. In-8, III-229 p. Nancy, Wiener. (Extr. des *Mémoires* de la Société d'archéologie lorraine.)

LESBAZEILLES (E.). Les Colosses anciens et modernes. Ouvrage illustré de 53 gravures par Lancelot, etc. In-18 j., 343 p. Paris. Hachette. 2 fr. 25. c. (Bibliothèque des merveilles.)

MARSY (Cte de). La ville de Compiègne

Digitized by Google

à l'époque de la bataille de Saint-Quentin. Paris, Champion, in-8, de 18 pages, (tiré à 100 exemp., 25 sur papier teinté et 75 sur papier vélin.

MAXE-WEILY (Léo). Etude sur les monnaies antiques recueillies au châtel de Boviolles, de 1802 à 1074. In-8, 72 p. et 6 pl. Châlons-sur-Marne, imp. Thouille.

Le Musée Fol. Etudes d'art et d'archéologie sur l'antiquité et la renaissance. Publié aux frais de la ville de Genève. 3e année. Choix d'intailles et de camées antiques, gemmes et pâtes, décrits par Walther Fol Accompagné de 100 pl. gravées sur cuivre. T II. In-fol., p. 169-267, avec 36 pl. grav. Bâle, Georg. Cart., 25 fr.

NEEFFS (Emm.). Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines. 2 vol. in-8. avec grav. et portraits. Gand, imp. Eug. Vander Haeghen. 15 fr. (Tiré à 120 ex.)

L'oppidum de Bibracte. Guide historique et archéologique au mont Beuvray, d'après les documents archéologiques les plus récents. In-8, 39 p. et plan. Autun, imp. Dejussieu.

OTTE (Heinr.). Archaologisches Worterbuch zur Erklarung der in den Schriften üb. christliche Kunstalterthümer vorkommenden Kunstausdrüke. Deutsch, Lateinisch, Franzosisch u. Englisch. 2. erweit. Aufl. bearb. vom Verf. unter Mithilfe v. Otto Fischer. Mit. 285 (eingerd.) Holzschn. Gr. in-8, VII-488 p. Leipzig. T. O. Weigel. 17 fr. 58.

PICHON. Essai sur les travaux faits à la cathédrale du Mans pendant le XIXe siècle ; par M. l'abbé F. Pichon, chanoine honoraire, secrétaire de l'évêché. In-8, 64 p. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

PILLOY (J.) & **LECOCQ** (G.). Archéologie préhistorique. L'époque néolithique dans l'arrondissement de Saint-Quentin. Ouvrage illustré de plusieurs planches et de 72 dessins dans le texte. In-8, 71 p. Saint-Quentin, imp. Ch. Poette. (Tiré à 100 ex.)

PONCET (l'abbé P. F.) La cathédrale d'Annecy et ses tombeaux. Notice historique. In-8°, 70 p. Annecy, imp. Niérat.

RAU (C.). Early Man in Europe. Illustrated. In-8, 162 p. New York. 15 fr. 75.

RAVAISSON. Notice sur une amphore peinte du Musée du Louvre représentant le Combat des dieux et des géants ; par Félix Ravaisson, conservateur des antiques au Musée du Louvre. In-4, 16 p. et 2 pl. Paris, imp. Chamerot. (Extr. des Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encourag, des études grecques en France no 4, 1875.

RAYET (Olivier). L'architecture ionique en Ionie. Le Temple d'Apollon Dydiméen, Gr. in-8, 51 p. Paris, imp. Quantin. (Extr. de la *Gazette des beaux-arts*, avril, juillet et septembre 1876.)

RÉAUX (Emile). Chronique de Saint-Léonard du Couldray, oratoire édifié au XIIe siècle en la baronnie de Maules. Poissy, Lejay, in-18 de 36 pages.

— Histoire de la seigneurie de Mezy et des vicomtes de Meulan. Meulan, Delatour, in-18 de 79 pages.

Récits d'un ménestrel de Reims, au XIIIe siècle, publiés pour la Société de l'histoire de France, par Natalis de Wailly. In-8, LXXI-338 p. Paris, Loones. 9 fr. (Publications de la Société de l'histoire de France)

REIFFENBERG (baron Frédéric de). De l'instruction de la noblesse au Moyen-âge. Versailles, Cerf, in-8° de 15 pages.

— Le presbytère de Milon-la-Chapelle. [illegible] Versailles, Cerf, in-8 de 11 pages.

RENIER. Recueil de diplômes militaires ; publié par M. Léon Renier,

Digitized by Google

membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, président du comité des travaux historiques, section d'archéologie. 1re livraison. In-4, 248 p. et 37 pl. Paris, imp. nationale.

ROSNY (Léon de). Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique de l'Amérique centrale. 1re livr. In-fol. à 2 col., 28 p. et 3 pl. Paris, Maisonneuve.

L'ouvrage paraîtra en 3 livraisons au prix de 25 fr. la livraison. Il ne sera tiré qu'à 200 ex, sur fort pap. vergé.

Secondo Congresso degli architecti ed ingegneri italiani in Firenze . Atti, Testo, con 14 inclisioni intercalate. Gr. in-8, 736 p. et atlas de 14 pl. Firenze, 1876, tip. della *Gazetta d'italia*. 15 fr.

SCHLUMBERGER (G.). Monnaies inédites des Francs en Orient. In-8, 23 p. avec fig. Le Mans, imp. Monnoyer. (Extr. des *Mélanges de numismatique* publiés par de Saulcy, de Barthélemy & Hucher.)

SOCIETÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES, 1874-1875. Le Hâvre, in-8, (Ch. Quin, le Hâvre avant l'histoire; de Charencey, Ymos-Yma; Dumont, l'Abbaye de Montivillers; Rœssler, Notice sur l'abbé Cochet, etc.)

SOURY (Jules). Etudes historiques sur les religions, les arts, la civilisation de l'Asie intérieure et de la Grèce. In-8, XII-492 p. Paris, Reinwald. 7 fr. 50.

SPENCER NORTHCOTE & BROWNLOW. Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines et en particulier dans le cimetière de Calliste; par J. Spencer Northcote, président du collége d'Oscott, et W. R. Brownlow, de Trinity-College. Traduit de l'anglais, avec des additions et des notes, par Paul Allart, juge suppléant au tribunal civil de Rouen. Ouvrage illustré de 70 vign., de 20 chromolith. et d'un plan du cimetière de Calliste. *Nouvelle édition*. Supplément sur les découvertes faites dans les catacombes depuis 1874. In-8, 593-636 p. Paris, Didier. 30 fr.

STEEGER (Vittorio). Le più Belle Pareti di Pompei. Riproduzioni cromolitografiche, con brevi dichiarazioni di E. Presuhn. In-4. Livr. 1 et 2, de 10 pl. chacune. Torino, Er. Loescher. 16 fr. 50 la livr.

TENOUGI. Rapport sur l'état des études concernant les temps préhistoriques. Lu à la Société de statistique de Marseille, par M. l'abbé François Tenougi, chanoine honoraire de Marseille. Février et juin 1875. In-8, 41 p. Marseille, imp. Ve Chauffard.

TURINAZ (Mgr). De l'étude de l'archéologie. De la restauration des églises et de la conservation des objets d'art. Lettre de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, à son clergé. In-8, 28 p. Paris, Palmé 1 fr.

VALLIER (Georges). Médaille de Jean Truchon, premier président au parlement du Dauphiné. Grenoble, Allier, in-8 de 15 pages.

— Mosaïque du paradis terrestre à Die (Drôme). Valence, Chénevrier, in-8 de 23 pages.

WEYL (Adph.). Die Paul Henckel'sche Sammlung Brandenburg-Preussischer Münzen u. Medaillen. Mit. 4 Taf. Gr. in-8, VII-287, 140 et 141 p. Berlin. Stargardt. 6 fr. 25.

ZERFFI (G. G.) A Manual of the Historical. Dévelopement of Art, Pre-Historic, Ancient, Classic, Early, Christiam; with Special Reference to Architecture, Sculture, Painting, and Ornamentation. In-8, 330 p. London, Hardwicke. 7 fr. 50.

J. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La carte-guide. — L'étranger, quand il arrive dans une ville, est généralement fort embarrassé pour savoir au juste ce qu'il doit y visiter. Dans les hôtels, on est mal renseigné ou du moins d'une manière très-insuffisante. Tout ce qui remédie à pareil inconvénient mérite donc d'être signalé, afin qu'ailleurs on suive un exemple si utilement donné.

A Poitiers, l'*hôtel du Palais*, par l'initiative intelligente de son propriétaire M. Canaux, remet à chaque voyageur une carte lithographiée. D'un côté est représenté l'hôtel, et de l'autre est indiquée la liste des monuments à visiter.

Il y aurait tout avantage pour les touristes à ce que cette liste se complétât sur plusieurs points. Ainsi des monuments modernes sont omis; pourtant les églises de Sainte-Croix, du Jésus, de la Grand'Maison, etc,, bâties en style du XIIIe siècle, valent la peine d'être vues. Puis, sans trop allonger, il serait facile d'ajouter la date de l'édifice ; par exemple, Saint-Hilaire (XIe siècle), Montierneuf (XIe, XIIIe).

Voici la carte qui sert de guide pour Poitiers :

Monuments et établissements publics de Poitiers que tout voyageur curieux doit visiter :

La pierre-levée, monument celtique, situé au haut du faubourg du Pont-Neuf; restes de l'Amphithéâtre romain, rue du Bourcani et petite rue Magenta ; le Temple Saint-Jean, près de la Cathédrale ; Saint-Pierre-(église cathédrale) ; Sainte-Radegonde, sa sacristie, sa crypte et le tombeau ; les paroisses de Notre-Dame la Grande , Saint-Jean de Montierneuf, Saint-Porchaire , Saint-Hilaire ; l'Abside de Saint-Nicolas, rue Magenta ; Chapelle des Carmélites, anciennement Saint-Hilaire de la Celle ; (curieuse sculpture antique en marbre blanc, encastrée dans la muraille de la nef) ; Chapelle du Grand-Séminaire ; Chapelle du Lycée ainsi que sa sacristie ; Mairie ; Musée de tableaux et d'antiquités, et Musée d'histoire naturelle à la mairie ; Musée lapidaire à l'école de Droit ; Promenade de

Digitized by Google

Blossac; Préfecture; Portail de l'ancienne église des Augustins, Place d'Armes; Bibliothèque de la Ville à l'École de Droit (curieux manuscrits à miniatures); Salle des Pas-Perdus du Palais de Justice; Façade orientale du même monument, rue des Cordeliers; ancien Hôtel de la Prévôté, près le Pilory; Maison du XVIe siècle, rue du Marché; Maison du XVIe siècle, rue du Puygarreau; Intérieur de la maison dite de Diane de Poitiers, près la Cathédrale.

Tour de ronde de Poitiers :

Eglise de Ligugé; chapelle Saint-Martin; Tour dite de Rabelais; Monastère des Bénédictins, et grand établissement manufacturier; Papeterie très-importante de Papault, un peu au-delà de Ligugé; la Cardinerie près Nouaillé, lieu appelé autrefois Maupertuis, où fut livrée, le 19 septembre 1356, la bataille dans laquelle le Roi Jean fut fait prisonnier par le Prince Noir; le Champ des morts de Civaux, amas immense de tombes remontant à une haute antiquité.

Le trésor des ancêtres de Romulus. — Ce trésor qui, indépendamment de sa valeur intrinsèque, offre un vif intérêt au point de vue historique, en raison de la lumière qu'il jette sur les rapports entre l'Assyrie, l'Egypte, la Grèce et le développement des diverses phases de la civilisation le long des côtes de la Méditerrannée, vient d'être découvert à Palestrina, la Prœneste des Latins.

On sait que Palestrina, à 14 kilomètres de Frascati, dans la campagne de Rome, est une des plus anciennes cités de l'Italie. Capitale des Èques, elle eut un roi bien avant la fondation de Rome.

A la fin du siècle dernier, 1777, on y trouva les fastes dits *prenestius*; on y voit encore les vestiges d'un mur cyclopéen, ainsi que les ruines d'une villa d'Antonin le Pieux, et d'un temple de la Fortune où l'on admirait une belle mosaïque qui a été transportée au palais Barberini à Rome.

C'est au milieu d'un champ de vignes et d'oliviers, au pied des collines sur lesquelles s'élève Palestrina que deux achéologues, MM. Prollano et Bernardini, ont découvert récemment ce trésor, qui est d'une véritable richesse et parfaitement conservé, bien qu'il remonte à près de trois mille ans. Il était renfermé dans une tombe que l'on croit être celle d'un membre de la famille Sylvia, ancêtre de Romulus et roi d'Albe.

Cette tombe a la forme d'une chambre rectangulaire, creusée dans la terre à la profondeur d'environ 2 mètres de la surface du sol et mesurant 5 mètres 45 centimètres de long sur 3 mètres 92 centimètres de large.

Parmi les objets qu'on a retirés, on cite une plaque d'or massif,

Digitized by Google

servant de pectoral, mesurant environ 8 pouces sur 5, et recouverte de 131 statuettes sculptées en miniature d'animaux, de lions, de chevaux et de chimères, aussi parfaites dans les détails et presque aussi bien modelées que si elles étaient de grandeur naturelle.

Dans le sens de la plus grande longueur de eette plaque on trouve d'abord sur la même ligne quinze oiseaux à figures d'hommes ou de sirènes. Entre ces oiseaux, mais placés suffisamment en arrière pour former une seconde rangée, viennent 14 lions couchants, à tête de sphinx, puis une autre rangée de douze lions debout, suivie d'une quatrième de douze lions assis.

La même plaque porte encore des têtes de chèvres et huit chevaux.

Au revers, on remarque deux rangées de tubes à peu de distance l'un de l'autre, qui servaient à passer des cordes pour attacher ce curieux ornement.

Les autres objets en or consistent en fibules d'un travail exquis, trois cylindres très-ornés, une grande quantité de franges d'or, des boutons d'une feuille épaisse d'or sur une base d'ivoire, une petite coupe de la forme d'un œuf, avec des anses d'une délicatesse et d'une telle perfection, qu'elle semble appartenir à la toilette d'une femme.

On a aussi recueilli dans la tombe de Palestrina un nombre considérable de vases d'argent de diverses formes, des parures en ivoire sculpté, une panoplie de boucliers ronds en cuivre, de lances, de sabres, de poignards, un somptueux lit funéraire de bois et de bronze, des trépieds et une foule d'objets consacrés à usage funéraire.

Sur un des vases d'argent on voit la barque emblématique du soleil et les figures d'Osiris, de Phra et d'autres divinités égyptiennes ; une inscription placée au-dessus des groupes donne le nom de l'artiste, que l'on a déchiffré de la manière suivante : *Esunnie ar ben' asta*.

A en juger par leur style et les sujets qu'ils représentent, les objets découverts à Palestrina appartiennent presque tous à la période pendant laquelle l'influence de la civilisation égyptienne et assyrienne dominait en Etrurie et dans le Latium.

Ce trésor, si précieux au point de vue archéologique, a été acquis au prix de 80,000 francs par le gouvernement italien qui doit le faire installer au Musée Kircher à Rome.

Abbaye de Tewkesbury. — Le *Standard* nous apprend que l'on est en train de restaurer une des plus belles églises monastiques de l'Angleterre, l'abbaye de Tewkesbury, située près du bourg du même nom, dans le comté de Gloucester, au confluent de la Svern et de l'Avon. La

Digitized by Google

Commission chargée de la restauration de ce chef-d'œuvre de l'architecture du Moyen-Age a fait enlever de l'intérieur du monument toutes les parties modernes qui l'encombraient, tels que les bancs, les galeries et la cage où l'orgue était enfermé.

Les murs et les colonnes ont été nettoyés et débarrassés de nombreuses couches de badigeonnage qui en masquaient la beauté. On a également ôté le pavé moderne, afin de le remplacer par un autre plus en rapport avec le style de l'édifice. Les dorures et les peintures des voûtes du chœur ont été, ainsi que les sculptures, rétablies dans leur état primitif; enfin les trois chapelles de Sainte-Marguerite, Saint-Edmond et Saint-Foi, sont déjà complètement restaurées. On s'occupe maintenant de la chapelle de l'abside ou baptistère, dont le plafond est orné d'une belle fresque du XIIe siècle.

Les chapelles du XIIIe siècle, à l'est et au nord du transsept du nord, ont été rouvertes, et, quand elles seront réparées, elles formeront une des parties les plus intéressantes au point de vue architectural. On sait que l'abbaye de Tewkesbury, dont la fondation est attribuée à Robert Hamon, neveu de Guillaume-le-Conquérant, renferme plusieurs monuments curieux, notamment les tombeaux de seigneurs morts pendant la bataille qui se livra en 1471 sous les murs mêmes du monastère, entre les partisans du duc d'York et ceux du duc de Lancastre.

Ces derniers furent complètement défaits par Edouard IV, qui fit prisonnière Marguerite d'Anjou. Le fils de cette princesse, massacré après l'action, fut aussi inhumé à l'intérieur de l'abbaye. Tous ces monuments funéraires doivent être remis dans leur état primitif. La Commission qui s'est formée au palais de Lambeth, à Londres, pour recueillir des fonds, évalue à 12,000 liv. st. les dépenses que nécessitera cette restauration.

Rhodes. — La Commission des monuments historiques vient de décider l'acquisition des cinq principaux tombeaux des grands-maîtres de l'ordre de Malte qui se trouvent dans l'île de Rhodes. Ces monuments, qui ont échappé à la destruction, sont encore assez bien conservés pour figurer dans un musée. Il est probable qu'ils seront transportés au Louvre.

Berlin. — Un tableau de Jean Van Eyck a été volé au musée de Berlin. C'est une Vierge avec l'Enfant-Jésus, sur bois, mesurant 31 centimètres de hauteur sur 13 de largeur. Il est signé et daté de 1440. Les administrateurs du musée offrent 300 marcs de récompense à la personne qui rapportera ce tableau.

Nous ferons à ce sujet une réflexion qui se présente du reste à l'esprit

Digitized by Google

de tout le monde. Comment se fait-il qu'au musée de Berlin les petits tableaux précieux ne soient pas à l'abri des tentations et des tentatives de vol? De plus, nous comprenons difficilement qu'un musée soit si mal gardé qu'on puisse en emporter un tableau qui, avec son cadre, doit mesurer au moins 70 centimètres.

Exposition universelle de 1878. — Le réglement spécial de l'Exposition historique de l'art ancien et de l'ethnographie des peuples étrangers à l'Europe a paru au *Journal officiel.*

Ce règlement porte qu'une exposition historique de l'art ancien dans tous les pays et de l'ethnographie des peuples étrangers à l'Europe sera ouverte dans les locaux de l'Exposition universelle, et que cette exposition sera installée dans les deux grandes galeries latérales de l'édifice construit au Trocadéro, qui lui ont été spécialement réservées. Un péristyle couvert, régnant sur toute la longueur de ces galeries, leur servira d'annexe. Ce péristyle pourra recevoir des moulages ou d'autres objets de grande dimension et de nature à ne pas souffrir du contact de l'air extérieur.

La commission d'admission et de classification est subdivisée en dix sections ainsi réparties :

1° Art primitif et antiquités des Gaules; 2° Sculpture antique, du Moyen-Age, de la Renaissance, glyptique; 3° Numismatique gauloise et du moyen-âge, médaillons, sigillographie ; 4° Céramique, Moyen-Age, Renaissance, faïences, porcelaines; 5° Manuscrits, livres, incunables, dessins, reliures ; 6° Armes et armures ; 7° Orfévrerie, ivoires, cristaux, bijoux; 8° Ameublement, étoffes, tapisseries, etc. ; 9° Ethnographie des peuples étrangers à l'Europe ; 10° Instruments de musique.

Une des deux galeries latérales indiquées plus haut, contiendra les objets d'art de l'Europe, exécutés depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1800. Ces objets seront, autant que possible, disposés suivant un ordre chronologique ; dans tous les cas, cet ordre sera soigneusement observé dans le catalogue.

L'autre galerie recevra les objets ethnographiques classés dans l'ordre géographique.

Toutes les dispositions utiles seront prises pour la conservation des objets qui, en raison de leur nature ou de leur volume, ne seraient pas placés dans les vitrines.

Tous les frais d'installation de l'exposition historique et ethnographique seront supportés par l'administration.

L'administration prendra à sa charge la dépense de transport, aller et

Digitized by Google

retour, pour les objets dont le lieu d'expédition est en France, *toutes les fois que la demande en aura été faite et aura été agréée.*

Chaque envoi sera accompagné d'une note indiquant l'origine, la provenance et la valeur des objets.

Les caisses contenant les objets destinés à l'exposition historique et ethnographique seront transportées directement dans les salles des galeries spécialement affectées à cette exposition, et elles y seront ouvertes par les soins de la direction, en présence du propriétaire ou de son délégué.

Tous les objets seront inscrits, à leur arrivée, chacun avec un n° d'ordre sur un inventaire contenant leur description sommaire, le nom du propriétaire, et la mention de la valeur qu'il y attache.

Une inscription indiquant le nom du prêteur (Musée, trésor d'église, bibliothèque, société savante ou collection particulière) sera placée avec un numéro de catalogue sur chacun des objets exposés. Toutefois la mention du nom pourra être affectée seulement à une tablette ou à une vitrine occupée par des objets appartenant au même exposant.

L'exposition sera ouverte le 1er mai 1878 et close le 31 octobre suivant.

Aucun objet ne pourra être enlevé avant la clôture sans une autorisation spéciale du sénateur commissaire général et sans une décharge régulière par le propriétaire de l'objet retiré.

Toute reproduction, photographie, dessin, empreinte ou publication, de quelque nature qu'elle soit, des objets exposés est expressément interdite.

Le catalogue, dont les divisions seront conformes à l'ordre chronologique et géographique, avec subdivisions par matières, comprendra une description sommaire ou une désignation des objets, avec le nom du propriétaire.

Il sera précédé d'une table des exposants.

L'HISTOIRE DE FRANCE PHOTOGRAPHIÉE. — En exécution d'un arrêté récemment pris par M. Waddington, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une commission vient de se réunir au ministère pour étudier le moyen de reproduire par la photographie, sans frais pour l'État, les documents manuscrits intéressant l'histoire de France qui sont conservés dans les collections publiques.

La commission a décidé la création d'un atelier central de photographie au ministère de l'Instruction publique. Elle va rédiger des instructions qui seront adressées à tous les conservateurs de bibliothèques et de dépôts

Digitized by Google

publics, pour les inviter à étudier les moyens de faire reproduire par la photographie tous les documents uniques qu'ils possèdent dont la destruction par un accident quelconque pourrait être préjudiciable à l'histoire générale ou locale de notre pays.

PARIS. — Mme la duchesse de Galliera vient d'offrir à l'administration des musées du Louvre la galerie de tableaux et d'objets d'art de son hôtel de la rue de Varennes. Il y a dans cette riche collection un marbre que l'administration du Louvre désirait depuis longtemps et pour lequel des offres brillantes avaient été faites à plusieurs reprises à M. le duc de Galliera. Ce marbre est la Madeleine de Canova.

— Le musée de Cluny vient de s'enrichir d'une statue tumulaire du XIIIe siècle ; c'est celle de Blanche de Bretagne, femme de Jean Ier, morte en 1283.

La statue a été forgée au marteau avec des pièces de cuivre rapprochées et soudées sur une matrice de bois.

Le musée de Cluny a acquis aussi un magnifique retable, formé de sept panneaux peints rehaussés d'or gravé, reliés par des colonnettes en bois sculpté avec des motifs d'architecture ogivale découpés à jour.

Ce travail a été exécuté au commmencement du seizième siècle.

— Des tapisseries provenant de la collection du duc d'Albe viennent d'être vendues. Elles ont atteint : L'*Ensevelissement*, tapisserie de Ferrare, tissée d'or et d'argent, seizième siècle, 15,000 fr. — *Scènes allégoriques de la vie du Christ*, id., 16,800 fr. — La *Passion*, tapisserie de Florence, tissée d'or, seizième siècle, 19,600 fr. — Le *Baptême du Christ*, tapisserie de Bruxelles, tissée d'or et d'argent, seizième siècle, 34,900 fr. — La *Prière au jardin des Oliviers*, id., 18,000 fr. — Le *Chemin de la Croix*, id., 25,100 fr. — Le *Calvaire*, id., 25,000 fr.

L'ŒUVRE D'ORSEL. — Les personnes qui s'intéressent aux arts, et particulièrement à l'art chrétien, apprendront avec plaisir la publication du fascicule qui complète le premier volume de l'*Œuvre d'Orsel*, commencé par M. A. Périn, il y a plus de vingt-cinq ans.

CONCOURS DE PEINTURE. — ARTICLE 1er. — Un concours de peinture est ouvert par le Comité catholique de Lille, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX.

ARTICLE 2. — Les concurrents devront présenter un tableau rappelant

Digitized by Google

le Pontificat de Pie IX, soit dans son ensemble, soit dans l'un de ses faits les plus importants ou même de ses épisodes.

Article 3. — Deux prix seront décernés. Ils consisteront :

Le premier en 1,500 fr. et une médaille d'or;

Le second en 700 fr. et une médaille de vermeil.

Article 4. — Les tableaux devront être envoyés franco, pour le 1er juin 1878, au secrétaire de la Commission des concours, rue Négrier, 31, à Lille.

Article 5. — Ils feront partie, si la Commission le juge à propos, d'une exposition de Peinture religieuse que le Comité catholique se propose d'ouvrir, pour les artistes de la France et de l'étranger, au mois de juillet 1878. Le programme de cette exposition sera publié prochainement.

Article 6. — La Commission se réserve le droit de ne pas accorder ou de n'accorder qu'en partie les prix indiqués ci-dessus, s'il résulte de l'examen du jury que les œuvres présentées n'ont pas une valeur suffisante.

Pour tous les renseignements, s'adresser au Secrétaire de la Commission des concours, rue Négrier, 31, *Lille.*

Carcassonne. — Une précieuse découverte vient d'être faite à Carcassonne, celle d'un des suaires ou linges ayant servi à la sépulture de Notre-Seigneur. Cette relique fut laissée, vers la fin du XIIe siècle, par deux moines Augustins dans leur couvent de Carcassonne, et fut transférée, le 7 mars 1791, dans la chapelle de l'hôpital-général de ladite ville. Mgr Leuillieux, évêque de Carcassonne, l'a reconnue et authentiquée le 2 mars.

Orsay. — On a découvert tout dernièrement, dans l'église d'Orsay (Cher), derrière un briquetage qui fermait trois des fenêtres, de très-beaux vitraux, assez bien conservés et remontant au XIIIe siècle. L'un d'eux, qui représente la Vierge avec l'Enfant-Jésus sur ses genoux, porte en effet une suscription indiquant que l'église a été consacrée par Philippe Berryer, archevêque de Bourges (1236).

J. C.

Digitized by Google